LLI

BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI
III. SALA
7
VIII
4

7 - VIII - 4

$$\sqrt{111} + \sqrt{111} = 4$$

Digitized by Google

# L'ESPRIT

DE

# L'ENCYCLOPÉDIE.

## TOME QUATRIEME.

ÈGLOGUE. —— FOU.

79314

# L'ESPRIT

DE

# L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

# CHOIX

## DES ARTICLES

LES plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

*On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.*

TOME QUATRIÈME.

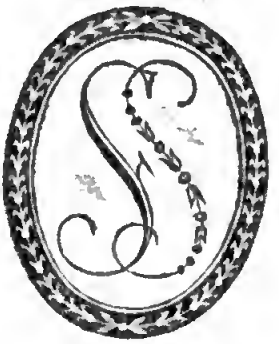

BIBLIOTECA NAZIONALE

A PARIS.

CHEZ FAUVELLE et SAGNIER, Imprimeurs, rue Pavée-André-des-Arts, nº. 28.

AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

Digitized by Google

# L'ESPRIT

DE

# L'ENCYCLOPÉDIE,

OU

# CHOIX

## DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

## ÉGLOGUE.

Pièce de poésie pastorale, qui imite et peint les mœurs champêtres.

Cette peinture noble, simple et bien faite, plaît également aux philosophes et aux grands: aux premiers, parce qu'ils connoissent le prix du repos et des avantages de la vie champêtre; aux derniers, par l'idée que ce genre de poésie leur donne d'une certaine tranquillité dont ils ne jouissent point, qu'ils recherchent cependant avec ardeur, et qu'on leur présente dans la condition des bergers.

C'est la peinture de cette condition que les poëtes, toujours occupés à plaire, ont saisi pour un objet de leur imitation, en l'ennoblissant avec cet art qui sait tout embellir. Ils ont jugé avec raison qu'ils ne manqueroient

point de réussir par de petites pièces dramatiques, dans lesquelles, introduisant pour acteurs des bergers, ils en feroient voir l'innocence et la naïveté, soit que ces personnages chantassent leurs plaisirs, soit qu'ils exprimassent les mouvemens de leurs passions.

Cette sorte de poésie est pleine de charmes; elle ne rappelle point à l'esprit les images terribles de la guerre et des combats; elle ne remue point les passions tristes par des objets de terreur; elle ne frappe et ne saisit point notre malignité naturelle par une imitation étudiée du ridicule; mais elle appelle les hommes au bonheur d'une vie tranquille, après laquelle ils soupirent vainement.

Rien n'est plus propre que ce genre de poésie à calmer leurs inquiétudes et leurs ennuis, parce que rien n'a plus de proportion avec l'état qui peut faire leur félicité. C'est pour cette raison que les anciens, voulant assigner un lieu ou la vertu fut couronnée dans une autre vie, ont imaginé, non des palais superbes et éclatans par l'or et par les pierreries, mais simplement des campagnes délicieuses, entrecoupées de ruisseaux, mais l'obscurité et la fraicheur des bois; en un mot, ils ont feint que les hommes vertueux auroient pour récompense, sous un soleil différent, ce que la plupart des hommes méprisent sous celui-ci.

(*M.* DE JAUCOURT.)

*L'églogue* est une espèce de poëme dramatique, où le poëte introduit des acteurs sur une scène, et les fait parler. Le lieu de la scène doit être un paysage rustique, qui comprend les bois, les prairies, le bord des rivières, des fontaines, etc.; et comme, pour former un paysage qui plaise aux yeux, le peintre prend un soin particulier de choisir ce que la nature produit de plus convenable au caractère du tableau qu'il veut peindre, de même le poëte bucolique doit choisir le lieu de sa scène conformément à son sujet.

Quoique la poésie bucolique ait pour but d'imiter ce qui se passe et ce qui se dit entre les bergers; elle ne doit pas s'en tenir à la simple représentation du vrai réel, qui rarement seroit agréable; elle doit s'élever jusqu'au vrai idéal, qui tend à embellir le vrai tel qu'il est dans la na-

ture, et qui produit, soit en poésie, soit en peinture, le dernier point de perfection.

Il en est de la poésie pastorale comme du paysage, qui n'est presque jamais peint d'après un lieu particulier, mais dont la beauté résulte de l'assemblage de divers morceaux réunis sous un seul point de vue ; de même que les belles antiques ont été ordinairement copiées, non d'après un objet particulier, mais où sur l'idée de l'artiste, ou d'après diverses belles parties prises sur différens corps et réunies en un même sujet.

Comme dans les spectacles ordinaires la décoration du théâtre doit faire en quelque sorte partie de la pièce qu'on y représente, par le rapport qu'elle doit avoir avec le sujet; ainsi, dans l'*églogue*, la scène et ce que les acteurs y viennent dire, doivent avoir ensemble une sorte de conformité qui en fasse l'union, afin de ne pas porter dans un lieu triste des pensées inspirées par la joie, ni dans un lieu où tout respire la gaieté, des sentimens pleins de mélancolie et de désespoir.

Après avoir préparé les scènes, nous y pouvons maintenant introduire les acteurs.

Ce sont nécessairement des bergers ; mais c'est ici que le poëte qui les fait parler, doit se ressouvenir que le but de son art est de ne se pas tromper dans le choix de ses acteurs, et des choses qu'ils doivent exprimer. Il ne faut pas qu'il aille offrir à l'imagination la misère et la pauvreté de ces pasteurs, lorsqu'on attend de lui qu'il en découvre les vraies richesses, l'aisance et la commodité. Il ne faut pas non plus, qu'il en fasse des personnages plus subtils en tendresse que ceux de Gallus et de Virgile, des chantres pleins de métaphysique amoureuse, et qui se montrent capables de commenter l'art qu'Ovide professoit à Rome sous Auguste.

Ainsi, suivant la remarque de l'abbé Dubos, l'on ne sauroit approuver ces *portes-houlettes doucereux*, qui disent tant de choses merveilleuses en tendresse, et sublimes en fadeur, dans quelques unes de nos *églogues*. Ces prétendus bergers ne sont point copiés ni même imités d'après nature ; mais ils sont des êtres chimériques, inventés à plaisir par des poëtes qui ne consultoient jamais que leur imagination pour les forger. Ils

ne ressemblent en rien aux habitans de nos campagnes, et à nos bergers d'aujourd'hui ; malheureux paysans, occupés uniquement à se procurer, par les travaux pénibles d'une vie laborieuse, de quoi subvenir aux besoins les plus pressans d'une famille toujours indigente!

L'âpreté du climat sous lequel nous sommes les rend grossiers, et les injures de ce climat multiplient encore leurs besoins. Ainsi, les bergers langoureux de nos *églogues*, ne sont point d'après nature; leur genre de vie dans lequel ils font entrer les plaisirs délicats, entremêlés des soins de la vie champêtre, et sur-tout de l'attention à bien faire paître leur cher troupeau, n'est pas le genre de vie d'aucun de nos concitoyens.

Ce n'est point avec de pareils fantômes que Virgile et les autres poëtes de l'antiquité ont peuplé leurs aimables paysages; il n'ont fait qu'introduire dans leurs *églogues* les bergers et les paysans de leur pays, et de leur temps un peu ennoblis. Les bergers et les pasteurs d'alors étoient libres de ces soins qui dévorent les nôtres. La plupart de ces habitans de la campagne étoient des esclaves que leur maître avoit autant d'attention à bien nourrir, qu'un laboureur en a du moins pour bien nourrir ses chevaux. Aussi tranquilles sur leur subsistance que les religieux d'une riche abbaye, ils avoient la liberté d'esprit nécessaire pour se livrer au goût que la douceur du climat, dans les cantons qu'ils habitoient, faisoit naître en eux. L'air vif et presque toujours serein de ces régions, subtilisoit leur sang, et les disposoit à la musique, à la poésie, et aux plaisirs les moins grossiers.

Aujourd'hui même, quoique l'état politique de ces contrées n'y laisse point les habitans de la campagne dans la même aisance où ils étoient autrefois; quoiqu'ils n'y reçoivent plus la même éducation, on les voit encore néanmoins sensibles à des plaisirs fort au-dessus de la portée de nos paysans. C'est avec une guitare sur le dos que ceux d'une partie de l'Italie gardent leurs troupeaux, et qu'ils vont travailler à la culture de la terre; ils savent encore chanter leurs amours dans des vers qu'ils composent sur-le-champ, et qu'ils accompagnent du son de leur instrument; ils les touchent sinon avec délicatesse, du moins avec assez de justesse; et c'est ce qu'ils appellent *improviser*.

Il faut donc choisir, élever, ennoblir l'état d'un berger, parce que si anciennement les enfans des rois étoient bergers, les bergers d'aujourd'hui ne sont plus que de vils mercenaires ; mais le poëte ne doit peindre en eux que des hommes, qui, séparés des autres, vivent sans trouble et sans ambition, qui, vêtus simplement avec leur houlette et leurs chiens, s'occupent de chansons et de démêlés innocens.

Après avoir établi le lieu de la scène, et le caractère des personnages, déterminons à-peu-près combien dans une *églogue* on peut admettre de bergers sur le théâtre rustique.

Un seul berger fait une *églogue* ; souvent l'*églogue* en admet deux ; un troisième y peut avoir place en qualité de juge des deux autres. C'est ainsi que Théocrite et Virgile en ont usé dans leurs pièces bucoliques ; et cette conduite est conforme à la vraisemblance qui ne permet pas de mettre une multitude dans un désert. Elle est aussi conforme à la vérité, puisque les auteurs qui ont écrit des choses rustiques, nous apprennent qu'on ne donnoit qu'un berger à un troupeau souvent fort considérable.

Mais de quoi peuvent s'entretenir des bergers ? Sans doute c'est principalement des choses rustiques, et de celles qui sont entièrement à leur portée ; de sorte que dans le repos dont ils jouissent, leur premier mérite doit être celui de leurs chansons. Ils chantent donc à l'envi, et font voir que les hommes sont toujours sensibles à l'émulation, puisqu'elle naît avec eux, et que même dans les retraites les plus solitaires, elle ne les abandonne pas. Mais quoique l'amour fasse nécessairement la matière de leurs chansons, il ne doit pas avoir trop de violence ; il ne faut pas d'une *églogue* faire une tragédie.

Quant aux choses libres que Théocrite et Virgile, mais beaucoup plus Théocrite, se sont quelquefois permises dans leurs *églogues*, on ne sauroit les justifier. Comme un peintre seroit blâmable, s'il remplissoit un paysage d'objets obscènes ; aussi l'on blâmera un poëte qui fera tenir à des bergers des discours contraires à l'innocence qu'on doit supposer dans des hommes qui vivent éloignés de la licence et de la corruption des villes.

La connoissance des bergers, et leur savoir, s'étend à

leurs troupeaux, aux lieux champêtres, aux montagnes, aux ruisseaux; en un mot, à tout ce qui peut entrer dans la composition du paysage rustique. Ils connoissent les rossignols et les oiseaux les plus remarquables par leur plumage ou par leur chant; ils connoissent les abeilles qui habitent le creux des arbres, ou qui, sorties de leurs ruches, voltigent sur l'émail des fleurs; ils connoissent les fleurs qui couvrent les prairies, ils connoissent les lieux et les herbes propres à leurs troupeaux, et de ces seules connoissances ils tirent leurs discours et toutes leurs comparaisons.

*L'églogue* étant l'imitation des mœurs champêtres, dans leur plus belle simplicité, on peut considérer les bergers dans trois états; ou tels qu'ils ont été dans l'abondance et l'égalité du premier âge, avec la simplicité de la nature, la douceur de l'innocence, et la noblesse de la liberté; ou tels qu'ils sont devenus depuis que l'artifice et la force ont fait des esclaves et des maîtres, réduits à des travaux dégoûtans et pénibles, à des besoins douloureux et grossiers, à des idées basses et tristes : ou tels enfin qu'ils n'ont jamais été, mais tels qu'ils pouvoient être, s'ils avoient conservé assez long-temps leur innocence et leur loisir, pour se polir sans se corrompre, et pour étendre leurs idées sans multiplier leurs besoins. De ces trois états, le premier est vraisemblable, le second est réel, le troisième est possible. Dans le premier, le soin des troupeaux, les fleurs, les fruits, le spectacle de la campagne, l'émulation dans les jeux, le charme de la beauté, l'attrait physique de l'amour partagent toute l'attention et tout l'intérêt des bergers; une imagination riante, mais timide; un sentiment délicat, mais ingénu, règnent dans tous leurs discours : rien de réfléchi, rien de raffiné; la nature enfin, mais la nature dans sa fleur. Telles sont les mœurs des bergers pris dans l'état d'innocence.

Mais ce genre est peu vaste. Les poëtes s'y trouvant à l'étroit, se sont répandus, les uns comme Théocrite, dans l'état de grossièreté et de bassesse; les autres comme quelques-uns des modernes, dans l'état de culture et de raffinement : les uns et les autres ont manqué d'unité dans le dessin, et se sont éloignés de leur but.

L'objet de la poésie pastorale a été jusqu'à présent de présenter aux hommes l'état le plus heureux dont il leur

soit permis de jouir, et de les en faire jouir en idée par le charme de l'illusion. Or, l'état de grossièreté et de bassesse n'est point cet heureux état. Personne, par exemple, n'est tenté d'envier le sort de deux bergers qui se traitent de voleurs et d'infâmes, comme dans une *églogue* de Virgile. D'un autre côté, l'état de rafinement et de culture ne se concilie pas assez dans notre opinion avec l'état d'innocence, pour que le mêlange nous en paroisse vraisemblable. Ainsi, plus la poésie pastorale tient de la rusticité, ou du rafinement, plus elle s'éloigne de son objet.

Virgile étoit fait pour l'orner de toutes les graces de la nature, si au lieu de mettre ses bergers à sa place, il se fût mis lui-même à la place de ses bergers. Mais comme presque toutes ses *églogues* sont allégoriques, le fond perce à travers le voile, et en altère les couleurs. A l'ombre des hêtres on entend parler de calamités publiques, d'usurpation, de servitude: les idées de tranquillité, de liberté, d'innocence, d'égalité disparoissent; et avec elles s'évanouit cette douce illusion, qui, dans le dessein du poëte, devoit faire le charme de ses pastorales.

« Il imagina des dialogues allégoriques, entre des ber-» gers, afin de rendre ses pastorales plus intéressantes, » a dit l'un des traducteurs de Virgile. Mais ne confondons pas l'intérêt relatif et passager des allusions, avec l'intérêt essentiel et durable de la chose. Il arrive quelquefois que ce qui a produit l'un pour un temps, nuit dans tous les temps à l'autre. Il ne faut pas douter, par exemple, que la composition de ces tableaux, où l'on voit l'Enfant-Jésus caressant un moine, n'ait été ingénieuse et intéressante pour ceux à qui ces tableaux étoient destinés. Le moine n'en est pas moins ridiculement placé dans ces peintures allégoriques.

Rien de plus délicat, de plus ingénieux, que les *églogues* de quelques-uns de nos poëtes; l'esprit y est employé avec tout l'art qui peut le déguiser. On ne sait ce qui manque à leur style pour être naïf: mais on sent bien qu'il ne l'est pas; cela vient de ce que leurs bergers pensent au lieu de sentir, et analysent au lieu de peindre.

Tout l'esprit de l'*églogue* doit être en sentimens et en images; on ne peut voir dans les bergers que des hommes

biens organisés par la nature, et à qui l'art n'ait point appris à composer et à décomposer leurs idées. Ce n'est que par les sens qu'ils sont instruits et affectés, et leur langage doit être comme le miroir où ces impressions se retracent. C'es-là le mérite dominant des *églogues* de Virgile.

« Comme on suppose ses acteurs ( a dit Lamotte en » parlant de l'*églogue* ) dans cette première ingénuité, » que l'art et le raffinement n'avoient point encore altérée, » ils sont d'autant plus touchans, qu'ils sont émus, et » qu'ils raisonnent moins..... Mais qu'on y prenne garde : » rien n'est souvent si ingénieux que le sentiment, non » pas qu'il soit jamais recherché, mais parce qu'il sup- » prime tout raisonnement. » Cette réflexion est très-fine et très-séduisante. Essayons d'y démêler le vrai. Le sentiment franchit le milieu des idées; mais il embrasse des rapports plus ou moins éloignés, suivant qu'ils sont plus ou moins connus, et ceci dépend de la réflexion et de la culture.

Je viens de la voir : qu'elle est belle !....
Vous ne sauriez trop la punir.

QUINAUT.

Ce passage est naturel dans le langage d'un héros, il ne le seroit pas dans celui d'un berger.

Un berger ne doit appercevoir que ce qu'apperçoit l'homme le plus simple sans réflexion et sans effort. Il est éloigné de sa bergère; il voit préparer des jeux, et il s'écrie :

Quel jour ! quel triste jour ! et l'on songe à des fêtes.

FONTENELLE.

La naïveté n'exclut pas la délicatesse; celle-ci consiste dans la sagacité du sentiment, et la nature la donne. Un vif intérêt rend attentif aux plus petites choses,

Rien n'est indifférent à des cœurs bien épris.

FONTENELLE.

Et comme les bergers ne sont guère occupés que d'un

objet, ils doivent naturellement s'y intéresser davantage. Ainsi la délicatesse du sentiment est essentielle à la poésie pastorale. Un berger observe l'accueil que sa bergère fait à son chien et à celui de son rival.

L'autre jour, sur l'herbette
Mon chien vint te flatter;
D'un coup de ta houlette,
Tu sus bien l'écarter.
Mais quand le sien cruelle,
Par hasard suit tes pas,
Par son nom tu l'appelles.
Non, tu ne m'aimes pas.

Combien de circonstances délicatement saisies dans ce reproche! C'est ainsi que *les bergers doivent développer tout leur cœur et tout leur esprit, sur la passion qui les occupe davantage.* Mais la liberté que leur en donne Lamotte ne doit pas s'étendre plus loin.

On demande quel est le degré de sentiment dont l'*églogue* est susceptible, et quelles sont les images dont elle aime à s'embellir.

L'abbé Desfontaines nous dit, en parlant des mœurs pastorales de l'ancien temps: « Le berger n'aimoit pas plus » sa bergère que ses brebis, ses pâturages et ses vergers.... » Et quoiqu'il y eut alors comme aujourd'hui des jaloux, » des ingrats, des infidèles, tout cela se pratiquoit au » moins modérément. » Quoi de plus positif que ce témoignage? Il assure de même ailleurs, « que l'hyperbolique » est l'ame de la poésie..... Que l'amour est fade et dou- » cereux dans la *Bérénice* de Racine..... qu'il ne seroit » pas moins insipide dans le genre pastoral..... et qu'il » ne doit y entrer qu'indirectement et en passant, de » peur d'affadir le lecteur. » Tout cela prouve que ce traducteur de Virgile voyoit aussi loin dans les principes de l'art, que dans ceux de la nature.

Ecoutons M. de Fontenelle et la Motte son disciple. « Les hommes, dit le premier, veulent être heureux, et » ils voudroient l'être à peu de frais. Il leur faut quelque » mouvement, quelqu'agitation; mais un mouvement et » une agitation qui s'ajuste, s'il se peut, avec la sorte de » paresse qui les possède: et c'est ce qui se trouve le plus » heureusement du monde dans l'amour, pourvu qu'il soit

» pris d'une certaine façon. Il ne doit pas être ombra-
» geux, jaloux, furieux, désespéré, mais tendre, simple,
» délicat, fidèle, et pour le conserver dans cet état, ac-
» compagné d'espérance : alors on a le cœur rempli, et
» non pas troublé, etc. »

« Nous n'avons que faire, dit la Motte, de changer nos
» idées pour nous mettre à la place des bergers amans.....
» et à la scène et aux habits près, c'est notre portrait
» même que nous voyons. Le poëte pastoral n'a donc pas
» de plus sûr moyen de plaire, que de peindre l'amour,
» ses desirs, ses emportemens, et même son désespoir. Car
» je ne crois pas cet excès opposé à l'*églogue* : et quoique
» ce soit le sentiment de M. de Fontenelle, que je regar-
» derai toujours comme mon maître, je fais gloire encore
» d'être son disciple dans la grande leçon d'examiner, et
» de ne souscrire qu'à ce qu'on voit. » Nous citons ce der-
nier trait pour donner aux gens de lettres un exemple de noblesse et d'honnêteté dans la dispute. Examinons à notre tour lequel de ces deux sentimens doit prévaloir.

Que les emportemens de l'amour soient dans le caractère des bergers pris dans l'état d'innocence, c'est ce qu'il seroit trop long d'approfondir ; il faudroit pour cela distinguer les purs mouvemens de la nature, des écarts de l'opinion, et des rafinemens de la vanité ; mais en supposant que l'amour dans son principe naturel soit une passion fougueuse et cruelle, n'est-ce pas perdre de vue l'objet de *l'églogue*, que de présenter les bergers dans ces violentes situations ? La maladie et la pauvreté affligent les bergers comme le reste des hommes ; cependant on écarte ces tristes images de la peinture de leur vie. Pourquoi ? parce qu'on se propose de peindre un état heureux. La même raison doit exclure les excès des passions. Si l'on veut peindre des hommes furieux et coupables, pourquoi les chercher dans les hameaux ? Pourquoi donner le nom d'*églogues* à des scènes de tragédie ? Chaque genre a son degré d'intérêt et de pathétique : celui de l'*églogue* ne doit être qu'une douce émotion. Est-ce à dire pour cela qu'on ne doive introduire sur la scène que des bergers heureux et contens ? Non : l'amour des bergers a ses inquiétudes ; leur ambition a ses revers. Une bergère absente ou infidèle, un vent du midi qui a flétri les fleurs, un

loup qui a enlevé une brebis chérie, sont des objets de tristesse et de douleur pour un berger. Mais dans ses malheurs même on admire la douceur de son état. Qu'il est heureux, dira un courtisan, de ne souhaiter qu'un beau jour ! qu'il est heureux, dira un plaideur, de n'avoir que des loups à craindre ! Qu'il est heureux dira un souverain, de n'avoir que des moutons à garder !

Virgile a un exemple admirable du degré de chaleur auquel peut se porter l'amour, sans altérer la douce simplicité de la poésie pastorale. C'est dommage que cet exemple ne soit pas honnête à citer.

L'amour a toujours été la passion dominante de l'*églogue*, par la raison qu'elle est la plus naturelle aux hommes et la plus familière aux bergers. Les anciens n'ont peint de l'amour que le physique : sans doute en étudiant la nature, ils n'y ont trouvé rien de plus. Les modernes y ont ajouté tous ces petits rafinemens, que la fantaisie des hommes a inventés pour leur supplice ; et il est au moins douteux que la poésie ait gagné à ce mêlange. Quoiqu'il en soit, la froide galanterie n'auroit dû jamais y prendre la place d'un sentiment ingénu. Passons au choix des images.

Tous les objets que la nature peut offrir aux yeux des bergers, sont du genre de l'*églogue*. Mais la Motte a raison de dire que, quoique rien ne plaise que ce qui est naturel, il ne s'ensuit pas que tout ce qui est naturel doive plaire. Sur le principe déjà posé que l'*églogue* est le tableau d'une condition digne d'envie, tous les traits qu'elle présente doivent concourir à former ce tableau. De là vient que les images grossières, ou purement rustiques, doivent en être bannies ; de là vient que les bergers ne doivent pas dire, comme dans Théocrite : « Je hais les renards qui mangent » les figues ; je hais les escarbots qui mangent les rai» sins. etc. » De là vient que les pêcheurs de Sannazar sont d'une invention malheureuse ; la vie des pêcheurs n'offre que l'idée du travail, de l'impatience et de l'ennui. Il n'en est pas de même de la condition des laboureurs : leur vie, quoique pénible, présente l'image de la gaieté, de l'abondance et du plaisir ; le bonheur n'est incompatible qu'avec un travail ingrat et forcé ; la culture des champs, l'espérance des moissons, la recolte des grains, les repas, la retraite, les danses des moissonneurs, présentent des ta-

bleaux aussi rians que les troupeaux et les prairies. Qu'on introduise avec art sur la scène des bergers et des laboureurs, on verra quel agrément et quelle variété peuvent naître de ce mêlange.

Il est une vérité générale, qui suffit au dessin et à l'intérêt de l'*églogue*. Cette vérité, c'est l'avantage d'une vie douce, tranquille et innocente, telle qu'on peut la goûter en se rapprochant de la nature, sur une vie mêlée de troubles, d'amertumes et d'ennuis, telle que l'homme l'éprouve depuis qu'il s'est forgé de vains desirs, des intérêts chimériques et des besoins factices. C'est ainsi, sans doute, que M. de Fontenelle a envisagé l'*églogue*, lorsqu'il en a banni les passions funestes.

L'*églogue*, en changeant d'objet, peut changer aussi de genre; on ne l'a considérée jusqu'ici que comme le tableau d'une condition digne d'envie, ne pourroit-elle pas être aussi la peinture d'un état digne de pitié ? En seroit-elle moins utile ou moins intéressante ? Elle peindroit, d'après nature, des mœurs grossiers et de tristes objets; mais ces images vivement exprimées, n'auroient-elles pas leur beauté, leur pathétique, et sur-tout leur bonté morale? Ceux qui penchent pour ce genre naturel et vrai, se fondent sur ce principe, que tout ce qui est beau en peinture, doit l'être en poésie; et que les paysans de Teniers ne le cèdent en rien aux bergers de Pater, et aux galans de Vateau. Ils en concluent que Colin et Colette, Mathurin et Claudine sont des personnages aussi dignes de l'*églogue* dans la rusticité de leurs mœurs et la misére de leur état, que Daphnis et Timarette, Aminte et Licidas dans leur noble simplicité et dans leur aisance tranquille. Le premier genre sera triste, mais la tristesse et l'agrément ne sont point incompatibles. On n'auroit ce reproche à essuyer que des esprits froids et superficiels, espèce de critiques qu'on ne doit jamais compter pour rien. Ce genre, dit-on, manqueroit de délicatesse et d'élégance; pourquoi ? Les paysans de Lafontaine ne parlent-ils pas le langage de la nature, et ce langage n'a-t-il point une élégante simplicité ? D'ailleurs ce langage inculte auroit du moins pour lui l'énergie de la vérité. Il y a peu de tableaux champêtres plus forts, plus intéressans pour l'imagination et pour l'ame, que ceux que Lafontaine nous a peints dans la fable

du paysan du Danube. En un mot, il n'y a qu'une sorte d'objets qui doivent être bannis de la poésie, comme de la peinture; ce sont les objets dégoûtans, et la rusticité peut ne pas l'être. Qu'une bonne paysanne reprochant à ses enfans leur lenteur à puiser de l'eau et à allumer du feu pour préparer le repas de leur père, leur dise: « Savez-vous, mes enfans, que, dans ce moment même, » votre père, courbé sous le poids du jour, force une » terre ingrate à produire de quoi vous nourrir? Vous le » verrez revenir ce soir accablé de fatigue et dégoûtant » de sueur. etc. » Cette *églogue* sera aussi touchante que naturelle.

Le poëte bucolique copie les actions et nous rend les discours des bergers; son style doit imiter le langage de ses acteurs. Trop peu philosophes pour débiter des réflexions profondes, ils jouissent de trop de liberté pour laisser paroître un air de contrainte. Il faut que la peinture de la campagne, aussi intéressante que ses habitans, joigne à la naïveté de leurs mœurs l'agrément de leur séjour. Le vers pastoral toujours naturel, doit avoir, pour ainsi dire, la fraicheur, le duvet et le velouté des fleurs. Des bergers pensent moins qu'ils ne sentent, peignent plus qu'ils ne raisonnent: à la finesse, qui est l'ouvrage de l'esprit, ils substituent la délicatesse qui est l'expression du sentiment. Le loisir dont jouissent les pasteurs, ne s'accommode pas de la précision, et les auteurs bucoliques aiment les détails. Combien la campagne en offre de gracieux! Quelle douce émotion, lorsqu'on nous offre la peinture de nos champs, séjour de la santé, asyle du repos, demeure de l'innocence! En lisant les descriptions champêtres, nous nous croyons débarrassés du tumulte des villes, du souci des affaires, des fatigues de l'intrigue, de la honte de l'esclavage, de la servitude des égards: le parfum des fleurs frappe notre odorat, la variété de leurs couleurs charme nos yeux; le murmure des ruisseaux, les sons flûtés du rossignol séduisent nos oreilles. Couchés sur un tendre gazon, rafraichis par l'aîle embaumée du Zéphir, défendus des rayons du soleil par le dais mollement agité d'une verdure mobile, nous éprouvons qu'un sang plus pur coule dans nos veines, et l'image d'un lieu où tout respire la gaieté, nous la communique. Cette illusion est peut-être plus agréable que la réa-

lité; et comme l'imagination est plus près du cœur que les sens, nous sommes plus émus par la peinture que par la vue des objets champêtres. Il faut donc que le poète bucolique les mette souvent sous nos yeux. Les raisonnemens les plus justes, les observations les plus neuves, les réflexions les plus solides ne produiront jamais l'heureuse illusion qu'enfanteront ces images.

(*M.* DE JAUCOURT.)

Il semble qu'on ne doive rien ajouter à ce que M. le chevalier de Jaucourt et M. Marmontel ont dit de l'*églogue* dans les articles précédens; il faut, après les avoir lus, lire Théocrite et Virgile et ne point faire d'*églogues*. Elle n'ont été jusqu'à présent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auroient beaucoup mieux convenu aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers.

L'ingénieux Fontenelle, aussi galant que philosophe, qui n'aimoit pas les anciens, donne le plus de ridicules qu'il peut au tendre Théocrite, le maître de Virgile; il lui reproche une *églogue* qui est entiérement dans le goût rustique; mais il ne tenoit qu'à lui de donner de justes éloges à d'autres *églogues* qui respirent la passion la plus naïve, exprimée avec toute l'élégance et la molle douceur convenable aux sujets.

Il y en a de comparables à la belle ode de Sapho, traduite dans toutes les langues; que ne nous donnoit-il une idée de la *Pharmaceutrée* imitée par Virgile, et non égalée peut-être? On ne pourroit pas en juger par ce morceau que je vais rapporter; mais c'est une esquisse qui fera connoître la beauté du tableau à ceux dont le goût démêle la force de l'original dans la foiblesse même de la copie.

Reine des nuits, dis quel fut mon amour;
Comme en mon sein les frissons et la flamme
Se succédoient, me perdoient tour à tour.
Quels doux transports égarèrent mon ame!
Comment mes yeux cherchoient en vain le jour;
Comme j'aimois! et sans songer à plaire!
Je ne pouvois ni parler, ni me taire.....
Reine des nuits, dis quel fut mon amour.
Mon amant vint, ô momens délectables!

Il prit mes mains, tu le sais, tu le vis ;
Tu fus témoin de ses sermens coupables,
De ses baisers, de ceux que je rendis,
Des voluptés dont je fus enyvrée.
Momens charmans, passez-vous sans retour ?
Daphnis trahit la foi qu'il m'a jurée.
Reine des cieux, dis quel fut mon amour.

Ce n'est là qu'un échantillon de ce Théocrite, dont Fontenelle faisoit si peu de cas. Les Anglais qui nous ont donné des traductions en vers de tous les poètes anciens, en ont aussi une de Théocrite : toutes les graces de l'original s'y retrouvent. Il ne faut pas omettre qu'elle est en vers rimés ainsi que celles de Virgile et d'Homère. Les vers blancs, dans tout ce qui n'est pas tragédie, ne sont, comme disoit Pope, que le partage de ceux qui ne peuvent pas rimer.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

## ÉGOISME.

Défaut de ces personnes qui, pleines de leur mérite, et croyant jouer un rôle dans la société, se citent perpétuellement, parlent d'elles avec complaisance, et rapportent tout, grossièrement ou finement, à leur individu.

Ce défaut tire son origine d'un amour-propre désordonné, de la vanité, de la suffisance, de la pétitesse d'esprit, et quelquefois d'une mauvaise éducation. Il suffit d'en indiquer les sources, pour juger de son ridicule et du mépris qu'il mérite.

On y tombe de deux manières, par ses discours et par ses écrits; mais ce défaut est inexcusable dans des ouvrages, quand il vient de la présomption et d'une pure vanité d'auteur, qui ne doit parler de lui qu'autant que l'exige la matière qu'il traite, ou la défense de ses sentimens, de ses biens, de sa conduite.

MM. de Port-Royal ont généralement banni de leurs écrits l'usage de parler d'eux-mêmes à la première personne, dans l'idée que cet usage, pour peu qu'il fût fréquent, ne procédoit que d'un principe de vaine gloire et de trop bonne opinion de soi-même. Pour en marquer leur éloignement, ils l'ont tourné en ridicule sous le nom d'*égoïsme*, adopté depuis dans notre langue, et qui est une espèce de figure inconnue à tous les anciens rhéteurs.

Pascal portoit cette règle générale de MM. de Port-Royal, jusqu'à prétendre qu'un chrétien devoit éviter de se servir du mot *je;* et il disoit sur ce jujet que l'humilité chrétienne anéantit le *moi* humain; et que la civilité humaine le cache et le supprime.

Cependant cette sévérité poussée jusqu'au scrupule, seroit extrême et quelquefois ridicule; car il y a plusieurs rencontres où la gêne de vouloir éviter ces mots *je* ou *moi*, seroit mal placée ou impossible.

On est fâché de trouver perpétuellement l'*égoïsme* dans Montagne; il eût sans doute mieux fait de puiser ses exemples dans l'histoire, que d'entretenir ses lecteurs de

ses

ses inclinations, de ses fantaisies, de ses maladies, de ses vertus et de ses vices.

Il est vrai qu'il tâche, autant qu'il peut, d'éloigner de lui le soupçon d'une vanité basse et populaire, en parlant librement de ses défauts aussi-bien que de ses bonnes qualités; mais, on l'a dit avant moi, en découvrant ses défauts ou ses vices, il semble n'agir ainsi, que parce qu'il les regardoit comme des choses à-peu-près indifférentes.

Si l'*égoïsme* est excusable, soit en conversation, par lettres, ou par écrit, c'est seulement quand il s'agit d'un très-grand objet qui a roulé sur nous, et qui intéressoit le salut de la patrie. Cependant quelques contemporains de Cicéron étoient même blessés (quoique peut-être à tort) de l'entendre répéter d'avoir sauvé la république; et ils remarquoient que Brutus n'auroit pas eu moins de droit de parler des ides de Mars, sur lesquelles il gardoit le silence, que le consul de Rome pouvoit en avoir de rappeler l'époque des nones de décembre. Le lecteur sait bien qu'il s'agit ici des deux grandes époques de la conjuration de Catilina et de la mort de César.

Le mot d'*égoïsme*, est devenu, depuis trente-cinq à quarante ans, très-commun dans nos écrits et dans nos conversations. S'il est vrai qu'on ne crée de nouveaux mots que lorsqu'on a de nouvelles idées, ce doit être souvent aux dépens de nos mœurs que nos esprits et nos langues s'enrichissent: une nouvelle idée et un nouveau mot nous annoncent souvent un nouveau vice. Le plus dangereux de tous pour la société doit être l'*égoïsme*: les autres vices troublent la société ou la rendent désagréable, celui-ci tend à la détruire. Deux de nos de poëtes comiques l'ont attaqué sur le Théâtre Français: il étoit juste que le vice du siècle trouvât plus d'un dénonciateur; mais il paroît que leurs ouvrages n'ont point eu le succès qu'on devoit attendre de leurs talens. Peut-être faut-il s'en prendre au sujet même, plutôt qu'à la manière dont ils l'ont traité. L'*égoïsme*, qui appartient sur-tout aux siècles polis et éclairés, est un vice qui n'est ni assez odieux, ni assez ridicule pour faire naître l'indignation ou le rire en traçant le portrait de l'*égoïste*. Si vous en faites un scélérat, presque tous les

*égoïstes* sont absous. Ce vice est commun sur-tout parmi ceux qui sont nés dans l'opulence : le crime leur est inutile, et parce qu'ils ne sont pas des scélérats, ils croiront qu'ils ne sont pas des *égoïstes :* ils se trouveront justifiés par le portrait même qui devroit les dénoncer. Si vous faites de l'*égoïste* un homme ridicule, c'est bien pis encore; l'*égoïste* entend trop bien ses intérêts ; il s'aime trop lui-même pour n'avoir pas l'attention facile d'être aimable. Rien n'est plus ordinaire que de voir toutes les grâces et toute la douceur d'un homme du monde dans les traits et dans les manières d'un homme dont l'ame a toute la froideur et toute la sécheresse de *l'égoïsme. L'élégance des mœurs amène leur ruine*, a dit un poëte philosophe. Il suit de-là que les poëtes comiques devoient laisser tracer ce portrait aux moralistes : un caractère dont les principaux traits sont formés de nuances fines et délicates, peut être peint avec succès par la Bruyère. Molière même peut-être n'auroit pu le rendre théâtral. Il faudroit être bien difficile pour ne pas reconnoître beaucoup d'esprit et de talent dans l'*homme personnel* de M. Barthe ; et peut-être que les choses qui ont pu nuire le plus à l'effet de la scène, sont celles précisément où l'auteur recherche, avec le plus de sagacité, les traits peu prononcés du caractère de l'*égoïste.* Si ce vice n'étoit pas propre à être peint sur la scène, il n'étoit pas plus fait pour y être corrigé. Il naît presque toujours d'une certaine foiblesse, d'un certain épuisement de l'ame : c'est lorsqu'il ne nous reste plus que très-peu de sensibilité, que nous la retirons toute entière au-dedans de nous, et que nous l'employons toute entière à nous aimer nous-mêmes. L'*égoïsme* arrive presque toujours après plusieurs siècles de luxe et de jouissances, et lorsque la source de nos sentimens et de nos passions est presque tarie. Les peuples sont comme les individus ; ils s'usent et s'épuisent dans les plaisirs et dans les excès. Le poëte peut exalter les passions qui sont dans toute leur force naturelle ; il peut même intimider et contenir celles que le monde condamne et proscrit ; mais lorsqu'il tire toute sa force et toute son influence des sentimens qui sont dans nos ames, comment s'y prendra-t-il pour y faire renaître des sentimens qui n'y sont plus ? Cette gloire ne peut appartenir aux

talens du poëte ; elle est même quelquefois au-dessus du génie des législateurs *L'égoisme* n'est pas seulement le vice et le caractère de quelques particuliers, c'est la maladie de certains siècles et de certains peuples ; c'est par de bonnes loix qu'on peut la traiter et la guérir, et non par des pièces de théâtre. Ce sujet appartiendroit sur-tout à des philosophes qui sauroient écrire sur la morale avec éloquence : les philosophes qui répandent des lumières sur le cœur humain, sont les vrais conseils des législateurs ; c'est la bonne morale qui prépare les bonnes loix.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ÉLÉGANCE. *

Ce mot vient, selon quelques-uns, d'ELECTUS, *choisi*; on ne voit pas qu'aucun autre mot latin puisse être son étymologie : en effet, il y a du choix dans tout ce qui est élégant. L'*élégance* est un résultat de la justesse et de l'agrément. On emploie ce mot dans la sculpture et dans la peinture. On opposoit *elegans signum* à *signum rigens*; une figure proportionnée, dont les contours arrondis étoient exprimés avec mollesse, à une figure trop roide et mal terminée; mais la sévérité des premiers Romains donna à ce mot, *elegantia*, un sens odieux. Ils regardoient l'*élégance* en tout genre comme une affeterie, comme une politesse recherchée, indigne de la gravité des premiers temps : *Vitii, non laudis fuit*, dit Aulu-Gelle. Ils appelloient un homme élégant à peu près ce que nous appellons aujourd'hui un *petit-maître*, *bellus homuncio*, et ce que les Anglais appellent un *beau*. Mais vers le temps de Cicéron, quand les mœurs eurent reçu le dernier dégré de politesse : *elegants* étoit toujours une louange. Cicéron se sert, en cent endroits, de ce mot pour exprimer un homme, un discours poli : on disoit même alors un repas élégant; ce qui ne se diroit guères parmi nous. Ce terme est consacré en français, comme chez les anciens Romains, à la sculpture, à la peinture, à l'éloquence, et principalement à la poésie. Il ne signifie pas, en peinture, et en sculpture, précisément la même chose que *grace*. Le terme de *grace* se dit particulièrement du visage; et on ne dit pas un *visage élégant* comme des *contours élégants*; la raison en est que la grace a toujours quelque chose d'animé; et c'est dans le visage que paroît l'ame; ainsi, on ne dit pas une démarche élégante, parce que la démarche est animée.

L'*élégance* d'un discours n'est pas l'éloquence, c'en est une partie; ce n'est pas la seule harmonie, le seul nombre; c'est la clarté, le nombre et le choix des paroles. Il y a des langues en Europe dans lesquelles rien n'est si rare qu'un discours élégant. Des terminaisons rudes, des consonnes fréquentes, des verbes auxiliaires nécessairement

redoublés dans une même phrase, offensent l'oreille, même des naturels du pays.

Un discours peut être élégant, sans être un bon discours; l'*élégance* n'étant en effet que le mérite des paroles : mais un discours ne peut être absolument bon, sans être élégant.

L'*élégance* est encore plus nécessaire à la poésie que l'éloquence, parce qu'elle est une partie principale de cette harmonie si nécessaire aux vers. Un orateur peut convaincre, émouvoir même sans *élégance*, sans pureté, sans nombre. Un poëme ne peut faire d'effet, s'il n'est élégant: c'est un des principaux mérites de Virgile : Horace est bien moins élégant dans ses satyres que dans ses épitres ; aussi y est-il moins poète, *sermoni proprior*.

Le grand point, dans la poésie et dans l'art oratoire, est que l'*élégance* ne fasse jamais tort à la force; et le poète en cela, comme dans tout le reste, a de plus grandes difficultés à surmonter que l'orateur; car, l'harmonie étant la base de son art, il ne doit pas se permettre un concours de syllabes rudes. Il faut même quelquefois sacrifier un peu de la pensée à l'*élégance* de l'expression : c'est une gêne que l'orateur n'éprouve jamais.

Il est à remarquer que si l'*élégance* a toujours l'air facile, tout ce qui a cet air facile et naturel n'est cependant pas élégant. Il n'y a rien de si facile, de si naturel que, *la cigale ayant chanté tout l'été* ; et *maître corbeau sur un arbre perché*. Pourquoi ces morceaux manquent-ils d'*élégance* ? C'est que cette naïveté est dépourvue de mots choisis et d'harmonie. *Amans heureux, voulez-vous voyager? Que ce soit aux rives prochaines*, et cent autres traits ont, avec d'autres mérites, celui de l'*élégance*.

On dit rarement d'une comédie qu'elle est écrite élégamment. La naïveté et la rapidité d'un dialogue familier excluent ce mérite, propre à toute autre poésie. L'*élégance* sembleroit faire tort au comique ; on ne rit point d'une chose élégamment dite ; cependant la plupart des vers de l'*Amphytrion* de Molière, excepté ceux de pure plaisanterie, sont élégans. Le mêlange des Dieux avec des hommes dans cette pièce unique en son genre, et les vers ir-

réguliers qui forment un grand nombre de madrigaux, en sont peut-être la cause.

Un madrigal doit bien plutôt être élégant qu'une épigramme, parce que le madrigal tient quelque chose des stances, et que l'épigramme tient du comique; l'un est fait pour exprimer un sentiment délicat, et l'autre un ridicule.

Dans le sublime, il ne faut pas que l'*élégance* se remarque; elle l'affoibliroit. Si on avoit loué l'*élégance* du Jupiter Olympien de Phidias, c'eût été en faire une satyre. L'*élégance* de la Venus de Praxitele pouvoit être remarquée.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

L'*élégance* du style suppose l'exactitude, la justesse, et la pureté, c'est-à-dire, la fidélité la plus sévère aux règles de la langue, au sens de la pensée, aux loix de l'usage et du goût; accord d'où résulte la correction du style; mais tout cela contribue à l'*élégance* et n'y suffit pas. Elle exige encore une liberté noble, un air facile et naturel, qui, sans nuire à la correction, en déguise l'étude et la gêne. Le style de Despréaux est correct; celui de Racine et de Quinault est élégant. « L'*élégance* consiste, dit » l'auteur des *synonimes français*, dans un tour de pensée » noble et poli, rendu par des expressions châtiées, cou» lantes et gracieuses à l'oreille. » Disons mieux, c'est la réunion de toutes les graces du style; et c'est par là qu'un ouvrage relu sans cesse, est sans cesse nouveau.

La langueur et la mollesse du style sont les écueils voisins de l'*élégance*; et parmi ceux qui la recherchent, il en est peu qui les évitent: pour donner de l'aisance à l'expression, ils la rendent lâche et diffuse; leur style est poli, mais efféminé. La première cause de cette foiblesse est dans la manière de concevoir et de sentir. Tout ce qu'on peut exiger de l'*élégance*, c'est de ne pas énerver le sentiment ou la pensée; mais on ne doit pas s'attendre qu'elle donne de la chaleur ou de la force à ce qui n'en a pas.

Le point essentiel et difficile, est de concilier l'*élégance* avec le naturel. L'*élégance* suppose le choix de l'expression: or, le moyen de choisir, quand l'expression naturelle est

unique? Le moyen d'accorder cette vérité, ce naturel, avec toutes les convenances des mœurs, de l'usage et du goût; avec ces idées factices de bienséance et de noblesse, qui varient d'un siècle à l'autre, et qui font loi dans tous les temps? Comment faire parler naturellement un villageois, un homme du peuple, sans blesser la délicatesse d'un homme poli, cultivé?

C'est là, sans doute, une des plus grandes difficultés de l'art, et peu d'écrivains ont su la vaincre. Toutefois il y en a deux moyens: le choix des idées et des choses, et le talent de placer les mots. Le style n'est le plus souvent bas et commun que par les idées. Dire comme tout le monde ce que tout le monde a pensé, ce n'est pas la peine d'écrire; vouloir dire des choses communes d'une façon nouvelle et qui n'appartienne qu'à nous, c'est courir le risque d'être précieux, affecté, peu naturel; dire des choses que nous avons tous confusément dans l'ame, mais que personne n'a pris soin encore de démêler, d'exprimer, de placer à propos; les dire dans les termes les plus simples et en apparence les moins recherchés; c'est le moyen d'être à la fois naturel et ingénieux.

Le sage est ménager du temps et des paroles.

Qui ne l'eut dit comme Lafontaine? Qui n'eut pas dit comme lui:

Qu'un ami véritable est une douce chose;
Qu'il cherche nos besoins au fond de notre cœur!

Ou plutôt, qui l'eut dit avec cette vérité si touchante?

Le moyen le plus sûr d'avoir un style à soi, ce seroit de s'exprimer comme la nature, et le poète que je viens de citer en est la preuve et l'exemple; mais si *le vrai seul est aimable*, il faut avouer qu'il ne l'est pas toujours. Il est donc important de choisir dans la nature des détails dignes de plaire, et dont l'expression naïve et simple n'ait rien de grossier ni de bas: par exemple, tout ce qu'on peint des mœurs des villageois doit être vrai, sans être dégoûtant; et il y a moyen de donner à ces détails de la grace et de la noblesse.

Il en est du moral comme du physique; et si la nature

est choisie avec goût, les mots qui doivent l'exprimer, seront décens et gracieux comme elle. L'art de placer, d'assortir les mots, de les relever l'un par l'autre, de ménager à celui qui manque de clarté, de couleur, de noblesse, le reflet d'un terme plus noble, plus lumineux, plus coloré; cet art, dis-je, ne peut se prescrire; c'est l'étude et l'exercice qui le donnent, secondés du talent, sans lequel l'exemple est infructueux et le travail même inutile.

On demande pourquoi il est des auteurs dont le style a moins vieilli que celui de leurs contemporains; en voici la cause; il est rare que l'usage retranche d'une langue les termes qui réunissent l'harmonie, le coloris et la clarté: quoique bisarre dans ses décisions, l'usage ne laisse pas de prendre assez souvent conseil de l'esprit, et sur-tout de l'oreille: on peut donc compter assez sur le pouvoir du sentiment et de la raison, pour garantir qu'à mérite égal, celui des poëtes qui dans le choix des termes aura le plus d'égard à la clarté, au coloris, à l'harmonie, sera celui qui vieillira le moins.

Un sort opposé attend ces écrivains qui s'empressent à saisir les mots, dès qu'ils viennent d'éclore, et avant même qu'ils soient reçus. Ces mots que la Bruyère appelle *aventuriers*, qui font d'abord quelque fortune dans le monde, et qui s'éclipsent au bout de six mois, sont dans le style, comme dans les tableaux ces couleurs brillantes et fragiles, qui, après nous avoir séduits quelque temps, noircissent et font une tache. Le secret de Pascal est d'avoir bien chosi ses couleurs.

Le dictionnaire d'un écrivain, ce sont les poëtes, les historiens, les orateurs qui ont excellé dans l'art d'écrire. C'est-là qu'il doit étudier les finesses, les richesses de sa langue; non pas à mesure qu'il en a besoin, mais avant de prendre la plume; non pas pour se faire un style des débris de leurs phrases et de leurs vers mutilés. Mais pour saisir avec précision le sens des termes et leurs rapports, leur opposition, leur analogie, leur caractère et leurs nuances, l'étendue et les limites des idées qu'on y attache, l'art de les placer, de les combiner, de les faire valoir l'un par l'autre; en un mot d'en former un tissu où la nature vienne se peindre comme sur la toile, sans que l'art paroisse y avoir mis la main. Pour cela ce n'est pas assez

d'une lecture indolente et superficielle, il faut une étude sérieuse et profondément réfléchie. Cette étude seroit pénible autant qu'ennuyeuse si elle étoit isolée: mais, en étudiant les modèles on étudie tout l'art à-la-fois; et ce qu'il y a de sec et d'abstrait s'apprend sans qu'on s'en apperçoive, dans le temps même qu'on admire ce qu'il y a de plus ravissant.

(*M.* MARMONTEL.)

# ÉLÉGIE.

PETIT poëme dont les plaintes et la douceur sont le principal caractère.

> La plaintive *élégie* en longs habits de deuil,
> Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
>
> BOIL. *Art poëtique.*

Nous disons *le principal caractère*, car bien que ce poëme se fixe ordinairement aux objets lugubres, et il ne s'y borne pourtant pas uniquement.

> Elle peint des amans la joie et la tristesse,
> Flatte, menace, irrite, appaise une maîtresse. *Ibidem.*

Le vrai caractère de l'*élégie* consiste dans la vivacité des pensées, dans la délicatesse des sentimens, dans la simplicité des expressions.

La diction dans l'*élégie* doit être nette, aisée et claire, tendre et pathétique; peindre les mœurs, n'admettre ni pointes, ni jeux de mots; et le sens de chaque pensée, doit être renfermé dans chaque distique.

L'*élégie* dans sa simplicité touchante et noble, réunit tout ce que la poésie a de charmes; l'imagination et le sentiment; c'est cependant depuis la renaissance des lettres, l'un des genres de poésie que l'on a le plus négligés: on y a de plus attaché l'idée d'une tristesse fade, soit qu'on ne distingue pas assez la tendresse de la fadeur, soit que les poëtes, sur l'exemple desquels cette opinion s'est établie, aient pris eux-mêmes le style doucereux pour le style tendre.

Il n'est donc pas inutile de développer ici le caractère de l'*élégie*, d'après les modèles de l'antiquité.

Comme les froids législateurs de la poésie n'ont pas jugé l'*élégie* digne de leur sévérité, elle jouit encore de la liberté de son premier âge. Grave ou légère, tendre ou badine, passionnée ou tranquille, riante ou plaintive à son gré. Il n'est point de ton, depuis l'héroïque jusqu'au

familier, qu'il ne lui soit permis de prendre. Properce y a décrit en passant la formation de l'univers : Tibulle les tourmens du tartare ; l'un et l'autre en ont fait des tableaux dignes tour-à-tour de Raphaël, du Corrège et de l'Albane : Ovide ne cesse d'y jouer avec les flèches de l'Amour.

Cependant, pour en déterminer le caractère par quelques traits plus marqués, nous la diviserons en trois genres, le passionné, le tendre et le gracieux.

Dans tous les trois elle prend également le ton de la douleur et de la joie ; car c'est sur-tout dans l'*élégie* que l'Amour est un enfant qui, pour rien, s'irrite, s'appaise, qui pleure et rit en même-temps. Par la même raison, le tendre, le passionné, le gracieux, ne sont pas des genres incompatibles dans l'*élégie* amoureuse ; mais dans leur mêlange il y a des nuances, des passages, des gradations à ménager.

En général le sentiment domine dans le genre passionné, c'est le caractère de Properce ; l'imagination domine dans le gracieux, c'est le caractère d'Ovide. Dans le premier, l'imagination modeste et soumise, ne se joint au sentiment que pour l'embellir, et se cache en l'embellissant. Dans le second, le sentiment humble et docile ne se joint à l'imagination que pour l'animer, et se laisse couvrir des fleurs qu'elle répand à pleines mains. Un coloris trop brillant refroidiroit l'un, comme un pathétique trop fort obscurciroit l'autre. La passion rejette la parure des grâces, les grâces sont effrayées de l'air sombre de la passion ; mais une émotion douce ne les rend que plus touchantes et plus vives : c'est ainsi qu'elles règnent dans l'*élégie* tendre, et c'est le genre de Tibulle.

C'est pour avoir donné à un sentiment foible le ton du sentiment passionné, que l'*élégie* est devenue fade. Rien n'est plus insipide qu'un désespoir de sang froid. On a cru que le pathétique étoit dans les mots, il est dans les tours et dans les mouvemens du style.

Quelques poëtes modernes se sont persuadés que l'*élégie* plaintive n'avoit pas besoin d'ornemens : non sans doute, lorsqu'elle est passionnée. Une amante éperdue n'a pas besoin d'être parée pour attendrir en sa faveur ; son désordre son égarement, la pâleur de son visage, les ruisseaux de larmes qui coulent de ses yeux, sont les armes de sa

douleur, et c'est avec ces traits que la pitié nous pénètre. Il en est ainsi de l'*élégie* passionnée.

Mais une amante qui n'est qu'affligée, doit réunir pour nous émouvoir les charmes de la beauté, la parure ou plutôt le négligé des grâces. Telle doit être l'*éligie* tendre; le sentiment tranquille et doux qui y règne, a besoin d'être nourri sans cesse par une imagination vive et féconde. Qu'on se figure une personne triste et rêveuse, qui se promène dans une campagne, où tout ce qu'elle voit lui retrace l'objet qui l'occupe sous mille faces nouvelles: telle est, dans l'*élégie* tendre, la situation de l'ame à l'égard de l'imagination. Quels tableaux ne se fait-on pas dans ces douces rêveries? Le sentiment est sans cesse animé de ceux que l'imagination lui présente. Il n'en est pas de même de l'*élégie* passionnée, l'objet présent y remplit toute l'ame, la passion ne rêve point.

Aux traits dont Ovide s'est peint à lui-même l'*élégie* amoureuse, on peut juger du style et du ton qu'il lui a donnés. Il y prend quelquefois le ton plaintif; mais ce ton-là même est un badinage.

> Croyez qu'il est des dieux sensibles à l'injure.
> Après mille sermens Corine se parjure;
> En a-t-elle perdu quelqu'un de ses attraits,
> Ses yeux sont-ils moins beaux, son teint est-il moins frais?
> Ah! ce Dieu, s'il en est, sans doute aime les belles;
> Et ce qu'il nous défend, n'est permis que pour elles!

L'Amour avec ce front riant et cet air léger, peut être aussi ingénieux, aussi brillant que l'on veut. La parure sied bien à la coquetterie; c'est-elle qui peut avoir les cheveux entrelacés de roses. C'est sur le ton galant qu'un amant peut dire:

> Cherche un amant plus doux, plus patient que moi;
> Du tribut de mes vœux ma poupe couronnée
> Brave au port les fureurs de l'onde mutinée.

Tibulle et Properce, rivaux d'Ovide dans l'*élégie* gracieuse, l'ont ornée comme lui de tous les trésors de l'imagination. Dans Tibulle, le portrait d'Apollon qu'il voit en songe; dans Properce, la peinture des Champs-Elisées; dans Ovide, le triomphe de l'Amour, le chef-

d'œuvre de ses *élégies*, sont des tableaux ravissans : et c'est ainsi que l'*élégie* doit être parée de la main des grâces toutes les fois qu'elle n'est pas animée par la passion, ou attendrie par le sentiment. C'est à quoi les modernes n'ont pas assez réfléchi : chez eux, le plus souvent l'*élégie* est froide et négligée ; et par conséquent plate et ennuyeuse : car il n'y a que deux moyens de plaire ; amuser, ou émouvoir.

Nous ne nous arrêterons point aux *élégies* des modernes. Les meilleures sont connues sous d'autres titres, comme les idylles de madame Deshoulières, aux moutons, aux fleurs, etc., modèle d'*élégie* dans le genre gracieux ; les vers de M. de Voltaire, sur la mort de mademoiselle Lecouvreur : modèle plus parfait encore de l'*élégie* passionnée, et auquel Tibulle et Properce même n'ont peut-être rien à opposer, etc.

Lafontaine qui se croyoit amoureux, a voulu faire des *élégies* tendres : elles sont au-dessous de lui. Mais celle qu'il a faite sur la disgrace de son protecteur, adressée aux nymphes de Vaux, est un chef-d'œuvre de poésie, de sentiment, et d'éloquence. M. Fouquet, du fond de sa prison inspiroit à Lafontaine des vers sublimes, tandis qu'il n'inspiroit pas même la pitié à ses amis ; leçon bien frappante pour les grands, et bien glorieuse pour les lettres.

Ne croyons pas que pour faire des *élégies* il suffise d'être passionné, et que l'amour seul en inspire de plus belles que l'étude jointe au talent sans l'amour. La passion toute seule ne produira jamais rien qui soit achevé : elle doit sans doute fournir les sentimens ; mais c'est à l'art de les mettre en œuvre, et d'y ajouter les grâces de l'expression. Le caractère de l'*élégie* n'admet point, à la vérité, la méthode géométrique, et la scrupuleuse exactitude représente mal les passions que peint l'*élégie* ; mais l'art lui devient nécessaire pour exprimer le désordre des passions, conformément à la nature, que les grands maîtres ont si bien connue.

Rien n'est plus opposé au caractère de l'*élégie* que l'affectation, parce qu'elle s'accorde mal avec la douleur, avec la joie, avec la tendresse, avec les graces ; elle n'est propre qu'à tout gâter ; l'*élégie* ne s'accommode

point des pensées recherchées, ni dans le genre tendre et passionné de celles qui seroient seulement ingénieuses et brillantes : elles pourroient faire honneur au poëte dans d'autres occasions ; mais l'esprit n'est point à sa place, où il ne faut que du sentiment. De plus, les pensées sont souvent fausses ; et bien qu'il soit toujours indispensable de penser juste, le vrai du sentiment doit principalement régner dans l'*élégie*.

Les pensées sublimes et les images pompeuses n'appartiennent pas non plus au caractère de l'*élégie* ; elles sont réservées à l'ode et à l'épopée.

Quant aux *élégies* qui doivent représenter l'état d'un cœur au comble de ses vœux, et ne connoissant rien d'égal au bonheur dont il jouit, le ton peut être hardi et les pensées exagérées. L'extrême joie n'est pas moins hyperbolique que l'extrême douleur ; et souvent il arrive que les figures les plus audacieuses sont l'expression naturelle de ces transports. C'est encore alors que les images riantes répandent dans ce genre d'*élégie* des grâces particulières.

Pour ce qui regarde les louanges que les poëtes donnent à leurs maîtresses dans les *élégies* amoureuses, où les éloges qu'ils font de leur beauté ; comme c'est le cœur qui dicte ces sortes de louanges, elles doivent en suivre le langage, et par conséquent être amenées simplement et naturellement. En un mot, de quelque genre qu'on suppose l'*élégie*, elle doit toujours suivre le langage de la passion et de la nature ; elle doit s'exprimer avec une vérité, une force, une douceur, une noblesse et un sentiment proportionné au sujet qu'elle traite. Il y faut le choix des pensées et des expressions propres ; car ce choix est toujours ce qu'il y a de plus important et de plus essentiel. Ces réflexions doivent naître du fond même de la pensée, et paroître un sentiment plutôt qu'une réflexion : il faut aussi que l'harmonie du vers la soutienne ; enfin il faut qu'il y ait une liaison secrète entre toutes ses parties, et que le plan soit distribué avec tant d'ordre et de goût, qu'elles se fortifient les unes les autres, et augmentent insensiblement l'intérêt.

Ce n'est pas d'après ces règles que la plupart des modernes ont composé leurs *élégies* ; ils paroissent n'avoir

pas connu son caractère. Ils ont donné à leurs productions le titre d'*élégie*, en se contentant d'y donner une certaine forme; comme si cette forme suffisoit toute seule pour caractériser un poëme sans la matière qui lui est propre, ou que ce fût la nature des vers, et non pas celle de l'imitation, qui distinguât les poëtes.

Les uns, pour briller, se sont jetés dans les écarts de l'imagination, dans des ornemens frivoles, dans des pensées recherchées, dans des images pompeuses ou dans des traits d'esprit, quand il s'agissoit de peindre le sentiment. Les autres ont imaginé de plaire, et d'émouvoir par des louanges à leurs maîtresses, qui ne sont que des flatteries extravagantes; par des gémissemens, dont la feinte saute aux yeux; par des douleurs étudiées, et par des désespoirs de sang-froid. C'est à ces derniers poëtes que s'adressent les vers suivans de Despréaux :

> Je hais ces vains auteurs, dont la muse forcée.
> M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée;
> Qui s'affligent par art; et fous de sens rassis,
> S'erigent, pour rimer, en amoureux transis :
> Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines;
> Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,
> Que bénir leur martyre, adorer leur prison,
> Et faire quereller le sens et la raison.
> Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule
> Qu'amour dictoit les vers que soupiroit Tibulle.
>
> *Art. poëtique.*

Aussi les Anglais, dégoûtés des fadeurs de l'*élégie* plaintive et amoureuse, ont pris le parti de consacrer quelquefois ce poëme à l'éloge de l'esprit, de la valeur et des talens.

L'*élégie* doit son origine aux plaintes usitées de tout temps dans les funérailles. Après avoir long-temps gémi sur un cercueil, elle pleura les disgraces de l'amour; ce passage fut naturel. Les plaintes continuelles des amans sont une espèce de mort; et pour parler leur langage, ils vivent uniquement dans l'objet de leur passion. Soit qu'ils louent les plaisirs de la vie champêtre, soit qu'ils déplorent les maux que la guerre entraîne après elle, ce n'est pas par rapport à eux qu'ils louent ces plaisirs et qu'ils déplorent ces maux, c'est par rapport à leurs maîtresses.

Ainsi l'*élégie*, destinée dans sa première institution aux gémissemens et aux larmes, ne s'occupa que de ses infortunes; elle n'exprima d'autres sentimens, elle ne parla d'autre langage que celui de la douleur. Négligée comme il sied aux personnes affligées, elle chercha moins à plaire qu'à toucher; elle voulut exciter la pitié, et non pas l'admiration: elle retint ce même caractère dans les plaintes des amans, et jusque dans leurs chants de triomphe, elle se souvint de sa première origine.

Enfin, dans toutes ses vicissitudes, ses pensées furent toujours vives et naturelles, ses sentimens tendres et délicats, ses expressions simples et faciles, et toujours elle conserva cette marche inégale dont Ovide lui fait un si grand mérite, et qui, pour le dire en passant, donne à la poésie élégiaque des anciens tant d'avantage sur la nôtre.

Le genre élégiaque a mille attraits, parce qu'il émeut nos passions, parce qu'il est l'imitation des objets qui nous intéressent, parce qu'il nous fait entendre des hommes touchés, et qui nous rendent très-sensibles à leurs peines comme à leurs plaisirs, en nous en entretenant eux-mêmes.

Nous aimons beaucoup à être émus; nous ne pouvons entendre les hommes déplorer leurs infortunes sans en être affligés, sans chercher ensuite à en parler aux autres, sans profiter de la première occasion qui s'offre de décharger notre cœur, si je puis parler ainsi, d'un poids qui l'accable.

Voilà pourquoi, de tous les poëmes, il n'en est point, après le dramatique, qui soit plus attrayant que l'*élégie*; aussi a-t-on vu, dans tous les temps, des génies du premier ordre faire leurs délices de ce genre de poésie.

Plusieurs poëtes modernes se sont aussi consacrés à l'*élégie*: heureux s'ils n'avoient pas substitué d'ordinaire le faux au vrai, le pompeux au simple, et le langage de l'esprit à celui de la nature!

( *M.* DE JAUCOURT. )

On retrouve quelque trace de l'*élégie* ancienne, dans la quatrième et la sixième des *élégies* de Marot.

Dans

Dans l'une, en passant au poëte l'allégorie du cœur, si usitée dans ce temps-là, on lui saura gré du sentiment naïf qui règne dans son style.

Son cœur, qu'il a laissé à sa maîtresse, revient à lui, et se plaint d'elle qu'il a été mis en oubli.

Or ne se peut la chose plus nier.
Regarde-moi, je semble un prisonnier.
Qui est sorti d'une prison obscure,
Où l'on n'a eu de lui ne soin ne cure.. ..
Je suis ton cœur qu'elle tient en émoi,
Je suis ton cœur; ayes pitié de moi.....
Ainsi parloit mon cœur, plein de martyre.
Et je lui dis, mon cœur, que veux-tu dire?
D'elle tu as voulu être amoureux;
Et puis te plains que tu est douloureux!
Sais-tu pas bien qu'amour a de coutume
D'entremêler les plaisirs d'amertume?....
Refus, oubli, jalousie, et langueur
Suivent amours: et pour ce donc, mon cœur,
Retourne t'en.

Dans l'autre, le poëte raconte à sa maîtresse un songe qu'il a fait:

Le plus grand bien qui soit en amitié,
Après le don d'amoureuse pitié,
Est s'ent'récrire, ou se dire de bouche,
Soit bien, soit deuil, tout ce qui au cœur touche...
Partant, je veux, mamie et mon desir,
Que vous ayez votre part du plaisir
Qui, en dormant, l'autre nuit me survint.
Avis me fut que vers moi tout seul vint
Le dieu d'amours, aussi clair qu'une étoile,
Le corps tout nu, sans drap, linge, ne toile.
Et si avoit (afin que l'entendez)
Son arc alors et ses yeux débandez,
Et en sa main celui trait bienheureux
Lequel nous fit l'un de l'autre amoureux.
En ordre tel approche et me vint dire;
« Loyal amant, ce que ton cœur desire
» Est assuré: celle qui est tant tienne
» Ne t'a rien dit, pour vrai, qu'elle ne tienne;
» Et qui plus est, tu es en tel crédit,
» Qu'elle a foi ferme en ce que lui as dit. »
Ainsi amour parloit, et en parlant
M'assura fort. A donc, en ébranlant
Ses ailes d'or, en l'air s'est envolé;

Et au réveil, je fus tant consolé
Qu'il me sembla que du plus haut des cieux
Dieu m'envoyoit ce propos gracieux.
Lors prins la plume; et par écrit fut mis
Ce songe mien, que je vous ai transmis,
Vous suppliant, pour me mettre en grand heur,
Ne faire point le dieu d'amours menteur.

Je me permets de transcrire ici ces deux morceaux, parce qu'ils sont peu connus, et qu'ils me semblent dignes de l'être.

(*M.* MARMONTEL.)

## ÉLÈVE, ÉCOLIER, DISCIPLE.

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un : voici les nuances qui les distinguent :

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche même du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons, en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentimens. *Ecolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfans qui étudient dans des collèges : il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux, comme la danse, l'escrime, etc. mais alors il doit être joint à quelqu'autre mot qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers ;* un peintre a des *élèves;* Newton et Descartes ont eu des *disciples*, même après leur mort.

*Elève* est du style noble ; *disciple* l'est moins, sur-tout en poésie ; *écolier* ne l'est jamais.

Le terme d'*écolier* suppose que l'on reçoit des leçons règlées, ou que l'on a besoin d'en recevoir, simplement pour apprendre ce que l'on ne sait pas : ainsi, tous ceux qui ont des maîtres, pour en recevoir des leçons suivies sur quelque objet, sont *écoliers* ; l'âge n'y fait rien. Le terme d'*élève* suppose que l'on reçoit ou que l'on a reçu des instructions plus détaillées, pour pouvoir exercer ensuite la même profession, soit en la pratiquant, soit en l'enseignant ; ainsi les maîtres de danse, d'escrime, d'équitation etc. ont des *écoliers*, à qui ils enseignent de leur art ce qui est jugé convenable à une belle éducation ; mais ceux qu'ils forment pour devenir maîtres comme eux, sont leurs *élèves*. Le terme de *disciple* ne suppose qu'une adhésion aux sentimens du maître, sans rien indiquer de la manière dont on en a pris connoissance.

On enseigne des *écoliers* ; on forme des *élèves* ; on se fait des *disciples*. L'état d'*écolier* est momentané ; celui d'*élève* est permanent ; celui de *disciple* peut changer. On n'est plus *écolier*, quand on sait ce qu'on vouloit apprendre, ou même quand on ne fait plus profession de l'é-

tudier. On est *élève*, non-seulement tandis que l'on est dirigé par des leçons expresses pour un état qui en est la fin, mais même après que l'institution est consommée : ainsi, les jeunes gentilhommes que l'on instruit à l'école royale militaire, sont des *élèves* pour l'état militaire, et parvinssent-ils au grade de maréchal de France, ils seront toujours *élèves* de cette école. On n'est *disciple* que par adhésion aux sentimens d'autrui; on cesse de l'être en renonçant à ces sentimens: ainsi, Saint-Paul, après avoir été un *disciple* très-zélé de la synagogue, l'abandonna, et devint un *disciple* encore plus zélé de Jésus-Christ.

Des hommes d'esprit, distingués par leur éloquence, se sont donnés pour de sublimes philosophes; par des peintures lascives et pleines d'art, ils ont allumé le feu des passions; pour les flatter, ils en ont déguisé les dangers; pour les diviniser en quelque sorte, ils en ont montré l'origine dans la nature, sans en indiquer l'intention, qui les assujettit à des loix pour le bien commun; ils ont ridiculisé la religion qui prétend les règler; et, quoiqu'ils en parlassent en *écoliers* peu instruits, l'assurance de leur ton a persuadé les jeunes gens dont ils avoient séduit le cœur; ils ont fait des *disciples* enthousiasmés, qui ne connoissent plus la religion que sous le nom de fanatisme, et qui ne regardent plus ceux qui la respectent ou qui la défendent que comme des hypocrites ou des imbéciles. Le comble de ce fanatisme philosophique, (car il y a fanatisme par-tout où il y a chaleur, préocupation, aveuglement, injustice,) ce seroit qu'ils eussent fait des *élèves* qui osassent leur succéder.

(*M.* MARMONTEL.)

## ÉLOGE. *

Louange que l'on donne à quelque personne ou à quelque chose, en considération de son excellence, de son rang ou de ses vertus. etc.

La vérité simple et exacte devroit être la base et l'ame de tous les *éloges*; ceux qui sont outrés et sans vraisemblance, font tort à celui qui les reçoit, et à celui qui les donne; car tous les hommes se croyent en droit, jusqu'à un certain point, d'établir la réputation des autres, ou d'en décider: ils ne peuvent souffrir qu'un panégyriste s'en rende le maître, et en fasse, pour ainsi dire, une espèce de monopole; la louange les indispose, leur donne lieu de discuter les qualités prétendues de la personne qu'on loue, souvent de les contester et de démentir l'orateur.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de déplorer l'abus intolérable du panégyrique et des satires, qui avilit aujourd'hui la république des lettres. Quels ouvrages que ceux dont plusieurs de nos écrivains périodiques ne rougissent pas de faire l'*éloge !* Quelle ineptie ou quelle bassesse ! Que la postérité seroit surprise de voir les Voltaire et les Montesquieu déchirés dans la même page où l'écrivain le plus médiocre est célèbre ! Mais heureusement la postérité ignorera ces louanges et ces invectives éphémères; et il semble que leurs auteurs l'aient prévu, tant ils ont eu peu de respect pour elle. Il est vrai qu'un écrivain satirique, après avoir outragé les hommes célèbres pendant leur vie, croit réparer ses insultes par les *éloges* qu'il leur donne après leur mort; il ne s'apperçoit pas que ses *éloges* sont un nouvel outrage qu'il fait au mérite, et une nouvelle manière de se déshonorer lui-même.

*Eloge*, *louange*. Ces mots diffèrent à plusieurs égards l'un de l'autre. Louange au singulier, et précédé de l'article *la*, se prend dans un sens absolu; *éloge* au singulier, et précédé de l'article, se prend dans un sens relatif. Ainsi on dit: la louange est quelquefois dangereuse; l'*éloge* de telle personne est juste, est outré, etc. Louange, au singulier, ne s'emploie guère, ce me semble, quand

il est précédé du mot *une* : on dit un *éloge* plutôt qu'une louange ; du moins louange, en ce cas, ne se dit guère que lorsqu'on loue quelqu'un d'une manière détournée et indirecte. Exemple : tel auteur a donné une louange bien fine à son ami. Il semble aussi que, lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que louange, du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être loué. On dit de quelqu'un qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été loué beaucoup et avec justice ; et, d'un autre, qu'il a été accablé de louanges, lorsqu'on l'a loué à l'excès ou sans raison. Au contraire, en parlant de Dieu, louange signifie plus qu'*éloge ;* car on dit les louanges de Dieu. *Éloge* se dit encore des harangues prononcées, ou des ouvrages imprimés à la louange de quelqu'un ; *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique. Enfin ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint ; on dit faire l'*éloge* de quelqu'un et chanter les louanges de Dieu.

*Éloges académiques*, sont ceux qu'on prononce dans les académies et sociétés littéraires, à l'honneur des membres qu'elles ont perdus. Il y en a de deux sortes, d'oratoires et d'historiques. Ceux qu'on prononce dans l'académie française sont de la première espèce. Cette compagnie a imposé à tout nouvel académicien le devoir si noble et si juste, de rendre à la mémoire de celui à qui il succède, les hommages qui lui sont dûs. Cet objet est un de ceux que le récipiendaire doit remplir dans son discours de réception. Dans ce discours oratoire, on se borne à louer en général les talens, l'esprit, et même, si on le juge à propos, les qualités du cœur de celui à qui l'on succède, sans entrer dans aucun détail sur les circonstances de sa vie. On ne doit rien dire de ses défauts ; du moins, si on les touche, ce doit être si légèrement, si adroitement, et avec tant de finesse, qu'on les présente à l'auditeur ou au lecteur par un côté favorable. Au reste, il seroit peut-être à souhaiter que dans les réceptions à l'académie française, un seul des deux académiciens qui parlent, savoir, le récipiendaire ou le directeur, se chargeât de l'*éloge* du défunt ; le directeur seroit moins exposé à répéter une partie de ce que le récipiendaire a dit, et le champ seroit, par ce moyen,

un peu plus libre dans ces sortes de discours, dont la matière n'est d'ailleurs que trop donnée : sans s'affranchir entièrement des éloges de justice et de devoir, on seroit plus à portée de traiter des sujets de littérature intéressans pour le public. Plusieurs académiciens, entr'autres M. de Voltaire, ont déjà donné cet exemple, qui paroît bien digne d'être suivi.

Les *éloges* historiques sont en usage dans nos académies des sciences et des belles-lettres, et, à leur exemple, dans un grand nombre d'autres : c'est le secrétaire qui en est chargé. Dans ces éloges on détaille toute la vie d'un académicien, depuis sa naissance jusqu'à sa mort : on doit néanmoins en retrancher les détails bas, puériles, indignes enfin de la majesté d'un *éloge* philosophique.

Ces *éloges* étant historiques, sont proprement des mémoires pour servir à l'histoire des lettres : la vérité doit donc en faire le caractère principal. On doit néanmoins l'adoucir, ou même la taire quelquefois, parce que c'est un éloge, et non une satire, que l'on doit faire ; mais il ne faut jamais la déguiser ni l'altérer.

Dans un *éloge* académique on a deux objets à peindre, la personne et l'auteur : l'un et l'autre se peindront par les faits. Les réflexions philosophiqus doivent sur-tout être l'ame de ces sortes d'écrits ; elles seront tantôt mêlées au récit, avec art et briéveté, tantôt rassemblées et développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumières qui serviront à éclairer le reste. Ces réflexions séparées des faits, ou entre-mêlées avec eux, auront pour objet le caractère d'esprit de l'auteur, l'espèce et le degré de ses talens, de ses lumières et de ses connoissances, le contraste ou l'accord de ses écrits et de ses mœurs, de son cœur et de son esprit, et sur tout le caractère de ses ouvrages, leur degré de mérite, ce qu'ils renferment de neuf ou de singulier, le point de perfection où l'académicien avoit trouvé la matière qu'il a traitée, et le point de perfection où il l'a laissée ; en un mot, l'analyse raisonnée des écrits : car c'est aux ouvrages qu'il faut principalement s'attacher dans un *éloge* académique. Se borner a peindre la personne, même avec les couleurs les plus avanta-

geuses, ce seroit faire une satire indirecte de l'auteur et de sa compagnie ; ce seroit supposer que l'académicien étoit sans talens, et qu'il n'a été reçu qu'à titre d'honnête homme, titre très-estimable pour la société, mais insuffisant pour une compagnie littéraire. Cependant, comme il n'est pas sans exemple de voir adopter, par les académies, des hommes d'un talent très-foible, soit par faveur et malgré elles, soit autrement, c'est alors le devoir du secrétaire de se rendre, pour ainsi dire, médiateur entre sa compagnie et le public, en palliant ou excusant l'indulgence de l'une, sans manquer de respect à l'autre, et même à la vérité. Pour cela il doit réunir avec choix, et présenter, sous un point de vue avantageux, ce qu'il peut y avoir de bon et d'utile dans les ouvrages de celui qu'il est obligé de louer. Mais, si ces ouvrages ne fournissent absolument rien à dire, que faire alors? Se taire. Et si, par un malheur très-rare, la conduite a déshonoré les ouvrages, quel parti prendre? Louer les ouvrages.

C'est apparemment par ces raisons que les académies des sciences et des belles-lettres n'imposent point au secrétaire la loi rigoureuse de faire l'*éloge* de tous les académiciens : il seroit pourtant juste, et désirable même, que cette loi fût sévèrement établie; il en résulteroit peut-être qu'on apporteroit, dans le choix des sujets, une sévérité plus constante et plus continue : le secrétaire et sa compagnie, par contre-coup, seroient plus intéressés à ne choisir que des hommes louables.

Concluons de ces réflexions, que le secrétaire d'une académie doit non-seulement avoir une connoissance étendue des différentes matières dont l'académie s'occupe; mais posséder encore le talent d'écrire, perfectionné par l'étude des belles-lettres, la finesse de l'esprit, la facilité de saisir les objets et de les présenter, enfin l'éloquence même. Cette place est donc celle qu'il est le plus important de bien remplir pour l'avantage et pour l'honneur d'un corps littéraire. L'académie des sciences doit cestainement à M. de Fontenelle une partie de la réputation dont elle jouit : sans l'art avec lequel ce célèbre écrivain a fait valoir la plupart des ouvrages de ses confrères, ces ouvrages, quoiqu'excellens, ne seroient connus

que des savans seuls; ils resteroient ignorés de ce qu'on appelle *le public*, et la considération dont jouit l'académie des sciences seroit moins générale. Aussi peut-on dire de M. de Fontenelle qu'il a rendu la place dont il s'agit très-dangereuse à occuper. Les difficultés en sont d'autant plus grandes, que le genre d'écrire de cet auteur célèbre est absolument à lui, et ne peut passer à un autre sans s'altérer : c'est une liqueur qui ne doit point changer de vase : il a eu, comme tous les grands écrivains, le style de sa pensée ; ce style original et simple ne peut représenter agréablement, et au naturel, un autre esprit que le sien ; en cherchant à l'imiter (j'en appelle à l'expérience), on ne lui ressemblera que par les petits défauts qu'on lui a reprochés, sans atteindre aux beautés réelles qui font oublier ces taches légères. Ainsi, pour réussir après lui, s'il est possible, dans cette carrière épineuse, il faut nécessairement prendre un ton qui ne soit pas le sien : il faut de plus, ce qui n'est pas le moins difficile, accoutumer le public à ce ton, et lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en se frayant une route différente de celle par laquelle il a coutume d'être conduit; car malheureusement le public, semblable aux critiques subalternes, juge d'abord un peu trop par imitation ; il demande des choses nouvelles, et se révolte quand on lui en présente. Il est vrai qu'il y a cette différence entre le public et les critiques subalternes, que celui-là revient bientôt, et que ceux-ci s'opiniâtrent.

(*M.* D'ALEMBERT.)

# ÉLOQUENCE *.

L'ÉLOQUENCE est née avant les règles de la rhétorique, comme les langues se sont formées avant la grammaire. La nature rend les hommes éloquens dans les grands intérêts et dans les grandes passions. Quiconque est vivement ému, voit les choses d'un autre œil que les autres hommes. Tout est pour lui objet de comparaison rapide et de métaphore : sans qu'il y prenne garde, il anime tout, et fait passer, dans ceux qui l'écoutent, une partie de son enthousiasme. Un philosophe très-éclairé a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures, que rien n'est plus commun, plus naturel que les tours qu'on appelle *tropes*. Ainsi, dans toutes les langues, le cœur brûle, le courage s'allume, les yeux étincellent, l'esprit est accablé : il se partage, il s'épuise : le sang se glace, la tête se renverse : on est enflé d'orgueil, enivré de vengeance. La nature se peint par-tout dans ces images fortes, devenues ordinaires.

C'est elle dont l'instinct enseigne à prendre d'abord un air, un ton modeste avec ceux dont on a besoin. L'envie naturelle de captiver ses juges et ses maîtres ; le recueillement de l'ame profondément frappée, qui se prépare à déployer les sentimens qui la pressent, sont les premiers maîtres de l'art.

C'est cette même nature qui inspire quelquefois des débuts vifs et animés ; une forte passion, un danger pressant appellent tout d'un coup l'imagination ; ainsi un capitaine des premiers Califes voyant fuir les musulmans, s'écria : « Où courez-vous ? Ce n'est pas-là que sont les » ennemis. »

On attribue ce même mot à plusieurs capitaines ; on l'attribue à Cromwel. Les ames fortes se rencontrent beaucoup plus souvent que les beaux esprits.

Rafi, un capitaine musulman, du temps même de Mahomet, voit les Arabes effrayés, qui s'écrient que leur général Dérar est tué : *Eh! qu'importe*, dit-il, *que Dérar soit mort? Dieu est vivant et vous regarde, marchez.*

C'étoit un homme bien éloquent que ce matelot anglais qui fit résoudre la guerre contre l'Espagne en 1740. *Quand les Espagols, m'ayant mutilé, me présentèrent la mort, je recommandai mon ame à Dieu, et ma vengeance à ma patrie.*

La nature fait donc l'éloquence ; et si on a dit que les poëtes naissent, et que les orateurs se forment, on l'a dit quand l'éloquence a été forcée d'étudier les loix, le génie des juges et la méthode du temps : la nature seule n'est éloquente que par élans.

Les préceptes sont toujours venus après l'art. Tisias fut le premier qui recueillit les loix de l'*éloquence*, dont la nature donne les premières règles.

Platon dit ensuite, dans son *Gorgias*, qu'un orateur doit avoir la subtilité des dialecticiens, la science des philosophes, la diction presque des poëtes, la voix et les gestes des plus grands acteurs.

Aristote fit voir ensuite que la véritable philosophie est le guide secret de l'esprit dans tous les arts. Il creusa les sources de l'*éloquence* dans son livre de la rhétorique ; il fit voir que la dialectique est le fondement de l'art de persuader ; et qu'être éloquent, c'est savoir prouver.

Il distingua les trois genres, le délibératif, le démonstratif et le judiciaire. Dans le délibératif il s'agit d'exhorter ceux qui délibèrent, à prendre un parti sur la guerre et sur la paix, sur l'administration publique, etc. ; dans le démonstratif, de faire voir ce qui est digne de louange ou de blâme ; dans le judiciaire, de persuader, d'absoudre ou de condamner, etc. On sent assez que ces trois genres rentrent souvent l'un dans l'autre.

Il traite ensuite des passions et des mœurs que tout orateur doit connoître ; il examine quelles preuves on doit employer dans ces trois genres d'*éloquence*. Enfin, il traite à fond de l'élocution, sans laquelle tout languit ; il recommande les métaphores, pourvu qu'elles soient justes et nobles ; il exige sur-tout la convenance, la bienséance. Tous ces préceptes respirent la justesse éclairée d'un philosophe, et la politesse d'un Athénien ; et, en donnant les règles de l'*éloquence*, il est éloquent avec simplicité.

Il est à remarquer que la Grèce fut la seule contrée de

de la terre où l'on connut alors les loix de l'*éloquence*, parce que c'étoit la seule où la véritable *éloquence* existât. L'art grossier étoit chez tous les hommes ; des traits sublimes ont échappé par-tout à la nature dans tous les temps ; mais remuer les esprits de toute une nation polie, plaire, convaincre et toucher à-la-fois, cela ne fut donné qu'aux Grecs. Les Orientaux étoient presque tous esclaves : c'est un caractère de la servitude de tout exagérer ; ainsi l'*éloquence* asiatique fut monstrueuse. L'Occident étoit barbare du temps d'Aristote.

L'*éloquence* véritable commença à se montrer dans Rome du temps des Gracques, et ne fut perfectionnée que du temps de Cicéron. Marc-Antoine l'orateur, Hortensius, Curion, César et plusieurs autres, furent des hommes éloquens.

Cette *éloquence* périt avec la république, ainsi que celle d'Athènes. L'*éloquence* sublime n'appartient, dit-on, qu'à la liberté ; c'est qu'elle consiste à dire des vérités hardies, à étaler des raisons et des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raisons, et aime mieux un compliment délicat que de grands traits.

Cicéron, après avoir donné les exemples dans ses harangues, donna les préceptes dans son livre de l'*Orateur* ; il suit presque toute la méthode d'Aristote, et l'explique avec le style de Platon.

Il distingue le genre simple, le tempéré et le sublime. Rollin a suivi cette division dans son *Traité des Études* ; et, ce que Cicéron ne dit pas, il prétend que le tempéré est une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés ; le simple, une table servie proprement, dont tous les mets sont d'un goût excellent, et dont on bannit tout raffinement ; que le sublime foudroie, et que c'est un fleuve impétueux qui renverse tout ce qui lui résiste.

Sans se mettre à cette table, et sans suivre ce foudre, ce fleuve et cette rivière, tout homme de bon sens voit que l'*éloquence* simple est celle qui a des choses simples à exposer, et que la clarté et l'élégance sont tout ce qui lui convient. Il n'est pas besoin d'avoir lu Aristote, Cicéron et Quintilien, pour sentir qu'un Avocat qui débute par un exorde pompeux, au sujet d'un mur mitoyen, est ridicule : c'étoit pourtant le vice du barreau jusqu'au mi-

lieu du XVII siècle : on disoit avec emphase des choses triviales ; on pourroit compiler des volumes de ces exemples ; mais tous se réduisent à ce mot d'un avocat, homme d'esprit, qui, voyant que son adversaire parloit de la guerre de Troye et du Scamandre, l'interrompit, en disant : « La cour observera que ma partie ne s'appelle pas *Sca-* » *mandre*, mais *Michaut* ».

Le genre sublime ne peut regarder que de puissans intérêts, traités dans une grande assemblée : on en voit de vives traces dans le parlement d'Angleterre : on a quelques harangues qui y furent prononcées en 1739, quand il s'agissoit de déclarer la guerre à l'Espagne. L'esprit de Démosthène et de Cicéron ont dicté plusieurs traits de ces discours ; mais ils ne passeront pas à la postérité comme ceux des Grecs et des Romains, parce qu'ils manquent de cet art et de ce charme de la diction, qui mettent le sceau de l'immortalité aux bons ouvrages.

Le genre tempéré est celui de ces discours d'appareil, de ces harangues publiques, de ces complimens étudiés, dans lesquels il faut couvrir de fleurs la futilité de la matière.

Ces trois genres rentrent encore souvent l'un dans l'autre, ainsi que les trois objets de l'*éloquence* qu'Aristote considère, et le grand mérite de l'orateur est de les mêler à propos.

La grande *éloquence* n'a guère pu, en France, être connue au bareau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs, comme dans Athènes, dans Rome, et comme ajourd'hui dans Londres, et n'a point pour objet de grands intérêts publics : elle s'est réfugiée dans les oraisons funèbres, où elle tient un peu de la poésie. Bossuet, et après lui Fléchier, semblent avoir obéi à ce précepte de Platon, qui veut que l'élocution d'un orateur soit quelquefois celle même d'un poëte.

L'*éloquence* de la chaire avoit été presque barbare jusqu'au père Bourdaloue ; il fut un des premiers qui firent parler la raison.

Les Anglais ne vinrent qu'ensuite, comme l'avoue Burnet, évêque de Salisbury. Ils ne connurent point l'oraison funèbre ; ils évitèrent dans les sermons les traits véhémens qui ne leur parurent point convenables à la simplicité de l'évangile, et ils se défirent de cette méthode de

divisions recherchées, que l'archevêque Fénélon condamne dans ses dialogues sur l'*éloquence*.

Quoique nos sermons roulent sur l'objet le plus important de l'homme, cependant il s'y trouve peu de ces morceaux frappans, qui, comme les beaux endroits de Cicéron et de Démosthène, sont devenus les modèles de toutes les nations occidentales. Le lecteur sera pourtant bien-aise de trouver ici ce qui arriva la première fois que M. Massillon, depuis évêque de Clermont, prêcha son fameux sermon du petit nombre des élus: il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire; presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire; le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau; le voici: « Je » suppose que ce soit ici notre dernière heure à tous; » que les cieux vont s'ouvrir sur nos têtes; que le temps » est passé, et que l'éternité commence; que Jésus-Christ » va paroître pour nous juger selon nos œuvres, et que » nous sommes tous ici pour attendre de lui l'arrêt de la » vie ou de la mort éternelle; je vous le demande, frappé » de terreur comme vous, ne séparant point mon sort du » vôtre, et me mettant dans la même situation où nous » devons tous paroître un jour devant Dieu notre juge: » si Jésus-Christ, dis-je, paroissoit dès-à-présent pour » faire la terrible séparation des justes et des pécheurs, » croyez-vous que le plus grand nombre fût sauvé? » croyez-vous que le nombre des justes fût au moins égal à » celui des pécheurs? Croyez-vous que, s'il faisoit main- » tenant la discussion des œuvres du grand nombre qui » est dans cette église, il trouvât seulement dix justes » parmi nous? En trouveroit-il un seul? etc.» (Il y a eu plusieurs éditions différentes de ce discours; mais le fonds est le même dans toutes).

Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'*éloquence* qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes, et le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si saillant. De pareils chef-d'œuvres sont très-rares; tout est d'ailleurs devenu lieu commun. Les prédicateurs, qui ne peuvent imiter ces

grands modèles, feroient mieux de les apprendre par cœur, et de les débiter à leur auditoire (supposé encore qu'ils eussent ce talent si rare de la déclamation) que de prêcher, dans un style languissant, des choses aussi rebattues qu'elles sont utiles.

On demande si l'*éloquence* est permise aux historiens. Celle qui leur est propre consiste dans l'art de préparer les évènemens, dans leur exposition toujours nette et élégante, tantôt vive et pressée, tantôt étendue et fleurie, dans la peinture vraie et forte des mœurs générales et des principaux personnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, et qui n'y paroissent point ajoutées. L'*éloquence* de Démosthène ne convient pas à Thucydide : une harangue directe qu'on met dans la bouche d'un héros qui ne la prononça jamais, n'est guère qu'un beau défaut, au jugement de plusieurs esprits éclairés.

Il est une *éloquence* naturelle qui consiste dans les faits mêmes ou dans les choses : ce sont des traits émanés du génie ou des passions émues; traits sublimes qui semblent indépendans de toute connoissance, et dont les plus grands maîtres de l'art n'ont jamais enseigné les préceptes.

Au commencement du règne de Henri IV, lorsque ce prince, avec très-peu de troupes, étoit pressé auprès de Dieppe par une armée de 30 mille hommes, et qu'on lui conseilloit de se retirer en Angleterre, le maréchal de Biron lui tint ce discours : « Quoi, Sire, on vous » conseille de monter sur mer, comme s'il n'y avoit pas » d'autre moyen de conserver votre royaume que de le » quitter. Si vous n'étiez pas en France, il faudroit » percer au travers de tous les hasards et de tous les » obstacles pour y venir; et maintenant que vous y êtes, » on voudroit que vous en sortissiez; et vos amis se- » roient d'avis que vous fissiez, de votre bon gré, ce » que le plus grand effort de vos ennemis ne sauroit » vous contraindre de faire ? En l'état où vous êtes, » sortir seulement de la France pour vingt-quatre heures, » c'est s'en bannir pour jamais. Le péril, au reste, n'est » pas si grand qu'on vous le dépeint : ceux qui nous » pensent envelopper sont, ou ceux mêmes que nous » avons tenus si lâchement enfermés dans Paris, ou gens

» qui ne valent pas mieux, et qui auront plus d'affaires » entr'eux-mêmes que contre nous. Enfin, Sire, nous » sommes en France, il nous y faut enterrer : il s'agit » d'un royaume, il faut l'emporter ou y perdre la vie; » et quand même il n'y auroit point d'autre sûreté pour » votre sacrée personne que la fuite, je sais bien que » vous aimeriez mieux mille fois mourir de pied ferme, » que de vous sauver par ce moyen. Votre majesté ne » souffriroit jamais qu'on dise qu'un cadet de la maison » de Lorraine lui auroit fait perdre terre, encore moins » qu'on la vît mendier à la porte d'un prince étranger. » Non, Sire, il n'y a ni couronne ni honneur pour vous » au-delà de la mer. Si vous allez au-devant du secours » d'Angleterre, il reculera; si vous vous présentez au » port de la Rochelle en homme qui se sauve, vous n'y » trouverez que des reproches et du mépris. Je ne puis » croire que vous deviez plutôt fier votre personne à » l'inconstance des flots et à la merci de l'étranger, qu'à » tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats » qui sont prêts de lui servir de remparts et de bou- » cliers; et je suis trop serviteur de votre majesté, pour » lui dissimuler que si elle cherchoit sa sûreté ailleurs » que dans leur vertu et leur courage, ils seroient obligés » de chercher la leur dans un autre parti que dans le » sien. » Ce discours faisoit un effet d'autant plus beau, que les paroles de Biron s'accordoient parfaitement avec les sentimens de Henri IV.

Avant la bataille de Rocroy, le duc d'Enguien voulant encourager ses troupes, leur tint ce discours: « Fran- » çais, c'est tout vous dire en un mot: vous voyez de- » vant vous vos vieux ennemis, ces fiers Espagnols, qui » disputent avec vous, depuis si long-temps, la gloire » et l'empire. Leur furieux général frémit de se voir » arracher une victoire qu'il croit sûre, et obligé d'aban- » donner le siége d'une place dont la conquête lui eût » ouvert nos plus belles provinces jusqu'aux portes de » Paris. Il vient pour s'en venger avec tout l'orgueil de » sa nation : opposons-lui toute la fierté et toute la va- » leur de la nôtre. Je suis parti de la cour pour me » mettre à votre tête, et j'ai promis de ne revenir que » victorieux. Ne trompez pas mes espérances; souvenons-

» nous

» nous, vous et moi, de la bataille de Cérisoles : imitez » vos ayeux qui triomphèrent, et j'imiterai mon prédé- » cesseur qui les menoit au combat. Que le surnom » d'Enguien, que portoit ce prince du sang de Bourbon, » nous soit, à vous et à moi, de bon augure ; et que » l'ennemi, qu'il vainquit aux champs de Cérisoles, » honore encore aujourd'hui notre triomphe dans les » plaines de Rocroy. »

Il y auroit encore bien des choses à dire sur l'*éloquence* ; mais les livres n'en disent que trop ; et dans un siècle éclairé, le génie, aidé des exemples, en sait plus que n'en disent tous les maîtres.

( *M.* DE VOLTAIRE. )

# ÉLOQUENCE POÉTIQUE.

Qui ne connoît pas le plaisir que nous avons à inspirer nos sentimens, à persuader nos opinions, à répandre nos lumières, à multiplier ainsi notre ame ? C'est un attrait qui, dans le moral, peut se comparer à celui de la reproduction physique, et peut-être l'un des premiers besoins de l'homme en société. La poésie, dont c'est-là l'objet, a donc sa source dans la nature.

La poésie excelle dans l'art de la séduction, de frapper l'ame du côté sensible, de l'intéresser à croire ce qu'on veut lui persuader, et de lui inspirer pour le sentiment ou l'opinion qu'on lui propose, un penchant qui donne à la vraisemblance tout le poids de la vérité. Voyez dans l'*Iliade* la harangue de Priam aux pieds d'Achille, dans *Ovide*, celle d'Ajax et d'Ulisse, celles des démons dans les poëmes du Tasse et de Milton son imitateur ; dans Corneille, les scènes d'Auguste et de Cinna ; dans Racine, les discours de Burrhus et de Narcisse au jeune Néron ; dans la Henriade, la harangue de Pottier aux états ; celle de Brutus au sénat, dans la tragédie de ce nom, celle d'*Antoine au Peuple*, etc. C'est tour-à-tour le langage de Démosthène, de Cicéron, de Massillon, de Bossuet, à quelques hardiesses près, que la poésie autorise, et que l'*éloquence* elle-même se permet quelquefois.

Les poëtes ont soin de choisir de grandes causes à discuter, de grands intérêts à débattre. Auguste doit-il abdiquer ou garder l'empire du monde ? Ptolomée doit-il accorder ou refuser un asyle à Pompée ; et s'il le reçoit, doit-il le défendre, doit-il le livrer à César vif ou mort ? Attila doit-il s'allier au roi des Français ou à l'empereur des Romains, soutenir Rome chancelante sur le penchant de sa ruine, ou hâter les destins de l'empire français encore au berceau, écouter la gloire ou l'ambition ? Voilà de quoi il s'agit dans les délibérations de Corneille. Si la scène d'Attila est foiblement traitée, au moins est-elle grandement conçue, et l'idée seule en auroit dû imposer à Boileau. La scène délibérative qui mérite le mieux d'être placée à côté de celles que je viens de citer, est l'exposition de Brutus : le sénat doit-il recevoir l'ambassadeur de Porsenna, et en

l'écoutant, doit-il traiter avec l'envoyé du protecteur des Tarquins : ou bien doit-il le refuser et le renvoyer sans l'entendre ? Il n'est point de spectateur dont l'ame ne reste comme suspendue, tandis que de tels intérêts sont balancés, et discutés avec chaleur. Ce qui rend encore plus théâtrales ses sortes de délibérations, c'est lorsque la cause publique se joint à l'intérêt capital d'un personnage intéressant, dont le sort dépend de ce qu'on va résoudre; car il faut bien se souvenir que l'intérêt individuel d'homme à homme est le seul qui nous touche vivement. Les termes collectifs de peuple, d'armée, de république, ne nous présentent que des idées vagues. Rome, Carthage, la Grèce, la Phrygie, ne nous intéressent que par l'entremise des personnages dont le destin dépend du leur.

Quelquefois celui qui parle ne veut que répandre et soulager son cœur. Par exemple, lorsqu'Andromaque fait à Céphise le tableau du massacre de Troies, ou qu'elle lui retrace les adieux d'Hector, son dessein n'est pas de l'instruire, de la persuader, de l'émouvoir : elle n'attend, ne veut rien d'elle. C'est un cœur déchiré qui gémit, et qui, trop plein de sa douleur, ne demande qu'à l'épancher. Rien de plus naturel, rien de plus favorable au développement des passions. Il est un degré où elles sont muettes, mais avant de parvenir à cet excès de sensibilité, qui touche à l'insensibilité même, plus on est ému, moins on peut se suffire; et si l'on n'a pas un ami fidèle et sensible à qui se livrer, on espère en trouver un jour parmi les hommes; on grave ses peines ou ses plaisirs sur les arbres, sur les rochers; on les confie dans ses écrits aux siècles qui sont à naître, et qui les liront quand on ne sera plus; ainsi par une illusion vaine, mais consolante, on se survit à soi-même, et l'on jouit en idée de l'intérêt qu'on inspirera.

Plus la passion tient de la foiblesse, plus elle est facile à se répandre au-dehors : l'amour a plus de confidens que la haine et que l'ambition; celles-ci supposent dans l'ame une force qui sert à les renfermer. Achille indigné contre Agamemnon, se retire seul sur le rivage de la mer : s'il avoit aimé Briséis, il auroit eu besoin de Patrocle. Aussi l'élégie, qui n'est autre chose que le développement de l'ame, préfère-t-elle l'amour à des sentimens plus sérieux

et plus profonds ; aussi nos poëtes qui ont mis au théâtre cette passion, que les Grecs dédaignoient de peindre, ont-ils trouvé dans le trouble, les combats, les mouvemens divers qu'elle excite, une source intarissable de la plus belle poésie. Dans combien de sens opposés le seul Racine n'a-t-il pas vu les plis et les replis du cœur d'une amante ! avec combien de passions diverses il a mêlé celle de l'amour ! C'est sur-tout dans ces confidences intimes qu'il a eu l'art de ménager, c'est-là, dis-je, qu'il expose ou prépare l'effet touchant des situations, et qu'il établit sur les mœurs la vraisemblance de la fable. Sans les trois scènes de Phèdre avec Œnone, ce rôle qui nous attendrit jusqu'aux larmes, eût été révoltant pour nous. Qu'on se rappelle seulement ces vers :

Je me connois, je sais toutes mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.
Je connois mes fureurs, je les rappelle toutes ;
Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes
Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser.

C'est-là de la vraie *éloquence*, c'est-là ce qui gagne les esprits en faveur du coupable odieux à lui-même, et tourmenté par ses remords. La fureur jalouse de Phèdre, la comparaison qu'elle fait du bonheur d'Hypolite et de son amante avec les maux qu'elle-même a soufferts :

Ils suivoient sans remords, leur penchant amoureux.
Tous les jours se levoient clairs et sereins pour eux ;
Et moi, triste rebut de la nature entière,
Je me cachois au jour, je fuyois la lumière.
La mort est le seul dieu que j'osois implorer.

Et delà son égarement et son désespoir, rendent naturel et supportable le silence qu'elle a gardé sur l'innocence d'Hypolite : mais il n'en falloit pas moins pour obtenir grace, et la fable d'Eurípide, sans l'art de Racine, n'étoit pas digne du théâtre Français.

L'*éloquence poétique* n'est jamais plus animée, plus véhémente, plus rapide que dans les momens où les intérêts, les sentimens, les passions se combattent.

(*M.* MARMONTEL.)

# ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Chez les anciens, l'*éloquence* n'entroit point dans les fonctions du sacerdoce; et ce qui répondoit le plus au genre de l'*eloquence de la chaire*, c'étoient les leçons des philosophes, les déclamations des sophistes, et les harangues des rhéteurs. Ceux-ci distinguoient deux genres d'*éloquence*, l'indéfini ou celui des questions, et le fini ou celui des causes. La question étoit générale, la cause étoit particulière. L'une tendoit à établir une opinion, une maxime, une vérité de spéculation: et l'autre à constater un fait ou à déterminer sa qualité morale; à décider si une chose avoit été, si elle étoit, si elle seroit; s'il étoit juste, honnête, utile, possible, vraisemblable ou non, qu'elle fût ou qu'elle eut été de telle ou de telle façon.

Or, dans des républiques, où, non-seulement le salut des citoyens, mais celui de l'état se trouvoit tous les jours entre les mains de l'*éloquence*, les causes personnelles et la cause commune étoient d'un intérêt si grand, qu'on regardoit comme un parleur oiseux celui qui s'amusoit à des thèses spéculatives; sans objet réel et présent. Isocrate, que sa timide modestie avoit éloigné des affaires, mit cette *éloquence* à la mode; et lorsque, dans la Grèce, la liberté fut descendue de la tribune avec Démosthène, et l'eut suivi dans le tombeau, les sophistes reprirent le genre d'Isocrate; ils employèrent un talent, désormais destitué de fonctions publiques, à déclamer sur des sujets vagues, les uns avec la bonne foi, le zèle et le courage de la vertu; les autres, et le plus grand nombre, avec la vanité du bel esprit, qui cherchoit à briller par un style fleuri, par des opinions singulières, et par les fausses lueurs de ces raisonnemens subtils et captieux qui ont pris le nom de *sophismes*.

A Rome, l'*éloquence* dégénéra de même en déclamations frivoles, dès que le tableau des proscriptions et la langue de Cicéron, percée par Antoine, avertirent tout homme éloquent, ou de flatter, ou de se taire, ou de ne dire, comme il convient sous les tyrans, que des choses vagues et vaines.

Jusque-là ce genre d'*éloquence* philososophique avoit paru si peu important, que les rhéteurs eux-mêmes dédaignoient d'en parler expressément dans leurs leçons.

Mais cette *éloquence* qu'on négligeoit, tandis qu'elle étoit isolée et vague, on en faisoit le plus grand cas lorsqu'elle entroit dans la composition des plaidoyers et des harangues; car toute cause particulière tient à une question générale, d'où elle est extraite et déduite; et c'étoit sur-tout à ce principe général que Cicéron recommandoit à l'orateur de s'attacher, soit pour agrandir son sujet, soit pour dominer sur la cause.

L'*éloquence* de la tribune et du barreau étoit donc composée, et de celle qui est devenue l'*éloquence* des plaidoyers, et de celle qui est devenue l'*éloquence de la chaire*. Politique, morale, religion, tout fut de son domaine. Les philosophes disputoient dans un langage subtilement obscur, de toutes les choses de la vie. L'orateur en parloit avec chaleur, avec clarté, avec force, avec abondance. Ajoutez à cela le droit de parler en public de la politique, de la législation, de l'administration de l'état, de tous ses intérêts et au-dedans et au-dehors; car sa police s'exerçoit même sur les mœurs personnelles; vous aurez une idée de l'orateur grec et romain.

Ce qui nous reste de l'*éloquence* politique de ces temps-là, s'est réfugié dans les états républicains. Quant à l'*éloquence* morale, la religion lui a élevé, non pas une tribune, mais un trône; et ce trône est la *chaire*.

Pour se faire une idée du ministère qu'elle y exerce, il faut se figurer dans un temple, aux pieds des autels, sous les yeux de Dieu même, et en présence de tout un peuple, une lice ouverte, où l'*éloquence* aux prises avec les passions, les vices, les foiblesses, les erreurs de l'humanité, les provoque les unes après les autres, quelquefois toutes ensemble; les attaque, les combat, les terrasse avec les armes de la foi, du sentiment et de la raison.

L'homme qui parle est l'envoyé du ciel; et par la sainteté de son caractère, il semble porter sur le front le nom du Dieu dont il est le ministre: la cause qu'il défend, est

celle de la vérité et de la vertu : ses titres sont les droits de l'homme ; la loi de la nature, empreinte dans tous les cœurs, et la loi révélée écrite et consignée dans le dépôt des livres saints : les intérêts qu'il agite sont ceux du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité : enfin, les clients qu'il rassemble autour de lui et comme sous ses aîles, sont la nature, dont il défend les droits ; l'humanité, dont il venge l'injure ; la foiblesse, dont il protège le repos et la sûreté ; l'innocence, à laquelle il prête une voix suppliante pour désarmer la calomnie, ou des accens terribles pour l'effrayer ; l'enfance abandonnée, pour qui, dans l'auditoire, il cherche des cœurs paternels ; la vieillesse souffrante, l'indigence timide, la grande famille de Jésus-Christ, les malheureux, en faveur desquels il émeut les entrailles du riche et du puissant. Tel est le fidèle tableau du plaidoyer évangélique.

Si un semblable ministère est bien rempli, c'est une des plus belles institutions dont l'humanité soit redevable à la religion chrétienne. Mais, pour le remplir dignement, il faut que l'orateur pense qu'il a pour juges Dieu et les hommes : Dieu, pour ne pas trahir sa cause, ou par de frivoles égards, ou par de lâches complaisances ; les hommes, pour s'accommoder à la foiblessse de leur entendement, lorsqu'il vient les instruire ; à la trempe de leur esprit, lorsqu'il veut les persuader ; et au naturel de leur ame, lorsqu'il cherche à les émouvoir. Ainsi, son *éloquence* doit être divine par la sublimité de ses motifs, et humaine par ses moyens.

C'est du côté humain qu'elle est un art et un art, au moins aussi difficile que l'*éloquence* de la tribune et du barreau. L'orateur en *chaire* trouve, comme au barreau, un auditoire difficile et injuste ; et non seulement dans ses juges des hommes prévenus d'opinions, de sentimens, de passions opposées à ses maximes ; mais dans ces mêmes juges des parties intéressées qu'il faut réduire à prononcer contre les affections les plus intimes de leur ame, contre leurs penchants les plus chers.

Son *éloquence* aura donc à donner à ses pensées au moins autant de force, et à ses paroles au moins autant de poids que l'*éloquence* du barreau : encore n'a-t-elle pas toutes les mêmes armes que cette *éloquence* profane.

Elle peut bien employer, comme elle, une action variée et véhémente, pleine de chaleur, d'enthousiasme, de sensibilité, de naturel et de candeur. Mais d'opposer le vice au vice, les passions aux passions; d'intéresser, de faire agir en sa faveur la vanité, l'orgueil, l'ambition, l'envie, ou la colère ou la vengeance, c'est ce qui n'est pas digne d'elle. Tous ses moyens doivent être innocens, et tous ses motifs vertueux : les uns surnaturels dans les rapports de l'homme à Dieu; les autres plus humains, dans les rapports de l'homme à l'homme, et dans ses retours sur lui-même; mais ceux-ci toujours épurés.

Un petit nombre de vérités, effrayantes pour les méchans et consolantes pour les bons; un Dieu juste, à qui tout est présent, et qui punit et récompense; le passage d'une ame immortelle de la vie à l'éternité; l'instant de ce passage, aussi imprévu qu'inévitable; la solitude de cette ame, après la mort, devant son juge, et le bien et le mal qu'elle aura faits, mis dans une exacte balance; la révélation solemnelle de la conscience de tous les hommes, au jugement universel; un abîme de peines destiné aux coupables; une source intarissable de félicité réservée aux justes dans le sein de Dieu même; un monde qui trompe et qui passe; le temps qui roule au sein de l'éternité immobile; la vie et tous ses biens emportés, comme des atômes, dans ce tourbillon dévorant; les générations humaines successivement englouties dans cet immense océan de l'éternité; et Dieu qui reste, et qui les attend. Voilà les grands leviers de l'*éloquence* évangélique.

Elle a quelques passions à remuer: la crainte, pour troubler la sécurité des méchans; la commisération, pour émouvoir l'homme sensible en faveur de ses frères; l'indignation, pour repousser l'exemple d'une prospérité coupable; la honte, pour humilier l'homme vicieux et superbe, à la vue de sa bassesse, de son opprobre et de son néant. Elle a aussi, pour consoler, pour encourager l'homme foible et fragile, mais indulgent et secourable, l'espérance, la confiance en un Dieu, père de la nature, les prodiges de sa clémence, les mystères de son amour. Enfin, dans le soin de soi-même, dans l'intérêt de son propre bonheur, dans le penchant qu'ont tous les hommes dont le cœur n'est pas dépravé, à s'aimer réciproquement, à se consoler dans

leurs peines, à s'entr'aider dans leurs besoins, à se soulager dans leurs maux, l'orateur chrétien trouve encore des moyens de persuasion. Il fera voir, même dans cette vie, l'enfer anticipé du crime : aux convulsions d'une ame en proie aux passions, au trouble qui accompagne les plaisirs vicieux, à l'amertume qu'ils déposent, à l'avilissement, aux angoisses, aux remords de l'iniquité, il opposera la fermeté de l'innocence, le calme de la bonne foi, les célestes pressentimens de la piété, les voluptés de la bienfaisance, les délices de la vertu. C'en est assez pour captiver, pour émouvoir un nombreux auditoire, et pour gagner la cause de la religion au tribunal même de la nature.

Un avantage que semble avoir l'*éloquence de la chaire* sur celle du barreau, c'est que l'orateur parle seul, et n'est point exposé à la réplique. Mais s'il veut laisser dans les esprits une persuasion durable, une conviction profonde, il plaidera lui-même les deux causes et avec la même sincérité : car il faut bien qu'il se souvienne qu'il a dans l'auditoire un adversaire d'autant plus opiniâtre qu'il est muet, et qui, dans son silence, s'exagère la force des raisons qu'il lui opposeroit, s'il lui étoit permis de parler.

Je n'entends pas qu'un sermon dégénère en controverse scholastique ; mais tout ce qu'un sujet présente d'objections graves à prévenir, ou de difficultés sérieuses à discuter et à resoudre, doit être exposé dans toute sa force, sans dissimulation et sans ménagement. C'est là ce qui donne sur-tout de la chaleur à l'*éloquence*, de la vigueur, de la véhémence au raisonnement, et de l'éclat à la vérité.

Or, parmi les difficultés importantes, je compte non-seulement celles qui frappent des esprits solides, mais celles qui peuvent troubler, inquiéter la multitude, et obscurcir, dans le commun des hommes, la lumière du sens intime, de la raison ou de la foi : tels sont les sophismes des passions, les prétextes du vice, les subterfuges de l'incrédulité.

Observons cependant que tout ce qui demande une dialectique déliée et suivie, est peu propre à l'*éloquence de la chaire*, qui, destinée à captiver une multitude assemblée, doit être sensible, entraînante, et pour cela pleine d'images, de tableaux et de mouvemens. Bossuet, le plus

grand controviste de l'église romaine, a eu quelquefois le tort de l'être en *chaire*. Bourdaloue a prouvé la résurrection de Jésus-Christ, mais par les faits, en orateur, fondé sur les preuves morales : jamais, il n'a mis en question aucun des dogmes révélés.

Il en est du dogme pour l'*éloquence de la chaire*, comme des lois pour l'*éloquence* du barreau : il faut l'établir en principe, et ne le discuter jamais. Dans un auditoire chrétien, les incrédules sont en si petit nombre, que ce n'est pas la peine de les y attaquer. Il vaut mieux supposer, comme il est vraisemblable qu'on parle à des esprits déjà persuadés de la vérité des prémisses, et s'attacher aux conséquences qui lient le dogme avec la morale, et communiquent à l'instruction la sainteté, la sublimité de leur source.

La seule raison qu'on peut avoir d'insister sur le dogme, c'est de prémunir les fidèles contre la séduction des écrits et des entretiens dangereux ; mais cette précaution même a ses dangers ; et les voici :

Pour combattre l'incrédulité, il faut raisonner avec elle ; car les invectives ne prouvent rien : c'est la ressource des hommes sans talent qui veulent être remarqués : or, raisonner sur des objets inaccessibles à la raison, c'est donner un mauvais exemple ; c'est du moins laisser croire que chacun peut ainsi mettre les motifs de sa foi à l'épreuve du syllogisme ; et si, pour quelques esprits justes, solides, éclairés, cette méthode est sûre ; elle est bien périlleuse pour des esprits légers, superficiellement instruits.

De plus, si en attaquant l'incrédulité, on lui laisse toutes ses armes, si on ne dissimule rien de ses prétextes spécieux, si ses sophismes sont présentés avec tout l'appareil d'artifice et de force dont elle les a revêtus, ils troubleront les ames foibles, ils scandaliseront les simples ; et au milieu des distractions d'un auditoire las de contentions théologiques, la solution échappera peut-être, la difficulté restera. Si, au contraire, pour combattre plus sûrement l'incrédulité, l'orateur la présente désarmée de ses raisons ou affoiblie dans sa défense, on doit craindre qu'une heure après, elle ne se montre elle-même, ou dans les livres, ou dans le monde, avec ces moyens spécieux que l'*éloquence* aura dissimulés ou sensiblement affoiblis ; et

qu'alors en s'appercevant que l'orateur en a imposé, on n'appelle artifice ce qui n'aura été que ménagement et prudence. Or, la première qualité de l'orateur est de paroître de bonne foi ; et dès qu'il a perdu la confiance de son auditoire, pour avoir manqué de candeur, il auroit beau être *éloquent*, il faut qu'il renonce à la *chaire*.

Que faire donc, pour arrêter les progrès et les ravages de l'incrédulité ? Que faire ? de bons livres, dont la lecture ait de l'attrait ; et là, bien mieux que dans un discours rapide et fugitif, se donner le temps et l'espace de couper successivement les cent têtes de l'hydre, que le glaive de la parole tente inutilement de trancher à-la-fois.

Le champ fertile et vaste de l'*éloquence de la chaire*, c'est la morale. Il s'agit de faire, non des chrétiens, mais de bons chrétiens ; de parler comme l'évangile ; d'inspirer aux hommes, la bonté, l'indulgence, la bienveillance mutuelle, la bienfaisance active, la tempérance, l'équité, la bonne foi, l'amour de l'ordre et de la paix : il s'agit de renvoyer son auditoire plus instruit, et sur-tout meilleur ; de consoler, d'encourager les uns, de modérer et d'adoucir les autres, de resserrer les nœuds de la société et de la nature, et sur-tout les liens de cette charité universelle qui honore tant la religion : il s'agit de rendre le vice odieux, la vertu aimable, le devoir attrayant, la condition de l'homme condamné à la peine, plus douce ou moins intolérable : il s'agit de faire produire à la nature le plus de biens qu'il est possible, d'en extirper le plus de maux, et de couronner les efforts qu'on aura faits pour consommer l'ouvrage de la félicité publique, en imprimant au malheur même ce caractère consolant qui le rend cher à celui qui l'éprouve, et qui, dans le Dieu qui l'afflige, lui montre un rémunérateur.

La nature, l'objet, les principaux moyens de l'*éloquence de la chaire* une fois connus, il est aisé de déterminer quels en sont les genres et les caractères, et quelles dispositions elle exige dans l'orateur.

Observons d'abord, à l'égard des genres, qu'à l'inverse de l'*éloquence* du barreau, tandis que celle-ci doit sans cesse descendre du général au particulier, la première doit tendre et s'élever sans cesse du particulier au général : l'une ramène les maximes au fait ; l'autre étend les

faits en maximes : celle-là cherche une décision, celle-ci une règle. Dans un plaidoyer c'est la cause d'un homme qui s'agite ; dans un sermon c'est la cause d'un peuple et celle de l'humanité.

Ainsi, soit l'homélie ou le sermon, soit le panégyrique ou l'oraison funèbre, tout doit tendre à l'instruction, à l'édification publique. C'est ce que personne n'oublie en agitant une question, ou de doctrine, ou de morale ; mais c'est ce qu'on doit aussi avoir en vue dans les éloges qui se prononcent dans un temple. Il est sans doute intéressant et juste de rendre des hommages solemnels à de grandes vertus : il est peut-être indispensable de rendre de tristes honneurs à la mémoire de ceux que par devoir on a honorés pendant leur vie ; et en jetant, sur leurs foiblesses, le voile du respect et de la charité, il est utile pour l'exemple, de rappeler, sans adulation, ce qu'ils ont fait de bien et ce qu'ils ont eu de louable. Mais la louange, dans la bouche d'un orateur religieux, ne doit jamais être sans fruit : ce doit être comme un flambeau qui éclaire, non pas les ténèbres impénétrables de la mort, mais les sentiers périlleux de la vie ; et qui échauffe, non pas les cendres de l'homme qui n'est plus, mais l'ame des hommes qui sont encore et qui ont besoin d'émulation.

Ainsi, à proprement parler, il n'y auroit pour la *chaire* qu'un genre *d'éloquence*, celui qui traite des devoirs de l'homme. Mais parce qu'elle a tantôt pour base une maxime à développer, tantôt un exemple à produire, je distinguerai le sermon et l'éloge.

Quant au sermon, c'est à lui d'imprimer son caractère à l'*éloquence*, et ce caractère est décidé par la qualité du sujet et par celle de l'auditoire.

Instruire, persuader, émouvoir, sont la tâche de l'*éloquence* en général ; mais selon le sujet, elle s'adresse plus directement à l'esprit ou à l'ame, et sur l'un et sur l'autre elle agit avec plus ou moins de douceur ou de violence. De là cette *éloquence* onctueuse et insinuante de Massillon, qui entraine moins qu'elle n'attire, et qui rendroit irrésistible la séduction du mensonge, comme elle rend inévitable le charme de la vérité ; de-là cette *éloquence* dominante de Bourdaloue sur la raison, et cette *eloquence* impérieuse de Bossuet sur l'imagination et sur la volonté,

qu'elle subjugue à force ouverte, et comme dédaignant le soin de les gagner.

On sent que de ces deux moyens, le choix ne sauroit être indifférent au génie de l'orateur et à son propre caractère. Mais selon qu'il est plus ou moins doué de cette vigueur de raisonnement qui étonne dans Démosthène, ou de cette souplesse d'ame qu'on admire dans Cicéron, ou de cette hauteur de pensée qui se distingue dans Bossuet, ou de cette abondance de sentimens qui s'épanche de l'ame de Massillon, ou de cette fermeté imposante et progressive qui donne à l'*éloquence* de Bourdaloue l'impénétrable solidité et l'impulsion irrésistible d'une colonne guerrière, qui s'avance à pas lents, mais dont l'ordre et le poids annoncent que devant elle tout va ployer, selon, dis-je, que l'orateur se sentira porté naturellement vers l'un de ces genres d'*éloquence*, il s'attachera aux sujets les plus analogues à son génie.

Si intérieurement il se sent né pour les hautes conceptions et pour les images sublimes, il se saisira des sujets les plus susceptibles de grandeur et de majesté : il planera comme l'aigle sur les débris des trônes, sur les ruines des empires; il élèvera son auditoire à la hauteur de ses pensées, soit pour lui faire contempler l'étendue et la profondeur des desseins de Dieu, soit pour lui faire appercevoir du haut du ciel le néant de l'homme, et le forcer à s'écrier avec Bossuet : *O que nous ne sommes rien!* Je ne dirai qu'un mot pour caractériser ce genre. Un orateur est appelé à prononcer une oraison funèbre au milieu des tombeaux des rois. Il monte en *chaire*, il jette les yeux sur ces tombeaux; il parcourt d'un regard lent et sombre une cour en deuil, autour d'un pompeux mausolée; et à la vue de cet appareil, de ce cortège de la mort, après quelques momens de silence, il débute ainsi : *Dieu seul est grand, mes frères.* Si ce n'est pas Bossuet qui a eu ce mouvement, quel autre est digne de l'avoir eu?

Si le caractère de l'orateur est la force, la véhémence, une âpreté austère, et cette profonde sensibilité qu'on appelle si bien du nom d'*entrailles*, il livrera la guerre aux vices de la prospérité, aux passions des ames superbes, à l'orgueil, à l'ambition, aux fiers ressentimens de la vanité offensée; à la cupidité, qui boit le sang des peuples; au luxe avide et insatiable, qui s'abreuve de leurs sueurs;

à cette dureté des riches, que la vue des malheureux importune et n'amollit jamais ; à cet amour-propre exclusif et impitoyable, qui change autour de lui la dépendance en servitude ; à cet esprit de tyrannie et d'oppression, qui n'estime dans la fortune que le moyen d'acheter des esclaves, et dans l'autorité que le droit odieux de faire trembler ou gémir.

C'est à l'orateur susceptible d'une sainte indignation et capable des grands efforts de l'*éloquence* pathétique, à prendre l'homme ainsi dénaturé, comme Hercule embrassoit Anthée, à faire perdre terre à ce colosse, à le tenir suspendu sur l'abîme du tombeau et de l'avenir, et à l'étouffer de remords.

Qui nous donnera le modèle de ce grand genre? Ha ! Bridaine nous l'eût donné, si on l'avoit mis à sa place. Mais il nous reste de ce Bridaine (au moins s'il en faut croire M. l'abbé Maury) un morceau à côté duquel tout paroît foible en *éloquence*.

« Je me souviens, dit M. l'abbé Maury » (et c'est au moins ce qu'on peut appeler un heureux effort de mémoire.) « Je me souviens de lui avoir entendu répéter le » début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de » Saint-Sulpice à Paris, en 1751. La plus haute compa- » gnie de la capitale vint l'entendre par curiosité. Bri- » daine apperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, des » personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésias- » tiques ; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira » l'exorde qu'on va lire. Voici, ajoute-t-il, ce que ma » mémoire me rappelle de ce morceau, dont j'ai toujours » été vivement frappé, et qui ne paroîtra peut-être point » indigne de Bossuet ou de Démosthène. »

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il sem- » ble, mes frères, que je ne devrois ouvrir la bouche que » pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre mis- » sionnaire, dépourvu de tous les talens que vous exigez » quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve ce- » pendant aujourd'hui un sentiment bien différent! Et si » je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse » aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne » plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin » d'excuse auprès de vous : car, qui que vous soyez,

» vous n'êtes, comme moi, que des pécheurs. C'est de-
» vant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans
» ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai
» publié les justices du très-haut dans des temples cou-
» verts de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la péni-
» tence à des infortunés qui manquoient de pain; j'ai an-
» noncé aux bons habitans des campagnes les vérités les
» plus effrayantes de ma religion. Qu'ai-je fait, malheu-
» reux! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de
» mon Dieu; j'ai porté la douleur et l'épouvante dans ces
» ames simples et fidèles, que j'aurois dû plaindre et
» consoler. C'est ici, où mes regards ne tombent que sur
» des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de
» l'humanité, ou sur des pécheurs audacieux et endur-
» cis; ah! c'est ici seulement qu'il falloit faire reten-
» tir la parole sainte dans toute la force de son ton-
» nerre, et placer avec moi dans cette *chaire*, d'un côté
» la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu
» qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sen-
» tence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes
» superbes et dédaigneux qui m'écoutez. La nécessité du
» salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette
» heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le
» jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et
» par-dessus tout l'éternité! l'éternité! Voilà les sujets
» dont je viens vous entretenir, et que j'aurois dû sans
» doute réserver pour vous seuls. Et qu'ai-je besoin de vos
» suffrages, qui me damneroient peut-être sans vous sau-
» ver? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne
» ministre vous parlera: car j'ai acquis une longue ex-
» périence de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur
» pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter
» entre mes bras, en versant des larmes de componction
» et de repentir; et à force de remords, vous me trouve-
» rez assez éloquent. »

Quel ton! quelle simplicité! quelle austérité imposante! Voilà, ce me semble, le vrai modèle de l'*éloquence* apostolique. Mais avec un caractère moins haut, moins étonnant, l'orateur peut avoir encore une *éloquence* pathétique; et alors ses mouvemens ont moins d'indignation contre le vice, que d'intérêt pour l'humanité et d'amour

pour la vertu. C'est l'*éloquence* des cœurs tendres, des ames douces et sensibles; c'est, comme je l'ai dit, l'*éloquence* de Massillon. Elle n'opère pas des révolutions si soudaines; et pour ce qu'on appelle des *cœurs de bronze*, elle est trop foible: mais sur des ames d'une trempe moins dure, et c'est le plus grand nombre, elle peut faire sans violence de profondes impressions. Son avantage est d'être conciliatrice et effrayante, de faire aimer la vérité, tandis qu'une *éloquence* plus forte et plus austère la fait craindre. L'une ressemble à un ami sage, mais indulgent et consolant; l'autre, à un juge redoutable: or, il faut vaincre sa répugnance pour s'abaisser devant son juge, et il ne faut que suivre son penchant pour se livrer à son ami.

Au reste, l'*éloquence* est un remède; et selon le genre des maladies et la complexion des malades, un sage orateur sait le rendre ou plus doux ou plus violent.

Enfin, si le talent de l'orateur est cette force de raison véhémente et irrésistible, qui subjugue l'entendement et contre laquelle le mensonge et l'erreur n'ont ni défense ni refuge; s'il est l'homme dont le grand Condé disoit, en voyant Bourdaloue monter en *chaire*: *Silence, voilà l'ennemi*; c'est à lui qu'appartiennent ces sujets, ou en discutant les plus grands intérêts de l'homme, on lui démontre que ses vices font de lui un esclave; ses passions, une victime; et ses erreurs, un insensé: que lui-même il forge les chaînes qui le flétrissent et qui l'accablent; que pour lui, le plus capricieux, le plus tyrannique des maîtres, c'est sa volonté, libre comme il veut qu'elle le soit, c'est-à-dire, sans frein ni loi: que la nature et la raison sont trop souvent des guides infidèles; que le sens intime s'altère et s'obscurcit; que l'opinion change, non-seulement d'un temps à l'autre en même lieu, d'un lieu à l'autre en même-temps, mais dans un monde qui vit ensemble, et bien souvent dans le même homme, et d'un jour, d'un moment à l'autre; que toute règle qui fléchit, doit avoir elle-même un modèle inflexible pour se rectifier, et que ce modèle est la loi; non pas uniquement la loi de l'homme, qui ne peut être que défectueuse et vacillante comme lui; mais la loi d'un être immuable, incorruptible par essence, qui ne peut ni tromper, ni se tromper jamais, dont l'intelligence est sagesse, la volonté justice,

la

la puissance vertu, et dont l'unique dessein sur l'homme est le desir de le rendre heureux.

Du mêlange de ces couleurs primitives de l'*éloquence*, se formeront, et selon le génie de l'orateur, et selon la nature des sujets qu'il méditera, une infinité de nuances. Le meilleur même de tous les genres sera celui qui participera de tous : car si, en parlant à un seul homme, il est bon de savoir affecter successivement son esprit et son cœur; de savoir agir par la raison sur son entendement, sur son imagination par de vives peintures, sur son ame par la chaleur et la force du sentiment; combien plus la réunion de ces moyens n'est-elle pas avantageuse, lorsque c'est une multitude assemblée qu'il s'agit de rendre attentive et docile, de désabuser et d'instruire, d'intéresser et d'émouvoir, en un mot, de persuader? Quel effet un tableau terrible ne fait-il pas au milieu d'un raisonnement simple et calme? Quelle chaleur les mouvemens de l'ame ne répandent-ils pas dans une suite d'inductions et de preuves? Quelle force que celle de l'interrogation, pour convaincre; de l'accumulation pour accabler; de la gradation pour confondre; de l'indignation, du reproche, de la menace pour troubler, pour épouvanter l'auditeur? Quel attrait que celui d'un intérêt sensible, quand l'orateur, après avoir humilié, confondu, rempli l'assemblée de trouble et de terreur, semble relever, embrasser, ranimer dans son sein, et présenter à Dieu le pécheur humble et repentant? Telles sont les vicissitudes de l'*éloquence de la chaire;* et celui-là seul en possède le talent dans sa plénitude, qui est en état d'en déployer et d'en mouvoir tous les ressorts.

Toutefois, dans les grandes choses, comme dans les petites, il faut se souvenir du précepte du fabuliste :

Ne forçons point notre talent.

Rien n'est plus froid, et bien souvent rien n'est plus ridicule qu'un pathétique simulé. Pour paroître ému, attendez que vous le soyez en effet; et pour cela pénétrez-vous d'abord, pénétrez-vous profondément de la vérité, de l'importance du sujet que vous méditez; observez, en le méditant, quels sont les endroits où vous êtes vous-même saisi, troublé de crainte, attendri de pitié, suffoqué de douleur,

soulevé d'indignation : alors, laissez parler votre ame, laissez couler de votre plume, à flots rapides, une *éloquence* passionnée; la place en est marquée par la nature; le succès en est sûr : tout ce qui vient du cœur va au cœur infailliblement. Mais si vous avez pris une légère effervescence d'imagination pour une émotion réelle; si vos mouvemens oratoires sont recherchés, étudiés et artistement arrangés, vous ne serez en *chaire* qu'un froid comédien; et le comble de l'indécence est d'y paroître exprimer ce qu'on ne sent pas.

Un autre rapport détermine le caractère de l'*éloquence :* c'est le rapport de convenance avec la classe d'hommes qui formera l'auditoire auquel on se propose de parler.

Je distingue trois de ces classes, le monde, le peuple, et la cour.

Par le monde, on entend un ordre de citoyens d'un esprit cultivé et d'un goût difficile. Pour l'instruire, il faut l'attirer; pour l'attirer, il faut lui plaire; pour lui plaire, il faut s'accommoder à la délicatesse de ce goût sévère et frivole, qui veut de l'élégance à tout.

« Athéniens, disoit Démosthène, lorsqu'il s'agit du » destin de la Grèce, qu'importe si j'ai employé ce terme- » ci ou celui-là; si j'ai porté ma main de ce côté-ci ou de » l'autre ? » A plus forte raison, un prédicateur a-t-il le droit de dire à son auditoire : « Lorsqu'il s'agit de votre » salut, qu'importe la négligence ou l'élégance de mon geste et de mes discours ? » Mais Démosthène qui connoissoit la légèreté du public d'Athènes, n'avoit pas laissé de former avec le plus grand soin sa prononciation, son action et son style. Le prédicateur, dans nos villes, doit la même condescendance à un auditoire mondain et éclairé. Qu'il l'accable des reproches les plus sanglans : qu'il lui présente le miroir de la satyre la plus cruelle, même la plus humiliante; que, sauf l'allusion personnelle, qui est un crime dans l'orateur et le plus lâche abus de son autorité, il parle de la calomnie au calomniateur; à l'homme envieux, de l'envie; de l'avarice, à l'homme sordide; des plus honteuses dissolutions, à un auditoire sans mœurs; qu'il leur prononce leur sentence éternelle, mais en bons termes, avec le geste et le son de voix qui conviennent : ils s'en iront tous satisfaits. *Caput artis decere* : cette

maxime de Roscius est pour la *chaire*; comme pour le théâtre : or, la décence, à l'égard du monde, est la conformité d'action et de langage avec les usages reçus. Il faut donc s'y assujettir sous peine de déplaire et de rebuter; et ce qui est plus facheux encore de s'exposer au ridicule, et d'attacher à la parole même la dérision et le mépris qu'auroit excité l'orateur.

Mais il en est de ces bienséances pour l'orateur chrétien comme des modes pour le sage : il doit leur accorder ce qu'il ne peut leur refuser; et voici, ce me semble, la ligne sur laquelle un prédicateur doit marcher; c'est Cicéron qui nous l'apprend. « Que l'*éloquence*, dit-il, ait une » grandeur et une dignité modeste; qu'elle soit sans tache » et sans enflure; qu'elle s'élève ornée de sa propre beauté. » Il seroit bien honteux que, tandis que le plus profane des auteurs exige d'elle la pudeur d'une vierge, on la vit, parmi nous, en *chaire*, se parer des atours d'une courtisanne, ne s'occuper que du soin de plaire, et porter cette complaisance jusques à la prostitution.

Une diction pure et noble, un geste sage et modéré, une prononciation distincte et naturelle, un accent vrai, jamais exagéré; voilà ce que l'orateur doit à l'usage et aux bienséances : mais du bel esprit, mais des fleurs, mais les coquetteries maniérées d'un langage artificiellement composé; voilà ce que le monde, tout frivole qu'il est, non-seulement n'exige pas, mais ce qu'il dédaigne et méprise, comme une complaisance indigne du ministère de l'orateur : car le monde est comme Tibère, qui lui même étoit dégoûté des adulations du sénat.

Une *éloquence* douce est quelquefois placée; mais une *éloquence* doucereuse et fade ne l'est jamais; et l'orateur chrétien doit éviter ce défaut avec encore plus d'attention que l'orateur profane. Quant au soin d'orner l'*éloquence*, je suis bien éloigné de l'interdire : car une beauté réelle et solide ajoute à la force; et en même-temps qu'elle donne à la vérité plus d'attrait et de charme, elle lui donne aussi plus de pouvoir et d'ascendant. Mais ce qui est indigne de la *chaire*, c'est d'y paroître disputer un prix de rhétorique avec des phrases élégantes, et d'y faire sa cour à l'auditoire en s'étudiant à l'amuser.

L'auditoire dont nous parlons est celui qui présente à

l'orateur le plus de vices à combattre. C'est sur ce monde la classe d'hommes la plus riche et la plus oisive, la plus vicieuse et la plus corrompue ; sur ce monde où il n'y a presque plus de pères, de mères, d'enfans, de frères, ni d'amis ; sur ce monde où le luxe et la cupidité qui accompagne le luxe, ont tout dépravé, tout perdu ; c'est sur lui, dis-je, que l'*éloquence* religieuse et morale doit porter ses grands coups. C'est-là qu'elle a besoin de vigueur et de véhémence pour flétrir la mollesse, pour dépouiller l'orgueil, pour châtier le vice, pour venger la nature, pour forcer au moins l'impudence à se cacher ou à rougir. Et ce qui laisse sans excuse la timidité, la foiblesse, les lâches complaisances de l'orateur qui ne songe qu'à plaire, c'est que plus il seroit sévère, ardent à réprimer les désordres du siècle, plus il en seroit applaudi. Le modèle accompli de ce genre d'*éloquence* seroit Massillon, s'il ne manquoit pas quelquefois d'énergie et de profondeur : il connoissoit le cœur de l'homme aussi bien que Racine ; et lorsqu'on lui demandoit où il l'avoit étudié, *c'est en moi-même*, répondoit-il humblement. C'étoit trop dire et ne pas dire assez. Ce n'est pas au milieu du tourbillon du monde, qu'on en observe les mouvemens ; c'est du dehors qu'il faut le voir, mais n'en être pas éloigné : car si de trop près le coup-d'œil est confus, de trop loin il seroit trop vague ; et Massillon étoit à la distance que l'observation demandoit : venons à la classe du peuple.

Il devroit y avoir pour lui, dans une ville comme Paris, une mission perpétuelle : car dans les instructions qui lui sont adressées, l'*éloquence* qui lui convient, n'est presque jamais employée. C'est avec lui sur-tout qu'elle doit être en sentimens et en images ; c'est avec lui que le premier talent de l'orateur est l'action. Nos beaux parleurs font vanité de mépriser les missionnaires. C'est d'eux pourtant qu'on doit apprendre à parler au peuple avec fruit, à l'attirer en foule, à le frapper des vérités qui l'intéressent, à le toucher, à l'émouvoir. Je sais bien que cette *éloquence* a ses excès et ses abus ; qu'on n'en ai fait que trop souvent une pantomime indécente. Mais ce n'étoit pas lorsque Bridaine jouoit de la flûte en *chaire*, ou qu'il y montroit un squelette, ( si toutefois il est vrai, comme on le dit, qu'il ait employé ces moyens, ) ce n'étoit pas alors

qu'il étoit un modèle de l'*éloquence* populaire : c'est, par exemple, lorsqu'en prêchant la passion, il disoit : « J'ai » lu, mes frères, dans les livres saints, que lorsque, sur » les chemins, on trouvoit un homme assassiné, on fai- » soit assembler tous les habitans d'alentour, et on les fai- » soit tous jurer l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils » n'étoient ni auteurs, ni complices du meurtre; mes » frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné; que » chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, » qu'il n'a point de part à sa mort. »

Rappellerai-je encore sur le même sujet une parabole employée par ce même missionnaire, qu'on a voulu faire passer pour un bouffon? « Un homme accusé d'un crime, » dont il étoit innocent, étoit condamné à mort par l'ini- » quité de ses juges. On le mène au supplice, et il ne se » trouve ni potence dressée, ni bourreau pour exécuter la » sentence. Le peuple, touché de compassion, espère que » ce malheureux évitera la mort. Un homme élève la voix, » et dit: *Je vais dresser une potence, et je servirai de* » *bourreau.* Vous frémissez d'indignation. He bien! mes » frères, chacun de vous est cet homme inhumain. Il n'y » a plus de juifs aujourd'hui pour crucifier Jésus-Christ; » vous vous levez, et vous dites : C'*est moi qui le cru-* » *cifierai.* » J'ai moi-même entendu Bridaine, avec la voix la plus perçante et la plus déchirante, avec la figure d'apôtre la plus vénérable, tout jeune qu'il étoit, avec un air de componction que personne n'a jamais eu comme lui en *chaire*; je l'ai entendu prononçant ce morceau, et j'ose dire que l'*éloquence* n'a jamais produit un effet semblable; on n'entendit que des sanglots.

Je sais bien qu'aux yeux d'un critique froidement spirituel, les moyens de cette *éloquence* peuvent prêter au ridicule; qu'il trouvera comique, par exemple, cette peinture du jugement dernier, où le missionnaire Duplessis, appellant tour-à-tour auprès du tribunal de l'éternel des hommes de tous états, les interrogeoit, répondoit pour eux; et leur prononçoit leur sentence, mais après leur avoir dit: *Qui êtes-vous? Je suis un marchand. Et vous? Un procureur. Et vous? Un artisan. Et vous*, etc. Il finissoit ainsi : *et vous?* et qu'en découvrant ses cheveux blancs, il répondoit d'une voix tremblante et le front pros-

terné : *Je suis le missionnaire Duplessis ;* qu'il avouoit le peu de fruit qu'avoit produit son ministère ; qu'il en accusoit sa foiblesse et son indignité ; et que tombant à genoux et demandant miséricorde, il conjuroit les ames justes qui étoient dans son auditoire de joindre leurs prières à celles d'un misérable pécheur, pour fléchir le souverain juge ; peut-on douter de l'émotion que ce tableau devoit causer ?

C'est un des grands moyens de l'*éloquence* populaire, que de se jeter ainsi soi-même dans la foule, de s'associer à ses auditeurs, de devenir leur égal et leur frère, d'espérer, de craindre avec eux. Bridaine n'y manquoit jamais. « Pauvres de Jésus-Christ, disoit-il, je suis pauvre » comme vous ; je n'ai rien ; mais Dieu m'a donné une » voix forte pour pénétrer jusqu'à l'ame du riche, et pour » y porter la compassion de vos maux et de vos be» soins. »

Quoiqu'en dise un goût délicat, c'est ainsi que l'*éloquence* doit parler au peuple ; mais il faut qu'elle lui présente les espérances parmi les craintes, les encouragemens au milieu des épreuves, les consolations à côté des afflictions et des travaux. La condition du peuple lui prouve assez un Dieu sévère ; il faut que la religion, après lui avoir annoncé un Dieu juste, lui montre un Dieu propice et bon.

Cette *éloquence* populaire seroit peut-être le moyen le plus infaillible de perfectionner la police d'un grand royaume, si on donnoit plus de dignité à ce corps important des ministres de l'évangile, que le nom de pasteurs caractérise ou devroit caractériser. Il semble que le mot de *bénéfices à charge d'ames*, soit devenu un mot vuide de sens, tant le choix de ceux qui les occupent est mis au rang des choses indifférentes et négligées. De bons curés seront, quand on le voudra bien, dans les villes et dans les campagnes, des missionnaires perpétuels, et de plus, des arbitres, des conciliateurs, de fidèles dépositaires de la confiance des familles, des liens de concorde, de zélés surveillans de la tranquillité publique, et sous les yeux d'un gouvernement sage, quelque chose de plus encore. Mais il faut pour cela qu'ils soient l'élite du clergé ; que leurs fonctions bien remplies soient un titre d'élévation, et

qu'au-dessous des premiers pasteurs, il n'y eut rien dans la hiérarchie de plus distingué, de plus honoré, ni de mieux récompensé qu'eux.

Nous arrivons enfin à l'auditoire de la cour ; et voici pourquoi j'ai cru devoir le distinguer de celui du monde. Rien de plus utile que le ministère de la parole, rigoureusement limité à la censure générale des mœurs. Rien de plus dangereux que ce ministère, s'il s'arrogeoit le droit de la censure personnelle. On voit évidemment que l'esprit de parti, le fanatisme, la révolte, les animosités, les haines, les vengeances qui montent quelquefois en *chaire*, deviendroient, sous la sauve-garde de la religion, les fléaux de la société, si le poignard de la satyre étoit l'arme de l'*éloquence*. Or, ce qui distingue une censure générale et permise d'avec cette satyre personnelle, qui seroit diffamation, c'est que l'une, par l'étendue de ses rapports, regarde une espèce d'hommes, un caractère abstrait, un être collectif; et que l'autre, par l'unité ou presque l'unité de ses applications, attaqueroit une ou quelques personnes. Ainsi dans une ville, dans un village, comme dans une cour, si un homme est seul de sa classe, ou si une classe d'hommes distincte se réduit à un très-petit nombre; rien qui leur soit directement, exclusivement applicable en diffamation, rien d'évidemment susceptible d'allusion particulière, ne doit entrer dans la censure évangélique : car, désigner sans équivoque, c'est nommer ; et il seroit affreux que la satyre eût le droit de nommer en *chaire*. La conséquence de ce principe est qu'à la cour, plus que par-tout ailleurs, la censure du vice, dans la bouche de l'orateur, doit être prudente et réservée; qu'elle doit s'y armer de toute sa force et de toute son énergie, mais s'en tenir aux mœurs locales et aux vices du plus grand nombre, à l'envie, à l'adulation, à la calomnie, à la cupidité, à la mauvaise foi, à toutes ces honteuses métamorphoses de l'ambition et de l'intérêt, qui donneront toujours assez d'exercice à l'*éloquence* ; et s'interdire tous les tableaux qui ne seroient que des portraits.

Ainsi, d'un côté, le courage, et de l'autre, la liberté de l'orateur aura ses bornes : mais si la crainte des allusions que la malignité peut faire, va jusqu'à n'oser se permettre de développer les devoirs de la classe d'hommes

qu'on vient édifier, instruire et corriger, s'il est possible ; elle dégénère en foiblesse, et l'orateur n'est plus lui-même en *chaire* qu'un timide et vil complaisant. Quant aux préceptes généraux, il doit dire, comme David, en parlant au Dieu qui l'envoie : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar. Psal.* 118. Il a du moins un droit que nulle puissance de la terre ne peut lui disputer, c'est l'éloge de la vertu; et dans une assemblée où il ne seroit pas permis de louer la modération, la magnanimité, la justice, l'amour de l'ordre et de la paix, l'humanité, l'économie, et la bienfaisance éclairée, l'aversion pour le mensonge complaisant et adulateur, le respect pour la vérité ; dans une assemblée où le vice auroit le pouvoir tyrannique, non-seulement d'empêcher l'*éloquence*, de peindre ce qui lui ressemble, mais d'honorer et d'exalter ce qui ne lui ressemble pas ; où ce seroit aux yeux de l'envie, une entreprise téméraire, que de rendre hommage aux talens, au génie, au désintéressement, à la droiture courageuse d'un homme public, digne d'être indiqué pour exemple ; un orateur qui sentiroit les devoirs de son ministère, plutôt que de s'avilir à cet excès de condescendance, renonceroit à se montrer jamais.

(*M.* MARMONTEL.)

# EMMAILLOTER.

C'est envelopper un enfant de langes par plusieurs couches circulaires, pour préserver son corps délicat des injures de l'air, et le tenir dans une position fixe, qu'on croit nécessaire à son bien-être et à la conservation de ses jours. Cette méthode est en usage chez la plupart des peuples de l'Europe: nous verrons bientôt ce qu'il faut en penser.

A peine l'enfant est-il sorti du sein de sa mère, dit l'auteur de l'*Histoire Naturelle de l'Homme.* A peine l'enfant jouit-il de la liberté de mouvoir et d'étendre ses membres, qu'on lui donne de nouveaux liens; on l'emmaillotte, on le couche la tête fixe, et les jambes allongées, les bras pendans à côté du corps; il est entouré de linges et de bandages de toute espèce, qui ne sauroient lui permettre de changer de situation; heureux si on ne l'a pas serré au point de l'empêcher de respirer, et si on a eu la précaution de le coucher sur le côté, afin que les eaux qu'il doit rendre par la bouche, puissent tomber d'elles-mêmes; car il n'auroit pas la liberté de tourner la tête sur le côté, pour en faciliter l'écoulement.

Les Siamois, les Japonois, les Indiens, les nègres, les sauvages du Canada; ceux de Virginie, du Brésil, et la plupart des peuples de la partie méridionale de l'Amérique, couchent les enfans nuds sur des lits de coton suspendus, ou les mettent dans des espèces de berceaux couverts et garnis de pelleteries; ils se contentent de couvrir et de vêtir ainsi leurs enfans sans les *emmailloter.* Je ne déciderai point si leur usage conviendroit également aux nations européennes; je crois seulement qu'il a moins d'inconvéniens que le nôtre; qu'il est plus simple, plus judicieux et plus raisonnable: j'ajoute que les peuples qui le suivent s'en trouvent très-bien; et qu'en général la nature réussit mieux dans cette occasion que toutes nos sages-femmes et nos nourrices.

En effet, notre méthode d'*emmailloter* a de grands inconvéniens, et plusieurs désavantages, 1°. On ne peut guère éviter en emmaillotant les enfans, de les gêner au

point de leur faire ressentir quelque douleur. Les efforts qu'ils font pour se débarrasser, sont alors plus capables de corrompre l'assemblage de leur corps, que les mauvaises situations où ils pourroient se mettre eux-mêmes s'ils étoient en liberté. Les bandages du maillot peuvent-être comparés aux corps de baleine que l'on fait porter aux filles dans leur jeunesse : cette espece de cuirasse, ce vêtement incommode qu'on a imaginé pour soutenir la taille, et l'empêcher de se déformer, cause cependant plus d'incommodités et de difformités qu'il n'en prévient;

2°. Si le mouvement que les enfans veulent se donner dans le maillot peut leur être funeste, l'inaction dans laquelle cet état les retient, peut aussi leur être nuisible. Le défaut d'exercice est capable de retarder l'accroissement des membres, et de diminuer les forces du corps. Ainsi les enfans qui ont la liberté de mouvoir leurs membres, doivent être plus forts que ceux qui sont emmaillotés : c'est pour cette raison que les Péruviens laissoient les bras libres aux enfans dans un maillot fort large; lorsqu'ils les en tiroient, ils les mettoient dans un trou fait en terre, et garni de quelque chose de doux, dans lequel trou ils les descendoient jusqu'à la moitié du corps : de cette façon ils avoient les bras en liberté, et ils pouvoient mouvoir leur tête et fléchir leur corps à leur gré, sans tomber et sans se blesser;

3°. La position naturelle des épaules, des bras et des mains d'un enfant qu'on emmaillote; celle des pieds, des jambes et des genoux, se dérange très-souvent, parce que l'enfant ne cesse de remuer; de sorte que quelqu'attention que les nourrices aient de bien placer et de bien contenir ces parties, il peut arriver, et il n'arrive que trop souvent que les pieds se trouvent l'un sur l'autre, de même que les jambes et les genoux : alors ces membres étant mal posés, on les serre, on les bande dans cette position, de manière que la grande compression que l'on fait sur des parties encore molles, tendres et délicates, dérange leur ordre, change leur figure et leur direction, empêche leur extension naturelle, et par-là donne occasion à des difformités qu'on éviteroit, si on laissoit à la nature la liberté de conduire et de diriger elle-même son ouvrage sans peine et sans contrainte;

4°. Cette compression forte sur des parties susceptibles d'impression et d'accroissement, telles que sont les membres d'un enfant nouveau-né, peut causer plusieurs autres accidens. Des embarras dans les viscères, des obstructions dans les glandes, des engorgemens dans les vaisseaux, sont souvent les tristes suites de cette compression. Combien de poitrines foibles et d'estomacs débiles, parce que les vaisseaux qui distribuent les liqueurs dans ces viscères, sont privés de leur ressort pour avoir été trop comprimés dans le maillot!

5.° Les enfans nouveaux-nés, comme le remarque M. de Buffon, dorment la plus grande partie du jour et de la nuit dans les premiers temps de leur vie, et semblent n'être réveillés que par la douleur ou par la faim: aussi les plaintes et les cris succèdent presque toujours à leur sommeil. Obligés de demeurer dans la même situation, et toujours contraints par les entraves du maillot, cette situation leur devient douloureuse et fatiguante après un certain temps; ils sont mouillés et souvent refroidis par leurs excrémens, dont l'âcreté offense leur peau qui est fine et délicate, et par conséquent très-sensible. Dans cet état les enfans ne font que des efforts impuissans; ils n'ont, dans leur foiblesse, que l'expression des gémissemens, pour demander du soulagement; si on les abandonne, si on leur refuse un prompt secours, alors ces petits infortunés entrent dans une sorte de désespoir, ils font tous les efforts dont ils sont capables; ils poussent des cris qui durent autant que leurs forces; enfin, ces excès leur causent des maladies, ou du moins les mettent dans un état de fatigue et d'abbattement, qui dérange leur constitution, et qui peut même influer sur leur caractère.

C'est un bonheur quand la nourrice est assez tendre et assez active pour secourir un peu fréquemment l'enfant gémissant confié à ses soins; mais le nombre et la longueur des bandages, la peine que trouve cette nourrice à défaire et à remettre perpétuellement ces bandes, l'empêche de visiter, de remuer, de changer ce malheureux enfant aussi souvent que le besoin l'exige: devenue par habitude insensible à ses cris, elle le laisse long-temps dans ses ordures, et se contente de le bercer pour l'endormir. En un mot, il n'y a que la tendresse maternelle qui

soit capable de cette vigilance continuelle, et de ces sortes d'attentions qui sont ici si nécessaires : peut-on l'espérer dans les villes et dans les campagnes, de nourrices grossières et mercenaires, qui prennent à l'enfant un médiocre intérêt? Peut-on même s'en flatter toujours dans sa maison et dans son domestique?

Il faudroit donc prévenir sérieusement les accidens que je viens de détailler, en tâchant de suppléer au maillot par de meilleures ressources ; et ce n'est pas une chose indifférente à la societé, qu'une recherche de cette espece : en attendant qu'un digne Citoyen s'y dévoue, indiquons au moins quelques sages précautions qu'on doit suivre dans la méthode ordinaire de l'emmaillotement.

Pour bien *emmailloter* un enfant, il convient d'abord de lui coucher le corps en ligne directe, puis lui étendre également les bras et les jambes, ensuite tourner autour du corps les langes et les bandes en petit nombre sans les trop tirer ; car il faut qu'elles ne fassent que contenir simplement ce qu'elles environnent, sur-tout la poitrine et l'estomac qui doivent être à leur aise. Souvent les vomissemens et la difficulté de respirer des enfans, viennent de ce que dans le maillot on leur serre trop la région de ces deux viscères ; il est difficile pour lors que les vomissemens ne succèdent, parce que le foie, proportionnellement plus grand dans les enfans que dans les adultes, étant comprimé, presse le fond de l'estomac, et en produit le renversement convulsif ; il est difficile aussi que les poumons s'étendent convenablement pour la respiration.

Quand on emmaillote un enfant, il est bon de tourner chaque jour les bandes d'une manière différente de celle dont on les a tournées le jour précédent, c'est-à-dire, les tourner un jour de droite à gauche, et l'autre jour de gauche à droite, afin d'éviter dans la taille, et dans les extrémités une conformation vicieuse.

Je conseille encore beaucoup d'avoir soin de placer les membres d'un enfant dans une situation droite à chaque tour de bande, pour éviter les inconvéniens qui résulteroient d'une fausse position ; inconvéniens qui peuvent influer sur sa santé, et qui influent certainement sur la conformation du corps. Plusieurs enfans ne sont souvent cagneux, et n'ont les pieds en dedans, que par la mal-

façon de l'emmaillottement. Par exemple, les nourrices en emmaillottant les enfans, leur fixent d'ordinaire les pieds pointe contre pointe, au lieu de les fixer plutôt talon contre talon, comme elles pourroient faire aisément par le moyen d'un petit coussin, engagé entre les deux pieds de l'enfant, et figuré en forme de cœur, dont la pointe seroit mise entre les deux talons de l'enfant, et la base entre les deux extrêmités des pieds.

Il est aussi très-essentiel de changer souvent les bandes et les langes, pour éviter la mal-propreté, et conserver à l'enfant sa gaieté et sa santé. La longueur des langes et la multiplicité de leurs tours, est une méthode qui entraîne plusieurs inconvéniens, et ne produit aucun avantage : on ne sauroit trop simplifier une opération dont l'exécution doit être répétée perpétuellement nuit et jour, en tous lieux, et par toutes sortes de mains.

Enfin, quand l'enfant est emmailloté avec le soin et les réserves que nous venons d'indiquer, il y a deux précautions principales à avoir; l'une, lorsqu'on le pose dans le berceau, et l'autre lorsqu'on le tient entre les bras. La première précaution est de le coucher de manière que son corps ne porte point à faux; sans cela on expose la taille de l'enfant à contracter quelque bosse. La seconde est de le porter tantôt sur un bras, tantôt sur l'autre, de peur qu'étant toujours porté sur un même bras, il ne se penche toujours d'un même côté; ce qui peut lui rendre la taille de travers. Je ne dis rien ici que de simple et de facile à concevoir et à pratiquer; mais je parle de choses utiles et qui intéressent tout le monde.

( *M.* DE JAUCOURT. )

# EMPIRISME.

MÉDECINE-PRATIQUE uniquement fondée sur l'expérience. Rien ne paroît plus sensé qu'une telle médecine ; mais ne nous laisons pas tromper par l'abus du mot, démontrons-en l'ambiguité avec M. Quesnai, qui l'a si bien dévoilée dans son ouvrage sur l'économie animale.

On confond volontiers, et avec un plaisir secret, dans la pratique ordinaire de la médecine, trois sortes d'exercices sous le beau nom d'expérience ; savoir, 1.° l'exercice qui se borne à la pratique dominante dans chaque nation ; 2.° l'exercice habituel d'un vieux praticien, qui, privé de lumières, s'est fixé à une routine que l'*empirisme* ou ses opinions lui ont suggérée, ou qu'il s'est formée en suivant aveuglément les autres praticiens ; 3°. enfin, l'exercice des médecins instruits par une théorie lumineuse, et attentifs à observer exactement les différentes causes, les différens caractères, les différens états, les différens accidens des maladies, et les effets des remèdes qu'ils prescrivent dans tous ces cas. C'est de cette confusion que naissent toutes les fausses idées du public sur l'expérience des praticiens.

On rapporte à l'expérience, comme nous venons de le remarquer, l'exercice des médecins livrés aux pratiques qui dominent dans chaque nation ; ce sont ces médecins mêmes qui croient s'être assurés par leur expérience, que la pratique de leur pays est préférable à celle de tous les autres : mais si cet exercice étoit une véritable expérience, il faudroit que ceux qui se sont livrés depuis plus d'un siècle à différentes pratiques dans chaque pays, eussent acquis des connoissances décisives, qui les eussent déterminés à abandonner, comme ils ont fait, la pratique générale et uniforme, que leur maîtres suivoient dans les siècles précédens ; cependant nous ne voyons pas dans leurs écrits, que l'expérience leur ait fourni de telles découvertes sur un grand nombre de maladies ; seroit-ce donc les anciens médecins de chaque pays, qui n'auroient acquis aucune expérience dans la pratique qu'ils suivoient ; où seroit-ce les modernes qui, abandonnant les règles des anciens,

auroient suivi différentes pratiques sans être fondés sur l'expérience?

On pensera peut-être que ces différentes méthodes de traiter les mêmes maladies en différens pays, sont le fruit des progrès de la théorie de la médecine; mais si cette théorie avoit introduit et réglé les différentes méthodes de chaque pays, elle concilieroit aussi les esprits; tous les médecins de différens pays reconnoîtroient les avantages de ces diverses pratiques: cependant ils sont tous bien éloignés de cette idée; ils croyent dans chaque pays que leur pratique est la seule qu'on puisse suivre avec sûreté, et rejettent toutes les autres comme des pratiques pernicieuses, établies par la prévention. Or, les médecins mêmes, en se condamnant ainsi réciproquement, ne prouvent-ils pas qu'il seroit ridicule de confondre l'expérience avec l'exercice de ce nombreux cortège de praticiens, assujétis à l'usage, livrés à la prévention, et incapables de parvenir, par des observations exactes, aux différentes modifications qui pourroient perfectionner la pratique dans les différens pays.

Si l'exercice de tant de médecins attachés à ces différentes pratiques, présente une idée si opposée à celle qu'on doit avoir d'une expérience instructive; ne sera-t-il pas plus facile encore de distinguer de cette expérience, le long exercice d'un praticien continuellement occupé à visiter des malades à la hâte, qui se règle sur les événemens, ou se fixe à la méthode la plus accréditée dans le public, qui, toujours distrait par le nombre des malades, par la diversité des maladies, par les importunités des assistans, par les soins qu'il donne à sa réputation, ne peut qu'entrevoir confusément les maladies? Un médecin, privé de connoissances, toujours dissipé par tant d'objets différens, a-t-il le temps, la tranquillité, la capacité nécessaire pour observer et pour découvrir la liaison qu'il y a entre les effets des maladies, et leurs causes?

Fixé à un *empirisme* habituel, il l'exerce avec une facilité, que les malades attribuent à son expérience; il les entretient dans cette opinion par des raisonnemens conformes à leurs préjugés, et par le récit de ses succès: il parvient même à les persuader que la capacité d'un praticien dépend d'un long exercice, et que le savoir ne peut

former qu'un médecin spéculatif, ou, pour parler leur langage, un médecin de cabinet.

Cependant, ces empiriques ignorans et présomptueux, se livrent aux opinions de la multitude, et n'apperçoivent les objets qu'à travers leurs préjugés. C'est à des gens de cet ordre que M. de Voltaire répondit plaisamment, quand ils voulurent le traiter avant qu'il vint à Genève : « Messieurs, » je n'ai pas assez de santé pour risquer avec vous le peu » qui me reste. » Mais il n'a pas hésité de confier ce reste de santé, entre les mains de l'esculape du pays, homme rare, né pour le bonheur des autres, joignant l'étude perpétuelle et la plus profonde théorie, aux observations d'une savante pratique, et ne connoissant d'expérience que celle de tous les lieux et de tous les siècles.

Aussi les vrais médecins ne se prévalent-ils jamais d'une routine habituelle ; ils croiroient déshonorer la médecine, et se dégrader eux-mêmes, s'ils insinuoient dans le public, que la capacité des médecins s'acquiert comme celle des artisans, qui n'ont besoin que des sens et de l'habitude pour se perfectionner dans leurs métiers. En effet, les praticiens qui ont une juste idée de la médecine, et qui méritent leur réputation, ne se sont livrés au public qu'après avoir acquis un grand fond de savoir ; et malgré un exercice presque continuel, ils ménagent chaque jour une partie de leur temps, pour entretenir et augmenter leurs connoissances par l'étude, et ils ne se décident, dans la pratique, que par les lumières d'une théorie solide.

Ainsi, tous ceux qui ont réduit l'expérience à l'*empirisme* particulier de chaque praticien, c'est-à-dire à quelques connoissances insuffisantes, obscures, équivoques, séduisantes, dangereuses, n'ont pas compris que la véritable expérience, la seule digne de ce nom, est l'expérience générale, qui résulte des découvertes physiques, chymiques, anatomiques, et des observations particulières des médecins de tous les temps et de tous les pays ; que cette expérience est renfermée dans la théorie, et que par conséquent l'expérience approfondie, et la théorie expérimentale ou la vraie théorie, ne sont pas deux choses différentes. Ce n'est donc point par l'exercice seul de la médecine qu'on

qu'on acquiert cette théorie, ou cette expérience lumineuse qui forme les vrais médecins.

On dira peut-être qu'un grand exercice de la médecine procure du moins aux médecins une habitude qui les rend plus expéditifs dans la pratique : mais ne doit-on pas comprendre que cette facilité ne les rend que plus redoutables lorsqu'ils ne sont pas suffisamment instruits? Et ne doit-on pas s'appercevoir aussi que la vraie habitude, qu'on peut desirer d'un médecin, est la science théorique, puisque ce n'est que par le savoir qu'il peut se conduire facilement et sûrement dans la pratique:

Il est vrai que moins un praticien se livre à la routine, et que plus il est instruit, plus il connoît toutes les méprises dans lesquelles on peut tomber ; plus aussi il hésite, plus il réfléchit, plus il délibère, parce qu'il apperçoit les difficultés : mais c'est toujours pour la sûreté des malades qu'il est si attentif et si circonspect dans ses jugemens. Ce sont les connoissances mêmes, et non le défaut d'expérience ou d'habitude, qui retiennent un médecin prudent, et qui l'obligent, dans les cas douteux, à démêler, à examiner, à balancer, avant que de se décider.

Si le public voyoit de près les médecins, lorsqu'ils sont eux-mêmes attaqués de quelque maladie inquiétante, il ne trouveroit plus en eux cet air de fermeté, ce ton décisif et imposant, si ordinaire à ceux qui traitent les malades par *empirisme*, et comprendroit alors combien l'assurance et la précipitation sont déplacées dans l'exercice d'un art si difficile et si dangereux.

Enfin, et nous ne saurions trop le répéter, ce n'est point la routine, quelque longue qu'elle puisse être, qui peut former un médecin clinique (1) à la bonne méthode curative des maladies ; la routine ne sert qu'à multiplier ses fautes, son impéritie et son aveuglement. Je sais bien que le public grossier établit follement sa confiance dans l'*empirisme* d'un vieux médecin, et que c'est la routine, greffée sur l'âge, qui lui donne le crédit et la réputation :

(1) On entend par médecin clinique celui qui est assidu auprès du lit des malades pour les traiter avec plus d'attention.

aveugle et funeste prévention. Le praticien le plus consommé sera fort ignorant, s'il a négligé ( comme c'est la coutume ) de s'approprier, par une lecture perpétuelle des livres de son art, l'expérience des autres praticiens.

J'avoue qu'un médecin qui est simplement savant, qui n'a pas acquis l'habitude, et qui n'a pas observé par lui-même, est un médecin incomplet : mais il est beaucoup moins imparfait que le premier ; car les lumières de la médecine naissent presque toutes d'une expérience due aux observations d'une multitude d'hommes, et qui ne peut s'acquérir que par l'étude. Jamais un médecin ne réussira sans cette étude, et sans la profonde théorie de l'art qui doit lui servir de boussole, quoiqu'en disent les ignorans, qui ne font tort qu'à eux-mêmes, en méprisant les connoissances, parce qu'elles sont au-dessus de leur portée. C'est par cette profonde théorie que Boerhave a fixé les principes de la science médicinale, qui, à proprement parler, n'en avoit point avant lui ; et qu'il a élevée par son génie et par ses travaux, à ce haut degré de lumière, qui lui a mérité le titre de réformateur de l'art.

En un mot, on n'est habile dans la pratique qu'autant qu'on a les lumières nécessaires pour déterminer la nature de la maladie qu'on traite ; pour s'assurer de sa cause, pour en prévoir les effets, pour démêler les complications, pour appercevoir les dérangemens intérieurs des solides, pour découvrir la source des accidens, pour saisir les vraies indications, et les distinguer des apparences qui peuvent jeter dans des méprises et dans des fautes très-graves. Or, c'est uniquement par une science lumineuse qu'on peut saisir, pénétrer, discerner tous ces objets renfermés dans l'intérieur du corps, et réellement innaccessibles à l'*empirisme*.

Quoique le nom d'empirique, dans le sens propre, ait été donné de tout temps aux médecins qui se sont fait des règles de leur profession sur leur seule expérience, on ne le prend plus aujourd'hui qu'en mauvaise part, pour désigner un charlatan, et tous ceux qui se mêlent de traiter les maladies par de prétendus secrets, sans avoir aucune connoissance de la médecine.

C'est cette espèce d'hommes, qui, sans avoir d'études ni de

principes, et sans avoir pris de degrés dans aucune université, exercent la médecine et la chirurgie, élèvent des tréteaux sur les places publiques et distribuent au petit peuple des remèdes auxquels ils attribuent toutes sortes de propriétés.

Il faut bien distinguer ces gens-là des médecins éclairés. La médecine fondée sur de vraies expériences, est très-respectable; celle du charlatan n'est digne que de mépris.

Les charlatans sont des protées qui prennent mille formes différentes. La plupart grossiers et mal-habiles, n'attrapent que la populace; d'autres plus fins, s'attachent aux grands et les séduisent.

Depuis que les hommes vivent en société, il y a eu des charlatans et des dupes.

Nous croyons facilement ce que nous souhaitons. Le desir de vivre est une passion si naturelle et si forte, qu'il ne faut pas s'étonner que ceux qui dans la santé n'ont que peu ou point de foi dans l'habileté d'un empirique à secrets, s'adressent cependant à ce faux médecin dans les maladies graves et sérieuses, de même que ceux qui se noyent s'accrochent à la moindre petite branche. Ils se flattent d'en recevoir du secours, toutes les fois que les hommes habiles n'ont pas eu l'effronterie de leur en promettre un certain.

Hyppocrate ne guérissoit pas toujours, ni sûrement: il se trompoit même quelquefois; et l'aveu qu'il a fait de ses fautes, rend son nom aussi respectable que ses succès. Ceux au contraire qui ont hérité de leurs pères la médecine pratique, et à qui l'expérience est échue par succession, assurent toujours et avec serment qu'ils guériront le malade. Vous les reconnoîtrez à ce propos de Plaute, que je traduis ici: « Rien de plus aisé que de le tirer d'affaire: » il guérira; c'est moi qui vous en donne ma parole » d'honneur. »

Quoique l'impudence et le babil soient d'une ressource infinie, il faut encore à la charlatanerie quelque disposition intérieure du malade qui en prépare le succès: mais l'espérance d'une prompte santé d'un côté, celle d'une bonne somme d'argent de l'autre, forment une liaison et une correspondance assurée.

Aussi la charlatanerie est-elle très-ancienne. Parcourez l'histoire médicinale des Egyptiens et des Hébreux, des

Grecs et des Romains ; vous n'y verrez que des imposteurs qui, profitant de la foiblesse et de la crédulité, se vantoient de guérir les maladies les plus invétérées par leurs amulettes, leurs charmes, leurs divinations et leurs spécifiques.

Les hommes, agités par leurs passions, détruisent la santé dont ils jouissent ; et aveuglés par de dangereux préjugés, ils s'en imposent encore sur les moyens de recouvrer cette santé précieuse, lorsqu'ils l'ont perdue. Ils blâment injustement la médecine comme une science extraordinairement obscure, ils n'ont pas recours à ceux qui, par leur étude et leur application continuelle, pourroient en avoir dissipé les prétendues ténèbres ; et dans leurs maladies, ils s'en rapportent à des ignorans.

Tout le monde est médecin, c'est-à-dire, tous les hommes jugent sur la médecine décisivement, comme s'ils étoient certains de ce qu'ils disent ; et en même-temps, ils prétendent que les médecins ne peuvent qu'y conjecturer.

Il est du devoir d'un citoyen de faire tous ses efforts pour arracher les hommes à une prévention qui expose souvent leur vie, tant en les écartant des vrais secours que la science et le travail pourroient leur donner, qu'en les jetant entre les mains des prétendus possesseurs de secrets qui achèvent de leur ôter ce qui leur reste de santé. Combien d'hommes ont été dans tous les temps, et sont encore tous les jours les victimes de cette conduite ! combien mettent leur confiance dans ces remèdes secrets que l'on appelle *arcanes* ; dont la composition n'est pas connue, et qui par là n'en sont que plus estimables aux yeux du vulgaire, et de ceux qui pèchent par l'éducation et par l'esprit ! On diroit que tous ces gens-là veulent être trompés, et se plaisent à être les dupes des fanfarons en médecine et des charlatans. C'est pourquoi les magistrats attentifs à la conservation de la vie des citoyens, ont toujours regardé comme le plus essentiel devoir de leurs charges de protéger la médecine, et ont donné une attention particulière à cette partie du gouvernement ; sur-tout en réprimant l'impudence de ces imposteurs, qui, pour tenter et exciter la confiance du peuple qu'ils trompent, ont des secrets pour tout et promettent toujours de guérir.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# EMPRUNT.

En finance, c'est une prompte ressource pour se procurer des fonds, lorsqu'on a la confiance publique. Dans les temps malheureux, les *emprunts* sont difficiles, et on ne les propose guères ouvertement; c'est toujours sous des formes différentes qui font illusion, mais le prestige ne dure pas long-temps: alors, le crédit se perd, on est obligé d'avoir recours à des expédiens forcés et onéreux.

Les *emprunts* engagent l'état et le chargent de dettes; et de l'*emprunt*, résultent les intérêts et les usures.

Lorsqu'on est obligé d'avoir recours à cette ressource, c'est un mal pour l'état, quoique ces moyens fournissent promptement des fonds; parce que ces sortes de fonds, au lieu de soulager l'état, le chargent d'intérêts annuels, et obligent le gouvernement d'emprunter de plus grosses sommes, afin de payer l'intérêt des *emprunts* précédens. Ce seroit peut-être peu de chose de n'avoir que des intérêts à payer, il faut, en outre, rembourser annuellement une portion du capital.

Rien n'est si nécessaire que d'acquitter des dettes faites d'aussi bonne foi; et quelles que soient les dettes de l'état, il faut les payer exactement: le retard dans le paiement est plus que suffisant pour ôter la confiance. D'ailleurs, le crédit de l'état dépend de tant de circonstances, qu'il faut que les *emprunts* soient faits avec beaucoup de précaution. Un ministre qui ne se sert de cette branche de crédit que pour se la ménager comme une ressource dans l'occasion, est sans doute habile. M. Colbert trouva le moyen de fournir en même-temps aux frais de la guerre et aux dépenses immenses des somptueux bâtimens et des différens établissemens faits pas Louis XIV; et l'état n'étoit point endetté à la mort de ce ministre. Mais celui qui est capable de porter le poids immense d'une administration que de longues guerres rendent aussi pénible qu'importante; qui est capable de réparer les désordres, de faire des *emprunts* dans des temps difficiles, sans interrompre la circulation et le commerce, sans altérer le crédit, est assurément le plus habile. Le crédit de l'état

dans les temps de guerre dépend beaucoup du sort des armées. Après la bataille d'Hocstet, chacun s'empressa de retirer son argent de la caisse des *emprunts*; ce qui obligea le conseil de faire surseoir au paiement des capitaux. Un arrêt accorda dix pour cent sur les deniers qui seroient apportés à la caisse des emprunts; mais le crédit se perdit de plus en plus, et on supprima la caisse; rien ne pouvoit ranimer la confiance, les promesses perdant sur la place 80 pour cent.

Dans tous les temps, le crédit du roi sur ses peuples, est fondé sur leur amour pour leur souverain, sur la confiance dans le ministre des finances, et dans ceux qui régissent les autres parties de l'administration de l'état. Il faut peu de chose pour faire perdre ce crédit si difficile à établir; et nous voyons que le premier ébranlement vient presque toujours d'une faute commise dans l'administration. Depuis M. Colbert, plusieurs ministres ont su rétablir ce crédit perdu, et à peine en voyons-nous un seul qui ait su le conserver. Les billets de monnoie étoient en faveur; la grande confiance du public donna lieu au ministre de se servir de cet expédient prompt et facile pour subvenir aux besoins pressans. Mais on multiplia ces billets avec si peu de précaution qu'il ne fût plus possible de les payer : de-là vint leur décadence.

Souvent, lorsque l'esprit s'accrédite trop dans le gouvernement, il fait oublier les maximes les plus sages; l'imagination prend le dessus, on se livre sans prudence à des effets dangereux; alors, l'état incertain et sans principe ne se conduit plus que par saillies : c'est ce qui arriva à l'auteur du système. Loin d'employer les facilités qu'il avoit pour tempérer le feu des actions, il s'en servit pour l'attiser, et fit ordonner la création de 150 millions de nouvelles actions, qui seroient de même nature, et jouiroient des mêmes avantages que les précédentes. On ajouta encore 24,000 actions; et quoiqu'elles ne fussent créées que sur le fonds de 500 francs, on les fit cependant acquérir à raison de 5,000 francs. Il est vrai que l'augmentation des actions sembloit être une suite naturelle de la suppression des rentes, chacun cherchant un emploi pour remplacer les contrats.

Le crédit de l'état dépend toujours de l'assurance sur les

conventions publiques ; sitôt qu'elle devient incertaine, le crédit chancelle, et les opérations pour faire des *emprunts* ne réussissent que par le fort intérêt qu'on y attache, et qui est presque toujours un moyen sûr. Les hommes ne se conduisent que par l'appât du gain; mais ce moyen utile pour le moment, ne fait qu'accélérer la chûte du crédit, qui n'est jamais que l'effet de la liberté et de la confiance; et lorsque les effets publics ont reçu quelqu'atteinte dans leur crédit, on s'épuise en vains efforts pour le soutenir : il est nécessaire de changer de batterie, et de présenter d'autres objets. On peut dire que la confiance est en proportion avec les dettes : si l'on voit que l'état s'acquitte, elle renaît; sinon, elle se perd. Il semble pourtant, à en juger par les exemples passés, que la confiance publique dépend moins des retranchemens dans les dépenses et de l'ordre dans les recettes, que des idées que le gouvernement imprime. Le calcul des recettes et dépenses est la science de tout le monde : celle du ministre est une arithmétique qui sait calculer les effets des opérations et des différens réglemens. Il y a des biens de confiance autant que de réalité; c'est au ministre habile à les faire valoir sans les prodiguer; à savoir, par le calcul politique, apprécier les hommes et vivifier toutes les parties de l'état. Il ne seroit pas étonnant que la France, avec un revenu plus fort que celui des autres états, trouvât un crédit plus abondant qu'aucun souverain de l'Europe.

( *M.* DUFOUR. )

## EMULATION.

Passion noble, généreuse, qui, admirant le mérite, les belles choses et les belles actions, tâche de les imiter, ou même de les surpasser, en y travaillant avec courage, par des principes honorables et vertueux.

Voilà le caractère de l'*émulation*, et ce qui la distingue d'une ambition désordonnée, de la jalousie et de l'envie : elle ne tient rien du vice des unes et des autres. En recherchant les dignités, les charges et les emplois, c'est l'honneur, c'est l'amour du devoir et de la patrie qui l'anime.

L'*émulation* et la jalousie ne se rencontrent guères que dans les personnes de même art, de mêmes talens et de même condition. Un homme d'esprit, dit fort bien la Bruyère, n'est ni jaloux, ni émule d'un ouvrier qui a travaillé une bonne épée, d'un statuaire qui vient d'achever une belle figure; il sait qu'il y a dans ces arts des règles et une méthode qu'on ne devine point; qu'il y a des outils a manier, dont il ne connoît ni l'usage, ni le nom, ni la figure; et il lui suffit de penser qu'il n'a point fait l'apprentissage d'un certain métier, pour se consoler de n'y être point maître.

Mais quoique l'*émulation* et la jalousie aient lieu d'ordinaire dans les personnes d'un même état, et qu'elles s'exercent sur le même objet, la différence est grande dans leur façon de procéder.

L'*émulation* est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'ame féconde, qui la fait profiter des grands exemples, et la porte au-dessus de ce qu'elle admire; la jalousie, au contraire, est un mouvement violent, et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle, et qui va même quelquefois jusqu'à le nier dans les sujets où il existe. Vice honteux, qui, par son excès, rentre toujours dans la vanité et dans la présomption.

L'*émulation* ne diffère pas moins de l'envie : elle pense à surpasser un rival par des efforts louables et généreux, l'envie ne songe à l'abaisser que par des routes opposées. L'*émulation* toujours agissante et ouverte, se fait un mo-

tif du mérite d'autrui, pour tendre à la perfection avec plus d'ardeur: l'envie froide et sèche s'en attriste, et demeure dans la nonchalance. Passion stérile, qui laisse l'homme envieux dans la position où elle le trouve, ou dont le vice qui le caractérise est l'unique éguillon! Quand on est rempli d'*émulation*, le manque de succès fait qu'on se reproche seulement de demeurer en arrière; mais dès qu'on est mortifié des progrès et de l'élévation de ses rivaux pleins de mérite, on a passé de l'*émulation* à l'envie.

Voulez-vous connoître encore mieux l'*émulation*? Elle ne tâche d'imiter et même de surpasser les actions des autres, que parce qu'elle en sait le prix et qu'elle les respecte; elle est prudente, car celui qui imite, doit avoir mésuré la grandeur de son modèle et l'étendue de ses forces; loin d'être fière et présomptueuse, elle se manifeste par la douceur et la modestie; elle augmente en même-temps ses talens et ses progrès par le travail et l'application; pleine de courage, elle ne se laisse point abattre par les disgraces, et si elles sont méritées, elle répare ses fautes; elle ne veut réussir que par des moyens légitimes, et par la voie de la vertu.

Ceux qui font profession des sciences et des arts, les savans de tout ordre, les orateurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les poëtes, et tous ceux qui se mêlent d'écrire, ne devroient être capables que d'*émulation;* ils devroient tous penser et agir de la même manière que Corneille agissoit et pensoit: « Les succès des autres, » dit-il, dans la préface qui est au-devant d'une de ses » pièces (la suivante) ne produisent en moi qu'une ver- » tueuse *émulation* qui me fait redoubler mes efforts, afin » d'en obtenir de pareils. »

> Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
> Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
> Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
> La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser;
> Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
> Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

Des sentimens si beaux, si nobles et si bien peints, mettent le comble au mérite et à la gloire du grand Corneille.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ENCYCLOPÉDIE *.

Nous croyons sentir tous les avantages d'une entreprise telle que celle dont nous nous occupons. Nous croyons n'avoir eu que trop d'occasions de connoître combien il étoit difficile de sortir avec quelque succès d'une première tentative, et combien les talens d'un seul homme, quel qu'il fût, étoient au-dessous de ce projet. Nous avions là-dessus, long-temps avant que d'avoir commencé, une partie des lumières, et toute la défiance qu'une longue méditation pouvoit inspirer. L'expérience n'a point affoibli ces dispositions. Nous avons vu, à mesure que nous travaillions, la matière s'étendre, la nomenclature s'obscurcir; des substances ramenées sous une multitude de noms différens, les instrumens, les machines et les manœuvres se multiplier sans mesure, et les détours nombreux d'un labyrinthe inextricable se compliquer de plus en plus. Nous avons vu combien il en coûtoit pour s'assurer que les mêmes choses étoient les mêmes, et combien, pour s'assurer que d'autres qui paroissoient très-différentes, n'étoient pas différentes. Nous avons vu que cette forme alphabétique, qui nous ménageoit à chaque instant des repos, qui répandoit tant de variété dans le travail, et qui, sous ces points de vue, paroissoit si avantageuse à suivre dans un long ouvrage, avoit ses difficultés, qu'il falloit surmonter à chaque instant. Nous avons vu qu'elle exposoit à donner aux articles capitaux une étendue immense, si l'on y faisoit entrer tout ce qu'on pouvoit assez naturellement espérer d'y trouver; ou à les rendre secs et appauvris, si, à l'aide des renvois, on les élaguoit, et si l'on en excluoit beaucoup d'objets qu'il n'étoit pas impossible d'en séparer. Nous avons vu combien il étoit important et difficile de garder un juste milieu. Nous avons vu combien il échappoit de choses inexactes et fausses; combien on en omettoit de vraies. Nous avons vu qu'il n'y avoit qu'un travail de plusieurs siècles qui pût introduire, entre tant de matériaux rassemblés, la forme véritable qui leur convenoit, donner à chaque partie son étendue, réduire chaque article à une juste lon-

gueur, supprimer ce qu'il y a de mauvais, suppléer à ce qui manque de bon, et finir un ouvrage qui remplit le dessein qu'on avoit formé quand on l'entreprit. Mais nous avons vu que, de toutes les difficultés, une des plus considérables, c'étoit de le produire une fois, quel qu'informe qu'il fût, et qu'on ne nous raviroit pas l'honneur d'avoir surmonté cet obstacle. Nous avons vu que l'*encyclopédie* ne pouvoit être que la tentative d'un siècle philosophe; que ce siècle étoit arrivé; que la renommée, en portant à l'immortalité les noms de ceux qui l'acheveroient, peut-être ne dédaigneroit pas de se charger des nôtres; et nous nous sommes sentis ranimés par cette idée si consolante et si douce, qu'on s'entretiendroit aussi de nous lorsque nous ne serions plus, par ce murmure si voloptueux, qui nous faisoit entendre, dans la bouche de quelques-uns de nos contemporains, ce que diroient de nous des hommes à l'instruction et au bonheur desquels nous nous immolions, que nous estimions et que nous aimions, quoiqu'ils ne fussent pas encore. Nous avons senti se développer en nous ce germe d'émulation qui envie au trépas la meilleure partie de nous-mêmes, et ravit au néant les seuls momens de notre existence dont nous soyons réellement flattés. En effet, l'homme se montre à ses contemporains, et se voit tel qu'il est, composé bizarre de qualités sublimes et de foiblesses honteuses. Mais les foiblesses suivent la dépouille mortelle dans le tombeau, et disparoissent avec elle: la même terre les couvre; il ne reste que les qualités éternisées dans les monumens qu'il s'est élevés à lui-même, ou qu'il doit à la vénération et à la reconnoissance publiques; honneurs dont la conscience de son propre mérite lui donne une jouissance anticipée; jouissance aussi pure, aussi forte, aussi réelle qu'aucune autre jouissance, et dans laquelle il ne peut y avoir d'imaginaire que les titres sur lesquels on fonde ses prétentions. Les nôtres sont déposées dans cet ouvrage; la postérité les jugera.

J'ai dit qu'il n'appartenoit qu'à un siècle philosophe de tenter une *encyclopédie*, et je l'ai dit parce que cet ouvrage demande par-tout plus de hardiesse dans l'esprit, qu'on n'en a communément dans les siècles pusillanimes du goût. Il faut tout examiner, tout remuer sans excep-

tion et sans ménagement; oser voir, ainsi que nous commençons à nous en convaincre, qu'il en est presque des genres de littérature ainsi que de la compilation générale des loix, et de la première formation des villes; que c'est à un hazard singulier, à une circonstance bizarre, quelquefois à un essor du génie, qu'ils ont dû leur naissance; que ceux qui sont venus après les premiers inventeurs, n'ont été pour la plupart que leurs esclaves; que des productions qu'on devoit regarder comme le premier degré, prises aveuglément pour le dernier terme, au lieu d'avancer un art à sa perfecrion, n'ont servi qu'à le retarder, en réduisant les autres hommes à la condition servile d'imitateurs; qu'aussitôt qu'un nom fut donné à une composition d'un caractère particulier, il fallut modeler rigoureusement sur cette esquisse toutes celles qui se firent; que s'il parut de temps en temps un homme d'un génie hardi et original, qui, fatigué du joug reçu, osât le secouer, s'éloigner de la route commune, et enfanter quelqu'ouvrage auquel le nom donné et les loix prescrites ne furent point exactement applicables, il tomba dans l'oubli, et y resta très-longtemps. Il faut fouler aux pieds toutes ces vieilles puérilités, renverser les barrières que la raison n'aura point posées, rendre aux sciences et aux arts une liberté qui leur est si précieuse, et dire aux admirateurs de l'antiquité : appelez *le marchand de Londres* comme il vous plaira, pourvu que vous conveniez que cette pièce étincelle de beautés sublimes. Il falloit un temps raisonneur, où l'on ne cherchât plus les règles dans les auteurs, mais dans la nature, et où l'on sentît le faux et le vrai de tant de poétiques arbitraires : je prends le terme de poétique, dans son acception la plus générale, pour un système de règles données, selon lesquelles, en quelque genre que ce soit, on prétend qu'il faut travailler pour réussir.

Mais ce siècle s'est fait attendre si long-temps, que j'ai pensé quelquefois qu'il seroit heureux pour un peuple qu'il ne se rencontrât point chez lui un homme extraordinaire, sous lequel un art naissant fit ses premiers progrès trop grands et trop rapides, et qui en interrompît le mouvement insensible et naturel. Les ouvrages de cet homme seront nécessairement des composés monstrueux, parce

que le génie et le bon goût sont deux qualités très-différentes. La nature donne l'un en un moment ; l'autre est le produit des siècles. Ces monstres deviendront des modèles nationaux ; ils décideront le goût d'un peuple. Les bons esprits qui succéderont trouveront en leur faveur une prévention qu'ils n'oseront heurter, et la notion du beau s'obscurcira, comme il arriveroit à celle du bien de s'obscurcir chez des barbares qui auroient pris une vénération excessive pour quelque chef d'un caractère équivoque, qui se seroit rendu recommandable par des services importans et des vices heureux. Dans le moral, il n'y a que Dieu qui doive servir de modèle à l'homme ; dans les arts, que la nature. Si les sciences et les arts s'avancent par des degrés insensibles, un homme ne différera pas assez d'un autre pour lui en imposer, fonder un genre adopté et donner un goût à la nation ; conséquemment la nature et la raison conserveront leurs droits. Elles les avoient perdus ; elles sont sur le point de les recouvrer, et l'on va voir combien il nous importoit de connoître et de saisir ce moment.

Tandis que les siècles s'écoulent, la masse des ouvrages s'accroît sans cesse, et l'on prévoit un moment où il seroit presqu'aussi difficile de s'instruire dans une bibliothèque que dans l'univers, et presqu'aussi court de chercher une vérité subsistante dans la nature, qu'égarée dans une multitude immense de volumes ; il faudroit alors se livrer par nécessité à un travail qu'on auroit négligé d'entreprendre, parce qu'on n'en auroit pas senti le besoin.

Si l'on se représente la face de la littérature dans les temps où l'impression n'étoit pas encore, on verra un petit nombre d'hommes de génie occupés à composer, et un peuple innombrable de manouvriers occupés à transcrire. Si l'on anticipe sur les siècles à venir, et qu'on se représente la face de la littérature, lorsque l'impression, qui ne se repose point, aura rempli de volumes d'immenses bâtimens, on la trouvera partagée de rechef en deux classes d'hommes. Les uns liront peu, et s'abandonneront à des recherches qui seront nouvelles, ou qu'ils prendront pour telles ; (car si nous ignorons déjà une partie de ce qui est contenu dans tant de volumes publiés en toutes sortes de

langues, nous saurons bien moins encore ce que renfermeront ces volumes augmentés d'un nombre d'autres, cent fois, mille fois plus grand: ) les autres, manouvriers incapables de rien produire, s'occuperont à feuilleter jour et nuit ces volumes, et à en séparer ce qu'ils jugeront digne d'être recueilli et conservé. Cette prédiction ne commence-t-elle pas à s'accomplir? et plusieurs de nos littérateurs ne sont-ils pas déjà employés à réduire tous nos grands livres à de petits, où l'on trouve encore beaucoup de superflu? Supposons maintenant leurs analyses bien faites, et distribuées sous la forme alphabétique, en un nombre ordinaire de volumes ordonnés par des hommes intelligens, et l'on aura les matériaux d'une *encyclopédie.*

Nous avons donc entrepris aujourd'hui, pour le bien des lettres, et par intérêt pour le genre-humain, un ouvrage auquel nos neveux auroient été forcés de se livrer; mais dans des circonstances beaucoup moins favorables, lorsque la surabondance des livres leur en auroit rendu l'exécution très-pénible.

Qu'il me soit permis, avant que d'entrer plus avant dans l'examen de la matière encyclopédique, de jeter un coup-d'œil sur ces auteurs qui occupent déjà tant de rayons dans nos bibliothèques, qui gagnent du terrein tous les jours, et qui, dans un siècle ou deux, rempliront seuls des édifices. C'est, ce me semble, une idée bien mortifiante pour ces volumineux écrivains que, de tant de papiers qu'ils ont couverts d'écritures, il n'y aura pas une ligne à extraire pour le dictionnaire universel de la connoissance humaine. S'ils ne se soutiennent par l'excellence du coloris, qualité particulière aux hommes de génie, je demande ce qu'ils deviendront?

Mais il est naturel que ces réflexions, qui nous échappent sur le sort de tant d'autres, nous fassent rentrer en nous-mêmes, et considérer le sort qui nous attend. J'examine notre travail sans partialité; je vois qu'il n'y a peut-être aucune sorte de faute que nous n'ayons commise; et je suis forcé d'avouer que, d'une *encyclopédie* telle que la nôtre, il en entreroit à peine les deux tiers dans une véritable *encyclopédie.* C'est beaucoup, sur-tout si l'on convient qu'en jetant les premiers fondemens d'un pareil

ouvrage, l'on a été forcé de prendre pour base un mauvais auteur, quel qu'il fût, Chambers, Alstedius, ou un autre. Il n'y a presqu'aucun de nos collègues qu'on eût déterminé à travailler si on lui eût proposé de composer à neuf toute sa partie; tous auroient été effrayés, et l'*encyclopédie* ne se seroit point faite. Mais, en présentant à chacun un rouleau de papiers qu'il ne s'agissoit que de revoir, corriger, augmenter; le travail de création, qui est toujours celui qu'on redoute, disparoissoit, et l'on se laissoit engager par la considération la plus chimérique; car ces lambeaux décousus se sont trouvés si incomplets, si mal composés, si mal traduits, si pleins d'omissions, d'erreurs et d'inexactitudes, si contraires aux idées de nos collègues, que la plupart les ont rejetés. Que n'ont-ils eu tous le même courage? Le seul avantage qu'en aient retiré les premiers, c'est de connoître d'un coup-d'œil la nomenclature de leur partie, qu'ils auroient pu trouver du moins aussi complète dans des tables de différens ouvrages, ou dans quelque dictionnaire de langue.

Ce frivole avantage a coûté bien cher. Que de temps perdu à traduire de mauvaises choses! Que de dépenses pour se procurer un plagiat continuel! Combien de fautes et de reproches qu'on se seroit épargnés avec une simple nomenclature? Mais eût-elle suffi pour déterminer nos collègues? D'ailleurs, cette partie même ne pouvoit guère se perfectionner que par l'exécution. A mesure qu'on exécute un morceau, la nomenclature se développe, les termes à définir se présentent en foule; il vient une infinité d'idées à renvoyer sous différens chefs; ce qu'on ne fait pas est du moins indiqué par un renvoi, comme étant du partage d'un autre: en un mot, ce que chacun fournit et se demande réciproquement, voilà la source d'où découlent les mots.

D'où l'on voit, 1.° qu'on ne pouvoit, à une première édition, employer un grand nombre de collègues; mais que si notre travail n'est pas tout-à-fait inutile, un petit nombre d'hommes bien choisis suffiroit à l'exécution d'une seconde. Il faudroit les préposer à différens travailleurs subalternes, auxquels ils feroient honneur des secours qu'ils en auroient reçus, mais dont ils seroient obligés d'adopter l'ouvrage, afin qu'ils ne pussent se dispenser

d'y mettre la dernière main ; que leur propre réputation se trouvât engagée, et qu'on pût les accuser directement ou de négligence, ou d'incapacité. Un travailleur qui ose demander que son nom ne soit point mis à la fin d'un de ses articles, avoue qu'il le trouve mal fait, ou du moins indigne de lui. Je crois que, selon ce nouvel arrangement, il ne seroit pas impossible qu'un seul homme se chargeât de l'anatomie, de la médecine, de la chirurgie, de la matière médicale, et d'une portion de la pharmacie ; un autre de la chymie, de la partie restante de la pharmacie, et de ce qu'il y a de chymique dans les arts, tels que la métallurgie, la teinture, une partie de l'orfévrerie, une partie de la chaudronnerie, de la plomberie, de la préparation des couleurs de toute espèce, métalliques ou autres, etc. ; un seul homme, bien instruit de quelqu'art en fer, embrasseroit les métiers de cloutier, de coutelier, de serrurier, de taillandier, etc. ; un autre versé dans la bijouterie, se chargeroit des arts du bijoutier, du diamantaire, du lapidaire, du metteur-en-œuvre. Je donnerois toujours la préférence à un homme qui auroit écrit avec succès sur la matière dont il se chargeroit. Quant à celui qui prépareroit actuellement un ouvrage sur cette matière, je ne l'accepterois pour collègue que s'il étoit mon ami ; que l'honnêteté de son caractère me fût bien connue, et que je ne pusse, sans lui faire l'injure la plus grande, le soupçonner d'un dessein secret de sacrifier notre ouvrage au sien ;

2°. Que la première édition d'une *encyclopédie* ne peut être qu'une compilation très-informe et très-incomplète.

Mais, dira-t-on, comment, avec tous ces défauts, vous est-il arrivé d'obtenir un succès qu'aucune production aussi considérable n'a jamais eu ? A cela je réponds que notre *encyclopédie* a presque, sur-tout autre ouvrage, je ne dis pas de la même étendue ; mais quel qu'il soit, composé par une société ou par un seul homme, l'avantage de contenir une infinité de choses nouvelles, et qu'on chercheroit inutilement ailleurs. C'est la suite naturelle de l'heureux choix de ceux qui s'y sont consacrés.

Il ne s'est point encore fait ; et il ne se fera de longtemps une collection aussi considérable et aussi belle de machines. Nous avons environ mille planches. On est bien déterminé

déterminé à ne rien épargner sur la gravure. Malgré le nombre prodigieux de figures qui les remplissent, nous avons eu l'attention de n'en admettre presqu'aucune qui ne représentât une machine subsistante, et travaillant dans la société. Qu'on compare nos volumes avec le recueil si vanté de Ramelli, le théâtre des machines de Ramelli, le théâtre des machines de Lupold, ou même les volumes des machines approuvées par l'académie des sciences; et l'on jugera si, de tous ces volumes fondus ensemble, il étoit possible d'en tirer vingt planches dignes d'entrer dans une collection telle que nous avons eu le courage de la concevoir, et le bonheur de l'exécuter. Il n'y a rien ici de superflu, ni de surannné, ni d'idéal : tout y est en action et vivant. Mais indépendamment de ce mérite, et quelque différence qu'il puisse et qu'il doive nécessairement y avoir entre cette première édition et les suivantes, n'est-ce rien que d'avoir débuté! Entre une infinité de difficultés qui se présenteront d'elles-même à l'esprit, qu'on pèse seulement celle d'avoir rassemblé un assez grand nombre de collègues, qui, sans se connoître, semblent tous concourir d'amitié à la production d'un ouvrage commun. Des gens de lettres ont fait, pour leurs semblables et leurs égaux, ce qu'on n'eût point obtenu d'eux par aucune autre considération. C'est-là le motif auquel nous devons nos premiers collègues; et c'est à la même cause que nous devons ceux que nous associons tous les jours. Il règne entr'eux tous une émulation, des égards, une concorde qu'on auroit peine à imaginer. On ne s'en tient pas à fournir les secours qu'on a promis; on se fait encore des sacrifices mutuels, chose bien plus difficile. Delà, tant d'articles qui partent de mains étrangères, sans qu'aucun de ceux qui s'étoient chargés des sciences auxquelles ils appartenoient, en aient jamais été offensés. C'est qu'il ne s'agit point ici d'un intérêt particulier; c'est qu'il ne règne entre nous aucune petite jalousie personnelle, et que la perfection de l'ouvrage et l'utilité du genre-humain ont fait naître le sentiment général dont on est animé.

Nous avons joui d'un avantage rare et précieux, qu'il ne faudroit pas négliger dans le projet d'une seconde édition. Les hommes de lettres de la plus grande réputation, les artistes de la première force, n'ont pas dé-

daigné de nous envoyer quelques morceaux dans leur genre. Nous devons les mots *éloquence*, *élégance*, *esprit*, *etc.* à M. de Voltaire. M. de Montesquieu nous a laissé en mourant des fragmens sur l'article *goût*; M. de la Tour nous a promis ses idées sur la peinture; M. Cochin fils ne nous refuseroit pas l'article *gravure*, si ses occupations lui laissoient le temps d'écrire.

Il ne seroit pas inutile d'établir des correspondances dans les lieux principaux du monde lettré; et je ne doute point qu'on n'y réussît. On s'instruira des usages, des coutumes, des productions, des travaux, des machines, etc., si on ne néglige personne, et si l'on a pour tous ce degré de considération que l'on doit à l'homme désintéressé qui veut se rendre utile.

Ce seroit un oubli inexcusable que de ne se pas procurer la grande *encyclopédie* Allemande, le recueil des réglemens sur les arts et métiers de Londres et des autres pays; les ouvrages appelés en Anglais *the mysteries*; le fameux réglement des Piémontais sur leurs manufactures; des registres des douanes; plusieurs inventaires de maisons de grands seigneurs et de bourgeois, tous les traités sur les arts en général et en particulier; les réglemens du commerce, les statuts des communautés, tous les recueils des académies, sur-tout la collection académique, dont le discours préliminaire et les premiers volumes viennent de paroître. Cet ouvrage ne peut manquer d'être excellent, à en juger par les sources où l'on se propose de puiser, et par l'étendue des connoissances, la fécondité des idées, et la fermeté de jugement et de goût de l'homme qui dirige cette grande entreprise. Le plus grand bonheur qui pût arriver à ceux qui nous succéderont un jour dans l'*encyclopedie*, et qui se chargeront des éditions suivantes, c'est que le dictionnaire de l'Académie Française, tel que je le conçois, et qu'il est conçu par les meilleurs esprits de cette illustre compagnie, ait été publié; que l'*Histoire Naturelle* ait paru toute entière, et que la collection académique soit achevée. Combien de travaux épargnés!

Entre les livres dont il est encore essentiel de se pourvoir, il faut compter les catalogues des grandes bibliothèques; c'est là qu'on apprend à connoître les sources où l'on doit puiser: il seroit même à souhaiter que l'édi-

teur fût en correspondance avec les bibliothécaires. S'il est nécessaire de consulter les bons ouvrages, il n'est pas inutile de parcourir les mauvais. Un bon livre fournit un ou plusieurs articles excellens ; un mauvais livre aide à faire mieux. Votre tâche est remplie dans celui-ci ; l'autre l'abrège. D'ailleurs, faute d'une grande connoissance de la bibliographie, on est exposé sans cesse à composer médiocrement, avec beaucoup de peine, de temps et de dépense, ce que d'autres ont supérieurement exécuté. On se tourmente pour découvrir des choses connues. Observons qu'excepté la matière des arts, il n'y a proprement du ressort d'un dictionnaire que ce qui est déjà publié ; et que, par conséquent, il est d'autant plus à souhaiter que chacun connoisse les grands livres composé dans sa partie, et que l'éditeur soit muni des catalogues les plus complets et les plus étendus.

La citation exacte des sources seroit d'une grande utilité : il faudroit s'en imposer la loi. Ce seroit rendre un service important à ceux qui se destinent à l'étude particulière d'une science ou d'un art, que de leur donner la connoissance des bons auteurs, des meilleures éditions, et de l'ordre qu'ils doivent suivre dans leurs lectures. L'*encyclopédie* s'en est quelquefois acquitté ; elle auroit dû n'y manquer jamais.

Il faut analyser scrupuleusement et fidélement tout ouvrage auquel le temps a assuré une réputation constante ; je dis le temps, parce qu'il y a bien de la différence entre une *encyclopédie* et une collection de journaux. Une *encyclopédie* est une exposition rapide et désintéressée des découvertes des hommes dans tous les lieux, dans tous les genres et dans tous les siècles, sans aucun jugement des personnes ; au lieu que les journaux ne sont qu'une histoire momentanée des ouvrages et des auteurs. On y rend compte indistinctement des efforts heureux et malheureux ; c'est-à-dire que pour un feuillet qui mérite de l'attention, on traite au long d'une infinité de volumes qui tombent dans l'oubli avant que le dernier journal de l'année ait paru. Combien ces ouvrages périodiques seroient abrégés si on laissoit seulement un an d'intervalle entre la publication d'un livre et le compte qu'on en rendroit, ou qu'on n'en rendroit pas ? Tel ouvrage, dont on a parlé fort au

long dans le journal, n'y seroit pas même nommé; mais que devient l'extrait quand le livre est oublié ? Un dictionnaire universel et raisonné est destiné à l'instruction générale et permanente de l'espèce humaine ; les écrits périodiques à la satisfaction momentanée de la curiosité de quelques oisifs. Ils sont peu lus des gens de lettres.

Il faut particulièrement extraire des auteurs les systêmes, les idées singulières, les observations, les expériences, les vues, les maximes et les faits.

Mais il y a des ouvrages si importans, si bien médités, si précis, en petit nombre, à la vérité, qu'une *encyclopédie* doit les engloutir en entier. Ce sont ceux où l'objet général est traité d'une manière méthodique et profonde, tel que l'*Essai sur l'entendement humain*, quoique trop diffus; les *Considérations sur les mœurs*, quoique trop serrées ; les *Institutions astronomiques*, bien qu'elles ne soient pas assez élémentaires, etc.

Il faut distribuer les observations, les faits, les expériences, etc. aux endroits qui leur sont propres.

Il faut savoir dépécer artistement un ouvrage, en ménager les distributions, en présenter le plan, en faire une analyse qui forme le corps d'un article, dont les renvois indiqueront le reste de l'objet. Il ne s'agit pas de briser les jointures, mais de les relâcher; de rompre les parties, mais de les désassembler, et d'en conserver scrupuleusement ce que les artistes appellent *les repaires*.

Il importe quelquefois de faire mention des choses absurdes ; mais il faut que ce soit légèrement et en passant, seulement pour l'histoire de l'esprit humain, qui se dévoile mieux dans certains travers singuliers, que dans l'action la plus raisonnable. Ces travers sont pour le moraliste ce qu'est la dissection d'un monstre pour l'historien de la nature : elle lui sert plus que l'étude de cent individus qui se ressemblent. Il y a des mots qui peignent plus fortement et plus complétement que tout un discours. Un homme à qui on ne pouvoit reprocher aucune mauvaise action, disoit un mal infini de la nature humaine. Quelqu'un lui demanda : « mais où avez-vous vu l'homme » si hideux ? En moi, répondit-il. » Voilà un méchant qui n'avoit jamais fait de mal ; puisse-t-il mourir bientôt ! Un autre disoit d'un ancien ami : « Un tel est un très-

» honnête homme ; il est pauvre, mais cela ne m'empêche » pas d'en faire un cas singulier. Il y a quarante ans que » je suis son ami, et il ne m'a jamais demandé un sou. » Ah ! Molière, où étiez-vous ? Ce trait ne vous eût pas échappé, et votre *Avare* n'en offriroit aucun ni plus vrai ni plus énergique.

Comme il est au moins aussi important de rendre les hommes meilleurs, que de les rendre moins ignorans, je ne serois pas fâché qu'on recueillit tous les traits frappans des vertus morales. Il faudroit qu'ils fussent bien constatés. On les distribueroit chacun à leurs articles ; on les vivifieroit. Pourquoi seroit-on attentif à conserver l'histoire des pensées des hommes, et négligeroit-on l'histoire de leurs actions ? Celle-ci n'est-elle pas la plus utile ? N'est-ce pas celle qui fait le plus d'honneur au genre-humain ? Je ne veux pas qu'on rappelle les mauvaises actions ; il seroit à souhaiter qu'elles n'eussent jamais été. L'homme n'a pas besoin de mauvais exemples, ni la nature humaine d'être plus décriée. Il ne faudroit faire mention des actions déshonnêtes, que quand elles auroient été suivies, non de la perte de la vie et des biens, qui ne sont que trop souvent les suites funestes de la pratique de la vertu ; mais que quand elles auroient rendu le méchant malheureux et méprisé au milieu des récompenses les plus éclatantes de ses forfaits. Les traits qu'il faudroit sur-tout recueillir, ce seroit ceux où le caractère de l'honnêteté est joint à celui d'une grande pénétration, ou d'une fermeté héroïque. Le trait de M. Pélisson ne seroit sûrement pas oublié. Il se porte accusateur de son maître et de son bienfaiteur ; on le conduit à la Bastille ; on le confronte avec son accusé, qu'il charge de quelque malversation chimérique. L'accusé lui en demande la preuve : « La preuve, lui répond Pelisson ? Hé ! Monsieur, elle » ne peut se tirer que de vos papiers, et vous savez bien » qu'ils sont tous brûlés. » En effet, ils l'étoient. Pelisson les avoient brûlés lui-même ; mais il falloit en instruire le prisonnier, et il ne balança pas de recourir à un expédient, sûr à la vérité, puisque tout le monde y fut trompé ; mais qui exposoit sa liberté, peut-être sa vie ; et qui, s'il eût été ignoré, comme il pouvoit l'être, attachoit à son nom une infamie éternelle, dont la honte pouvoit rejaillir sur

la république des lettres, où Pellisson occupoit un rang distingué. M. Gobinot de Rheims supporte pendant quarante ans l'indignation publique qu'il encouroit par une excessive parcimonie dont il tiroit les sommes immenses qu'il destinoit à des monumens de la plus grande utilité. Associons-lui un prélat respectable par ses qualités apostoliques, ses dignités, sa naissance, la noble simplicité de ses mœurs, et la solidité de ses vertus. Dans une grande calamité, ce prélat, après avoir soulagé par d'abondantes distributions gratuites en argent et en grains la partie de son troupeau qui laissoit voir toute son indigence, songe à secourir celle qui cachoit sa misère, en qui la honte étouffoit la plainte, et qui n'en étoit que plus malheureuse, contre l'oppression de ces hommes de sang, dont l'ame nage dans la joie au milieu du gémissement général, et il fait porter sur la place des grains qu'on y distribua à un prix fort au-dessous de celui qu'ils avoient coûté. L'esprit de parti, qui abhorre tout acte vertueux qui n'est pas de quelqu'un des siens, traite sa charité de monopole, et un scélérat obscur inscrit cette atroce calomnie parmi celles dont il remplit depuis si long-temps ses feuilles hebdomadaires. Cependant, il survient de nouvelles calamités; le zèle inaltérable de ce rare pasteur continue de s'exercer, et il se trouve enfin un honnête homme qui élève la voix, qui dit la vérité, qui rend hommage à la vertu, et qui s'écrie, transporté d'admiration: « Quel courage! quelle patience héroïque! » Qu'il est consolant pour le genre-humain que la méchan-» ceté ne soit pas capable de ces efforts! » Voilà les traits qu'il faut recueillir; et qui est-ce qui les liroit sans sentir son cœur s'échauffer? Si l'on publioit un recueil qui contint beaucoup de ces grandes et belles actions, qui est-ce qui se résoudroit à mourir sans y avoir fourni la matière d'une ligne? Croit-on qu'il y eût quelqu'ouvrage d'un plus grand pathétique? Il me semble, quant à moi, qu'il y auroit peu de pages dans celui-ci qu'un homme né avec une ame honnête et sensible n'arrosât de ses larmes.

Il faudroit singulièrement se garantir de l'adulation. Quant aux éloges mérités, il y auroit bien de l'injustice à ne les accorder qu'à la cendre insensible et froide de ceux qui ne peuvent plus les entendre: l'équité qui doit les dispenser, le cédera-t-elle à la modestie qui les refuse? L'é-

loge est un encouragement à la vertu ; c'est un pacte public que vous faites contracter à l'homme vertueux. Si ses belles actions étoient gravées sur une colonne, perdroit-il un moment de vue ce monument imposant ? Ne seroit-il pas un des appuis les plus forts qu'on pût prêter à la foiblesse humaine ? Il faudroit que l'homme se déterminât à briser lui-même sa statue. L'éloge d'un honnête-homme est la plus digne et la plus douce récompense d'un autre honnête-homme : après l'éloge de sa conscience, le plus flatteur est celui d'un homme de bien. O Rousseau ! mon cher et digne ami, je n'ai jamais eu la force de me réfuser à ta louange : j'en ai senti croître mon goût pour la vérité, et mon amour pour la vertu. Pourquoi tant d'oraisons funèbres, et si peu de panégyriques des vivans ? Croit-on que Trajan n'eût pas craint de démentir son panégyriste ? Si on le croit, on ne connoît pas toute l'autorité de la considération générale. Après les bonnes actions qu'on a faites, l'aiguillon le plus vif pour en multiplier le nombre, c'est la notoriété des premières : c'est cette notoriété qui donne à l'homme un caractère public auquel il lui est difficile de renoncer. Ce secret innocent n'est-il pas même un des plus importans de l'éducation vertueuse ? Mettez votre fils dans l'occasion de pratiquer la vertu ; faites-lui de ses bonnes actions un caractère domestique; attachez à son nom quelque épithète qui les lui rappelle : accordez-lui de la considération ; s'il franchit jamais cette barrière, j'ose assurer que le fonds de son ame est mauvais, que votre enfant est mal né, et que vous n'en ferez jamais qu'un méchant ; avec cette différence qu'il se fût précipité dans le vice tête baissée, et qu'arrêté par le contraste qu'il remarquera entre les dénominations honorables qu'on lui a accordées, et celles qu'il va encourir, il se laissera glisser vers le mal, mais par une pente qui ne sera pas assez insensible pour que des parens attentifs ne s'apperçoivent point de la dégradation successive de son caractère.

Je hais cent fois plus les satyres dans un ouvrage, que les éloges ne m'y plaisent ; les personnalités sont odieuses en tout genre d'écrire : on est sûr d'amuser le commun des hommes quand on s'étudie à repaître sa méchanceté. Le ton de la satyre est le plus mauvais de tous pour un dictionnaire ; et l'ouvrage le plus impertinent et le plus ennuyeux

qu'on pût concevoir, ce seroit un dictionnaire satyrique : c'est le seul qui nous manque. Il faut absolument bannir d'un grand livre ces à-propos légers, ces allusions fines, ces embellissemens délicats qui feroient la fortune d'une historiette : les traits qu'il faut expliquer deviennent fades, ou ne tardent pas à devenir inintelligibles. Ce seroit une chose bien ridicule que le besoin d'un commentaire dans un ouvrage dont les différentes parties seroient destinées à s'interpréter réciproquement. Toute cette légèreté n'est qu'une mousse qui tombe peu-à-peu; bientôt la partie volatille s'en est évaporée, et il ne reste plus qu'un vase insipide. Tel est le sort de la plupart de ces étincelles qui partent du choc de la conversation : la sensation agréable, mais passagère, qu'elles excitent, naît des rapports qu'elles ont au moment, aux circonstances, aux lieux, aux personnes, à l'événement du jour, rapports qui passent promptement. Les traits qui ne se remarquent point, parce que l'éclat n'en est pas le mérite principal, pleins de substance, et portant en eux le caractère de la simplicité, jointe à un grand sens, sont les seuls qui se soutiendroient au grand jour : pour sentir la frivolité des autres, il n'y a qu'à les écrire. Si l'on me montroit un auteur qui eût composé ses mêlanges d'après des conversations, je serois presque sûr qu'il auroit recueilli tout ce qu'il falloit négliger, et négligé tout ce qu'il importoit de recueillir. Gardons-nous bien de commettre avec ceux que nous consulterons, la même faute que cet écrivain commettroit avec les personnes qu'il fréquenteroit. Il en est des grands ouvrages ainsi que des grands édifices : ils ne comportent que des ornemens rares et grands. Ces ornemens doivent être répandus avec économie et discernement; ou ils nuiront à la simplicité en multipliant les rapports; à la grandeur, en divisant les parties et en obscurcissant l'ensemble; et à l'intétêt, en partageant l'attention qui, sans ce défaut qui la distrait et la disperse, se rassembleroit toute entière sur les masses principales.

Si je proscris les satyres, il n'en est pas ainsi ni des portraits ni des réflexions. Les vertus s'enchaînent les unes aux autres, et les vices se tiennent, pour ainsi dire, par la main. Il n'y a pas une vertu, pas un vice qui n'ait son cortège : c'est une sorte d'association nécessaire. Imaginer

un caractère, c'est trouver, d'après une passion dominante donnée, bonne ou mauvaise, les passions subordonnées qui l'accompagnent, les sentimens, les discours et les actions qu'elle suggère, et la sorte de teinte ou d'énergie que tout le système intellectuel et moral en reçoit; d'où l'on voit que les peintures idéales, conçues d'après les relations et l'influence réciproque des vertus et des vices, ne peuvent jamais devenir chimériques; que ce sont elles qui donnent la vraisemblance aux représentations dramatiques et à tous les ouvrages de mœurs, et qu'il se rencontrera dans la société des individus qui auront le bonheur et le malheur de leur ressembler. C'est ainsi qu'il arrive à un siècle très-éloigné d'élever des statues hideuses ou respectables, au bas desquelles la postérité écrit successivement différens noms : elle écrit Montesquieu, où l'on avoit gravé Platon; des Fontaines, où on lisoit auparavant Erostrate ou Zoïle, avec cette différence affligeante, qu'on ne manquera jamais de noms de plus en plus déshonorés pour remplacer celui d'Erostrate ou de Zoïle; au lieu qu'on n'ose espérer de la succession des siècles qu'elles nous en offre quelques-uns de plus en plus illustres pour succéder à Montesquieu, et pour être le troisième ou le quatrième depuis Platon. Nous ne pouvons élever un trop grand nombre de ces statues dans notre ouvrage : elles devroient être en bronze dans nos places publiques et dans nos jardins, et nous inviter à la vertu sur ces piédestaux, où l'on a exposé à nos yeux et aux regards de nos enfans les débauches des Dieux du paganisme.

(*M.* DIDEROT.)

# ENFANCE.

C'est la première partie de la vie humaine, selon la division que l'on en fait en différens âges, eu égard à ce qu'elle peut durer naturellement ; ainsi, on appelle *enfance*, l'espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à-ce que l'homme soit parvenu à avoir l'usage de la raison ; c'est-à-dire à l'âge de sept à huit ans.

Le bonheur dont on peut jouir dans ce monde, se réduit à avoir l'esprit bien réglé, et le corps en bonne disposition : ainsi, comme il faut posséder ces deux avantages, qui renferment tous les autres, pour n'avoir pas beaucoup à desirer d'ailleurs, on ne sauroit trop s'appliquer, pour le bien de l'humanité, à rechercher les moyens propres à les conserver, lorsqu'on en jouit ; à les perfectionner autant qu'il est possible, et à les rétablir lorsqu'on les a perdus.

C'est à l'égard de l'esprit que l'on trouve bien des préceptes concernant l'éducation des enfans : il en est peu sur les soins que l'on doit prendre du corps pendant l'*enfance* : cependant, quoique l'esprit soit la plus considérable partie de l'homme, et qu'on doive s'attacher principalement à le bien régler, il ne faut pas négliger le corps, à cause de l'étroite liaison qu'il y a entr'eux. La disposition des organes à plus de part qu'on ne pense à rendre l'homme vertueux ou vicieux, spirituel ou idiot.

Il est donc essentiel de prescrire la conduite que doivent tenir les personnes chargées d'élever les enfans, et de veiller à tout ce qui peut contribuer à la conservation et à la perfection de leur santé ; à leur faire une constitution qui soit, le moins qu'il est possible, sujette aux maladies. C'est dans ce temps de la vie, ou le tissu des fibres est le plus délicat, ou les organes sont le plus tendres, que l'économie animale est le plus susceptible des changemens avantageux ou nuisibles, conséquemment au bon ou au mauvais effet des choses nécessaires, dont l'usage ou les impressions sont inévitables ; ainsi il est très-important de mettre de bonheur à profit cette disposition,

pour perfectionner ou fortifier le tempéramment des enfans, selon qu'ils sont naturellement robustes ou foibles.

Tout ceux qui ont écrit sur ce sujet, s'accordent à-peu-près à proposer dans cette vue une méthode, qui se réduit à ce peu de règles très-faciles à pratiquer ; savoir, de ne nourrir les enfans que des viandes les plus communes ; de ne leur faire boire ni vin ni aucunes liqueurs fortes ; de ne leur donner que peu ou point de médecines ; de leur permettre de rester souvent au grand air ; de les laisser s'exposer eux-mêmes au soleil, aux injures du temps ; de ne pas leur tenir la tête couverte ; d'accoutumer leurs pieds au froid, à l'humidité ; de leur faire prendre de l'exercice ; de les laisser bien dormir, sur-tout dans les premières années de leur vie ; de les faire cependant lever de bon matin ; de ne leur pas faire des habits trop chauds ou trop étroits ; de leur faire contracter l'habitude d'aller à la selle régulièrement ; de les empêcher de se livrer à une trop forte contention d'esprit ; de ne l'exercer d'abord que très-modérément, et d'en augmenter l'application par degrés. En se conformant à ces règles, et en les tournant en habitude, il n'y a presque rien que le corps ne puisse endurer, presque point de genre de vie auquel il ne puisse s'accoutumer.

( *M.* D'AUMONT ).

# ENFANT.

Les *enfans* ayant une relation très-étroite avec ceux dont ils ont reçu le jour, la nourriture et l'éducation, sont tenus, par ces motifs, à remplir, vis-à-vis de leurs père et mère, des devoirs indispensables, tels que la déférence à leurs volontés, l'obéissance, l'honneur, le respect; comme aussi de leur rendre tous les services, et leur donner tous les secours que leur situation exige, et que la reconnoissance doit inspirer à des *enfans* bien nés.

C'est par une suite de l'état de foiblesse et d'ignorance où naissent les *enfans*, qu'ils se trouvent naturellement assujétis à leurs père et mère, auxquels la nature donne tout le pouvoir nécessaire pour gouverner ceux dont ils doivent former le cœur et l'esprit, et leur procurer autant qu'il dépend d'eux, les avantages d'une vie heureuse.

Il résulte de-là, que les *enfans*, de leur côté, doivent honorer leurs père et mère, en paroles et en effets; ils doivent avoir pour eux des sentimens d'affection, d'estime et de respect, et leur témoigner ces sentimens dans toute leur conduite. Ils doivent leur rendre tous les services dont ils sont capables, prendre un grand intérêt à leurs affaires, les consoler dans leurs malheurs, supporter patiemment leurs mauvaises humeurs et leurs défauts. Il n'est point d'âge, de rang, ni de dignité qui puissent dispenser un *enfant* de ces sortes de devoirs. Enfin, un *enfant* doit aider, assister, nourrir son père et sa mère, quand ils sont tombés dans l'infirmité ou dans l'indigence; et l'on a loué Solon d'avoir noté d'infamie ceux qui manquoient à un tel devoir, quoique l'obligation n'en soit pas aussi indispensable que celle où sont les pères et mères de nourrir et d'élever leurs *enfans*.

Mais les pères et mères doivent avoir grande attention à ne pas gâter leurs *enfans*: voici un exemple qui le prouve.

Une dame d'esprit avoit un fils, et craignoit si fort de le rendre malade en le contredisant, qu'il étoit devenu un petit tyran, et entroit en fureur à la moindre résistance qu'on osoit faire à ses volontés les plus bisarres. Le mari

de cette dame, ses parens, ses amis, lui représentoient qu'elle perdoit ce fils chéri, tout étoit inutile. Un jour qu'elle étoit dans sa chambre, elle entendit son fils qui pleuroit dans la cour; il s'égratignoit le visage, de rage, parce qu'un domestique lui refusoit quelque chose qu'il vouloit. Vous êtes bien impertinent, dit-elle à ce valet, de ne pas donner à cet *enfant* ce qu'il vous demande; obéissez-lui tout-à-l'heure. Par ma foi, madame, répondit le valet, il pourroit crier jusqu'à demain, qu'il ne l'auroit pas. A ces mots, la dame devint furieuse, et prête à tomber en convulsion; elle court, et passant dans une salle où étoit son mari avec quelques uns de ses amis, elle le prie de la suivre, et de mettre dehors l'impudent qui lui résiste. Le mari, qui étoit aussi foible pour sa femme, qu'elle l'étoit pour son fils, la suit en levant les épaules, et la compagnie se met à la fenêtre, pour voir de quoi il étoit question. Insolent, dit-il au valet, comment avez-vous la hardiesse de désobéir à madame, en refusant à l'*enfant* ce qu'il vous demande? En vérité, monsieur, dit le valet, madame n'a qu'à le lui donner elle-même; il y a un quart-d'heure qu'il a vu la lune dans un sceau d'eau, et il veut que je la lui donne. A ces paroles, la compagnie et le mari ne purent retenir de grands éclats de rire; la dame, elle-même, malgré sa colère, ne put s'empêcher de rire aussi, et fut si honteuse de cette scène, qu'elle se corrigea, et parvint à faire un aimable *enfant* de ce petit être maussade et volontaire. Bien des mères auroient besoin d'une pareille aventure.

Dans le premier état de l'enfance, toutes les actions des *enfans* sont soumises à la direction de leurs père et mère; car il est juste que ceux qui ne sont pas capables de se conduire eux-mêmes, soient gouvernés par autrui; et il n'y a que ceux qui nous ont donné la naissance qui doivent naturellement être chargés de ce soin.

Lorsque les *enfans* ont atteint l'âge où leur jugement est mûr, ils ont la liberté de faire toutes les actions que les loix leur permettent, et le pouvoir moral de se conduire comme ils le jugent à propos; mais ils doivent néanmoins toujours le faire de la manière qu'ils savent être agréable à leurs père et mère.

Cependant, comme cette obligation n'est pas fondée sur

un droit que les pères et mères puissent exiger à la rigueur ; mais seulement sur ce que demande l'affection naturelle, les égards, le respect et la reconnoissance envers ceux de qui on tient la vie et l'éducation ; si un *enfant* vient à y manquer, ce qu'il fait contre le gré de ses parens est néanmoins tout aussi valable que le seroit une donation faite par un légitime propriétaire contre l'intérêt de sa famille.

Lorsqu'un *enfant* est parvenu à l'âge où il peut sortir de la maison paternelle pour former un établissement, quoiqu'il devienne maître absolu de lui-même à tous égards, il ne laisse pas d'être obligé à conserver pour son son père et pour sa mère, pendant tout le reste de sa vie, les sentimens d'affection, d'honneur et de respect, dont le fondement ne peut cesser de subsister.

Rien ne peut donc dispenser un *enfant* d'honorer son père et sa mère, parce que c'est une loi de la nature ; et qu'il le doit d'ailleurs en reconnoissance des soins qu'ils ont pris de lui. Mais j'ajoute en même temps ici, et très-expressément, que les devoirs d'honneur, de respect, d'attachement, de reconnoissance, dûs aux pères et mères, peuvent-être plus ou moins étendus de la part des *enfans*, selon que le père et la mère ont pris plus ou moins de soin de leur éducation, et s'y sont plus ou moins sacrifiés ; autrement un *enfant* n'a pas grande obligation à ses parens, qui, après l'avoir mis au monde, ont négligé de pourvoir selon leur état, à lui fournir les moyens de vivre un jour heureusement ou utilement, tandis qu'eux-mêmes se sont livrés à leurs plaisirs, à leurs goûts, à leurs passions, à la dissipation de leur fortune, par ces dépenses vaines et superflues dont on voit tant d'exemples dans les pays de luxe. Ces considérations convaincront aisément que l'éducation est d'un tout autre poids, pour fonder les devoirs des *enfans* envers leurs père et mère, que ne l'est la naissance.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ENJOUEMENT.

L'ENJOUEMENT est la gaieté de l'esprit. Il naît d'une imagination riante, qui badine et plaisante sur les objets qui l'exercent. Cette qualité annonce ordinairement un homme qui a beaucoup de connoissances et qui est maître de sa matière. Les hommes d'un esprit enjoué sont de bonne compagnie, et sont désirés dans toutes les sociétés. Les personnes de ce caractère ont rarement des chagrins; c'est-à-dire, que ce qui est un sujet d'affliction pour les autres, les affecte fort peu, ou du moins pas long-temps.

La différence entre enjoué et réjouissant; c'est que notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons que nous-mêmes; mais nous sommes uniquement réjouissans pour les autres.

Il convient d'être enjoué dans les conversations libres, et il faut éviter d'être réjouissant par le ridicule.

Le triste, le sérieux et l'ennuyeux sont précisément l'opposé de l'*enjouement*.

L'*enjouement* se perd quelquefois avec l'âge; les peines et les traverses de la vie changent l'humeur et le caractère; et il n'est pas rare de voir des hommes qui étoient gais et enjoués dans leur jeunesse, devenir tristes et sérieux dans un âge avancé. Il faut être heureusement né, et avoir éprouvé bien peu de chagrins pour conserver de l'*enjouement* toute sa vie.

(ANONYME.)

# ENNUI. *

Espèce de déplaisir qu'on ne sauroit définir: ce n'est ni chagrin ni tristesse, c'est une privation de tout plaisir, causée par je ne sais quoi, dans nos organes ou dans les objets du dehors, qui, au lieu d'occuper notre ame, produit un mal-aise ou dégoût auquel on ne peut s'accoutumer. L'*ennui* est le plus dangereux ennemi de notre être, et le tombeau des passions; la douleur a quelque chose de moins accablant, parce que, dans les intervalles, elle ramène le bonheur et l'espérance d'un meilleur état; en un mot, l'*ennui* est un mal si singulier, si cruel, que l'homme entreprend souvent les travaux les plus pénibles afin de s'épargner la peine d'en être tourmenté.

L'origine de cette triste et fâcheuse sensation vient de ce que l'ame n'est ni assez agitée ni assez remuée. Dévoilons ce principe de l'*ennui* avec M. l'abbé du Bos, qui l'a mis dans un très-beau jour, en instruisant les autres de ce qui se passe en eux, et qu'ils ne sont pas en état de démêler, faute de savoir remonter à la source de leurs propres affections.

L'ame a ses besoins comme le corps, et l'un de ses plus grands besoins est d'être occupée. Elle l'est par elle-même en deux manières; ou en se livrant aux impressions que les objets extérieurs font sur elle, et c'est ce qu'on appelle *sentir*; ou bien, en s'entretenant par des spéculations sur des matières, soit utiles, soit curieuses, soit agréables; et c'est ce qu'on appelle *réfléchir* et *méditer*.

La première manière de s'occuper est beaucoup plus facile que la seconde: c'est aussi l'unique ressource de la plupart des hommes contre l'*ennui*: et même les personnes qui ne savent s'occuper autrement, sont obligées, pour ne point tomber dans la langueur qui suit la durée de l'occupation, de se prêter aux emplois et aux plaisirs du commun des hommes. Le changement de travail et de plaisir remet en mouvement les esprits qui commencent à s'appésantir: ce changement semble rendre à l'imagination épuisée une nouvelle vigueur.

Voilà pourquoi nous voyons les hommes s'embarrasser de

de tant d'occupations frivoles et d'affaires inutiles ; voilà ce qui les porte à courir avec tant d'ardeur après ce qu'ils appellent leur plaisir, comme à se livrer à des passions dont ils connoissent les suites fâcheuses, même par leur propre expérience. L'inquiétude que les affaires causent, ni les mouvemens qu'elles demandent, ne sauroient plaire aux hommes par eux-mêmes. Les passions qui leur donnent les joies les plus vives, leur causent aussi des peines durables et douloureuses ; mais les hommes craignent encore plus l'*ennui* qui suit l'inaction, et ils trouvent dans les mouvemens des affaires et dans l'ivresse des passions, une émotion qui les remue. Les agitations qu'elles excitent, se réveillent encore durant la solitude ; elles empêchent les hommes de se rencontrer tête-à-tête, pour ainsi dire, avec eux-mêmes, sans être occupés, c'est-à-dire de se trouver dans l'affliction ou dans l'*ennui*.

Quand, dégoûtés de ce qu'on appelle le *monde*, ils prennent la résolution d'y renoncer, il est rare qu'ils puissent la tenir. Dès qu'ils ont connu l'inaction, dès qu'ils ont comparé ce qu'ils souffroient par l'embarras des affaires, et par l'inquiétude des passions avec l'*ennui* de l'indolence, ils viennent à regretter l'état tumultueux dont ils étoient si las ; on les accuse souvent à tort d'avoir fait parade d'une modération feinte, lorsqu'ils ont pris le parti de la retraite : ils étoient alors dans la bonne foi ; mais comme l'agitation excessive leur a fait souhaiter une pleine tranquillité, un trop grand loisir leur a fait regretter le temps où ils étoient toujours occupés. Les hommes sont encore plus légers qu'ils ne sont dissimulés ; et souvent ils ne sont coupables que d'inconstance, dans les occasions où on les accuse d'artifice. « Je crois des hommes plus mal » aisément la constance que toute autre chose, et rien » plus aisément et plus communément que l'inconstance, » dit Montaigne. »

En effet, l'agitation où les passions nous tiennent, même durant la solitude, est si vive, que tout autre état est un état de langueur auprès de cette agitation. Ainsi, nous courons, par instinct, après les objets qui peuvent exciter nos passions, quoique ces objets fassent sur nous des impressions qui nous coûtent souvent des nuits inquiètes et des journées pleines d'amertume ; mais les hommes

en général souffrent encore plus à vivre sans passions, que les passions ne les font souffrir.

L'ame trouve pénible, et même souvent impraticable la seconde manière de s'occuper, qui consiste à méditer et à réfléchir, principalement quand ce n'est pas un sentiment actuel ou récent qui est le sujet des réflexions. Il faut alors que l'ame fasse des efforts continuels pour suivre l'objet de son attention; et ces efforts, rendus souvent infructueux par la disposition présente des organes du cerveau, n'aboutissent qu'à une contention vaine et stérile, où l'imagination trop allumée ne présente plus distinctement aucun objet; et une infinité d'idées sans liaison et sans rapport, s'y succèdent tumultueusement l'une à l'autre. Alors, l'esprit, las d'être tendu, se relâche; et une rêverie morne et languissante, durant laquelle il ne jouit précisément d'aucun objet est l'unique fruit des efforts qu'il a faits pour s'occuper lui-même.

Il n'est personne qui n'ait éprouvé l'*ennui* de cet état, où l'on n'a pas la force de penser à rien; et la peine de cet autre état, où, malgré soi, on pense à trop de choses, sans pouvoir se fixer à son gré sur aucune en particulier. Peu de personnes même sont assez heureuses pour n'éprouver que rarement un de ces états, et pour être ordinairement à elles-mêmes une bonne compagnie. Un petit nombre peut apprendre cet art qui, pour me servir de l'expression d'Horace, sait vivre en amitié avec soi-même. *Quod te tibi reddat amicum.*

Il faut, pour en être capable, avoir un certain tempérament qui rend ceux qui l'apportent en naissant très-redevables à la providence; il faut encore s'être adonné dès la jeunesse à des études et à des occupations dont les travaux demandent beaucoup de méditation; il faut que l'esprit ait contracté l'habitude de mettre en ordre ses idées, et de penser sur ce qu'il lit; car la lecture où l'esprit n'agit point, et qu'il ne soutient pas en faisant des réflexions sur ce qu'il lit, devient bientôt sujette à l'*ennui*. Mais à force d'exercer son imagination, on la dompte; et cette faculté rendue docile, fait ce qu'on lui demande. On acquiert, à force de méditer, l'habitude de transporter à son gré sa pensée d'un objet sur un autre, ou de la fixer sur un certain objet.

Cette conversation avec soi-même met ceux qui la savent faire à l'abri de l'état de langueur et de misère dont nous venons de parler. Mais, comme on l'a dit, les personnes qu'un sang sans aigreur et des humeurs sans venin ont prédestinées à une vie intérieure si douce, sont bien rares; la situation de leur esprit est même inconnue au commun des hommes, qui, jugeant de ce que les autres doivent souffrir de la solitude par ce qu'ils en souffrent eux-mêmes, pensent que la solitude est un mal douloureux pour tout le monde.

Puisqu'il est si rare et comme impossible de pouvoir toujours remplir l'ame par la seule méditation, et que la manière de l'occuper, qui est celle de sentir, en se livrant aux passions qui nous affectent, est une ressource dangereuse et funeste, cherchons contre l'*ennui* un remède praticable, à portée de tout le monde, et qui n'entraîne aucun inconvénient; ce sera celui des travaux du corps réunis à la culture de l'esprit, par l'exécution d'un plan bien concerté, que chacun peut former et remplir de bonne heure, suivant son rang, sa position, son âge, son sexe, son caractère et ses talens.

Il est aisé de concevoir comment les travaux du corps, même ceux qui semblent demander la moindre application, occupent l'ame; et quand on ne concevroit pas ce phénomène, l'expérience apprend qu'il existe. L'on sait également que les occupations de l'esprit produisent alternativement le même effet. Le mêlange de ces deux espèces d'occupations fournissant un objet qu'on remplit avec soin chaque jour, mettra les hommes à couvert des amertumes de l'*ennui*.

Il faut donc éviter l'inaction et l'oisiveté, tant par remède, que pour son propre bonheur. La Bruyère dit très-bien que l'*ennui* est entré dans le monde par la paresse, qui a tant de part à la recherche que les hommes font des plaisirs de la société, c'est-à-dire des spectacles, du jeu, de la table, des visites et de la conversation. Mais celui qui s'est fait un genre de vie dont le travail est à la fois l'aliment et le soutien, a assez de soi-même, et n'a pas besoin des plaisirs dont je viens de parler pour chasser l'*ennui*, parce qu'alors il ne le connoît point. Ainsi le travail de toute espèce est le vrai remède à ce mal. Quand

même le travail n'auroit point d'autre avantage; quand il ne seroit pas le fond qui manque le moins, comme dit la Fontaine, il porteroit avec lui sa récompense dans tous les états de la vie, autant chez le plus puissant monarque que chez le plus pauvre laboureur.

Qu'on ne s'imagine point que la puissance, la grandeur, la faveur, le crédit, le rang, les richesses, ni toutes ces choses jointes ensemble, puissent nous préserver de l'*ennui*: on s'abuseroit grossièrement. Pour convaincre tout le monde de cette vérité, sans nous attacher à la prouver par des réflexions philosophiques qui nous mèneroient trop loin, il nous suffira de parler d'après les faits, et de transcrire ici des anecdotes du siècle de Louis XIV, un seul trait d'une des lettres de Madame de Maintenon à madame de Maisonfort; il est trop instructif et trop frappant pour y renvoyer le lecteur.

Que ne puis-je, dit madame de Maintenon, vous peindre l'*ennui* qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont » à remplir leurs journées? Ne voyez-vous pas que je » meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine » à imaginer? Je suis venue à la plus haute faveur, et je » vous proteste, ma chère fille, que cet état me laisse un » vuide affreux. » Elle dit un autre jour au comte d'Aubigné, son frère: « Je ne peux plus tenir à la vie que je » mène; je voudrois être morte. » On sait quelle réponse il lui fit.

Je conclus que si quelque chose étoit capable de détromper les hommes du bonheur prétendu des grandeurs humaines, et les convaincre de leur vain appareil contre l'*ennui*, ce seroit ces trois mots de madame de Maintenon: « Je n'y peux plus tenir; je voudrois être morte. »

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ENSEIGNE. *

Signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont, ou les différens partis qu'ils suivent.

Dans la première antiquité; les *enseignes* militaires furent aussi simples que l'étoient les premières armes; et les diverses nations ou partis, pour se reconnoître dans les combats, employèrent pour signal des choses très-communes, comme des branches de verdure, des oiseaux en plume, des têtes d'animaux, des poignées de foin mises au haut d'une perche; mais, à mesure qu'on se perfectionna dans la manière de s'armer et de combattre, on imagina des enseignes, ou plus solides ou plus riches; et chaque peuple voulut avoir les siennes caractérisées par des symboles qui lui fussent propres. Les Grecs, par certains termes génériques, et les Latins, par ceux de *signum* et de *vexillum*, désignoient toutes sortes d'*enseignes*, soit qu'elles fussent en figure de relief, soit qu'elles fussent d'étoffe unie, peinte ou brodée; néanmoins chaque *enseigne* d'une forme particulière avoit son nom propre, tant pour la donner à connoître sous sa forme, que pour montrer à quelle espèce de milice elle convenoit.

Le nom d'*enseigne* est donc générique, et parmi nous ce genre se subdivise en deux espèces, drapeau pour l'infanterie et étendart pour la cavalerie.

Les Juifs eurent des *enseignes*; chacune des douze tribus d'Israël, ayant une couleur à elle affectée, avoit un drapeau de cette couleur, sur lequel on voyoit, à ce qu'on prétend, la figure ou le symbole qui désignoit chaque tribu, selon la prophétie de Jacob. L'écriture parle souvent du lion de la tribu de Juda, du navire de Zabulon, des étoiles et du firmament d'Issachar. Mais, quoique chaque tribu eut son *enseigne*, on prétend que sur les douze il y en avoit quatre prédominantes, savoir celle de Juda où l'on voyoit un lion; celle de Ruben, de Dan et d'Ephraim, sur lesquelles on voyoit des figures d'hommes, d'aigles, d'animaux. L'existence des *enseignes* chez les Hébreux est attestée par l'écriture : *singuli per turmas*,

*signa atque vexilla, castra metabuntur filii Israël*, dit Moïse. Mais la représentation d'hommes et d'animaux sur ces enseignes n'est pas également prouvée; elle paroît même directement contraire à la défense que Dieu, dans les écritures, réitère si souvent aux Israëlites de faire des figures. On croit qu'après la captivité de Babylone, leurs drapeaux ne furent plus chargés que de quelques lettres qui formoient des sentences à la gloire de Dieu.

Il n'en étoit pas de même des nations idolâtres; leurs *enseignes* ou drapeaux portoient l'image de leurs Dieux ou des symboles de leurs princes. Ainsi les Egyptiens eurent le taureau, le crocodile, etc.; les Assyriens avoient pour *enseignes* des colombes ou pigeons, parce que le nom de leur fameuse reine Semiramis, originairement Chemirmor, signifie *colombe*. Pour détourner les Juifs d'entrer en guerre avec les Assyriens, on leur conseille de fuir devant l'épée de la colombe : *à facie gladii columbæ fugiamus;* ce que les Commentateurs ont entendu des drapeaux des Chaldéens.

Chez les Grecs, dans les temps héroïques, c'étoit un bouclier, un casque ou une cuirasse au haut d'une lance qui servoient d'*enseignes* militaires. Cependant Homère nous apprend qu'au siège de Troye, Agamemnon prit un voile de pourpre, et l'éleva en haut avec la main pour le faire remarquer aux soldats, et les rallier à ce signal. Ce ne fut que peu-à-peu que s'introduisit l'usage des *enseignes* avec les devises. Celles des Athéniens étoient Minerve, l'olivier et la chouette : les autres peuples de le Grèce avoient aussi pour *enseignes*, ou les figures de leurs dieux tutélaires, ou des symboles particuliers, élevés au bout d'une pique. Les Corinthiens portoient un Pégase ou cheval aîlé; les Messéniens et les Lacédémoniens la lettre initiale de leur nom.

Les Perses avoient pour *enseigne* principale une aigle d'or au bout d'une pique, placée sur un charriot; et la garde en étoit confiée à deux officiers de la première distinction, comme on le voit à la bataille de Thymbrée sous Cyrus; et Xénophon dans la Cyropédie dit que cette *enseigne* fut en usage sous tous les rois de Perse. Les anciens Gaulois avoient aussi leurs *enseignes*, et juroient par elles dans les ligues et les expéditions militaires; ou

croit qu'elles représentoient des figures d'animaux, et principalement le taureau, le lion et l'ours.

Il n'en est pas de même de celles des Romains ; à ces premières *enseignes* grossières, ces manipules ou poignées de foin qu'ils portoient pour signaux, lorsqu'ils n'étoient encore qu'une troupe de brigands, ils substituèrent, selon Pline, des figures d'animaux, comme de loup, de cheval, de sanglier, de minotaure ; mais Marius les réduisit toutes à l'aigle, si connue sous le nom d'*aigle Romaine*.

Elles furent d'abord en relief ; les unes d'or, les autres d'argent, d'airain ou de bois. Une légion étoit divisée en cohortes, la cohorte en manipules, et la manipule en centuries. Chaque cohorte étoit commandée par un Tribun ; il en étoit, pour ainsi dire, le colonel. C'étoient ces officiers qui avoient seuls le droit d'avoir une aigle dans la cohorte que chacun d'eux commandoit. Il n'y avoit que deux aigles par légion, et les *enseignes* des autres cohortes étoient d'une autre forme. Les aigles des légions étoient d'argent, à l'exception de la première aigle, de la première légion qui, dans une armée consulaire ou impériale, étoit d'or. Cette aigle d'or étoit regardée comme l'*enseigne* principale de la nation, et comme un symbole de Jupiter qu'elle reconnoissoit pour protecteur. Les autres *enseignes* inférieures aux aigles, telles que celles des manipules et des centuries, n'étoient que d'airain ou de bois.

Les *enseignes* Romaines inférieures aux aigles étoient composées de plusieurs médaillons mis les uns sur les autres, attachés ou cloués sur le bois d'une pique, et surmontés par quelques signes, soit d'une main, symbole de la justice, soit d'une couronne de laurier, symbole de la victoire. Une *enseigne* à médailles en contenoit depuis une jusqu'à cinq ou six, sur lesquelles se voyoit le monogramme des quatre lettres majuscules S. P. Q. R. et les portraits des empereurs, tant du prince régnant que de celui de ses prédécesseurs qui avoit créé le corps à qui appartenoit l'*enseigne*. Elles contenoient aussi l'emblême ou l'image du dieu que ce corps avoit choisi pour son dieu tutélaire ; mais les *enseignes* d'infanterie étoient chargées de plus de médaillons que celles de la cavalerie.

Dans toutes les *enseignes*, au-dessous de la partie en relief, étoit un petit morceau d'étoffe appelé *labarum*, qui

pendoit en forme de bannière, et qui servoit, soit par sa couleur, soit par son plus ou moins de grandeur, à faire distinguer le manipule ou la centurie à qui l'*enseigne* appartenoit.

Quoique l'aigle d'or n'eût pas de *labarum* du temps de la république, il paroît qu'elle en a eu sous les empereurs, du moins du temps de Constantin; car on sait qu'après la conversion de ce prince au christianisme les *enseignes* changèrent de devises; au lieu des emblêmes ou des figures des dieux empreintes sur les médaillons, on grava des croix. Si la légion conserva une de ses aigles, l'autre fut supprimée, et l'une des deux *enseignes* surmontée d'une croix. De plus, le prince et ses successeurs se donnèrent une *enseigne* de corps ou d'accompagnement de leurs personnes dans les batailles; on la nomma *labarum*: elle étoit d'une riche étoffe en forme d'une bannière, sur laquelle étoit brodé en pierreries le monogramme de Jésus-Christ, ainsi figuré ☩, et qu'on avoit substitué à celui-ci S. P. Q. R. On ne portoit le *labarum* à l'armée que quand l'empereur y étoit en personne. Julien l'Apostat rétablit le *labarum* dans sa première forme, et mit dans tous les autres drapeaux la figure de quelque divinité du paganisme; mais cette innovation ne dura pas plus long-temps que le règne de ce prince, et le *labarum* de Constantin fut remis en honneur.

En temps de paix, les légions qui n'étoient point campées sur les frontières, déposoient leurs *enseignes* au trésor public qui étoit dans le temple de Saturne, et on les en tiroit quand il falloit ouvrir la campagne. On ne passoit pas devant les aigles sans les saluer, et on mettoit auprès, comme dans un asyle assuré, le butin et les prisonniers de guerre; les officiers et les soldats y portoient leur argent en dépôt, et le porte-aigle en étoit le gardien. Après une victoire, on les ornoit de fleurs et de lauriers, et l'on brûloit devant elles des parfums précieux.

A l'exemple des Grecs et des Romains, et pour la même fin, les nations qui se sont établies en Europe sur les débris de la puissance Romaine ont eu des *enseignes* dans leurs armées. Nous parlerons ici principalement de celles des Français, dont le nombre, la couleur et la forme n'ont pas toujours été les mêmes. Ce que nous en dirons

est extrait du Commentaire qu'a donné sur cette matière M. Beneton.

En remontant jusqu'à l'établissement de notre monarchie, on voit que les Français qui entrèrent dans les Gaules avoient des *enseignes* chargées de diverses symboles. Les Ripuaires avoient pour symbole une épée qui désignoit le Dieu de la guerre, et les Sicambres une tête de bœuf, qui, selon cet auteur, désignoit Apis, Dieu de l'Egypte, parce que ces deux nations étoient originairement descendues des Egyptiens et des Troyens, si on l'en croit. Quoi qu'il en soit, on convient assez communément que nos premiers rois portoient des crapauds dans leurs étendards.

Depuis la conversion de Clovis au christianisme, la nouvelle religion ne permettant plus ces symboles qui se ressentoient de l'idolâtrie, ce prince ne voulut plus que sa nation fût désignée, que par une livrée prise de la religion qu'il suivoit. Ainsi l'*enseigne* ou la bannière de Saint-Martin de Tours, qui fut le premier patron de la France, et qui étoit d'un bleu uni, fut pour les troupes le premier étendard, comme le *labarum* l'avoit été pour les Romains depuis la conversion de Constantin. Dans le même esprit on avoit coutume de porter dans les armées des châsses et des reliquaires. Mais outre ces *enseignes* de dévotion destinées à exciter la piété, il y avoit encore des *enseignes* de politique, faites pour exciter la valeur, c'est-à-dire des *enseignes* ordinaires.

Auguste Galland a cru que ce qui étoit porté autrefois dans nos armées sous le nom de *chape de Saint-Martin*, étoit effectivement le manteau de ce Saint attaché au haut d'une pique pour servir d'*enseigne*. Mais par le mot *cappa*, il faut entendre ce qui est signifié par *capsa*, c'est-à-dire une châsse, un coffret renfermant des reliques de Saint-Martin, qu'on pouvoit porter à l'armée, suivant l'usage de ce temps-là. La véritable *enseigne* étoit une bannière bleue faite comme nos bannières d'église. La cérémonie d'aller lever la bannière de Saint-Martin de dessus le tombeau du Saint où elle étoit mise, quand il étoit question de la porter à la guerre, étoit précédée d'un jeûne et de prières. Les rois faisoient souvent cette levée eux-mêmes; et comme il ne convenoit pas à un général de porter con-

tinuellement une *enseigne*, ils la confioient à quelque grand seigneur, duc, comte ou baron, pour la porter pendant l'expédition. Les comtes d'Anjou, comme advoués de l'église de Saint-Martin de Tours, avoient ordinairement cette commission.

La dévotion envers St-Martin ayant peu-à-peu diminué, et les rois, depuis Hugues-Capet, ayant fixé leur séjour à Paris, Saint-Denis, patron de leur capitale, devint bientôt celui de tout le royaume; et le comté de Vexin, dont le comte étoit l'advoué de l'abbaye de Saint-Denis, ayant été réuni à la couronne par Louis le Gros, ce prince mit la bannière de Saint-Denis au même crédit et au même rang qu'avoit eu celle de Saint-Martin sous ces prédécesseurs. On la nomma l'*oriflamme*: elle étoit rouge, couleur affectée aux martyrs: quelques-uns ont prétendu qu'elle étoit chargée de flammes d'or, et que delà étoit venu son nom; mais c'est une tradition peu fondée. L'oriflamme consistoit en un morceau d'étoffe de soie couleur de feu, monté sur un bâton qui faisoit la croix au haut d'une lance; l'étoffe de l'oriflamme se terminoit en pointe, ou, selon des auteurs, étoit fendu par le bas, comme pour former une flamme à plusieurs pointes. En temps de guerre, avant que d'entrer en campagne, le roi alloit en grande pompe à Saint-Denis lever cet étendard, qu'il confioit à un guerrier distingué par sa naissance et par sa valeur, chargé de garder cette *enseigne* et de la rapporter à l'abbaye à la fin de la guerre; mais les derniers porte-oriflamme négligèrent cette dernière cérémonie, et la retinrent chez eux. On croit communément que l'oriflamme disparut à la bataille d'Azincourt sous Charles VI; du moins depuis cette époque il n'en est plus mention dans nos Historiens.

Mais dans le temps même que cette *enseigne* étoit le plus en honneur dans nos armées, et qu'on la portoit à leur tête, gardée par une troupe de cavalerie d'élite, il y avoit encore deux *enseignes* principales: savoir, 1°. la bannière ou l'étendard de France, qui étoit la première *enseigne* séculière de la nation, et qui tenoit la tête du corps de troupes le plus distingué qu'il y eût alors dans l'armée; 2°. le pennon royal, qui étoit une *enseigne* faite pour être inséparable de la personne du roi. Successive-

ment les différens corps de troupes, infanterie et cavalerie, et leurs divisions, ont eu leurs *enseignes*, qu'on a nommées *bannière*, *pennons*, *fanons*, *gonfanons*, *drapeaux*, *étendards*, *guidons*.

La bannière, qui vient du mot *ban* ou *pan*, et celui-ci de *pannus* en latin, drap ou étoffe, étoit commune à la cavalerie et à l'infanterie, et de la même forme que nos bannières d'église, avec cette différence que celles des fantassins étoient plus grandes que celles des gens de cheval; qu'elles étoient toutes unies, au lieu que celles de la cavalerie étoient toutes chargées de chiffres, de devises. La bannière de France étoit aussi plus remarquable que les autres par sa grandeur; elle étoit d'abord d'une étoffe bleue, unie, qu'on chargea de fleurs-de-lys d'or quand elles eurent été introduites dans les armoiries de nos rois. On nomma les plus grandes bannières *gonfanons*. Depuis, le morceau d'étoffe qui composoit la bannière fut attaché au bois de la pique par un de ses côtés, sans traverse, comme on le voit aux drapeaux d'aujourd'hui, qui ont succédé aux bannières de l'infanterie, comme l'étendard et le pennon aux bannières de cavalerie. Le pennon ou fanon étoit un morceau d'étoffe attaché le long de la pique, aussi-bien que l'étendard; mais avec cette différence que celui-ci étoit quarré, et l'autre plus étroit, plus allongé, et terminé en pointe. Il y avoit des pennons à plus de pointes les uns que les autres. Le pennon d'un banneret suzerain, par exemple, n'avoit qu'une pointe, et les pennons des bannerets ses vassaux en avoient deux. De plus, parmi les chefs de pennonies rangés sous une bannière, quelques-uns étoient chevaliers, d'autres n'étoient que bacheliers ou écuyers, et les pennons marquoient la distinction de tous ces grades; ce qui montroit des pennons à une, à deux ou à trois pointes.

Sous Charles VII, le changement arrivé dans notre ancienne gendarmerie, dont on forma des compagnies d'ordonnance, en introduisit aussi dans toutes les *enseignes;* les bannières et les pennons disparurent pour faire place aux drapeaux de l'infanterie, aux étendards et aux guidons de la gendarmerie, et aux cornettes de la cavalerie légère.

Le drapeau, qui vient encore de *pannus* ou *pennus*; d'où l'on a fait par corruption *pellus*, *pellectus*, *pellum*,

*drapellum*, et nos ancêtres *drapel*, et un morceau d'étoffe quarré, cloué par un de ses côtés sur le bois d'une pique. L'usage d'y mettre des croix avoit commencé au temps des croisades, et les croix furent rouges dans les *enseignes* de France jusqu'au temps de Charles VI. C'étoit alors la couleur de la nation; mais les Anglais, qui avoient jusqu'alors porté dans leurs *enseignes* la croix blanche, ayant pris la ronge à cause des prétendus droits qu'ils croyoient avoir au royaume de France, Charles VII, qui n'étoit encore que Dauphin, changea la croix rouge des *enseignes* de sa nation en une croix blanche; et pour marquer plus intelligiblement qu'il établissoit cette couleur pour être désormais celle de la nation, il se donna à lui-même une *enseigne* toute blanche, qu'il nomma *cornette*, et la donna pour *enseigne* à la première des compagnies de gendarmerie qu'il créa, et c'est ce qu'on nomme *la cornette blanche.*

Depuis qu'il y a des croix sur les *enseignes*, la couleur dont est cette croix montre la nation à qui appartient l'*enseigne*; pour le fonds sur lequel est placée la croix, il fait partie de l'uniforme de la troupe à qui est l'*enseigne.* A mesure que les corps militaires qui subsistent aujourd'hui, ont été créés, le premier commandant de chacun de ces corps a eu occasion de leur communiquer sa livrée dans ses *enseignes;* ce qui a tenu lieu d'uniforme jusqu'à ce que l'on ait imaginé l'uniforme des habits.

Depuis Charles VII jusqu'à François Ier, il n'y eut en France que deux *enseignes* royales blanches, savoir la cornette de France ou la cornette blanche dont nous venons de parler, et la cornette royale, qui étoit comme l'étendard du corps du prince, qu'on portoit auprès de lui, soit dans les batailles, et quelquefois en temps de paix dans les grandes solemnités, comme aux entrées publiques, etc.; mais depuis les guerres du calvinisme, outre les cornettes blanches des généraux d'armée, à qui le roi accordoit cette prérogative par distinction, il y eut en France, sur-tout sous Charles IX, autant *d'enseignes* blanches qu'il y avoit de colonels généraux des différentes milices. En ce temps-là l'infanterie française étoit partagée sous deux colonels, savoir celui de l'infanterie qui étoit dans le royaume, et celui de l'infanterie qui étoit en Ita-

lie, qu'on appeloit *colonel de l'infanterie de là les monts.* Chacun de ces colonels avoit son drapeau blanc : le colonel des Suisses au service de France avoit le sien, et les colonels des Lansquenets et des Corses avoient aussi les leurs. Chaque colonel mit son drapeau blanc dans sa compagnie colonelle ; et par la suite, lorsque l'infanterie fut enrégimentée, le colonel général voulut avoir une compagnie dans chaque régiment, et que cette compagnie eût un drapeau blanc ; ce qui se pratique encore aujourd'hui pour toutes les compagnies colonelles, quoique la charge de colonel général de l'infanterie ne subsiste plus ; le droit du drapeau blanc a passé de la compagnie colonelle générale à la compagnie colonelle, la première ayant été supprimée, et chaque mestre-de-camp ou colonel d'un corps particulier s'étant à cet égard arrogé les prérogatives de colonel général ; usage qui a commencé sous Henri III, vers l'an 1580.

Les *enseignes* de la cavalerie ont été nommées *étendards* et *guidons*, au lieu de *bannière* et *pennon ;* ensorte que l'étendard est au guidon ce que la bannière étoit au pennon ; cependant cette distinction ne subsiste plus, parce que l'étendard est commun à tous les corps de cavalerie ; ainsi l'on dit *un étendard de cavalerie*, et *un guidon de gendarmerie ;* mais dans cette dernière troupe c'est la charge qu'on nomme *guidon* et non pas l'*enseigne ;* on la nomme *étendard* comme dans les autres corps : ces deux *enseignes* avoient tiré leur nom, par similitude, de l'action à laquelle elles sont propres. Le guidon est propre à guider et à conduire ; l'étendard est fait pour être vu étendu ; car il est attaché à la lance de soutien de manière à paroître tel, soit au moyen du vent, ou par le moyen d'une verge de fer à laquelle le chiffon, qui fait proprement l'étendard, peut être attaché comme il l'étoit autrefois : un étendard ainsi envergé restoit bien étendu au haut de sa pique, et il y tournoit tout d'une pièce, comme une girouette. Depuis l'introduction de la cornette blanche royale, le premier régiment de cavalerie a pris une cornette blanche pour sa compagnie colonelle ; et outre cela il se nomme la *cornette blanche*, comme on a autrefois désigné les compagnies de cavalerie par le nom de *cornettes ;* ainsi l'on disoit qu'il y avoit dans une

armée cent cornettes de cavalerie, pour signifier cent compagnies.

Les étendards des dragons ont quelque ressemblance avec les anciens pennons, en ce qu'ils sont plus longs que ceux de la cavalerie, et se terminent en double pointe. Les étendards sont chargés d'armes ou de devises, et de légendes en broderie. Les *enseignes* d'infanterie ne sont qu'une grande pièce de fort taffetas, avec une croix, dont les bras s'étendent jusqu'aux bords; le fond est un champ peint de couleurs différentes, avec des fleurs-de-lys semées sans nombre dans quelques-uns, dans d'autres une couleur pleine, et dans quelques autres encore des flammes de diverses couleurs, comme dans les drapeaux des Suisses.

Dans l'infanterie, l'officier qui porte le drapeau s'appelle *enseigne*; et dans la cavalerie, celui qui porte l'étendard s'appelle *cornette*. Chaque bataillon a trois drapeaux dans l'infanterie; la cavalerie a deux étendards par escadron, et les dragons n'en ont qu'un; il s'appelle *drapeau* lorsque les dragons sont en bataillon, et *étendard* lorsqu'ils sont en escadron. Quand l'armée est rangée en bataille, tous les étendards sont à la première ligne, portés chacun sur le front de leurs escadrons; et à droite et à gauche du porte-étendard sont deux cavaliers qu'on choisit parmi les plus braves pour les défendre, et empêcher que l'ennemi ne s'en saisisse. Chaque étendard porte d'un côté un soleil d'or brodé, avec la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar*, en lettres d'or, et de l'autre la devise du régiment.

Il y a à chaque drapeau et chaque étendard un morceau de taffetas noué entre l'étoffe de l'étendard ou drapeau et le bout de la lance : on appelle ce morceau de taffetas *la cravate*; sa couleur est ordinairement celle de la nation à laquelle appartient l'*enseigne* et la troupe; comme la France, blanc; l'Espagne, rouge; l'Empereur, verd; Bavière, bleu; Hollande, jaune, etc.

Chaque nation a aussi ses *enseignes* particulières.

Les *enseignes* des Turcs, comme celles de toutes les autres nations, sont attachées à une lance, dont l'extrémité passe au-dessus de l'étendard même.

Leurs étendards, en général, sont d'une étoffe de soie

de diverses couleurs, chargée d'une épée flamboyante, environnée de caractères arabest en broderie ; une grosse pomme dorée, attachée au bou de la lance, et surmontée d'un croissant d'argent, termine l'étendard ; ce qui, selon eux, représente le soleil et la lune. Si au-dessous de la pomme dorée, et autour de la lance, il n'y a que de gros flocons de queue de cheval à longs crins, teints de diverses couleurs, on appelle ces étendards *tongs*. L'étendue du commandement règle le nombre de ces queues ; plus on a droit d'en faire porter devant soi, et plus on a d'autorité. On dit *un Bacha à deux queues*, *un Bacha à trois queues*, pour signifier que celui-ci a plus de pouvoir que le premier.

Le principal étendard des Turcs est celui qu'ils appellent l'*étendard du prophète*, soit que ce soit celui de Mahomet même, ou quelqu'autre fait à son imitation ; il est verd. Les Turcs supposent que le salavat, ou confession de foi Mahométane, y étoit autrefois écrit en lettres noires ; mais il y a long-temps que toute cette écriture est effacée : pour toute inscription on y voit le mot *Alem* au bout de la lance. Il paroit déchiré en beaucoup d'endroits ; aussi, pour le ménager, ne le déploie-t-on jamais. On le porte roulé autour d'une lance devant le grand-seigneur ; et il demeure ainsi exposé jusqu'à ce que les troupes se mettent en marche. Aussi-tôt que l'armée est arrivée à son premier campement, on met l'étendard dans une caisse dorée, où se conservent aussi l'alcoran et la robe de Mahomet ; et toutes ces choses chargées sur un chameau, précèdent le sultan ou le grand-visir. Autrefois cet étendard étoit en si grande vénération que, lorsqu'il arrivoit quelque sédition à Constantinople ou dans l'armée, il suffisoit de l'exposer à la vue des rebelles pour les faire rentrer dans le devoir.

Le chevalier d'Arvieux, tome IV, en décrivant la marche du Grand-Seigneur pour se rendre à l'armée, dit qu'entre deux tongs qui le précédoient, étoit un autre cavalier qui portoit un grand drapeau de toile ou d'étoffe de laine verte, simple et sans ornement ; que le haut de la pique où il étoit attaché étoit garni d'une boîte d'argent doré, en forme d'un as de pique, qui renfermoit un alcoran ; et que ce drapeau uni et sans ornement, qui repré-

sentoit la pauvreté et la simplicité dont Mahomet faisoit profession, étoit suivi de deux autres fort grands, de damas rouge, ornés de passages de l'alcoran, dont les lettres étoient formées de feuilles d'or, appliquées à l'huile, après lequel suivoit un troisième de toile ou d'étoffe de laine légère, tout rouge et sans ornement, qui est l'étendard de la maison impériale.

Sept grands étendards, ou tongs, précèdent le Grand-Seigneur lorsqu'il va en campagne. Tous les gouverneurs des provinces ont aussi leurs étendards particuliers, comme des symboles de leur pouvoir, qui les accompagnent dans toutes leurs cérémonies, et qu'ils placent dans un lieu remarquable de leur logis; et en guerre, à la porte de leur tente.

S'il est question de lever une armée, tous les particuliers se rangent sous l'étendard du Sanjac; chaque Sanjac sous celui du Bacha; et chaque Bacha sous celui du Beglerbeg. On arbore aussi, à Constantinople, les queues de cheval en différens endroits, pour marque de déclaration de guerre. Les Bachas qui ne sont point d'un rang inférieur aux Visirs, quoiqu'ils ne soient pas honorés de ce titre, ont deux queues de cheval, un *alem* verd, et deux autres étendards, aussi bien que les princes de Moldavie, et de Valachie; un Beg ou Sanjac a les mêmes marques d'honneur, excepté qu'il n'a qu'un tong. L'alem, ou grand étendard du Grand-Visir, quand il est à la tête des troupes, est beaucoup plus distingué que ceux des autres officiers-généraux. Celui qu'on trouva à la tente du Grand-Visir, à la levée du siége de Vienne en 1683, étoit de crin de cheval marin, travaillé à l'aiguille, brodé de fleurs et de caractères arabesques. La pomme étoit de cuivre doré, et le bâton couvert de feuilles d'or. Celui que le roi de Pologne envoya à Rome pour marque de cette victoire, étoit encore plus riche. Le milieu de cet étendard étoit de brocard d'or à fond rouge; le tout de brocard, argent et verd, et les lambrequins de brocard incarnat et argent. On y voyoit ces paroles brodées en lettres arabes: *La illahe illa Allah, Mahomet resul Allah;* ce qui signifie, *il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, et Mahomet envoyé de Dieu*. On lisoit encore, dans les rebords, d'autres caractères arabes, qui signifioient; *plaise à Dieu nous*

*nous assister avec un secours puissant; c'est lui qui a mis un repos dans le cœur des fidèles pour fortifier leur foi.* Le bâton de l'étendard étoit surmonté d'une pomme de cuivre doré, avec des houpes de soie verte.

Les étendards ou drapeaux des Janissaires sont fort petits, et mi-partie de rouge et de jaune, surchargés d'une épée flamboyante, en forme d'un éclat de foudre, vis-à-vis d'un croissant. Ceux des Spahis sont rouges, et ceux des Selictarlis sont jaunes. Tous les étendards des provinces sont à la garde d'un officier nommé *Emir Alem*, c'est-à-dire chef des drapeaux. Il a aussi la garde de ceux du Sultan, qu'il précède immédiatement à l'armé, faisant porter devant lui une cornette mi-partie de blanc et de verd, pour marque de sa dignité.

Parmi les Tartares Monguls, ou Orientaux, chaque tribu a son ki, ou étendard, qui consiste en un morceau d'étoffe appellé *kitaïka*, qui est d'une aune en quarré, attaché à une lance de douze pieds de haut. Chez les Tartares Mahométans, chaque ki a une sentence particulière, avec son nom écrit en arabe sur cette *enseigne*; mais chez les Tartares idolâtres, tels que les Kalmouchs, chaque horde, ou tribu, a un chameau, un cheval, ou quelqu'autre animal, et encore quelqu'autre marque distinctive pour reconnoître les familles d'une même tribu. Les Tartares européens ont aussi des drapeaux et étendards chargés de figures et de symboles; tels que celui d'un Kan des tartares de Crimée, pris par les Moscovites en 1738; il étoit verd, portant un main ouverte, deux cimetères croisés, un croissant et quelques étoiles; et le bouton d'en haut étoit garni de plumes.

Les sauvages d'Amérique ont aussi des espèces d'*enseignes*. » Ce sont, dit le père de Charlevoix, dans son journal d'un voyage d'Amérique, de petits morceaux » d'écorce, coupés en rond, qu'ils mettent au bout d'une » perche, et sur lesquels ils ont tracé la marque de leur » nation, ou de leur village. Si le parti est nombreux, » chaque famille ou tribu a son *enseigne*, avec sa marque » distinctive, qui leur sert à se reconnoître et à se rallier ».

(*L'abbé* MALLET.)

# ENTÊTEMENT.

L'ENTÊTEMENT est une forte attache à son sentiment, qui rend insensible aux raisons de ceux qui veulent nous persuader le contraire.

L'*entêtement* naît de l'orgueil, c'est-à-dire de la trop bonne opinion que l'on a de soi-même, ou d'un défaut de capacité dans l'esprit, quelquefois aussi d'une dialectique vicieuse. Un entêté est toujours prévenu en faveur de son opinion, et en garde contre celles des autres ; il ne cherche qu'à éluder la force des meilleures raisons, par des distinctions frivoles et de mauvais subterfuges. Il croiroit se déshonorer s'il se relâchoit de ses sentimens. Il n'envisage les oppositions qu'il éprouve en les soutenant, que comme les effets d'un mauvais vouloir qu'on a contre lui. L'*entêtement* dans un homme du monde passe pour une grossièreté qui le fait mépriser; c'est un vice opposé aux qualités sociales. Dans un homme en place l'*entêtement* rend son gouvernement tyrannique, et devient la source de mille injustices. Un dévot prend son *entêtement* pour du zèle. Il regarde ceux qui sont opposés à son sentiment, comme les ennemis de la religion ; il les hait et les persécute.

Il ne faut pas confondre la fermeté avec l'*entêtement:* l'homme ferme soutient et exécute avec vigueur ce qu'il croit vrai et conforme à son devoir, après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre. L'entêté n'examine rien, son opinion fait sa loi.

L'opiniâtreté ne diffère de l'*entêtement* que du plus au moins. On peut réduire un entêté en flattant son amour propre, jamais un opiniâtre; il est inflexible et arrêté dans ses sentimens. L'hérésie est un attachement opiniâtre au sentiment que l'on a embrassé.

D'où il résulte que l'*entêtement* comme l'opiniâtreté, sont des vices du cœur ou de l'esprit, quelquefois aussi ils proviennent d'une mauvaise méthode de raisonner.

La manière artificielle de raisonner que l'on a introduite dans l'école a perverti le sens de la raison. On peut

l'appeler la chicane du raisonnement ; elle n'a servi qu'à perpétuer les disputes et à faire des entêtés. La forme de ces raisonnemens diverge les rayons de la lumière naturelle, qui saisit plus promptement et plus sûrement la vérité, lorsque ses rayons sont réunis sous un seul point de vue.

(*M.* MILLOT.)

# ENTR'ACTE.

On appelle ainsi l'intervalle qui, dans la représentation d'une pièce de théâtre, en sépare les actes, et donne du relâche à l'attention des spectateurs.

Chez les Grecs, le théâtre n'étoit presque jamais vuide: l'intervalle d'un acte à l'autre étoit occupé par les chœurs.

Un des plus précieux avantages du théâtre moderne, c'est le repos absolu de l'*entr'acte*. De toutes les licences qu'on est convenu d'accorder aux arts, pour leur faciliter les moyens de plaire; c'est peut-être la plus heureuse, et celle dont on est le mieux dédommagé.

Observons d'abord que l'*entr'acte* n'est un repos que pour les spectateurs, et n'en est pas un pour l'action. Les personnages sont censés agir dans l'intervalle d'un acte à l'autre, et tandis qu'en effet l'acteur va respirer dans la coulisse, il faut qu'on le croie occupé. Ainsi le poëte, dans le plan de sa pièce, en divisant son action, doit la distribuer de façon qu'elle continue d'un acte à l'autre, et que l'on sache ou que l'on suppose ce qui se passe dans l'intervalle, à-peu-près comme un architecte dispose dans son plan les vuides et les pleins, ou plutôt comme un peintre habile dessine tout le corps qui doit être à demi voilé.

Rien de plus simple que cette règle, et on la néglige souvent.

Il est aisé de sentir à présent qu'elle est la facilité que l'*entr'acte* donne à l'action, soit du côté de la vraisemblance, soit du côté de l'intérêt.

Il y a dans la nature une infinité de choses dont l'exécution est impossible sur la scène, et dont l'imitation manquée détruiroit toute illusion. C'est dans l'*entr'acte* qu'elles se passent: le poëte le suppose, le spectateur le croit.

L'action théâtrale a souvent des longueurs inévitables, des détails froids et languissans, dont on ne peut la dégager; et le spectateur qui veut être continuellement ému ou agréablement occupé, ne redoute rien tant que ces scènes stériles. Il veut pourtant que tout arrive comme dans la nature, et que la vraisemblance amène l'intérêt;

or, le poëte les concilie en n'exposant aux yeux que les scènes intéressantes, et en dérobant dans l'*entr'acte* toutes celles qui languiroient.

Enfin, par la même raison que l'on doit présenter aux yeux tout ce qui peut contribuer à l'effet que l'on veut produire, lequel, soit dans le pathétique, soit dans le ridicule, est toujours le plaisir d'être ému ou d'être amusé, on doit dérober à la vue tout ce qui nous déplaît, ou ce qui nous répugne; car l'impression du tableau étant beaucoup plus forte que celle du récit, nous rend plus cher ce qui nous flatte; mais aussi plus odieux ce qui nous blesse. Or, le poëte, qui doit prévoir et l'un et l'autre effets, jettera dans l'*entr'acte* ce qui a besoin d'être affoibli ou voilé par l'expression, et présentera sur la scène ce qui doit frapper vivement.

Un avantage encore attaché à l'*entr'acte*; c'est de donner aux événemens qui se passent hors du théâtre un temps idéal, un peu plus long que le temps réel du spectacle. Comme le mouvement mesure la durée, celle d'une action, présente aux yeux, ne peut nous échapper; au lieu que d'une action absente, et dont nous ne sommes plus occupés, nous ne comptons point les momens. Voilà pourquoi nous pouvons accorder, à ce qui se passe hors de la scène, un temps moral beaucoup plus long que l'intervalle d'un acte à l'autre. Mais cette licence suppose ce que nous avons dit ailleurs, que l'on regardera l'*entr'acte* comme une absence totale de l'action, et même du lieu de l'action.

La première convention faite en faveur de l'art dramatique, a été que le spectateur seroit censé absent; car imaginer que le public est assemblé dans une place, et qu'il voit delà ce qui se passe dans le cabinet d'Auguste, ou dans le sérail du Sultan, c'est une absurdité puérile: il faut pour cela supposer un des quatre murs abattus; et alors même, le moyen de concevoir que l'acteur étant vu, ne verroit pas de même, et agiroit comme s'il étoit seul?

Le spectateur n'est donc présent à l'action que par la pensée; et le spectacle n'est supposé se passer que dans son esprit. Cette hypothèse étoit sans doute une chose hardie à proposer, si on l'eût proposée. Mais comme elle étoit indispensable, on en est convenu même sans le savoir.

Ce n'est donc rien proposer de nouveau, que de vouloir qu'à la fin de chaque acte l'idée du lieu disparoisse, et que notre illusion détruite nous rende à nous-mêmes en un lieu totalement distinct de celui de l'action; en sorte, par exemple, qu'au spectacle de Cinna, quand les acteurs sont sur la scène, nous soyons en esprit à Rome; et que l'acte fini, l'illusion cessante, nous nous retrouvions à Paris. Ces mouvemens de la pensée sont aussi aisés que rapides; et l'instant de lever et baisser la toile les produit naturellement.

Cela posé, la conséquence immédiate et nécessaire qu'on en doit tirer, c'est que la toile, qui détruit l'enchantement du spectacle, devroit tomber toutes les fois que le charme est interrompu. Ne fut-ce même que pour cacher le besoin qu'on a quelquefois de baisser la toile, il seroit à souhaiter qu'on la baissât toujours dès qu'un acte seroit fini : l'illusion y gagneroit, les moyens de la produire seroient plus simples et en plus grand nombre; on ne verroit plus ce jeu des machines qui n'est plus étonnant, et qui devient risible quand le mouvement est manqué; on ne verroit plus des valets de théâtre venir ranger ou déranger les sièges du sénat romain; l'œil et l'oreille ne seroient pas en contradiction, comme l'orsqu'on entend des violons jouer un menuet près des tentes d'Agamemnon, ou à la porte du capitole; et le coup-d'œil d'un changement subit de décoration seroit réservé pour le spectacle du merveilleux.

L'*entr'acte* est manifestement destiné non-seulement au repos des acteurs; mais encore à celui des spectateurs, et à fournir au poëte un temps pendant lequel il puisse supposer qu'il s'est passé quelque chose, qui n'auroit pu, sans inconvénient, se passer sur la scène, ou qui auroit allongé inutilement le spectacle. C'est ainsi que dans l'*Alexandre* de Racine, Porus est battu dans l'intervalle du quatrième acte au cinquième. Si le principe qu'on vient d'avancer est juste; il est clair que le théâtre doit rester absolument vuide pendant l'*entr'acte*; car il est fait pour reposer, non pour distraire l'attention du spectateur, que rien ne doit détourner de la situation où l'a laissé la fin de l'acte précédent.

(*M.* MARMONTEL.)

# ENTRÉE.

RÉCEPTION solemnelle qu'on fait aux rois et aux reines, lorsqu'ils entrent la première fois dans les villes, où qu'ils reviennent triomphans de quelque grande expédition.

Ces sortes de cérémonies varient suivant le temps, les lieux, les nations; mais elles sont toujours un monument des usages des différens peuples, et de la diversité de ces usages dans une même nation, lesquels font communément un excellent tableau de caractère: c'étoit, par exemple, un spectacle singulier, que l'appareil de décorations profanes et de mascarades de dévotion qui se voyoit en France aux *entrées* des rois et des reines, dans le quinzième siècle. L'auteur des *Essais* sur Paris en donne une esquisse tirée d'après, l'histoire, qu'il suffira de rapporter pour exemple.

« Comme les rois et les reines, dit cet auteur, faisoient » leurs *entrées* par la porte Saint-Denis, on tapissoit » toutes les rues sur leur passage, et on les couvroit en » haut avec des étoffes de soie et des draps camelotés; » des jets-d'eaux de senteur parfumoient l'air; le lait et » le vin couloient de plusieurs fontaines. Les députés des » six corps des marchands portoient le dais. Les corps » de métiers suivoient à cheval, représentant, en habits » de caractère, les sept péchés mortels, les sept vertus, » foi, espérance, charité, justice, prudence, force et » tempérance, la mort, le purgatoire, l'enfer et le paradis ».

» Il y avoit, de distance en distance, des théâtres, où » des acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de » musique, représentoient des histoires de l'ancien et du » nouveau testament; le sacrifice d'Abraham, le combat » de David contre Goliath, l'ânesse de Balaam prenant » la parole pour la porter à ce prophète; des bergers avec » leurs troupeaux dans un boccage, à qui l'ange annonçoit la naissance de notre Seigneur, et qui chantoient » le *Gloria in exelcsis Deo*, etc.; et pour lors le cri de » joie étoit *Noël*, *Noël* ».

A l'*entrée* de Louis XI, en 1461, on imagina un nou-

veau spectacle : devant la fontaine du Ponceau étoient plusieurs belles filles en syrènes, toutes nues, lesquelles en faisant voir leur beau sein, chantoient de petits motets de bergerettes, fort doux et charmans.

Il paroît qu'à l'*entrée* de la reine Anne de Bretagne, on poussa l'attention jusqu'à placer, de distance en distance, de petites troupes de dix ou douze personnes, avec des pots-de-chambre pour les dames et demoiselles du cortège qui en auroient besoin.

Ajoutez sur-tout à ces détails la description curieuse que le père Daniel a donnée dans son *Histoire de France*, de l'*entrée* de Charles VII, et vous conviendrez, en rassemblant tous les faits, que quoique ces sortes de réjouissances ne soient plus du goût, de la politesse et des mœurs de notre siècle ; cependant elles nous prouvent en général deux choses qui subsistent toujours les mêmes ; je veux dire, 1°. la passion du peuple Français pour les spectacles quels qu'ils soient ; 2°. son amour et son attachement inviolable pour nos rois et nos reines.

Je ne parle pas ici des cérémonies d'*entrées* de princes étrangers, légats, ambassadeurs, ministres, etc. ; ce n'est qu'une vaine étiquette de cérémonial, dont toutes les cours paroissent lasses, et qui finira quand la principale de l'Europe jugera de son intérêt de montrer l'exemple.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ENVIE *.

Inquiétude de l'ame, causée par la considération d'un bien que nous désirons, et dont jouit une autre personne.

Il résulte de cette définition de M. Locke, que l'*envie* peut avoir plusieurs dégrés ; qu'elle peut être plus ou moins malheureuse, et plus ou moins blâmable. En général, elle a quelque chose de bas ; car d'ordinaire cette sombre rivale du mérite ne cherche qu'à le rabaisser, au lieu de tâcher de s'élever jusqu'à lui ; froide et sèche sur les vertus d'autrui, elle les nie ou leur refuse les louanges qui leur sont dûes.

Si elle se joint à la haine, toutes deux se fortifient l'une l'autre, et ne sont reconnoissables entr'elles qu'en ce que la dernière s'attache à la personne, et la première à l'état, à la condition, à la fortune, aux lumières, ou au génie. Toutes deux multiplient les objets, et les rendent plus grands qu'ils ne sont ; mais l'*envie* est, en outre, un vice pusillanime, plus digne de mépris que de ressentiment.

Sans rassembler ici ce que les auteurs ont dit d'excellent sur cette passion, il suffiroit, pour se préserver de sa violence, de considérer l'envieux dans ses chagrins, ses ressources, et ses délices.

Les objets qui donnent le plus de satisfaction aux ames bien nées lui causent les plus vifs déplaisirs, et les bonnes qualités de ceux de son espèce lui deviennent amères : la jeunesse, la beauté, la valeur, les talens, le savoir, etc. excitent sa douleur. Triste état d'être blessé de ce que l'on ne peut s'empêcher de goûter et d'estimer intérieurement !

Les ressources de l'*envie* se bornent à ces petites taches et à ces légers défauts qui se découvrent dans les personnes les plus illustres.

Sa joie et ses délices sont à-peu-près semblables à celles d'un géant de roman, qui met toute sa gloire à tuer des hommes, pour orner de leurs membres les murailles de son palais.

On ne sauroit trop présenter les malheureux effets de

l'*envie*, lorsqu'elle porte les gens en place à regarder comme leurs rivaux et comme leurs ennemis ceux dont les conseils pourroient les aider à remplir leur ambition. Agésilas, en mettant Lysandre à la tête de ses amis, fournit un exemple sensible de sa sagesse.

L'*envie* est particulièrement la ruine des républiques. Tandis que les Achéens ne portèrent point d'*envie* à celui qui étoit le premier en mérite, et qu'ils lui obéirent, non-seulement ils se maintinrent libres au milieu de tant de grandes villes, de tant de grandes puissances et de tant de tyrans; mais de plus, par cette sage conduite, ils affranchirent et sauvèrent la plupart des villes grecques.

Quoiqu'il en soit des effets de l'*envie* contre les gens vertueux dans toutes sortes de gouvernemens, Pindare dit avec raison que, pour l'appaiser, il ne faut pas abandonner la vertu; ce seroit acheter trop cher la paix avec cette passion lâche et maligne, d'autant plus qu'elle illustre son objet, lorsqu'elle travaille à l'obscurcir; car, à mesure qu'elle s'acharne sur le mérite supérieur qui la blesse, elle rehausse l'éclat de l'hommage involontaire qu'elle lui rend, et manifeste davantage la bassesse de l'ame qu'elle domine; c'est ce qui faisoit dire à Thémistocle qu'il n'envioit point le sort de qui ne fait point d'envieux; et à Cicéron, qu'il avoit toujours été dans ce sentiment, que l'*envie*, acquise par la vertu, étoit de la gloire.

( *M.* DE JAUCOURT. )

## ENVIE DÉRÉGLÉE.

Est le nom que l'on donne communément a la dépravation du sentiment, qui porte naturellement l'homme à manger, à user des choses qui doivent servir à sa nourriture. Cette dépravation consiste dans un desir immodéré de prendre des alimens solides ou fluides d'une espèce particulière, de bonne ou de mauvaise qualité, qui ne sont pas d'usage ou de saison, préférablement à tous autres, ou d'employer comme alimens des choses qu'on ne peut pas regarder comme telles, et qui sont nuisibles à la santé, soit par elles-mêmes, soit par la disposition des personnes qui en usent.

Il y a deux sortes de dépravations de cette espèce, l'une qui excite ceux qui en sont affectés, tant hommes que femmes, à manger des choses d'une nature absolument différente, et contraire même à celle des alimens ordinaires, comme de la craie, des charbons, et jusqu'à des excrémens; l'autre, qui affecte plus particulièrement les femmes grosses, et ne leur fait souhaiter de manger que des choses assez souvent ordinaires et de bonne qualité; mais avec une ardeur et une impatience à se les procurer, qui tiennent de la passion, et qui sont quelquefois si démésurées, que celles qui les éprouvent, tombent dans la langueur et dans l'abbattement de corps et d'esprit, qui dégénère en une vraie mélancolie; ou qu'elles sont agitées par ce violent desir, au point de faire une fausse couche, si elles ne sont pas satisfaites.

La dépravation d'appétit de la première espèce, est commune parmi les filles et les femmes; les enfans des deux sexes y sont fort sujets. On ne connoît presque aucun exemple de vieillards qui ayent éprouvé cette sorte d'indisposition. On ne voit guères que les femmes grosses qui aient des *envies* passionnées pour certains alimens plutôt que pour d'autres, ce qui leur arrive ordinairement pendant les premiers mois de la grossesse; mais elles ne sont pas moins sujettes au vice d'appétit de la première espèce, pour lequel elles ont une disposition qui leur est commune avec toutes les personnes de leur sexe.

On ne sauroit dire combien la plupart des femmes grosses sont susceptibles de la dépravation d'appétit, et combien elles sont portées à s'y livrer, à moins qu'elles ne se contiennent par une grande force d'esprit, qui est extrêmement rare parmi elles, sur-tout dans ce cas. On ne pourroit exprimer combien elles ont de disposition à s'occuper de soins inutiles, de desirs vagues, d'imaginations déréglées; combien elles se laissent frapper aisément par la crainte, la terreur, les frayeurs; combien elles ont de penchant à la tristesse, à la colère, à la vengeance, et à toute passion forte, vive; ce qui ne contribue pas peu à troubler le cours des humeurs, et à faire des impressions nuisibles dans les tendres organes des enfans. On doit craindre le même effet de l'intempérance des femmes qui se remplissent d'une grande quantité d'alimens, et souvent de mauvaise qualité, qui sont dans l'habitude d'user immodérément de boissons spiritueuses; il en est de même des femmes qui sont sujettes aux affections hystériques, qui sont fort avides du commerce des hommes, et s'y livrent fréquemment après la fécondation et pendant le cours de leur grossesse. Le coït trop fréquent, pendant ce temps, est, au sentiment de plusieurs auteurs, une puissante cause pour rendre les enfans infirmes et valétudinaires, et les rendre sujets à des maladies qui ne peuvent être détruites ni corrigées par aucun secours de l'art, telles que la goutte, le calcul, etc.

Il arrive assez communément que des femmes grosses ont des *envies* de manger les choses les plus mauvaises et les plus nuisibles, telles que du poivre, du linge, de la chaux, du cuir, des cendres, du charbon, de la craie, du sel, du vinaigre, etc. et ne prennent aucun bon aliment avec goût, pendant qu'elles tombent avec avidité sur toutes ces ordures.

( *M.* D'AUMONT. )

# EPARGNE.

Ce mot, dans le sens le plus vulgaire, est une dépendance de l'économie; c'est proprement le soin et l'habileté nécessaires pour éviter les dépenses superflues, et pour faire à peu de frais elles qui sont indispensables.

L'*épargne* économique a toujours été regardée comme une vertu, et dans le paganisme et parmi les chrétiens; il s'est même vu des héros qui l'ont constamment pratiquée: cependant, il faut l'avouer, cette vertu est trop modeste, ou, si l'on veut trop obscure pour être essentielle à l'héroïsme; peu de héros sont capables d'atteindre jusques-là. L'économie s'accorde beaucoup mieux avec la politique, elle en est la base, l'appui; et l'on peut dire, en un mot, qu'elle en est inséparable. En effet, le ministère est proprement le soin de l'économie publique: aussi M. de Sully, ce grand ministre, cet économe si sage et si zèlé, a-t-il intitulé ses mémoires: *Economies-Royales.*

L'*épargne* économique s'allie encore parfaitement avec la piété, elle en est la compagne fidèle; c'est là qu'une ame chrétienne trouve des ressources assurées pour tant de bonnes œuvres que la charité prescrit.

Quoiqu'il en soit, il n'est peut-être pas de peuple aujourd'hui moins amateur, ni moins au fait de l'*épargne* que les Français; et en conséquence il n'en est guères de plus agité, de plus exposé aux chagrins et aux misères de la vie. Au reste, l'indifférence, ou plutôt le mépris que nous avons pour cette vertu, nous est inspiré dès l'enfance, par une mauvaise éducation, et sur-tout par les mauvais exemples que nous voyons sans cesse. On entendoit louer perpétuellement la somptuosité des repas et des fêtes, la magnificence des habits, des appartemens, des meubles, etc. Tout cela est représenté, non-seulement comme le but et la récompense du travail et des talens, mais sur-tout comme le fruit du goût et du génie, comme la marque d'une ame noble et d'un esprit élevé.

D'ailleurs, quiconque a un certain air d'élégance et de propreté dans tout ce qui l'environne; quiconque sait faire les honneurs de sa table et de sa maison, passe à coup sûr

pour un homme de mérite et pour galant homme, quand même il manqueroit essentiellement dans le reste.

Au milieu de ces éloges prodigués au luxe et à la dépense, comment plaider la cause de l'*épargne*? Aussi ne s'avise-t-on pas aujourd'hui dans un discours étudié, dans une instruction, dans un prône, de recommander le travail, l'*épargne*, la frugalité, comme des qualités estimables et utiles. Il est inouï qu'on exhorte les jeunes gens à renoncer au plaisir, à la bonne chère, à la parure, à savoir se priver des vaines superfluités, à s'accoutumer de bonne heure au simple nécessaire. De telles exhortations paroitroient basses et malsonnantes; elles sont néanmoins bien conformes aux maximes de la sagesse, et peut-être seroient-elles plus efficaces que toute autre morale pour rendre les hommes règlés et vertueux. Malheureusement elles ne sont point de mode parmi nous; on s'en éloigne même tous les jours de plus en plus; par-tout on insinue le contraire, la mollesse et les commodités de la vie. Je me souviens que, dans ma jeunesse, on regardoit avec une sorte de mépris les jeunes gens trop occupés de leur parure; aujourd'hui, on se mocqueroit de ceux qui auroient un air simple et négligé. L'éducation devroit nous apprendre à devenir des hommes utiles, sobres, désintéressés, bienfaisans. Combien elle nous éloigne aujourd'hui de ce grand but! Elle nous apprend à multiplier nos besoins, et par-là elle nous rend plus avides, plus à charge à nous-mêmes, plus durs et plus inutiles aux autres.

Qu'un jeune homme ait plus de talent que de fortune, on lui dira tout au plus d'une manière vague, qu'il doit songer à son avancement; qu'il doit être fidèle à ses devoirs, éviter les mauvaises compagnies, la débauche, etc. Mais on ne lui dira pas, ce qu'il faudroit pourtant lui dire et lui répéter sans cesse, que pour s'assurer le nécessaire et pour s'avancer par des voies légitimes, pour devenir honnête homme et citoyen vertueux, utile à soi et à sa patrie; il faut être courageux et patient, travailler sans relâche, éviter les folles dépenses, ne pas craindre la peine, et ne se livrer qu'à des plaisirs honnêtes, se mettre enfin au-dessus des préjugés qui favorisent le luxe, la dissipation et la mollesse.

On connoit assez l'efficacité de ces moyens; cependant,

comme on attache mal-à-propos certaine idée de bassesse à tout ce qui sent l'*épargne* et l'économie, on n'oseroit donner de semblables conseils ; on croiroit prêcher l'avarice.

Les anciens Romains, plus éclairés que nous sur cette matière, étoient bien éloignés d'en user de la sorte ; loin de regarder une sage parcimonie comme une pratique basse et vicieuse, erreur trop commune parmi nous, ils l'identifioient au contraire avec la probité la plus parfaite ; ils jugeoient ces vertueuses habitudes tellement inséparables, que l'expression connue de *vir frugi* signifioit tout à-la-fois chez eux l'homme sobre et ménager, l'honnête homme et l'homme de bien.

L'esprit saint nous présente la même idée ; il fait en mille endroits l'éloge de l'économie, et par-tout il la distingue de l'avarice. Il en marque la différence bien sensible, quand il dit d'un côté qu'il n'est rien de plus méchant que l'avarice, ni rien de plus criminel que d'aimer l'argent ; et que de l'autre, il nous exhorte au travail, à l'*épargne*, à la sobriété, comme aux seuls moyens de nous procurer une honnête aisance, et comme les heureux fruits d'une vie frugale et laborieuse.

Il nous dit dans un autre endroit : Pour peu que vous cédiez aux douceurs du repos, à l'indolence, à la paresse, la pauvreté viendra s'établir chez vous et s'y rendra la plus forte : mais si vous êtes actifs et laborieux, votre moisson sera comme une source abondante, et la disette fuira loin de vous.

Que d'instruction et d'encouragement à l'*épargne* et aux travaux économiques, ne trouve-t-on pas dans l'éloge qu'il fait de la femme forte ! il nous l'a dépeint comme une mère de famille attentive et ménagère, qui rend la vie douce à son mari, et lui épargne mille sollicitudes ; qui forme des entreprises importantes, et qui met elle-même la main à l'œuvre ; qui se lève avant le jour pour distribuer l'ouvrage et la noûrriture à ses domestiques ; qui augmente son domaine par de nouvelles acquisitions ; qui plante des vignes ; qui fabrique des étoffes pour fournir sa maison, et pour commercer au-dehors ; qui n'a d'autre parure qu'une beauté simple et naturelle ; qui ne profère que des paroles de douceur et de sagesse ; qui est enfin compatissante et secourable pour les malheureux.

Malgré ces autorités si respectables et si sacrées, le goût des vains plaisirs, et des folles dépenses, est chez nous la passion dominante, ou plutôt c'est une espèce de manie qui possède les grands et les petits, les riches et les pauvres, et à laquelle nous sacrifions souvent une bonne partie du nécessaire.

Je prêche donc hautement l'*épargne* publique et particulière; mais c'est une *épargne* sage et désintéressée, qui donne du courage contre la peine et le travail, une ferme résistance aux vains plaisirs, et qui est enfin la meilleure ressource de la bienfaisance et de la générosité; c'est cette honnête parcimonie si chère autrefois à Pline le jeune, et qui le mettoit en état, comme il le dit lui-même, de faire dans une fortune médiocre, de grandes libéralités publiques et particulières. On trouve dans toutes ses lettres mille traits de bienfaisance.

Rien ne devroit être plus recommandé aux jeunes gens que cette habitude vertueuse, laquelle deviendroit pour eux un préservatif contre les vices. C'est en quoi l'éducation des anciens étoit plus conséquente et plus raisonnable que la nôtre. Ils accoutumoient les enfans de bonne heure aux pratiques du ménage, tant par leur propre exemple que par le pécule qu'ils leur accordoient, et que ceux-ci, quoique jeunes et dépendans, faisoient valoir à leur profit. Cette légère administration leur donnoit un commencement d'application et de sollicitude, qui leur devenoit utile pour le reste de la vie.

Que nous pensons là-dessus différemment des anciens, on n'oseroit aujourd'hui tourner les jeunes gens à l'économie, et ce seroit, d'après nos idées, n'avoir pas de sentimens que de leur en inspirer l'estime et le goût. Erreur bien commune dans notre siècle; mais erreur funeste qui nuit infiniment à nos mœurs. On a fondé en mille endroits des prix d'éloquence et de poésie; qui fondera parmi nous des prix d'*épargne* et de frugalité?

Au reste, ces propositions n'ont d'autre but que d'éclairer les hommes sur leurs véritables intérêts; de les rendre plus attentifs sur le nécessaire, moins ardens sur le superflu; en un mot, d'appliquer leur industrie à des objets plus fructueux, et d'employer un plus grand nombre de sujets pour

pour le bien moral, physique et sensible de la société Plût au ciel que de telles mœurs prissent chez nous la place de l'intérêt, du luxe et des plaisirs; que d'aisance, que de bonheur et de paix il en résulteroit pour tous les citoyens!

(*M.* FAIGUET).

## ÉPICURE. (MORALE D') *

Le bonheur est la fin de la vie : c'est l'aveu secret du cœur humain ; c'est le terme évident des actions mêmes qui nous en éloignent. Celui qui se tue regarde la mort comme un bien. Il ne s'agit pas de réformer la nature, mais de diriger sa pente générale. Ce qui peut arriver de mal à l'homme, c'est de voir le bonheur où il n'est pas, ou de le voir où il est en effet, mais de se tromper sur les moyens de l'obtenir. Quel sera donc le premier pas de notre philosophie morale, si ce n'est de rechercher en quoi consiste le vrai bonheur ? Que cette étude importante soit notre occupation actuelle. Puisque nous voulons être heureux dès ce moment, ne remettons pas à demain à savoir ce que c'est que le bonheur. L'insensé se propose toujours de vivre, et il ne vit jamais. Il n'est donné qu'aux Immortels d'être souverainement heureux. Une folie, dont nous avons d'abord à nous garantir, c'est d'oublier que nous ne sommes que des hommes. Puisque nous désespérons d'être jamais aussi parfaits que les Dieux que nous nous sommes proposés pour modèles, résolvons-nous à n'être point aussi heureux. Parce que mon œil ne perce pas l'immensité des espaces, dédaignerai-je de l'ouvrir sur les objets qui m'environnent ? Ces objets deviendront une source intarissable de voluptés, si je sais en jouir ou les négliger. La peine est toujours un mal, la volupté toujours un bien ; mais il n'est point de volupté pure. Les fleurs croissent à nos pieds, et il faut au moins se pencher pour les cueillir. Cependant, ô volupté ! c'est pour toi seule que nous faisons tout ce que nous faisons ; ce n'est jamais toi que nous évitons, mais la peine qui ne t'accompagne que trop souvent. Tu échauffes notre froide raison ; c'est de ton énergie que naissent la fermeté de l'ame et la force de la volonté ; c'est toi qui nous meus, qui nous transportes ; et lorsque nous ramassons des roses pour en former un lit à la jeune beauté qui nous a charmés, et lorsque, bravant la fureur des tyrans, nous entrons, tête baissée et les yeux fermés, dans les taureaux ardens qu'elle a préparés : la volupté prend toutes sortes

de formes. Il est donc important de bien connoître le prix des objets sous lesquels elle peut se présenter à nous, afin que nous ne soyons point incertains quand il nous convient de l'accueillir ou de la repousser, de vivre ou de mourir. Après la santé de l'ame, il n'y a rien de plus précieux que la santé du corps. Si la santé du corps se fait sentir particulièrement en quelques membres, elle n'est pas générale. Si l'ame se porte avec excès à la pratique d'une vertu, elle n'est pas entièrement vertueuse. Le musicien ne se contente pas de tempérer quelques-unes des cordes de sa lyre ; il seroit à souhaiter, pour le concert de la société, que nous l'imitassions, et que nous ne permissions pas, soit à nos vertus, soit à nos passions, d'être ou trop lâches, ou trop tendues, et de rendre un son ou trop sourd ou trop aigu. Si nous faisons quelque cas de nos semblables, nous trouverons du plaisir à remplir nos devoirs, parce que c'est un moyen sûr d'en être considérés. Nous ne mépriserons point les plaisirs des sens ; mais nous ne nous ferons point l'injure à nous-mêmes de comparer l'honnête avec le sensuel. Comment celui qui se sera trompé dans le choix d'un état sera-t-il heureux ? Comment se choisir un état sans se connoître, et comment se contenter dans son état, si l'on confond les besoins de la nature, les appétits de la passion et les écarts de la fantaisie ? Il faut avoir un but présent à l'esprit, si l'on ne veut pas agir à l'aventure. Il n'est pas toujours impossible de s'emparer de l'avenir. Tout doit tendre à la pratique de la vertu, à la conservation de la liberté et de la vie, et au mépris de la mort. Tant que nous sommes, la mort n'est rien, et ce n'est rien encore quand nous ne sommes plus. On ne redoute les Dieux que parce qu'on les fait semblables aux hommes. Qu'est-ce que l'impie, sinon celui qui adore les Dieux du peuple ? Si la véritable piété consistoit à se prosterner devant toute pierre taillée, il n'y auroit rien de plus commun ; mais comme elle consiste à juger sainement de la nature des Dieux, c'est une verture rare. Ce qu'on appelle *le droit naturel* n'est que le symbole d'une utilité générale. L'utilité générale et le consentement commun doivent être les deux grandes règles de nos actions. Il n'y a jamais de certitude que le crime reste ignoré : celui qui le commet est donc un insensé,

qui joue un jeu où il y a plus à perdre qu'à gagner. L'amitié est un des plus grands biens de la vie, et la décence une des plus grandes vertus de la société. Soyez décens, parce que vous n'êtes point des animaux, et que vous vivez dans des villes, et non dans dans le fond des forêts, etc.

Voilà les points fondamentaux de la doctrine d'*Epicure*, le seul d'entre tous les philosophes anciens qui ait su concilier sa morale avec ce qu'il pouvoit prendre pour le vrai bonheur de l'homme, et ses préceptes avec les appétits et les besoins de la nature; aussi a-t-il eu, et aura-t-il dans tous les temps, un grand nombre de disciple. On se fait stoïcien; mais on naît épicurien.

*Epicure* étoit Athénien, du bourg de Gargette et de la tribu d'Egée. Son père s'appelloit *Neoclès*, et sa mère *Cherestrata*: leurs ancêtres n'avoient pas été sans distinction; mais l'indigence avoit avili leurs descendans. Neoclès n'ayant pour tout bien qu'un petit champ, qui ne fournissoit pas à sa subsistance, il se fit maître d'école; la bonne vieille Cherestrata, tenant son fils par la main, alloit dans les maisons faire des lustrations, chasser les spectres, lever les incantations; c'étoit *Epicure* qui lui avoit enseigné les formules d'expiations et toutes les sottises de cette espèce de superstition.

*Epicure* naquit la troisième année de la cent neuvième Olympiade, le septième jour du mois de Gamilion. Il eut trois frères, Neoclès, Charideme et Aristobule. Plutarque les cite comme des modèles de la tendresse fraternelle la plus rare. *Epicure* demeura à Teos jusqu'à l'âge de dix-huit ans: il se rendit alors dans Athènes avec la petite provision de connoissances qu'il avoit faites dans l'école de son père; mais son séjour n'y fut pas long. Alexandre meurt; Perdicas désole l'Attique, et *Epicure* est contraint d'errer d'Athènes à Colophone, à Mytilène et à Lampsaque. Les troubles populaires interrompirent ses études, mais n'empêchèrent point ses progrès. Les hommes de génie, tels qu'*Epicure*, perdent peu de temps: leur activité se jette sur-tout; ils observent et s'instruisent sans qu'ils s'en apperçoivent; et ces lumières, acquises presque sans effort, sont d'autant plus estimables, qu'elles sont relatives à des objets plus généraux. Tandis que le naturaliste a l'œil appliqué à l'extrémité de l'instrument

qui lui grossit un objet particulier, il ne jouit pas du spectacle général de la nature qui l'environne. Il en est ainsi du philosophe ; il ne rentre sur la scène du monde qu'au sortir de son cabinet, et c'est-là qu'il recueille ces germes de connoissances qui demeurent long-temps ignorés dans le fond de son ame, parce que ce n'est point à une méditation profonde et déterminée, mais à des coups d'œil accidentels qu'il les doit ; germes précieux, qui se développent tôt ou tard pour le bonheur du genre-humain.

*Epicure* avoit trente-sept ans lorsqu'il reparut dans Athènes ; il fut disciple du platonicien Pamphile, dont il méprisa souverainement les visions ; il ne put souffrir les sophismes perpétuels de Pyrrhon ; il sortit de l'école du pythagoricien Nansiphanès, mécontent des nombres et de la métempsycose. Il connoissoit trop bien la nature de l'homme, et sa force, pour s'accommoder de la sévérité du stoïcisme. Il s'occupa à feuilleter les ouvrages d'Anaxagore, d'Archelaüs, de Métrodore et de Démocrite ; il s'attacha particulièrement à la philosophie de ce dernier, et il en fit les fondemens de la sienne.

Les platoniciens occupoient l'académie ; les péripatéticiens le lycée ; les cyniques le cynosarge ; les stoïciens le portique. *Epicure* établit son école dans un jardin délicieux, dont il acheta le terrein, et qu'il fit planter pour cet usage. Ce fut lui qui apprit aux Athéniens à transporter, dans l'enceinte de leur ville, le spectacle de la campagne. Il étoit âgé de quarante-quatre ans lorsqu'Athènes, assiégée par Démétrius, fut désolée par la famine. *Epicure*, résolu de vivre ou de mourir avec ses amis, leur distribuoit tous les jours des féves qu'il partageoit au compte avec eux. On se rendoit dans ses jardins de toutes les contrées de la Grèce, de l'Egypte et de l'Asie : on y étoit attiré par ses lumières et par ses vertus ; mais sur-tout par la conformité de ses principes avec les sentimens de la nature. Tous les philosophes de son temps sembloient avoir conspiré contre les plaisirs des sens et contre la volupté ; *Epicure* en prit la défense, et la jeunesse athénienne, trompée par le mot de *volupté*, accourut pour l'entendre. Il ménagea la foiblesse de ses auditeurs ; il mit autant d'art à les retenir qu'il en avoit employé à les attirer ; il ne leur développa ses principes que peu-à-peu. Les le-

çons se donnoient à table ou à la promenade ; c'étoit ou à l'ombre des bois, ou sur la mollesse des lits, qu'il leur inspiroit l'enthousiasme de la vertu, la tempérance, la frugalité, l'amour du bien public, la fermeté de l'ame, le goût raisonnable du plaisir et le mépris de la vie. Son école, obscure dans les commencemens, finit par être une des plus éclatantes et des plus nombreuses.

*Epicure* vécut dans le célibat : les inquiétudes qui suivent le mariage lui parurent incompatibles avec l'exercice assidu de la philosophie ; il vouloit d'ailleurs que la femme du philosophe fût sage, riche et belle. Il s'occupa à étudier, à écrire et à enseigner ; il avoit composé plus de trois cents traités différens ; il ne nous en reste aucun. Il ne faisoit pas assez de cas de cette élégance à laquelle les Athéniens étoient si sensibles ; il se contentoit d'être vrai, clair et profond. Il fut chéri des grands, admiré de ses rivaux, et adoré de ses disciples ; il reçut dans ses jardins plusieurs femmes célèbres ; Leontium, maîtresse de Métrodore ; Thémiste, femme de Leontius ; Philénide, une des plus honnêtes femmes d'Athènes ; Nécidie, Erotie, Hédie, Marmarie, Bodie, Phédrie, etc. Ses concitoyens, les hommes du monde les plus enclins à la médisance, et de la superstition la plus ombrageuse, ne l'ont accusé ni de débauche ni d'impiété.

Les stoïciens féroces l'accablèrent d'injures ; il leur abandonna sa personne, défendit ses dogmes avec force, et s'occupa à démontrer la vanité de leur système. Il ruina sa santé à force de travailler : dans les derniers temps de sa vie il ne pouvoit ni supporter un vêtement, ni descendre de son lit, ni souffrir la lumière, ni voir du feu : il urinoit le sang ; sa vessie se fermoit peu-à-peu par les accroissemens d'une pierre ; cependant il écrivoit à un de ses amis que le spectacle de sa vie passée suspendoit ses douleurs.

Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il fit appeller ses disciples ; il leur légua ses jardins ; il assura l'état de plusieurs enfans sans fortune, dont il s'étoit rendu le tuteur ; il affranchit ses esclaves ; il ordonna ses funérailles, et mourut âgé de soixante et douze ans, la seconde année de la cent vingt-septième olympiade. Il fut universellement regretté ; la république lui ordonna un monument,

et un certain Théotime, convaincu d'avoir composé sous son nom des lettres infames adressées à quelques-unes des femmes qui fréquentoient ses jardins, fut condamné à perdre la vie.

La philosophie épicurienne fut professée sans interruption, depuis son institution, jusqu'au temps d'Auguste; elle fit, dans Rome, les plus grands progrès. La secte y fut composée de la plupart des gens de lettres et des hommes d'état. Lucrèce chanta l'épicuréisme; Celse le professa sous Adrien; Pline, le naturaliste, sous Tibère; les noms de Lucien et de Diogène Laërce, sont encore célèbres parmi les épicuriens.

L'épicuréisme eut, à la décadence de l'empire Romain, le sort de toutes les connoissances; il ne sortit d'un oubli de plus de mille ans, qu'au commencement du dix-septième siècle: le discrédit des formes plastiques remit les atomes en honneur. Magnène de Luxeu, en Bourgogne, publia son *Democritus réviviscens*, ouvrage médiocre, où l'auteur prend à tout moment ses rêveries pour les sentimens de Démocrite et d'*Epicure*. A Magnène succéda Pierre Gassendi, un des hommes qui font le plus d'honneur à la philosophie et à la nation: il naquit dans le mois de janvier de l'année 1592, à Chantersier, petit village de Provence, à une lieu de Digne, où il fit ses humanités. Il avoit les mœurs douces, le jugement sain et des connoissances profondes: il étoit versé dans l'astronomie, la philosophie ancienne et moderne, la métaphisique, les langues, l'histoire, les antiquités; son érudition fut presque universelle. On a pu dire de lui que jamais philosophe n'avoit été meilleur humaniste, ni humaniste si bon philosophe; ses écrits ne sont pas sans agréments; il est clair dans ses raisonnemens et juste dans ses idées. Il fut parmi nous le restaurateur de la philosophie d'*Epicure*; sa vie fut pleine de trouble; sans cesse il attaqua et fut attaqué; mais il ne fut pas moins attentif dans ses disputes, soit avec Fludd, soit avec Mylord Herbert, soit avec Descartes, à mettre l'honnêté autant que la raison de son côté.

Gassendi eut pour disciples, ou pour sectateurs, plusieurs hommes qui se sont immortalisés, Chapelle, Molière, Bernier, l'abbé de Chaulieu, M. le Grand-Prieur de Vendôme, le marquis de la Fare, le chevalier de Bouil-

lon, le maréchal de Catinat, et plusieurs hommes extraordinaires, qui, par un contraste de qualités agréables et sublimes, réunissoient en eux l'héroïsme avec la mollesse, le goût de la vertu avec celui du plaisir, les qualités politiques avec les talens littéraires, et qui ont formé parmi-nous différentes écoles d'épicuréisme moral, dont nous allons parler.

La plus ancienne et la première de ces écoles, où l'on ait pratiqué et professé la morale d'*Epicure*, étoit rue des Tournelles, dans la maison de Ninon de Lenclos; c'est-là que cette femme extraordinaire rassembloit tout ce que la cour et la ville avoient d'hommes polis, éclairés et voluptueux : on y vit madame Scarron, la comtesse de la Suze, célèbre par ses élégies; la comtesse d'Olonne, si vantée par sa rare beauté, et le nombre de ses amans; St. Evremont, qui professa depuis l'épicuréisme à Londres, où il eut pour disciples le fameux comte de Grammont, le poëte Valler et madame de Mazarin; la duchesse de Bouillon-Mancini, qui fut depuis de l'école du Temple, des Yvetaux. M. de Gourville, madame de la Fayette, M. le duc de la Rochefoucauld et plusieurs autres, qui avoient formé à l'hôtel de Rambouillet une école de platonisme, qu'ils abandonnèrent pour aller augmenter la société, et écouter les leçons de l'épicurienne.

Après ces premiers épicuriens, Bernier, Chapelle et Molière, disciples de Gassendi, transférèrent l'école d'*Epicure*, de la rue des Tournelles, à Auteuil : Bachaumont, le baron de Blot, dont les chansons sont si rares et si recherchées; et des Barreaux, qui fut le maître de madame des Houlières, dans l'art de la poésie et de la volupté, ont principalement illustré l'école d'Auteuil.

L'école de Neuilly succéda à celle d'Auteuil; elle fut tenue, pendant le peu de temps qu'elle dura, par Chapelle et MM. Sonnings; mais à peine fût-elle instituée qu'elle se fondit dans l'école d'Anet et du Temple.

Que de noms célèbres nous sont offerts dans cette dernière! Chapelle et son disciple Chaulieu; M. de Vendôme, madame de Bouillon, le chevalier de Bouillon, le marquis de la Fare, Rousseau, MM. Sonnings, l'abbé Courtin, Campistron, Palaprat, le baron de Breteuil, père de l'illustre marquise du Châtelet; le président de Mesmes,

le président Ferrand, le marquis de Dangeau, le duc de Nevers, M. de Catinat, le comte de Fiesque, le duc de Foix ou de Rendan, M. de Périgny, Renier, convive aimable, qui chantoit et s'accompagnoit du luth ; M. de Lasseré, le duc de la Feuillade, etc. Cette école est la même que celle de Saint-Maur, ou de madame la duchesse.

L'école de Sceaux rassembla tout ce qui restoit de ces sectateurs du luxe, de l'élégance, de la politesse, de la philosophie, des vertus, des lettres et de la volupté; et elle eut encore le cardinal de Polignac, qui la fréquentoit plus par goût pour les disciples d'*Epicure*, que pour la doctrine de leur maître; Hamilton, Saint-Aulaire, l'abbé Genêt, Malésieu, la Motte, M. de Fontenelle, M. de Voltaire, plusieurs académiciens, et quelques femmes illustres par leur esprit : d'où l'on voit qu'en quelque lieu et en quelque-temps que ce soit, la secte épicurienne n'a jamais eu plus d'éclat qu'en France, et sur-tout pendant le XVII• siècle.

(*M.* D'ALEMBERT.)

# ÉPIGRAMME.

L'ÉPIGRAMME est un petit poëme ou pièce de vers courte, qui n'a qu'un objet, et qui finit par quelque pensée vive, ingénieuse et saillante.

D'autres définissent *l'épigramme* une pensée intéressante, présentée heureusement et en peu de mots ; ce qui comprend les divers genres d'*épigrammes*, telles que les anciens les ont traitées, et telles qu'elles ont été connues par les latins et par les modernes.

M. Lebrun, dans la préface qu'il a mise à la tête de ses *épigrammes*, définit *l'épigramme* un petit poëme susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, juste, et inattendue ; ces trois qualités, selon lui, sont essentielles à *l'épigramme*, mais sur-tout la briéveté et le bon mot. Pour être courte, *l'épigramme* ne doit se proposer qu'un seul objet, et le traiter dans les termes les plus concis ; c'étoit le sentiment de M. Despreaux :

> L'*épigramme* plus libre, en son tour plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

L'*épigramme* est regardée comme le dernier et le moins considérable de tous les ouvrages de poésie ; et quelqu'un qui n'y réussissoit apparemment pas, dit que les bonnes *épigrammes* sont plutôt un coup de bonheur qu'un effet du génie. Le père Bonhours a prétendu qu'elles tiroient leur principal mérite de l'équivoque. Mais considérer *l'épigramme* par ses rapports, c'est faire le procès à ses défauts sans rendre justice aux beautés réelles qu'elle peut renfermer ; et l'on en pourroit citer un grand nombre de ce genre tant anciennes que modernes.

Selon quelques autres, une des plus grandes beautés de *l'épigramme*, est de laisser au lecteur quelque chose à suppléer ou à deviner, parce que rien ne plait tant à l'esprit que de trouver de quoi s'exercer dans les choses qu'on lui présente. Mais d'un autre côté on demande pour le moins avec autant de fondement, si une *épigramme*

peut être louche, et si c'est la même chose qu'une énigme.

La matière de l'*épigramme* est d'une grande étendue ; elle exprime ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans tous les genres ; elle s'abaisse à ce qu'il y a de plus petit, elle loue la vertu et censure le vice, peint et fronde les ridicules. Il semble pourtant qu'elle se trouve mieux dans les genres simples ou médiocres que dans le genre élevé, parce que son caractère est la liberté et l'aisance.

Comme l'*épigramme* ne roule que sur une pensée, il seroit ridicule d'y multiplier les vers ; elle doit avoir une sorte d'unité comme le drame, c'est-à-dire ne tendre qu'à une pensée principale, de même que le drame ne doit embrasser qu'une action. Néanmoins elle a nécessairement deux parties ; l'une qui est l'exposition du sujet, de la chose qui a produit ou occasionné la pensée ; et l'autre qui est la pensée même, ou ce qu'on appelle le bon mot. L'exposition doit être simple, aisée, claire, libre par elle-même et par la manière dont elle est tournée.

Sans parler de la malignité et de l'obscénité, que la raison seule réprouve, les défauts qu'on doit éviter dans l'*épigramme*, sont la fausseté des pensées, les équivoques tirées de trop loin, les hyperboles, les pensées basses et triviales.

Une des meilleures *épigrammes* modernes, est celle de M. Piron contre l'abbé Desfontaines de notre siècle ; puisse-t-elle servir de leçon à ses semblables ! Une anecdote très-plaisante à ce sujet, c'est que M. Piron l'a fait écrire en sa présence par l'abbé Desfontaines même : la voici ; elle est à deux tranchans.

Cet écrivain si fécond en libelles,
Croit que sa plume est la lance d'Argail ;
Sur le Parnasse entre les neuf pucelles
Il s'est placé comme un épouvantail :
Que fait le bouc en si joli bercail ?
Y plairoit-il ? Chercheroit-il à plaire ?
Non, c'est l'eunuque au milieu du sérail :
Il n'y fait rien, et nuit à qui veut faire.

Un mérite essentiel, à presque tous les poëmes, c'est de ménager à l'esprit le plaisir de la surprise ; et après

avoir piqué sa curiosité, et suspendu plus ou moins son attente, leur succès est de le laisser agréablement satisfait. Or, selon que l'objet de la curiosité est plus ou moins intéressant, l'attente peut être plus ou moins longue, et la solution plus ou moins éloignée; telle est depuis l'épopée jusqu'à l'*épigramme*, la mesure commune de l'étendue que chaque poëme peut avoir.

Dans l'*épigramme*, la curiosité n'étant que de savoir où aboutira le récit d'un fait simple, ou l'énoncé d'une première idée, l'attention n'est susceptible que d'un moment de patience : ainsi l'*épigramme* est, de sa nature, le plus petit de tous les poëmes. Son cercle est à-peu-près celui que les anciens donnoient à la période, dont l'artifice étoit aussi de tenir l'esprit en suspens jusqu'à l'entière révolution qu'ils faisoient faire à la pensée.

L'*épigramme* a donc, comme les grands poëmes, une espèce de nœud et une espèce de dénouement, ou du moins un avant-propos qui excite l'attention, et une solution imprévue qui décide l'incertitude; et comme les grands poëmes, tantôt elle se dénoue par une suite naturelle de la pensée, tantôt par une révolution inattendue dans le sens.

Monsieur l'abbé et monsieur son valet
Sont faits égaux, tous deux comme de cire.
L'un est grand fou, l'autre petit folet;
L'un veut railler, l'autre gaudir et rire;
L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire.
Mais un débat le soir entr'eux s'émeut :
Car maître abbé toute la nuit ne veut
Être sans vin, que sans secours ne meure
Et son valet jamais dormir ne peut
Tandis qu'au pot une goutte en demeure.

MAROT.

Voilà une *épigramme* qui va droit à son but; en voici une qui se replie en sens contraire :

De nos rentes pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu :
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.

CALLIERES.

On sent que lorsque l'*épigramme* vise d'un côté, et tire de l'autre ; par exemple, lorsqu'elle commence par la louange, et finit par la satyre, le trait en est plus imprévu. Mais l'*épigramme* directe à une autre ruse pour déguiser son intention : c'est de prendre un air sérieux, lorsqu'elle veut être plaisante ; un air simple et naïf, lorsqu'elle veut être fine ou délicate ; un air de bonté, de douceur, lorsqu'elle veut être maligne ou mordante,

Petits auteurs d'un fort mauvais journal,
Qui d'Apollon vous croyez les apôtres,
Pour Dieu tâchez d'écrire un peu moins mal,
Ou taisez-vous sur les écrits des autres.
Vous vous tuez à chercher dans les nôtres
De quoi blâmer ; et l'y trouvez très-bien !
Nous, au rebours nous cherchons dans les vôtres
De quoi louer, et nous n'y trouvons rien.

ROUSSEAU.

C'est le ton de modestie et de simplicité qui fait le sel de cette *épigramme*. Il en est de même de l'air de prud'hommie et de réserve qui se montre dans celle-ci :

Un doux nenni, avec un doux sourire,
Est tant honnête ! il vous le faut apprendre.
Quand est d'oui, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre :
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le desir me point ;
Mais je voudrois qu'en me le laissant prendre,
Vous me disiez : non, tu ne l'auras point.

MAROT.

C'est sur-tout par ce tour artificieux que l'*épigramme* diffère du madrigal, qui ne déguise rien ; mais qui tout naturellement a l'air de ce qu'il est, galant, délicat, ingénieux, et qui, lors même qu'il est fin, ne dissimule point l'intention de l'être. Le même sujet, traité des deux façons, va faire sentir ces nuances :

Amour trouva celle qui m'est amère ;
Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte.
Bon jour, dit-il, bon jour, Vénus ma mère ;
Puis tout-à-coup il voit qu'il se mécompte,
Dont la rougeur au visage lui monte,
D'avoir failli honteux Dieu sait combien !
Non, non, Amour, ce dis-je, n'ayez honte ;
Plus clair voyant que vous s'y trompent bien.

MAROT.

C'est-là, ce me semble, le sel le plus fin, le plus délicat de l'*épigramme*; mais sous une apparence de simplicité qui le rend plus piquant encore; voici au contraire le tour galant et spirituel du madrigal.

L'autre jour l'enfant de Cythère,
Sous une treille à demi gris,
Disoit en parlant à sa mère,
Je bois à toi, ma chère Iris.
Vénus le regarde en colère:
Maman, calmez votre courroux;
Si je vous prends pour ma bergère,
J'ai pris cent fois Iris pour vous.

Mais sans même employer la dissimulation, l'*épigramme* a souvent, dans l'adresse du tour et dans la finesse du trait, le moyen de causer une surprise agréable. Marot me semble, à cet égard, le plus ingénieux des poëtes *épigrammatiques*, tant par la singularité que par la variété de ses petits dessins.

Anne, ma sœur, d'où me vient le songer
Qui, toute nuit, par devers vous me mène?
Quel nouvel hôte est venu se loger
Dedans mon cœur, et toujours s'y pourmène?
Certes je crois, et ma foi n'est pas vaine,
Que c'est un dieu. Me vient-il consoler?
Ah! c'est l'amour; je le sens bien voler.
Anne, ma sœur, vous l'avez fait mon hôte;
Et le sera, me dut-il affoler,
Si celle-là qui l'y mit, ne l'en ôte.

Dès que m'amie est un jour sans me voir,
Elle me dit que j'en ai tardé quatre:
Tardant deux jours, elle dit ne m'avoir
Vu de quatorze, et n'en veut rien rabattre.
Mais pour l'ardeur de mon amour abattre,
De ne la voir j'ai raison apparente.
Voyez, amans, notre amour différente:
Languir la fais, quand suis loin de ses yeux;
Mourir me fait, quand je la vois présente!
Jugez lequel vous semble aimer le mieux.

Voilà des modèles de la grace la plus naïve, et du naturel le plus fin; et c'est encore ce tour de finesse et de naïveté

piquante qui aiguise en *épigramme* un madrigal qui, sans cela, ne seroit que galant :

Qui cuideroit déguiser Isabeau,
D'un simple habit ce seroit grand simplesse ;
Car au visage a ne sais quoi de beau,
Qui fait juger toujours qu'elle est princesse.
Soit en habit de chambrière ou de maîtresse,
Soit en drap d'or entier ou découpé,
Soit son gent corps de toile enveloppé ;
Toujours sera sa beauté maintenue.
Mais il me semble ( ou je suis bien trompé)
Qu'elle seroit plus belle toute nue.

Lorsque l'*épigramme* n'est qu'un trait de satyre générale et sans allusion, elle est inocente :

Avoir la splendeur peu commune
Dont un faquin est revêtu,
Diroit-on pas que la fortune
Veut faire enrager la vertu.

Lorsqu'elle est personnelle, et ne fait que pincer le ridicule, elle est encore permise, sur-tout si on ne l'emploie qu'en arme défensive ; car c'est l'aiguillon de l'abeille.

Lorsqu'elle est mordante, il est rare qu'elle ne soit pas odieuse ; et si à la diffamation elle joint la calomnie, elle est atroce. L'écrivain qui en fait son talent, ressemble trop à un chien enragé, pour ne pas mériter d'être traité de même.

Autant le talent de tourner une *épigramme* injurieuse est commun, vil, et méprisable, autant celui de rendre un éloge piquant, par un tour *épigrammatique*, est rare, exquis et précieux. Le plus naturel, le plus naïf des poëtes de ce genre, et par-là même celui de tous qui a mis le plus de sel et de finesse dans la louange, c'est encore le vieux Marot. Ce n'est pas qu'il ait fait un grand nombre de ces *épigrammes* heureuses ; mais lorsqu'il y réussit, il y excelle ; et lors même qu'il ne satisfait pas un goût délicat, il l'éclaire, en indiquant toujours comment on fera mieux que lui.

Une allusion juste, amenée par la ressemblance des noms, est dans le style une grace de plus, sur-tout dans l'*épigramme*.

Ce plaisant Val que l'on nommoit Tempé,
Dont mainte histoire est encore embellie,
Arrosé d'eau, si doux, si attrempé,
Sachez que plus il n'est en Thessalie;
Jupiter roi, qui les cœurs gagne et lie
L'a de Thessale en France remué,
Et quelque peu son nom propre mué;
Car pour Tempé, veut qu'Estampes s'appelle;
Ainsi lui plaît, ainsi l'a situé,
Pour y loger de France la plus belle.

Et quoiqu'un simple jeu de mots ne soit jamais qu'un badinage assez frivole, il me semble que dans l'*épigramme* il est permis plus que par-tout ailleurs, s'il est aussi joliment employé que dans celle-ci, pour une demoiselle qui s'appelloit *la Roue*:

Peintres experts, votre façon commune
Changer vous faut plutôt hui que demain;
Ne peignez plus une roue à fortune;
Elle a d'amour pris le dard inhumain.
Amour aussi a pris la roue en main,
Et des mortels par ce moyen se joue.
O l'homme heureux, qui, par l'enfant humain
Sera poussé au-dessus de la Roue.

Rousseau, en imitant Marot, l'a surpassé du côté du goût, de la précision, de la correction du style. Mais la facilité, la simplicité, la grace naïve, qui est celle de ce style, sont des dons naturels qui ne s'imitent point. Après Marot, Lafontaine est le seul qui les ait eus dans un haut degré; et c'est dans un degré si haut, qu'en laissant son modèle bien loin au-dessous de lui, il a presque interdit à ses imitateurs toute espérance de l'atteindre.

Marot a fait quelques *épigrammes*, où l'on retrouve toute l'aménité de la Grèce.

Plus ne suis ce que j'ai été
Et ne le saurai jamais être.
Mon beau printems et mon été
Ont fait le saut par la fenêtre,
Amour tu as été mon maître,
Je t'ai servi sur tous les dieux.
Oh! si je pouvois deux fois naître,
Combien je te servirois mieux!

San

Sans le printems et l'été, qui font le saut par la fenêtre, cette *épigramme* seroit digne de Callimaque.

Les *épigrammes* qui ne roulent que sur des obscénités, sont méprisées des honnêtes-gens. Elles ne sont goûtées que par une jeunesse effrénée, à qui le sujet plaît beaucoup plus que le style. Changez d'objet, mettez d'autres acteurs à la place; alors ce qui vous amusoit paroîtra dans toute sa laideur.

(*M.* MARMONTEL.)

# ÉPISTOLAIRE.

Terme dont on se sert principalement en parlant du style des lettres, qu'on appelle style *épistolaire*.

Il est plus facile de sentir que de définir les qualités que doit avoir le style *épistolaire ;* les lettres de Cicéron suffisent pour en donner une juste idée. Il y en a de pur compliment, de remercîment, de louange, de recommandation; on en trouve d'enjouées, dans lesquelles il badine avec beaucoup d'aisance et de grace; d'autres graves et sérieuses, dans lesquelles il examine et traite des affaires importantes. Celles qu'il adresse à son frère Quintus et à Caton, sont pleines de délicatesse, quoiqu'elles roulent sur des affaires d'état et des matières politiques. Celles de Pline le jeune ne réunissent pas moins d'agrément et de solidité. Mais les épitres de Sénèque sont trop travaillées : ce n'est point un homme qui parle à son ami, c'est un rhéteur qui arrange des phrases pour se faire admirer ; l'esprit y pétille à chaque ligne, mais le sentiment et l'effusion de cœur ne s'y trouvent pas.

Dans notre langue nous n'avons guère de lettres politiques que celles du cardinal d'Ossat, qui, sous un style un peu suranné, contiennent des maximes profondes et des détails intéressans pour le commerce ordinaire de la vie. Celles de madame de Sévigné sont généralement les plus estimées.

Celles de Balzac, même ses lettres choisies, sont trop guindées, et sentent trop le travail : le tour nombreux et périodique de ses phrases, est diamétralement opposé à l'aisance et à la naïveté de la conversation, que le genre *épistolaire* se propose de copier. Pour celles de Voitures, qu'elqu'ingénieuses qu'elles soient, le ton en est trop singulier et le style trop peu exact, pour que personne ambitionnât aujourd'hui d'écrire comme cet auteur.

On pourroit encore moins proposer pour modèle certains recueils de lettres faites à tête reposée, et avec un dessein prémédité d'y mettre de l'esprit; telles que les lettres du chevalier d'Her..., les lettres à la marquise de..., etc. Le soin qu'on a pris de les embellir à l'excès, est précisé-

ment ce qui les masque et les défigure ; en retranchant la moitié de l'estime qu'elles eurent autrefois, il leur resteroit la portion qu'elles méritent.

Dans l'épitre, dit M. l'abbé Laserre, la poésie tour-à-tour brillante, noble, délicate, pathétique, change de ton selon les sujets. Veut-elle amuser l'imagination, son coloris est vif, éclatant, animé ; peint-elle un sentiment, son style devient affectueux ou énergique ; quand elle parle à la raison, elle en prend le langage.

Qu'est-ce qui caractérise essentiellement le style *épistolaire* ? Il est embarrassant de répondre à cette question. Le style *épistolaire* est celui qui convient à la personne qui écrit, et aux choses qu'elle écrit. Le cardinal d'Ossat ne peut pas écrire comme Ninon. On en pourroit dire autant du style de l'histoire, de la fable, etc. Le style de Tacite n'a rien de commun avec celui de Tite-Live ; ni le style de Lafontaine ave celui de Phèdre.

A quoi servent ces distinctions de genres et de tons qu'on est parvenu à introduire dans la littérature ? On veut tout réduire en classes et en genres ; on prend pour le terme de la perfection, dans chaque genre, le point où s'est arrêté l'écrivain qui a été le plus loin, et l'on semble prescrire pour modèle la manière qu'il a prise. Cet esprit critique, qui distingue particulièrement notre nation, a servi, il est vrai, à répandre un goût plus sain et plus général, mais a contribué en même-temps à gêner l'essor des talens et à rétrécir la carrière des arts. Heureusement, le génie ne se laisse pas garotter par ces petites règles que la pédanterie, la médiocrité, la fureur de juger ont inventées et s'efforcent de maintenir. L'homme de génie est comme Gulliver au milieu des Lilliputiens qui l'enchaînent pendant son sommeil ; en s'éveillant, il brise sans effort ces liens fragiles que les nains prenoient pour des cables.

Revenons au style *épistolaire*. Rien ne se ressemble moins que le style *épistolaire* de Cicéron et celui de Pline ; que celui de Madame de Sévigné et celui de M. de Voltaire ; lequel faut-il imiter ? Ni l'un, ni l'autre, si l'on veut être quelque chose ; car, on n'a véritablement un style que lorsqu'on a celui de son caractère propre et de la tournure naturelle de son esprit, modifié par le sentiment qu'on éprouve en écrivant.

Les lettres n'ont pour objet que de communiquer ses pensées et ses sentimens à des personnes absentes; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse. C'est une conversation par écrit: aussi le ton des lettres ne doit différer de celui de la conversation ordinaire, que par un peu plus de choix dans les objets et de correction dans le style. La rapidité de la parole fait disparoître une infinité de négligences, que l'esprit a le temps de rejetter lorsqu'on écrit; et l'homme qui lit, n'est pas aussi indulgent que celui qui écoute.

Le naturel et l'aisance forment donc le caractère essentiel du style *épistolaire*; la recherche d'esprit, d'élégance ou de correction y est insupportable.

La philosophie, la politique, les arts, les anecdotes, les bons mots, tout peut entrer dans les lettres, mais avec l'air d'abandon, d'aisance, et de premier mouvement, qui caractérise la conversation des gens d'esprit.

Quel est celui qui écrit le mieux? Celui qui a plus de mobilité dans l'imagination, plus de prestesse, de gaieté et d'originalité dans l'esprit, plus de facilité et de goût dans la manière de s'exprimer.

Mais pourquoi l'homme le plus spirituel, le plus animé et le plus gai dans la conversation, est-il souvent froid, sec, et commun dans ses lettres? C'est qu'il y a des hommes que la société excite, et d'autres qu'elle déconcerte; le mouvement de la société est une espèce d'ivresse qui donne à l'esprit des uns plus de ressort et d'activité, qui trouble et engourdit l'esprit des autres. Les premiers restent froids lorsqu'ils sont dans leur cabinet la plume à la main; ceux-ci y retrouvent la jouissance et la liberté de toutes leurs facultés.

On conçoit aisément que les femmes qui ont de l'esprit et un esprit cultivé, doivent mieux écrire les lettres que les hommes même qui écrivent le mieux. La nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate: leur esprit, moins exercé par la réflexion, a plus de vivacité et de premier mouvement; il est plus *prime-sautier*, comme dit Montaigne: renfermées dans l'intérieur de la société, et moins distraites par les affaires et par l'étude, elles mettent plus d'intérêt à tous les petits évènemens qui occupent ou amusent ce qu'on appelle le

monde. Leur sensibilité est plus prompte, plus vive, et se porte sur un plus grand nombre d'objets; elles ont naturellement plus de facilité à s'exprimer, la réserve même que leur prescrivent l'éducation et les mœurs, sert à aiguiser leur esprit; et leur inspire, sur certains objets, des tournures plus fines et plus délicates; enfin, leurs pensées participent moins de la réflexion, leurs opinons tiennent plus à leurs sentimens, et leur esprit est toujours modifié par l'impression du moment: de-là, cette souplesse et cette variété de ton qu'on remarque si communément dans leurs lettres; cette facilité à passer d'un objet à un objet très divers, sans effort, et par des transitions inattendues, mais naturelles; ces expressions et ces associations de mots, neuves et piquantes sans être cherchées; ces vues fines et souvent profondes, qui ont l'air de l'inspiration; enfin ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit, plus habitués à penser et à écrire, mettent tout naturellement dans leurs idées une méthode qui y donne trop l'air de la réflexion, et dans leur style une correction incompatible avec cette grace négligée et abandonnée qu'on aime dans les lettres des femmes.

Les lettres de Balzac et de Voiture qui ont eu tant de succès dans le siècle dernier, sont oubliées aujourd'hui, parce que l'amour du bel esprit est moins vif, le goût plus formé, et l'art d'écrire mieux connu. Il est resté de ce siècle immortel des lettres de deux femmes, qui vivront autant que notre langue: tout le monde a lu les lettres de madame de Maintenon, et l'on ne peut se passer de relire celles de madame de Sévigné. Mais quelle différence entre ces deux femmes célèbres! Les lettres de la première sont pleines d'esprit et de raison: le style en est élégant et naturel, mais le ton en est sérieux et uniforme. Quelle grace au contraire, quelle variété, quelle vivacité, dans celles de madame de Sévigné!

Ce qui la distingue particulièrement, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême différens genres d'impressions. Son imagination est une glace pure et brillante, où tous les objets vont se peindre, mais qui les réfléchit avec un éclat qu'ils n'ont pas naturellement. Cette mobilité d'ame est ce qui fait le talent des poëtes,

sur-tout des poëtes dramatiques, qui sont obligés de revêtir presqu'en même-temps des caractères très-divers, et de se pénétrer des sentimens les plus opposés, lorsqu'ils ont à faire parler, dans la même scène, l'homme passionné et l'homme tranquille, l'homme vertueux et le scélérat, Néron et Burrhus, Mahomet et Zopire, etc.

On a dit que madame de Sévigné étoit une caillette : cela peut être, si l'on entend simplement par caillette une femme sans cesse occupée de tous les mouvemens de la société, de tous les mots qui échappent, de tous les évènemens qui s'y succèdent, qui saisit tous les ridicules, recueille toutes les médisances; qui conte avec la même vivacité une sottise plaisante et la mort d'un grand homme; le succès d'un sermon et le gain d'une bataille : mais comment donner le nom de caillette à une femme du meilleur ton, très-instruite, pleine d'esprit, de graces, de gaieté, et d'imagination; admirée et recherchée des hommes les plus distingués du siècle de Louis XIV.

Le mérite de son style est bien difficile à sentir pour un étranger; il tient au progrès qu'a fait la société en France, où elle a crée un langage qui n'est bien connu que des personnes qui ont vécu quelque temps dans la bonne compagnie. Les finesses de ce langage consistent particulièrement dans un grand nombre de termes, qui, étant un peu détournés de leur sens primitif, expriment des idées accessoires, dont les nuances se sentent plutôt qu'elles ne se définissent. Il y a une infinité d'expressions et de tournures qui reviennent sans cesse dans nos conversations, et qui n'ont point d'équivalent dans les autres langues. Les mots *sentiment* et *galanterie* qui expriment des idées bien différentes ne peuvent se traduire ni en latin, ni en italien, ni en anglais. Il faut qu'un étranger soit fort avancé dans la connoissance de notre langue pour être en état de sentir le charme des lettres de madame de Sévigné, et celui des fables de Lafontaine.

M. le comte de la Rivière, parent de madame de Sévigné, et de qui on a un recueil de lettres en deux volumes, dit quelque part : *Quand on a lu une lettre de madame de Sévigné, on sent quelque peine, parce qu'on en a une de moins à lire.* Ce mot vaut mieux que le reste du recueil.

Ce qui ajoute un grand prix aux lettres de madame de Sévigné, c'est une foule de traits qui nous peignent cette cour brillante de Louis XIV. On aime à se trouver, pour ainsi dire, en société avec les plus grands personnages de ce beau règne, qui, malgré les censures d'une philosophie sèche et sévère, a toujours un éclat et un air de grandeur qui attache et qui en impose. Je ne crois pas que notre siècle ait jamais le même attrait pour nos descendans. *Ce qui me dégoûte de l'histoire*, disoit une femme de beaucoup d'esprit, *c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour.* Ce mot est spirituel, mais n'est pas tout-à-fait juste. L'histoire des intrigues du Vatican ne doit pas nous dégoûter de celle de la république romaine.

M. de Voltaire n'a pas rendu justice à madame de Sévigné, dans sa notice des écrivains du siécle de Louis XIV. « C'est dommage, dit-il, qu'elle manque absolument de » goût; qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine; qu'elle » égale l'oraison funèbre prononcée par Mascaron au grand » chef-d'œuvre de Fléchier. » Il est vrai qu'elle a écrit qu'on se dégoûteroit de Racine comme du café; et en cela, elle a fait une double méprise; mais il ne faut pas toujours attribuer à un défaut de goût, une faute de goût. Les gens d'esprit se trompent tous les jours dans les jugemens qu'ils portent de leurs contemporains : c'est que ce n'est pas le goût seul qui juge; les préventions personnelles, les affections, les rivalités, les opinions publiques séduisent et égarent les meilleurs esprits. Madame de Sévigné avoit vu naître les chefs-d'œuvre de Corneille; élevée dans l'admiration de ce grand homme, son enthousiasme étoit bien légitime; mais, comme tout enthousiasme, il étoit un peu exclusif. Lorsque Racine vint apporter sur le théâtre des mœurs plus foibles, un ton moins élevé, une grandeur moins apparente, elle crut qu'il avoit dégradé le caractère de la tragédie, parce qu'elle comparoit Racine à Corneille, et qu'elle ne pouvoit juger de la perfection d'une tragédie que d'après celles de Corneille. *Pardonnons-lui*, disoit-elle, *de méchans vers en faveur des sublimes et divines beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi.* En se trompant ainsi, on voit que son erreur étoit sans

prévention et sans humeur. Il faut bien se garder de la mettre au rang des Nevers, des Déshoulières, de cette cabale acharnée qui persécutoit Racine en protégeant Pradon. Voyez avec quelle aimable sensibilité elle parle d'une représentation d'Esther à Saint-Cyr : « Je ne puis » vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce. C'est un » rapport de la musique, des vers, des chants et des per- » sonnes, si parfait qu'on n'y souhaite rien. On est atten- » tif et l'on n'a point d'autre peine que celle de voir finir » une si aimable pièce. Tout y est simple, tout y est in- » nocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité à » l'histoire sainte donne du respect. Tous les chants con- » venables aux paroles sont d'une beauté qu'on ne soutient » pas sans larmes. La mesure de l'approbation qu'on donne » à cette pièce est celle du goût et de l'attention. »

Quant à la comparaison de Mascaron avec Fléchier, M. de Voltaire s'est bien trompé. L'oraison funèbre de Mascaron parut la première, et madame de Sévigné la trouva belle ; mais lorsqu'elle vit celle de Fléchier, elle n'hésita pas à lui donner la préférence. Lors même qu'elle se trompe, on trouve dans ses jugemens et dans ses opinions toujours de la bonne foi et jamais de suffisance.

Il me semble que ceux mêmes qui aiment le plus cette femme extraordinaire, ne sentent pas encore assez toute la supériorité de son esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit, raisonneuse ou frivole, plaisante ou sublime; elle prend tous les tons avec une facilité inconcevable. Je ne puis pas me refuser au desir de justifier mon admiration par la citation des traits les plus piquans qui se présenteront à ma mémoire ou à mes yeux, en parcourant ses lettres au hasard.

C'est sur-tout dans les récits et les tableaux que la grace, la souplesse et la vivacité de son esprit brillent avec le plus d'éclat. Il n'y a rien peut-être à comparer à ce conte de l'archevêque de Reims le Tellier : « L'archevêque de » Reims revenoit fort vîte de Saint-Germain ; c'étoit » comme un tourbillon. S'il se croit grand seigneur, ses » gens le croient encore plus que lui. Il passoit au travers » de Nanterre, tra, tra, tra; ils rencontrèrent un homme à » cheval, gare, gare; ce pauvre homme se veut ranger ; » son cheval ne le veut pas; et enfin le carosse et les six

» chevaux versent cul par-dessus tête le pauvre homme et » le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que » le carosse fut versé, et renversé; en même-temps, l'homme » et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués, se relèvent » miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'en- » fuient et courent encore, pendant que les laquais et le » cocher de l'archevêque, et l'archevêque lui-même se » mettent à crier: *Arrête, arrête ce coquin qu'on lui* » *donne cent coups;* l'archevêque, en racontant ceci, » disoit: *Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois* » *rompu les bras et coupé les oreilles.* »

Voici un tableau d'un autre genre:

« Madame de Brissac avoit aujourd'hui la colique; elle » étoit au lit, belle et coëffée à coëffer tout le monde, je » voudrois que vous eussiez vu ce qu'elle faisoit de ses dou- » leurs, et l'usage qu'elle faisoit de ses yeux, et des cris, et » des bras et des mains qui traînoient sur la couverture, » et la compassion qu'elle vouloit qu'on eût. *Chamarée* de » tendresse et d'admiration, j'admirois cette pièce, et la » trouvois si belle que mon attention a dû paroître un sai- » sissement, dont je crois qu'on me saura fort bon gré; et » songez que c'étoit pour l'abbé Bayard, Saint-Hiran, » Montjeu et Planci que la scène étoit ouverte. »

Ecoutez-la à-présent annoncer la mort subite de M. de Louvois; voyez comme son ton s'élève sans se guinder: « Il n'est donc plus ce ministre puissant et superbe, dont » le *moi* occupoit tant d'espace, étoit le centre de tant de » choses! Que d'intérêts à démêler, d'intrigues à suivre, de » négociations à terminer!.. O mon Dieu, encore quelque » temps! Je voudrois humilier le duc de Savoie, écraser le » prince d'Orange! encore un moment! Non, vous n'aurez » pas un moment, un seul moment! » Ce dernier mouve- ment n'est-il pas digne de Bossuet? Il me semble qu'on n'est pas plus sublime avec plus de simplicité.

Lorsque le prince de Longueville fut tué au passage du Rhin, on ne savoit comment l'apprendre à la duchesse de Longueville, sa mère, qui l'idolâtroit. Il falloit cepen- dant lui annoncer qu'il y avoit eu une affaire: Comment se porte mon frère, dit-elle? *Sa pensée n'osoit aller plus loin*, ajoute madame de Sévigné; ce trait n'est-il pas ad- mirable? Le tableau qu'elle fait ensuite de la douleur ex- cessive de cette mère tendre fait frissonner.

« Cette liberté que prend la mort d'interrompre la for-
» tune, doit consoler de n'être pas au nombre des heu-
» reux; on en trouve la mort moins amère. » Les lettres de madame de Sévigné sont semées de réflexions semblables, d'une vérité frappante, exprimées d'une manière énergique, fine, originale, et entremêlées souvent de traits plaisans et curieux.

Elle dit quelque part, en parlant d'une vieille femme de sa connoissance qui venoit de mourir : « Quand elle fut
» près de mourir l'année passée, je disois, en voyant
» sa triste convalescence et sa décrépitude : mon Dieu !
» elle mourra deux fois bien près l'une de l'autre. Ne di-
» sois-je pas vrai ? Un jour Patris étant revenu d'une
» grande maladie à quatre-vingt ans, et ses amis s'en ré-
» jouissant avec lui et le conjurant de se lever ; hélas !
» leur dit-il, est-ce la peine de se r'habiller ?

» Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, dit-elle ail-
» leurs ; il saura bien trouver ses petites consolations ; c'est
» sa fantaisie d'être content.

» Les longues maladies usent la douleur, et les longues
» espérances usent la joie.

» On n'a jamais pris long-temps l'ombre pour le corps :
» il faut être, si l'on veut paroître. Le monde n'a point de
» longues injustices. »

Elle montre par-tout un grand penchant à la dévotion, et une grande tiédeur sur la pratique. « Mon Dieu, qu'il
» est heureux ! dit-elle du fameux cardinal de Retz, que
» j'envierois quelquefois son épouvantable tranquillité sur
» tous les devoirs de la vie ! On se ruine quand on veut
» s'en acquitter. »

Sa dévotion est douce et humaine. « Nous parlons quel-
» quefois de l'opinion d'Origène et de la nôtre : nous avons
» de la peine à nous faire entrer une éternité de supplices
» dans la tête, à moins que la soumission ne vienne au
» secours. »

Combien de réflexions touchantes sur le temps, la vieillesse, la mort !

« La mort me paroît si terrible, que je hais plus la
» vie parce qu'elle y mène, que par les épines qui s'y ren-
» contrent.

» Je trouve les conditions de la vie assez dures : il me

» semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fa-
» tal où il faut souffrir la vieillesse : je la vois, m'y voilà,
» et je voudrois bien au moins ménager de n'aller pas plus
» loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmi-
» tés, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigu-*
» *remens*, qui sont près de m'outrager. Mais, j'entends
» une voix qui dit : Il faut marcher, malgré vous ; ou
» bien, si vous ne le voulez pas, il faut mourir : ce qui
» est une autre extrémité où la nature répugne.

» Je regardois une pendule, et prenois plaisir à penser;
» voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille
» marche ; cependant, elle tourne sans qu'on la voie, et
» tout arrive à la fin.

Il lui échappe quelquefois des expressions hardies qu'on pourroit trouver maniérées en les considérant isolées ; mais qui, vues à leur place, paroissent naturelles ; c'est, il est vrai, le naturel d'une femme dont l'imagination est très-vive et l'esprit très-orné. « Je ne connois plus les plaisirs, » dit-elle quelque part ; j'ai beau frapper du pied, rien ne » sort qu'une vie triste et uniforme. » On voit qu'elle venoit de lire dans Plutarque le mot de Pompée, qui se vantoit qu'en quelqu'endroit de l'Italie qu'il frappât du pied, il en sortiroit des légions prêtes à obéir à ses ordres.

Pour faire entendre que le crédit d'un ministre diminue, madame de Sévigné dit que *son étoile pâlit ;* cette figure me paroît heureuse et brillante sans aucune affectation.

Son style n'est presque jamais simple, mais il est toujours naturel ; et ce naturel se fait sur-tout sentir par une négligence abandonnée qui plaît, et par une rapidité qui entraîne. On sent par-tout ce qu'elle dit quelque part : *J'écrirois jusqu'à demain, mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole.*

Veut-elle quelquefois raconter un trait, une plaisanterie d'une gaieté un peu libre pour une femme? quelle adresse dans la tournure ! quelle mesure dans l'expression ! elle fait tout entendre sans rien prononcer.

Ce qui brille par-dessus tout dans les lettres de madame de Sévigné, c'est ce fonds inépuisable de tendresse pour sa fille, dont les expressions se varient sous mille formes diverses, toujours sensibles, toujours intéressantes ; mais ce sont les traits les moins propres à être cités, parce que

ce ne sont ordinairement que des expressions et des tournures très-simples, qui ne peuvent guères se détacher des circonstances ou des idées accessoires, qui les environnent. Quelquefois cependant, son sentiment s'embellit par la pensée et par l'imagination.

« Je regrette, dit-elle en un endroit, ce que je passe » de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour vous » retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. » Elle répète plusieurs fois cette idée. « Je suis bien aise » que le temps coure et m'entraîne pour me redonner à » vous. » Et dans un autre endroit. « Je suis si désolée de » me trouver toute seule, que, contre mon ordinaire, je » souhaite que le temps galope, et pour me rapprocher » celui de vous revoir, et pour m'effacer un peu ces im- » pressions trop vives. Est-ce donc cette pensée si conti- » nuelle qui vous fait dire qu'il n'y a point d'absence ? » Javoue que, par ce côté, il n'y en a point, mais com- » ment appelez-vous ce que l'on sent quand la présence est si » chère ? Il faut de nécessité que le contraire soit bien amer.

» Mon cœur est en repos quand il est près de vous; c'est » son état naturel, le seul qui peut lui plaire.

» Il me semble en vous perdant, qu'on m'a dépouillée » de tout ce que j'avois d'aimable.... Je serois honteuse, » si, depuis huit jours, j'avois fait autre chose que pleu- « rer..... Je ne sais où me sauver de vous, dit-elle ail- » leurs à sa fille. »

Elle écrit au président de Moulceau : « J'ai été reçue » à bras ouverts de madame de Grignan, avec tant de » joie, de tendresse et de reconnoissance, qu'il me sem- » bloit que je n'étois pas venue encore assez tôt, ni d'as- » sez loin. »

Je sens quelque peine à remarquer les défauts d'une femme si aimable et si rare; mais il faut le dire pour l'honneur de la vérité, madame de Sévigné, avec tant d'esprit, et un si bon esprit, avoit toutes les sottises de son siècle et de son rang. Elle étoit glorieuse de sa naissance jusqu'à la puérilité; on la voit se pâmer d'admiration sur la généalogie de la maison de Rabutin, que le comte de Bussi se proposoit d'écrire; et elle croit que toute l'Europe va s'intéresser à cette belle histoire.

Elle étoit enivrée, comme presque tout son siècle, de

la grandeur de Louis XIV. Ce prince lui parla un jour, après la représentation d'*Esther*, à St.-Cyr: la vanité se montre et se répand à cette occasion, avec une joie d'enfant. Le passage est curieux. « Le roi s'adresse à moi et » me dit: madame, je suis assuré que vous avez été » contente. Moi, sans m'étonner, je répondis, sire: je » suis charmée; ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit, Racine a bien de l'esprit; je lui dis, » sire, il en a beaucoup; mais en vérité, ces jeunes per- » sonnes en ont beaucoup aussi; elles entrent dans le » sujet, comme si elles n'avoient jamais fait autre chose. » Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai, et puis sa majesté » s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. M. le prince et » madame la princesse me vinrent dire un mot; madame » de Maintenon, un éclair: je répondis à tout, car j'étois » en fortune. »

C'est dans ces endroits que la femme d'esprit est éclipsée par la caillette. On sait qu'un jour Louis XIV dansa un menuet avec madame de Sévigné: après le menuet elle se trouva près de son cousin le comte de Bussi, à qui elle dit: « Il faut avouer que nous avons un grand roi: oui, » sans doute, ma cousine, répondit Bussi, ce qu'il vient » de faire est vraiment héroïque! » Il faut avouer que de toutes les sottises humaines, il n'y en a point de plus bêtes que celles de la vanité. (*Voyez* STYLE.)

(*M.* SUARD.)

## ÉPITAPHE.

Inscription gravée, ou supposée devoir l'être, sur un tombeau, à la mémoire d'une personne défunte.

A Sparte on n'accordoit des *épitaphes* qu'à ceux qui étoient morts dans un combat, et pour le service de la patrie; usage fondé sur le génie de cette république, ou plutôt sur la constitution politique de son gouvernement, qui n'admettoit guère que la vertu guerrière. On dit que le mausolée du duc de Malboroug est encore sans *épitaphe*, quoique sa veuve eut promis une récompense de cinq cents livres sterlings à celui qui en composeroit une digne de ce héros.

Dans les *épitaphes* on fait quelquefois parler la personne morte, par forme de prosopopée; nous en avons un bel exemple, digne du siècle d'Auguste, dans l'anthologie manuscrite de la bibliothèque du roi, où une jeune personne, morte à la fleur de son âge, s'exprime ainsi: « Née en Lybie, ensévelie à la fleur de mes ans, sous » la poussière ausonienne, je repose près de Rome, » le long de ce rivage sablonneux. L'illustre Pompéia qui » m'a élevée avec une tendresse de mère, a pleuré ma » mort, et a déposé mes cendres dans un tombeau qui » m'égale aux personnes libres. Les feux de mon bûcher » ont prévenu ceux de l'hymen qu'elle me préparoit avec » empressement. Le flambeau de Proserpine a trompé nos » vœux ».

L'*épitaphe* est communément un trait de louange ou de morale, ou de l'une et de l'autre.

L'*épitaphe* de cet homme si grand et si simple, si vaillant et si humain, si heureux et si sage, auquel l'antiquité pourroit tout au plus opposer Scipion et César, si le premier avoit été plus modeste, et le second moins ambitieux; cette *épitaphe* qui ne se trouve plus que dans les livres:

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos rois, etc

fait encore plus l'éloge de Louis XIV, que celui de M. de Turenne.

Les Anglais n'ont mis sur le tombeau de Dryden que ce mot pour tout éloge,

DRYDEN.

et les Italiens sur le tombeau du Tasse,

LES OS DU TASSE.

Il n'y a guere que les hommes de génie qu'il soit sûr de louer ainsi.

Parmi les *épitaphes* épigrammatiques, les unes ne sont que naïves et plaisantes, les autres sont mordantes et cruelles. Du nombre des premières est celle-ci, qu'on ne croiroit jamais avoir été faite sérieusement, et qu'on a vue cependant gravée dans une de nos églises :

Ci gît le vieux corps tout usé
Du lieutenant civil rusé, etc.

Lorsque la plaisanterie ne porte que sur un léger ridicule, comme dans l'exemple précédent, elle n'est qu'indécente; on croit voir les fossoyeurs d'Hamlet qui jouent avec des ossemens. Mais les *épitaphes* insultantes et calomnieuses, telles que la rage en inspire trop souvent, sont de tous les genres de satyre le plus noir et le plus lâche. Il y a quelque chose de plus infâme que la calomnie; c'est la calomnie contre les morts. L'expression des anciens, *troubler la cendre des morts*, est trop foible. Le satyrique qui outrage un homme qui n'est plus, ressemble à ces animaux carnassiers qui fouillent dans les tombeaux pour se repaître de cadavres.

L'*épitaphe* à la gloire d'un mort est de toutes les louanges la plus noble et la plus pure, sur-tout lorsqu'elle n'est que l'expression naïve du caractère et des actions d'un homme de bien. Les vertus privées ont droit à cet hommage, comme les vertus publiques; et les titres de bon parent, de bon ami, de bon citoyen, méritent bien d'être gravés sur le marbre.

On a remarqué au commencement de cet article, que le tombeau du duc de Malborough étoit encore sans épitaphe; le prix proposé justifie et rend vraisemblable la

la stérilité des poëtes anglais. Devant une place assiégée, un officier français fit proposer aux grenadiers une somme considérable pour celui qui le premier planteroit une fascine dans un fossé exposé à tout le feu des ennemis. Aucun des grenadiers ne se présenta; le général étonné leur en fit des reproches : nous nous serions tous offerts, lui dit l'un de ces braves soldats, si l'on n'avoit pas mis cette action à prix d'argent. Il en est des bons vers comme des actions courageuses, la reconnoissance, qui est noble, fait sur les gens de lettres, ce que l'espoir des récompenses n'eût jamais fait, parce qu'il est bas et servile. Ils seroient bien à plaindre, si dans un ouvrage public on leur envioit quelques retours sur eux-mêmes, quelques traits relatifs à leurs sentimens et à leurs devoirs. Si leur plume doit être bonne à quelque chose, c'est à ne pas mourrir ingrats.

Quelques auteurs ont fait eux-mêmes leur épitaphe. Celle de Lafontaine, modèle de naïveté, est connue de tout le monde. Il seroit à souhaiter que chacun fit la sienne de bonne heure; qu'il l'a fit la plus flatteuse qu'il est possible, et qu'il employât toute sa vie à la mériter.

(*M.* MARMONTEL.)

---

EPITRE

# ÉPITRE DÉDICATOIRE.

Il faut croire que l'estime et l'amitié ont inventé l'*épitre dédicatoire*, mais la bassesse et l'intérêt en ont bien avili l'usage ; les exemples de cet indigne abus trop honteux à la littérature pour en rappeler aucun, mais nous croyons devoir donner aux auteurs un avis qui peut leur être utile, c'est que tous les petits détours de la flatterie sont connus. Les marques de bonté qu'on se flatte d'avoir reçues, et que le Mécène ne se souvient pas d'avoir données; l'accueil favorable qu'il a fait sans s'en appercevoir; la reconnoissance dont on est si pénétré, et dont il devroit être si surpris; la part qu'on veut qu'il ait à un ouvrage dont la lecture l'a endormi; ses ayeux dont on lui fait l'histoire souvent chimérique, ses belles actions et ses sublimes vertus qu'on passe sous silence pour de bonnes raisons; sa générosité qu'on loue d'avance, etc. Toutes ces formules sont usées, et l'orgueil qui est si peu délicat, en est lui-même dégoûté. « Monseigneur, écrit M. de Vol» taire à l'électeur Palatin, le style des dédicaces, les » vertus du protecteur, et le mauvais livre du protégé, ont » souvent ennuyé le public. »

Il ne reste plus qu'une façon honnête de dédier un livre : c'est de fonder sur des faits la reconnoissance, l'estime, ou le respect qui doivent justifier aux yeux du public l'hommage qu'on rend au mérite.

(*M.* Marmontel.)

# ÉQUITE.

C'est, en général, cette vertu par laquelle nous rendons à chacun ce qui lui appartient justement, conformément aux différentes circonstances où chaque personne peut être relativement à notre égard et aux loix de la société.

On confond quelquefois l'*équité* avec la justice; mais cette dernière paroit plutôt désignée pour récompenser ou punir, conformément à quelques loix ou règles établies, que conformément aux circonstances variables d'une action. C'est par cette raison que les Anglais ont une cour de chancellerie ou d'*équité*, pour tempérer la sévérité de la lettre de la loi, et pour envisager l'affaire qui y est portée, uniquement par la règle de l'*équité* et de la conscience. Cette cour de chancellerie est un des beaux établissemens qu'il y ait en Angleterre, et des plus dignes d'être imité par les nations civilisées.

En effet, l'intérêt d'un souverain, et son amour pour ses peuples, qui l'engage à prendre garde qu'il ne se fasse rien sous son autorité, de contraire au bien commun, demande aussi qu'il redresse, qu'il rectifie, et qu'il corrige ce qui peut avoir été fait de tel.

Ainsi, l'*équité*, prise dans ce sens particulier, est une volonté du prince, disposée, par les règles de la prudence, à corriger ce qui se trouve dans une loi de son état, ou dans un jugement civil de la magistrature établie par ses ordres, quand les choses y ont été réglées autrement que dans la vue du bien commun, et que les circonstances proposées ne le demandoient; car il arrive souvent que la loi se servant d'expressions générales, ou la foiblesse de l'esprit humain étant telle qu'elle empêche les législateurs de prévoir tous les cas possibles, les chefs de l'état s'éloignent du but auquel ils tendoient sincèrement.

L'amour du bien commun exige donc alors que les législateurs mêmes, après avoir examiné de près les circonstances du cas présent, mieux qu'ils n'ont pu le faire en l'envisageant de loin, corrigent par une cour d'*équité*, à la faveur de la connoissance plus parfaite qu'ils ont des

choses exposées à leurs yeux, ce qu'ils avoient établi pour règle là-dessus.

C'est de la loi naturelle que tire toute son autorité un jugement favorable, où l'on prononce, non à la rigueur, mais avec un adoucissement équitable; et par conséquent cette loi naturelle est la vraie source de l'*équité*, digne de toute notre attention.

Outre son usage très-important dans la correction des loix civiles, l'*équité* est encore de la dernière nécessité quand il s'agit de faire de telles loix, et dans les cas où ces mêmes loix se taisent, ou ne s'expliquent pas clairement; et pour le dire en un mot, dans la pratique de tous les devoirs des hommes, les uns envers les autres, dont elle est la règle et le fondement.

En effet, ce n'est point des conventions humaines et arbitraires que dépend l'*équité*; son origine est éternelle et inaltérable, de manière que si nous avions le malheur d'être libres du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'*équité*: aussi quelle joie, dit M. de Montesquieu, quel plaisir pour un homme, quand il s'examine, de trouver qu'il a le cœur juste! Il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne goûtent pas ce bonheur, qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, ajoute cet aimable et vertueux écrivain, si j'étois sûr de suivre inviolablement cette *équité* que j'ai devant les yeux, je me croirois le premier des hommes!

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ÉQUIVOQUE.

Discours ou proposition à double sens ; l'un naturel, qui paroît être celui qu'on veut faire entendre, et qui est effectivement entendu de ceux qui l'écoutent ; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle, et qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre. C'est un expédient imaginé pour ne point dire la vérité, et ne point mentir en même-temps; mais cet expédient n'est réellement qu'une tromperie condamnable dans ceux qui s'en servent, parce qu'ils manquent à la bonne foi. Il n'y a, dit très-bien un de nos auteurs modernes, que la subtilité d'une éducation scholastique qui puisse persuader que l'*équivoque*, soit un moyen de sauver du naufrage sa sincérité ; car, dans le monde, ce moyen n'empêche pas de passer pour menteur et pour malhonnête-homme; et il donne de plus un ridicule d'esprit très-méprisable.

Cependant n'est-il jamais permis de se servir de termes ambigus, ou même obscurs ? Je réponds avec Grotius et Puffendorf, qu'on ne doit jamais y avoir recours, à moins que ce moyen ne soit nécessaire, par exemple, à l'instruction de ceux qui sont confiés à nos soins, ou à éluder une question importante ou captieuse, qu'on n'a pas droit de nous faire ; ou à nous procurer quelqu'avantage innocent, sans nuire à un tiers. Du reste, toutes les fois qu'on est dans l'obligation de découvrir clairement sa pensée à quelqu'un, il n'y a pas moins de crime à le tromper par une *équivoque* que par un mensonge. Enfin, de l'aveu des payens même, c'est un lâche artifice, et une insigne fourberie, que d'avoir recours aux *équivoques*, lorsqu'il s'agit de contracter ou de traiter nos affaires d'intérêt. En un mot, les *équivoques* sont si blâmables en général, qu'on ne peut apporter trop de réserve à spécifier les cas fort rares où elles seroient innocentes.

Le goût qu'eurent autrefois nos écrivains, pour les subtilités insidieuses de l'*équivoque*, est heureusement passé de mode; et la raison semble l'avoir appréciée et bannie à perpétuité. « A parler en général, dit le père

» Bouhours, il n'y a point d'esprit dans l'*équivoque*, ou » il y en a fort peu ; rien ne coûte moins et ne se trouve » plus facilement. L'ambiguité, en quoi consiste son carac- » tère, est moins un ornement du discours qu'un défaut ; » et c'est ce qui la rend insipide, sur-tout quand celui qui » s'en sert y entend finesse et s'en fait honneur ».

Molière a fait quelquefois un usage agréable des *équivoques*, dont tant d'autres ont souvent abusé. Dans les *Femmes Savantes*, *Bélise* et *Philaminte*, entichées du bel esprit, ont à leur service *Martine*, villageoise épaisse, qui parle bonnement son jargon, et n'entend rien aux doctes réprimandes de ses maîtresses, parce qu'elle confond sans cesse le sens figuré avec le sens propre :

BÉLISE.

Veux-tu toute ta vie offenser la *Grammaire*?

MARTINE.

Qui parle d'offenser *grand'mère* ni grand père.

PHILAMINTE.

O ciel!

BÉLISE.

Grammaire est prise à contre sens par toi,
Et je t'ai déjà dit d'où vient ce mot.

MARTINE.

Ma foi,
Qu'il *vienne* de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

BÉLISE.

Quelle ame villageoise!
La Grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les loix.

MARTINE.

J'ai, madame, à vous dire
Que je ne connois point ces gens-là.

PHILAMINTE.

Quel martyre !

BÉLISE.

Ce sont les noms des mots; et l'on doit regarder
En quoi c'est qu'il les faut faire ensemble *accorder*.

MARTINE.

Qu'ils s'*accordent* entr'eux, ou se gourment, qu'importe?

Dans le *Mariage Forcé*, *Sganarelle*, qui veut consulter *Pancrace* pour savoir s'il fera bien de se marier, est d'abord trompé par une *équivoque* que le docteur explique sur-le-champ :

SGANARELLE.

Je veux vous parler de quelque chose.

PANCRACE.

Et de quelle langue voulez-vous vous servir avec moi ?

SGANARELLE.

De quelle langue ?

PANCRACE.

Oui.

SGANARELLE.

Parbleu ! de la langue que j'ai dans la bouche ; je crois que je n'irai pas emprunter celle de mon voisin.

PANCRACE.

Je vous dis de quel idiôme, de quel langage ?

SGANARELLE.

Ah ! c'est une autre affaire.

Voici un exemple, ou de propos délibéré, on affecte de paroître nier, ce qu'au contraire on a l'intention d'affirmer.

Une femme, dit-on, ayant été insultée par un homme, lui intenta un procès criminel; et il fut condamné à lui faire réparation d'honneur en présence de témoins. *Madame*, lui dit-il alors, *je vous ai appelée p.....*, *cela est vrai; je déclare aujourd'hui que vous êtes une très-honnête femme, et je reconnois mon tort.* Il est inutile de faire remarquer en quoi consiste ici l'*équivoque*; mais il est juste d'observer que ce misérable subterfuge déshonore le cœur sans faire honneur à l'esprit.

M. M** que l'on croyoit riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avoit vaillant, se promenant sans rien dire, le nez dans son manteau, la veille de ses fiançailles, dans la salle de sa future belle-mère, elle lui dit plusieurs fois : qu'avez-vous, monsieur? Il lui répondit à chaque fois : *madame, je n'ai rien.* Huit jours après son mariage, sa belle-mère voyant une foule de créanciers, à quoi elle ne s'étoit pas attendue, dit : *monsieur vous m'avez trompée.* Madame, lui répliqua-t-il, je vous avois averti que je n'avois rien; je vous le dis plus de dix fois dans votre salle, la veille de mes fiançailles, lorsqu'il en étoit encore temps.

Le prophète Elie est, comme on sait, le fondateur des Carmes. M. le curé de Saint-Sulpice apprit que le marquis de.... venoit de léguer tous ses biens aux Carmes-Déchaussés, et accourut le visiter; lui parla des pressans besoins des pauvres de sa paroisse, et finit par faire changer le testament; les bons pères furent exclus. A peine les notaires étoient sortis, que le prieur et le sous-prieur des Carmes, ignorant ce qui venoit de se passer, arrivèrent chez le malade. Le pasteur descendoit. Ils se firent beaucoup de révérence, beaucoup de façon pour le pas. M. Languet, à la fin, leur dit : « Mes pères, c'est à vous de « passer les premiers, vous êtes de l'ancien testament, et » je ne suis que du nouveau ».

M. de Montespan jouoit un jour au lansquenet; sa carte, qui étoit un roi de cœur, fut la première prise; et comme il pestoit un peu, une jeune présidente, voulant faire le bel esprit, lui dit : ah! monsieur, ce n'est pas le roi de cœur qui vous a fait le plus de mal. M. de Montespan, aigri par sa perte, et par la réflexion de cette

présidente, lui répondit : *Si ma femme est à un louis ; vous êtes à trente sous.*

Je ne sais quel tyran, ayant juré à un captif de ne le pas tuer, ordonna qu'on ne lui donnât point à manger, disant qu'il lui avoit promis de ne le pas faire mourir, mais non de contribuer à le faire vivre. Qui ne sent pas à ce récit naître dans son cœur le mépris et l'indignation ? Si l'*équivoque* est dans la littérature une fadaise méprisable, elle est dans la morale un faux-fuyant criminel, et un mensonge d'autant plus abominable, qu'elle ose prendre le masque de la vérité pour la profaner et l'anéantir avec plus de succès.

En terme de grammaire, *équivoque* est le double sens d'une phrase, produit par sa mauvaise construction.

Les *équivoques* sont des expressions louches, qui rendent le discours réellement obscur, et embarrassent l'esprit du lecteur pour en découvrir le véritable sens. Les langues qui demandent de la clarté, et la langue française en particulier, sont ennemies de ces sortes d'ambiguités de construction. Il est vrai que la lecture de toute la période en fait d'ordinaire comprendre le sens, dès que l'on y donne un peu plus d'attention ; mais il vaudroit mieux que cela n'arrivât point ; car c'est aux paroles à faire entendre le sens, et non pas au sens à faire entendre les paroles. Si l'on vous relit deux fois, dit M. de Vaugelas, que ce soit pour vous admirer, et non pas pour chercher ce que vous avez voulu dire.

*Equivoque* se dit aussi dans notre langue, d'un terme à double sens, dont abusent seulement ceux qui cherchent à jouer sur les mots, par des *quolibets*, des *rébus*, etc., et qui n'y parviennent guère par l'abus de termes ; ils font pitié. D'autres encore plus blâmables, en abusent dans l'intention de tromper, en gardant les apparences de la bonne foi ; ceux-là doivent exciter le mépris et l'indignation.

Il est cependant quelquefois permis de tirer parti du double sens des termes *équivoques*, pour donner quelqu'agrément à l'élocution, sur-tout en faisant jouer le sens propre avec le sens figuré. Car, comme l'observe le père Bouhours, « toutes les figures qui renferment

» un double sens, ont, chacune en leur espèce, des » beautés et des graces qui les font valoir, quoiqu'elles » tiennent quelque chose de l'*équivoque*. Un seul exem- » ple fera concevoir ce que je veux dire. Martial dit à » Domitien : *Les peuples de votre empire, parlent divers* » langages; *ils n'ont pourtant qu'un* langage, *lorsqu'ils* » *disent que vous êtes le véritable père de la patrie.* » Voilà deux sens, et deux sens qui font antithèse; » *parler divers langages, n'ont qu'un langage.* Ils sont » tous deux vrais selon leurs divers rapports, et l'un ne » détruit point l'autre : ils s'accordent au contraire ensem- » ble, et de l'union de ces deux sens opposés, ils résulte » je ne sais quoi d'ingénieux, fondé sur le mot *équivo-* » *que* de *langage*. Plusieurs pointes d'épigrammes, et » quantité de bons mots ou de réparties spirituelles, ne » piquent que par le sens double qui s'y rencontre; » et ce sont-là proprement les pensées que *Macrobe* et » *Sénèque* nomment des sophismes agréables ».

Cette espèce de jeu de mots n'est point absolument à dédaigner sans doute; cependant il faut en user avec modération, avec circonspection, avec intelligence :

> Mais pour un faux plaisant à grossière *équivoque*,
> Qui, pour me divertir, n'a que la saleté,
> Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,
> Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades,
> Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.
>
> *Art poétique.*

Il est bas et indigne d'un honnête homme d'user d'*équivoque*, pour cacher sa véritable pensée :

Le mot *équivoque* fut d'abord un nom masculin, ensuite les avis se partagèrent, les uns le faisant masculin, et les autres féminin; d'où vient ce début de la satyre XII de Boileaux :

> Du langage français bisarre hermaphrodite,
> De quel genre te faire, *équivoque* maudite,
> Ou maudit? car sans peine aux rimeurs hasardeux
> L'usage encor, je crois laissa le choix des deux.

Aujourd'hui l'usage ne laisse plus à personne la liberté de choisir, et le nom *équivoque* est exclusivement féminin.

Il est susceptible de plusieurs sens et de plusieurs significations. On dit, *une action équivoque*, *une vertu équivoque*, *une conduite équivoque*, *une naissance équivoque*, *un geste équivoque*, *un mot équivoque*, *une expression équivoque.*

( *M.* DE JAUCOURT. )

## EROTIQUE.

Espèce d'ode anacréontique, dont l'amour et la galanterie fournissent la matière. Rien n'est plus commun dans notre langue que ces sortes de chansons ; et l'on peut assurer que nous en avons de parfaites. Nous voulons que les pensées en soient fines, les sentimens délicats, les images douces, le style léger, et les vers faciles. La subtilité des réflexions, la profondeur des idées, et les tours trop recherchées, y sont des défauts ; l'esprit et l'art n'y doivent point paroître ; le cœur seul y doit parler. La chanson *érotique* tire encore un grand agrément des images, et des faits mythologiques que l'auteur y sait répandre avec goût. C'est même dans la délicatesse de leurs rapports et des allusions, que consiste principalement la finesse de son art. Une fiction ingénieuse qui rassembleroit tout cela sous un seul point de vue, rendroit une chanson de cette espèce beaucoup plus intéressante que celles dont les pensées détachées n'auroient pas cette intime liaison. Quelques-uns de nos poëtes ont eu le talent de réunir toutes les graces dont nous venons de parler, et nous ont donné des chefs-d'œuvres en ce genre.

(*M.* de Jaucourt.)

En terme de médecine, le mot *érotique* est une épithète qui s'applique à tout ce qui a rapport à l'amour des sexes : on l'emploie particulièrement pour caractériser le délire, qui est causé par le dérèglement et par l'excès de l'appétit corporel à cet égard, qui fait regarder l'objet de cette passion comme le souverain bien, et fait souhaiter ardemment de s'unir à lui ; c'est une espèce d'affection mélancolique, une véritable maladie.

On distingue l'amour insensé d'avec la fureur utérine et le satyriasis, qui sont aussi des excès de cette passion, en ce que ceux qui sont affectés de ces derniers ont perdu toute pudeur, au lieu que les amoureux en ont encore, souvent même accompagné d'un sentiment très-respectueux, quelquefois déplacé.

Le délire *érotique* a différens degrés; quelques-uns de ceux qui en sont affectés, aiment passionément un objet, dont ils ne peuvent pas se procurer la jouissance ; cependant ils conservent la raison, et sentent l'inutilité de leur passion ; ils avouent leur égarement sans pouvoir s'en corriger, parce qu'ils sont portés malgré eux à s'occuper de l'objet de leurs desirs impuissans, par la cause de leur mélancolie amoureuse. Ils éprouvent toutes les suites de cette maladie, ne pensent ni à manger ni à boire ; ils refusent de subvenir aux besoins les plus pressans, et ils périssent en se voyant périr, sans pouvoir se défendre de l'affection d'esprit qui les entraîne au tombeau. D'autres ressentent cette passion d'une manière encore plus fâcheuse ; ils sont agités, tourmentés jour et nuit par les inquiétudes, les chagrins, la tristesse, les larmes, la jalousie, la colère même, et la fureur; sentimens auxquels ils se livrent en réfléchissant sur leur malheureuse passion ; et il arrive souvent qu'ils perdent l'esprit, et qu'ils se donnent la mort lorsqu'ils désespèrent de pouvoir se satisfaire ; et au contraire, lorsqu'ils s'imaginent qu'ils seront heureux, et que leurs desirs seront remplis, ils se laissent aller à des sentimens de contentement, de joie immodérée, accompagnée de grands éclats de rire, lorsqu'ils sont seuls ; et quand ils se trouvent avec d'autres, ils tiennent à ce sujet des propos extravagans : ils s'expose souvent à des dangers dans l'espérance de mettre le comble à leur bonheur.

L'amour démesuré ne s'annonce cependant pas toujours par des signes évidens ; il se tient quelquefois caché dans le cœur ; le feu dont il le brûle dévore la substance de celui qui est affecté de cette passion, et le fait tomber dans une vraie consomption : il est difficile de connoître la cause de tous les mauvais effets qu'elle produit en silence. Tout le monde sait comment Erasistrate connut l'amour d'Antiochus pour Stratonice, sa belle-mère ; en touchant le pouls à l'amant en présence de l'objet de sa passion, l'émotion trahit son secret : on peut de même découvrir la véritable cause d'une maladie produite par l'amour, lorsqu'on soupçonne cette passion, en parlant au malade de tout ce qui peut y avoir rapport, et de la personne que l'ont peut croire y avoir donné lieu. Le changement subit du pouls, l'inégalité, l'altération des pulsations de l'artère, qui se font sentir

alors, décèlent infailliblement le secret de l'ame, sur-tout lorsque le pouls devient tranquille après qu'on a changé de conversation.

On voit par-tout ce qui vient d'être rapporté, tous les désordres que produit dans l'économie animale la folie de l'amour; elle constitue par conséquent une sorte de maladie très-dangereuse, sur-tout lorsqu'elle est portée à un certain degré d'excès où les remèdes moraux, c'est-à-dire la raison, les réflexions, la philosophie, la religion, ne sont d'aucun secours; tous autres remèdes étant employés presqu'à pure perte dans cette affection.

( *M.* D'AUMONT ).

# ERREUR.

Egarement de l'esprit, qui lui fait porter un faux jugement.

Plusieurs philosophes ont détaillé les *erreurs* des sens, de l'imagination et des passions : mais leur théorie, trop imparfaite, est peu propre à éclairer dans la pratique. L'imagination et les passions se replient de tant de manières, et dépendent si fort des tempéramens, des temps et des circonstances, qu'il est impossible de dévoiler tous les ressorts qu'elles font agir.

Semblable à un homme d'un tempérament foible, qui ne relève d'une maladie que pour retomber dans une autre ; l'esprit, au lieu de quitter ses erreurs, ne fait souvent qu'en changer. Pour délivrer de toutes ses maladies un homme d'une foible constitution, il faudroit lui faire un tempérament tout nouveau : pour corriger notre esprit de toutes ses foiblesses, il faudroit lui donner de nouvelles vues ; et sans s'arrêter au détail de ses *erreurs*, remonter à leur source même, et la tarir.

Nous trouverons cette source dans l'habitude où nous sommes de raisonner sur des choses dont nous n'avons point d'idées, ou dont nous n'avons que des idées mal déterminées. Ce qui doit être attribué au temps de notre enfance, pendant lequel nos organes se développant lentement, notre raison vient encore avec plus de lenteur, et nous nous remplissons d'idées et de maximes, telles que le hazard et une mauvaise éducation les présentent. Quand nous commençons à réfléchir, nous ne voyons pas comment les idées et les maximes que nous trouvons en nous ont pu s'y introduire ; nous ne nous rappellons pas d'en avoir été privés : nous en jouissons donc avec sécurité, quelques défectueuses qu'elles soient : nous nous en rapportons d'autant plus à ces idées, que nous croyons souvent que si elles nous trompoient, Dieu seroit la cause de notre *erreur*, parce que nous les regardons, sans raison, comme l'unique moyen que Dieu nous ait donné pour arriver à la vérité.

Ce qui accoutume notre esprit à cette inexactitude, c'est

la manière dont nous apprenons à parler. Nous n'atteignons l'âge de raison, que long-temps après avoir contracté l'usage de la parole. Si l'on excepte les mots destinés à faire connoître nos besoins, c'est ordinairement le hasard qui nous a donné occasion d'entendre certains sons plutôt que d'autres, et qui a décidé des idées que nous y avons attachées.

Une seconde cause de nos *erreurs*, sont certaines liaisons d'idées incompatibles, qui se forment en nous par des impressions étrangères, et qui sont si fortement jointes ensemble dans notre esprit, qu'elles y demeurent unies. Que l'éducation nous accoutume à lier l'idée de honte ou d'infamie, à celle de survivre à un affront; l'idée de grandeur d'ame ou de courage à celle d'exposer sa vie en cherchant à priver de la sienne celui de qui on a été offensé, on aura deux préjugés; l'un qui a été le point-d'honneur des Romains, l'autre qui est celui d'une partie de l'Europe. Ces liaisons s'entretiennent et se fomentent plus ou moins avec l'âge. La force que le tempérament acquiert, les passions auxquelles on devient sujet, et l'état qu'on embrasse en resserrent ou en coupent les nœuds.

Une troisième cause de nos *erreurs*, mais qui est bien volontaire, c'est que nous prenons plaisir à nous défigurer nous-mêmes, en effaçant les traits de la nature, et en obscurcissant la lumière qu'elle avoit mise en nous; et cela par le mauvais usage de la liberté qu'elle nous a donnée.

C'est ce qui peut arriver de diverses manières: tantôt par une curiosité outrée, qui nous portant à connoître les choses au-delà des bornes de notre esprit et de l'étendue de nos lumières, fait que nous ne rencontrons plus que ténèbres: tantôt par une ridicule vanité qui nous inspire de nous distinguer des autres hommes en pensant autrement qu'eux, dans les choses où ils sont naturellement capables de penser aussi bien que nous: tantôt par la prévention d'un parti ou d'une secte, qui fait illusion en certain temps et en certain pays: tantôt par la suite imposante d'un grand nombre de vérités de conséquence, qui en éblouissant nos yeux, font disparoître la fausseté de leur principe: tantôt enfin par un intérêt secret qu'on trouve à obscurcir et à méconnoître les sentimens de la nature, afin de se délivrer des vérités incommodes.

(*M.* Formey.)

# ESPÉRANCE.

Contentement de l'ame que chacun éprouve, lorsqu'il pense à la jouissance qu'il doit probablement avoir d'une chose qui est propre à lui donner de la satisfaction.

Le Créateur, dit l'auteur de la *Henriade*, pour adoucir les maux de cette courte vie ;

> A placé parmi nous deux êtres bienfaisans,
> De la terre à jamais aimables habitans ;
> Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence ;
> L'un est le doux sommeil, et l'autre l'espérance.

Aussi Pindare appelle l'*espérance*, la bonne nourrice de la vieillesse. Elle nous console dans nos peines, augmente nos plaisirs, et nous fait jouir du bonheur avant qu'il existe ; elle rend le travail agréable, anime toutes nos actions, et récrée l'ame sans qu'elle y pense. Que de philosophie dans la fable de Pandore !

Les plaisirs que nous goûtons dans ce monde sont en si petit nombre et si passagers, que l'homme seroit le plus misérable de toutes les créatures, s'il n'étoit doué de cette passion qui lui procure quelque avant-goût d'un bonheur qui peut lui arriver un jour. Il y a tant de vicissitudes ici bas, qu'il est quelquefois difficile de juger à quel point nous sommes à bout de notre *espérance* ; cependant notre vie est encore plus heureuse, lorsque cette *espérance* regarde un objet d'une nature sublime ; c'est pourquoi l'*espérance* religieuse soutient l'ame entre les bras de la mort, et même au milieu des souffrances.

Mais l'*espérance* immodérée des hommes à l'égard des biens temporels, est une source de chagrins et de calamités ; elle coûte souvent autant de peines que les craintes causes de souci. Les *espérances* trop vastes et d'une trop longue durée, sont déraisonnables, parce que le tombeau est caché entre nous et l'objet après lequel nous soupirons. D'ailleurs dans ces desirs immodérés, nous trouvons toujours de nouvelles perspectives au-delà de celles qui terminoient d'abord nos premières vues. L'*espérance* est alors un miroir magique qui nous séduit par de fausses images

images des objets : c'est alors qu'elle nous aveugle par des illusions, et qu'elle nous trompe, comme ce Verrier persan des contes arabes, qui, dans un songe flatteur, renversa d'un coup de pied toute sa petite fortune. Enfin l'*espérance* de cette nature, en nous égarant par des phantômes éblouissans, nous empêche de goûter le repos, et de travailler à notre bien-être par le secours de la prévoyance et de la sagesse. Ce que Pyrrus avoit gagné par ses exploits, il le perdit par ses vaines *espérances;* car le desir de courir après ce qu'il n'avoit pas, et l'espoir de l'obtenir, l'empêcha de conserver ce qu'il avoit acquis. *Que ne vous reposez-vous dès-à-présent*, lui dit Cineas ? *N'imitez pas celui qui jouant aux dez, après avoir amené des coups favorables, poursuit encore la fortune, et perd ce qu'il avoit gagné.*

Les *conséquences* qui naissent de ce petit nombre de réflexions, sont toutes simples. L'*espérance* est un présent de la providence que nous ne saurions trop priser ; elle nous mène à la fin de notre carrière par un chemin agréable, qui est semé de fleurs pendant le cours du voyage. Nous devons espérer tout ce qui est bon, parce qu'il n'y a rien en ce genre que chacun ne puisse se promettre, et que Dieu ne veuille nous accorder, mais les hommes flottent sans cesse entre des craintes ridicules et de fausses *espérances.* Loin de se laisser guider par la raison, ils se forgent des monstres qui les intimident, ou des chimères qui les séduisent.

Evitons ces excès, réglons nos *espérances*, pesons les objets où elles se portent, pour savoir s'ils sont d'une nature qui puisse raisonnablement nous procurer le fruit que nous attendons de leur jouissance, et s'ils sont tels que nous ayons lieu de nous flatter de les obtenir dans le cours de notre vie. Voilà, ce me semble, le discours d'un phisophe auquel nous pouvons donner quelque créance.

C'est un sage qui nous conduit,
C'est un ami qui nous conseille.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ESPRIT. *

Ce mot, en tant qu'il signifie une qualité de l'ame, est un de ces termes vagues auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différens. Il exprime autre chose que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grace, finesse; et il doit tenir de tous ces mérites: on pourroit le définir, *raison ingénieuse*. C'est un mot générique qui a toujours besoin d'un autre mot qui le détermine; et quand on dit: voilà un ouvrage plein d'*esprit*, un homme qui a de l'*esprit*, on a grande raison de demander duquel. L'*esprit* sublime de Corneille n'est ni l'*esprit* exact de Boileau, ni l'*esprit* naïf de la Fontaine; l'*esprit* de la Bruyère, qui est l'art de peindre singulièrement, n'est point celui de Mallebranche, qui est de l'imagination avec de la profondeur.

Quand on dit qu'un homme a un *esprit* judicieux, on entend moins qu'il a ce qu'on appelle *de l'esprit*, qu'*une raison épurée*. Un *esprit* ferme, mâle, courageux, grand, petit, foible, léger, doux, emporté, etc., signifie le caractère et la trempe de l'ame, et n'a point de rapport à ce qu'on entend dans la société, par cette expression avoir de l'*esprit*.

L'*esprit*, dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup du bel *esprit*, et cependant ne signifie pas précisément la même chose; car jamais ce terme, *homme d'esprit*, ne peut être pris en mauvaise part; et *bel esprit* est quelquefois prononcé ironiquement. D'où vient cette différence? C'est qu'homme d'*esprit* ne signifie pas *esprit supérieur*, *talent marqué*, et que *bel-esprit* le signifie. Ce mot, *homme d'esprit*, n'annonce point de prétention, et le *bel-esprit* est une affiche; c'est un art qui demande de la culture; c'est une espèce de profession, et qui par-là expose à l'envie et au ridicule.

C'est en ce sens que le P. Bouhours auroit eu raison de faire entendre, d'après le cardinal du Perron, que les Allemands ne prétendoient pas à l'*esprit*, parce qu'alors leurs savans ne s'occupoient guère que d'ouvrages laborieux et de pénibles recherches, qui ne permettoient pas qu'on y

répandit des fleurs, qu'on s'efforçât de briller, et que le bel-*esprit* se mêlât au savant.

Ceux qui méprisent le génie d'Aristote, au lieu de s'en tenir à condamner sa phyſique, qui ne pouvoit être bonne étant privée d'expériences, seroient bien étonnés de voir qu'Aristote a enseigné parfaitement dans sa rhétorique la manière de dire les choses avec *esprit*. Il dit que cet art consiste à ne se pas servir simplement du mot propre, qui ne dit rien de nouveau ; mais qu'il faut employer une métaphore, une figure dont le sens soit clair et l'expression énergique. Il en apporte plusieurs exemples, et entr'autres ce que dit Périclès d'une bataille où la plus florissante jeunesse d'Athènes avoit péri : *l'année a été dépouillée de son printemps*. Aristote a bien raison de dire qu'il faut du nouveau ; le premier qui, pour exprimer que les plaisirs sont mêlés d'amertumes, les regarda comme des roses accompagnés d'épines, eut de l'*esprit*. Ceux qui le répétèrent n'en eurent point.

Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement ; c'est par un tour nouveau ; c'est en laissant deviner sans peine une partie de sa pensée ; c'est ce qu'on appelle *finesse*, *délicatesse* ; et cette manière est d'autant plus agréable, qu'elle exerce et qu'elle fait valoir l'*esprit* des autres. Les allusions, les allégories, les comparaisons, sont un champ vaste, de pensées ingénieuses ; les effets de la nature, la fable, l'histoire présentes à la mémoire, fournissent à une imagination heureuse des traits qu'elle emploie à propos.

Il ne sera pas inutile de donner des exemples de ces différens genres. Voici un madrigal de M. de la Sablière, qui a toujours été estimé des gens de goût :

Eglé tremble que, dans ce jour,
L'hymen, plus puissant que l'amour,
N'enlève ses trésors sans qu'elle ose s'en plaindre.
Elle a négligé mes avis ;
Si la belle les eût suivis,
Elle n'auroit plus rien à craindre.

L'auteur ne pouvoit, ce semble, ni mieux cacher, ni mieux faire entendre ce qu'il pensoit, et ce qu'il craignoit d'exprimer.

Le madrigal suivant paroît plus brillant et plus agréable ; c'est une allusion à la fable :

Vous êtes belle, et votre sœur est belle;
Entre vous deux tout choix seroit bien doux ;
L'amour étoit blond comme vous ;
Mais il aimoit une brune comme elle.

En voici encore un autre fort ancien ; il est de Bertaud, évêque de Séez, et paroît au-dessus des deux autres, parce qu'il réunit l'esprit et le sentiment :

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fît le charme en mon ame renaître,
Et que mon cœur, autrefois son captif,
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fit rencontrer son maître.

De pareils traits plaisent à tout le monde, et caractérisent l'esprit délicat d'une nation ingénieuse. Le grand point est de savoir jusqu'où cet esprit doit être admis. Il est clair que dans les grands ouvrages on doit l'employer avec sobriété, par cela même qu'il est un ornement. Le grand art est dans l'à-propos. Une pensée fine, ingénieuse, une comparaison juste et fleurie, est un défaut, quand la raison seule ou la passion doivent parler, ou bien quand on doit traiter de grands intérêts : ce n'est pas alors du faux bel-*esprit*; mais c'est de l'*esprit* déplacé ; et toute beauté hors de sa place cesse d'être beauté ; c'est un défaut dans lequel Virgile n'est jamais tombé, et qu'on peut quelquefois reprocher au Tasse, tout admirable qu'il est d'ailleurs : ce défaut vient de ce que l'auteur, trop plein de ses idées, veut se montrer lui-même lorsqu'il ne doit montrer que ses personnages. La meilleure manière de connoître l'usage qu'on doit faire de l'*esprit*, est de lire le petit nombre de bons ouvrages de génie qu'on a dans les langues savantes et dans la nôtre.

Le faux *esprit* est autre chose que de l'*esprit* déplacé : ce n'est pas seulement une pensée fausse ; car elle pourroit être fausse sans être ingénieuse : c'est une pensée fausse et recherchée. il a été remarqué ailleurs qu'un homme de beaucoup d'*esprit*, qui traduisit, ou plutôt qui abrégea

Homère en vers français, crut embellir ce poëte, dont la simplicité fait le caractère, en lui prêtant des ornemens. Il dit au sujet de la réconciliation d'Achille :

Tout le camp s'écria dans une joie extrême,
Que ne vaincra-t-il point? Il s'est vaincu lui-même.

Premièrement, de ce qu'on a dompté sa colère, il ne s'ensuit point du tout qu'on ne sera point battu; secondement, tout une armée peut-elle s'accorder par une inspiration soudaine à dire une pointe?

Si ce défaut choque les juges d'un goût sévère, combien doivent révolter tous ces traits forcés, toutes ces pensées alambiquées que l'on trouve en foule dans des écrits d'ailleurs estimables? Comment supporter que dans un livre de mathématiques on dise que si Saturne venoit à manquer, ce seroit le dernier satellite qui prendroit sa place, parce que les grands seigneurs éloignent toujours d'eux leurs successeurs? Comment souffrir qu'on dise qu'Hercule savoit la physique, et qu'on ne pouvoit résister à un philosophe de cette force? L'envie de briller et de surprendre par des choses neuves, conduit à ces excès.

Cette petite vanité a produit les jeux de mots dans toutes les langues; ce qui est la pire espèce du faux bel-*esprit*.

Le faux goût est différent du faux bel-*esprit*, parce que celui-ci est toujours une affectation, un effort de faire mal; au lieu que l'autre est souvent une habitude de faire mal sans effort, et de suivre par instinct un mauvais exemple établi. L'intempérance et l'incohérence des imaginations orientales est un faux goût; mais c'est plutôt un manque d'esprit qu'un abus d'*esprit*. Des étoiles qui tombent, des montagnes qui se fendent, des fleuves qui reculent, le soleil et la lune qui se dissolvent, des comparaisons fausses et gigantesques, la nature toujours outrée, sont le caractère de ces écrivains; parce que dans ces pays, où l'on n'a jamais parlé en public, la vraie éloquence n'a pu être cultivée, et qu'il est bien plus aisé d'être ampoulé que d'être juste, fin et délicat.

Le faux *esprit* est précisément le contraire de ces idées triviales et ampoulées; c'est une recherche fatigante de traits trop déliés, une affectation de dire en énigmes ce que d'autres ont déjà dit naturellement; de rapprocher des idées qui paroissent incompatibles, de diviser ce qui doit

être réuni, de saisir de faux rapports, de mêler, contre les bienséances, le badinage avec le sérieux, et le petit avec le grand.

Ce seroit ici une peine superflue d'entasser des citations dans lesquelles le mot d'*esprit* se trouve. On se contentera d'en examiner une de Boileau, qui est rapportée dans le grand dictionnaire de Trévoux: c'est le propre des grands *esprits*, quand ils commencent à vieillir et à décliner, de se plaire aux contes et aux fables; cette réflexion n'est pas vraie. Un grand *esprit* peut tomber dans cette foiblesse; mais ce n'est pas le propre des grands *esprits*. Rien n'est plus capable d'égarer la jeunesse, que de citer les fautes des bons écrivains comme des exemples.

Il ne faut pas oublier de dire ici en combien de sens différens le mot d'*esprit* s'emploie; ce n'est point un défaut de la langue; c'est au contraire un avantage d'avoir des racines qui se ramifient en plusieurs branches.

*Esprit* d'un corps, d'une société, pour exprimer les usages, la manière de penser, de se conduire, les préjugés d'un corps.

*Esprit* de parti, qui est à l'*esprit* d'un corps ce que sont les passions aux sentimens ordinaires.

*Esprit* d'une loi, pour en distinguer l'intention; c'est en ce sens qu'on a dit: *la lettre tue, et l'esprit vivifie.*

*Esprit* d'un ouvrage, pour en faire concevoir le caractère et le but.

*Esprit* de vengeance, pour signifier desir et intention de se venger.

*Esprit* de discorde, *esprit* de révolte, etc.

On ne dit point *esprit* de politesse comme on dit *esprit* de vengeance, de dissention, de faction, parce que la politesse n'est point une passion animée par un motif puissant qui la conduise, lequel on appelle *esprit* métaphoriquement.

*Esprit* familier se dit dans un autre sens, et signifie ces êtres mitoyens, ces génies, ces démons admis dans l'antiquité, comme l'*esprit* de Socrate, etc.

*Esprit* signifie quelquefois la plus subtile partie de la matière: on dit *esprits animaux*, *esprits vitaux*, pour signifier ce qu'on n'a jamais vu, et ce qui donne le mouvement et la vie. Ces esprits qu'on croit couler rapidement dans

les nerf, sont probablement un feu subtil. Le docteur Méad est le premier qui semble en avoir donné des preuves dans la préface du traité sur les poisons.

*Esprit* en chymie est encore un terme qui reçoit plusieurs acceptions différentes, mais qui signifie toujours la partie subtile de la matière.

Il y a loin de l'*esprit* en ce sens, au bon *esprit*, au bel *esprit*. Le même mot, dans toutes les langues, peut donner toujours des idées différentes, parce que tout est métaphore, sans que le vulgaire s'en apperçoive.

L'*esprit* est fin et délicat; mais il n'est pas absolument incompatible avec un peu de folie ou d'étourderie; ses productions sont brillantes, vives et ornées; son propre est de donner du tour à ce qu'il dit, et de la grace à ce qu'il fait. La raison est sage et modérée; elle ne s'accomode d'aucune extravagance; tout ce qu'elle fait ne sort point de la règle; ses discours sont convenables au sujet qu'elle traite, et ses actions ont toute la décence qu'exigent les circonstances. Le bon sens est droit et sûr; son objet ne va pas au-delà des choses communes; il empêche d'être la dupe des charlatans et des fripons; il ne donne ni dans le ridicule du langage affecté, ni dans le travers de la conduite capricieuse. Le jugement est solide et clair-voyant; il bannit l'air imbécille et nigaud, met aisément au fait des choses, parle et agit en conséquence de ce qu'on dit et de ce qu'on propose. L'entendement est méthodique et conséquent; il se fonde sur des principes, et met en garde contre l'erreur; il ne se sert que des termes propres, et s'énonce avec précision. La conception est nette et prompte; elle épargne les longues explications, elle donne beaucoup d'ouverture pour les sciences et pour les arts, met de la clarté dans les expressions, et de l'ordre dans les ouvrages. L'intelligence est habile et pénétrante; elle saisit les choses abstraites et difficiles, rend les hommes propres aux divers emplois de la société civile, fait qu'on s'énonce en termes corrects, et qu'on exécute régulièrement. Le génie est heureux et fécond; c'est plus un don de la nature, qu'un ouvrage de l'éducation; quand on a soin de le cultiver, on en est toujours récompensé par le succès; il met du caractère et du goût dans tout ce qui part de lui.

Un galant homme ne se pique point d'esprit, s'attache

à avoir de la raison, veille à ne se point écarter du bon sens, travaille à former son jugement, exerce son entendement, cherche à rendre sa conception juste, se procure en toutes choses le plus d'intelligence qu'il peut, et suit son génie.

La bêtise est l'opposé de l'*esprit*; la folie l'est de la raison; la sotise l'est du bon sens; l'étourderie l'est du jugement; l'imbécillité l'est de l'entendement; la stupidité l'est de la conception; l'incapacité l'est de l'intelligence, et l'ineptie l'est du génie.

Il faut dans le commerce des dames, de l'*esprit*, ou du jargon qui en ait l'apparence. L'on n'est obligé qu'à fournir de la raison dans les cercles d'amis; le bon sens convient avec tout le monde; le jugement est nécessaire pour se maintenir dans la société des grands; l'entendement est de mise avec les politiques et les courtisans; la conception fait goûter les conversations instructives et savantes; l'intelligence est utile avec les ouvriers et dans les affaires; le génie est propre avec les gens à projets et à dépense.

Plusieurs écrivains philososophes se sont étonnés de ce que tout le monde prétendant à l'*esprit*, personne n'ose se vanter d'en avoir. L'envie, a-t-on dit, permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et non de son *esprit*. Pourquoi? c'est qu'il est très-nécessaire de passer pour homme de bien, et point du tout d'avoir la réputation d'homme d'*esprit*.

On a ému la question si tous les hommes sont nés avec le même *esprit*, les mêmes dispositions pour les sciences, ou si tout dépend de leur éducation, et des circonstances où ils se trouvent. Un philosophe qui avoit droit de se croire né avec quelque supériorité, prétendit que tous les *esprits* sont égaux; cependant on a toujours vu le contraire. De quatre cents enfans élevés ensemble sous les mêmes maîtres, dans la même discipline; à peine y en a-t-il cinq ou six qui fassent des progrès bien marqués. Le grand nombre est toujours des médiocres, et parmi ces médiocres il y a des nuances; en un mot, les *esprits* diffèrent plus que les visages.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

# ESSÉNIENS. *

L'HISTORIEN Josephe parlant des différentes sectes de sa religion, en compte trois principales; les Pharisiens, les Saducéens et les *Esséniens;* et il ajoute que ces derniers étoient originairement Juifs. On verra, par ce que nous en allons dire, que leur manière de vivre approchoit fort de celle des philosophes Pythagoriciens.

Ont distingue deux sortes d'*Esséniens*; les uns qui vivoient en commun, les autres qui vivoient dans la solitude et en contemplation perpétuelle. Quelques-uns pensent que c'est à l'imitation des *Esséniens* que les Cénobites et les Anachoretes, dans le christianisme, ont embrassé le genre de vie qui les distingue des autres chrétiens.

De tous les Juifs, les *Esséniens* étoient ceux qui avoient le plus de réputation pour la vertu; les payens même en ont parlé avec éloge; et Porphyre ne peut s'empêcher de leur rendre justice; mais comme ce qu'il en dit est trop général, nous rapporterons ce qu'en ont écrit Josephe et Philon le Juif, infiniment mieux instruits que les étrangers de ce qui concernoit leur nation, et d'ailleurs témoins oculaires de ce qu'ils avancent.

Les *Esséniens* fuyoient les grandes villes, et habitoient dans les bourgades. Leur occupation étoit le labourage et les métiers innocens; mais ils ne s'appliquoient ni au trafic, ni à la navigation. Ils n'avoient point d'esclaves, mais se servoient les uns les autres.. Ils méprisoient les richesses, n'amassoient ni or, ni argent, ne possédoient pas même de grandes pièces de terre, se contentant du nécessaire pour la vie, et s'étudiant à se passer de peu. Ils vivoient en commun, mangeant ensemble, et prenant sous un même vestiaire leurs habits, qui étoient blancs. Plusieurs logeoient sous un même toit; les autres ne comptoient point que leurs maisons leur fussent propres; elles étoient ouvertes à tous ceux de la même secte; car l'hospitalité étoit grande entr'eux, et ils vivoient familièrement ensemble sans s'être jamais vus. Ils mettoient en commun tout ce que produisoit leur travail, et prenoient grand soin des malades. La plupart d'entr'eux renonçoient au mariage,

craignant l'infidélité des femmes et les divisions qu'elles causent dans les familles. Ils élevoient les enfans des autres, les prenant dès l'âge le plus tendre pour les instruire et les former à leurs mœurs. On éprouvoit les postulans pendant trois années, une pour la continence et les deux autres pour le reste des mœurs. En entrant dans l'ordre, ils lui donnoient tout leur bien, et vivoient ensuite comme frères; en sorte qu'il n'y avoit entr'eux ni pauvres ni riches. On choisissoit des économes pour chaque communauté.

Ils avoient un grand respect pour les vieillards, et gardoient dans tous leurs discours et leurs actions une extrême modestie. Ils retenoient leur colère: ennemis du mensonge et des sermens, ils ne juroient qu'en entrant dans l'ordre, et c'étoit d'obéir aux supérieurs; de ne se distinguer en rien si on le devenoit; de ne rien enseigner que ce que l'on auroit appris; de ne rien céler à ceux de sa secte; de n'en point révéler les mystères à ceux de dehors, quand il s'agiroit de la vie. Ils méprisoient la logique comme inutile pour acquérir la vertu, et laissoient la physique aux sophistes et à ceux qui veulent disputer, parce qu'ils jugeoient que les secrets de la nature étoient impénétrables à l'esprit humain. Leur unique étude étoit la morale, qu'ils apprenoient dans la loi, principalement les jours de sabbat, où ils s'assembloient dans leurs synagogues avec un grand ordre. Il y en avoit un qui lisoit, un autre qui expliquoit. Tous les jours ils observoient de ne point parler de choses profanes avant le lever du soleil, et de donner ce temps à la prière: ensuite leurs supérieurs les envoyoient au travail; ils s'y appliquoient jusqu'à la cinquième heure, ce qui revient à onze heures du matin: alors ils s'assembloient et se baignoient ceints avec des linges; mais ils ne s'oignoient pas d'huile, suivant l'usage des Grecs et des Romains. Ils mangeoient dans une salle commune, assis en silence; on ne leur servoit que du pain et un seul mets. Ils faisoient la prière devant et après le repas, puis retournoient au travail jusqu'au soir. Ils étoient sobres, et vivoient pour la plupart jusqu'à cent ans. Leurs jugemens étoient sévères. On chassoit de l'ordre celui qui étoit convaincu d'une grande faute, et il lui étoit défendu de recevoir des autres, même la nourriture; en sorte qu'il y

en avoit qui mouroient de misère ; mais souvent on les reprenoit par pitié. Il n'y avoit des *Esséniens* qu'en Palestine ; encore n'y étoient-ils pas en grand nombre, seulement quatre mille ou environ : au reste, c'étoient les plus superstitieux de tous les Juifs, et les plus scrupuleux à observer le jour du sabbat et les cérémonies légales ; jusques-là qu'ils n'alloient point sacrifier au temple, mais y envoyoient leurs offrandes, parce qu'ils n'étoient pas contens des purifications ordinaires. Il y avoit entr'eux des devins qui prétendoient connoître l'avenir, par l'étude des livres saints, jointe à certaines préparations : ils vouloient même y trouver la médecine et les propriétés des racines, des plantes et des métaux. Ils donnoient tout au destin, et rien au libre arbitre ; étoient fermes dans leurs résolutions, méprisoient les tourmens et la mort, et avoient un grand zèle pour la liberté, ne reconnoissant pour maître et pour chef que Dieu seul, et prêts à tout souffrir plutôt que d'obéir à un homme. Ce mêlange d'opinions sensées, de superstitions et d'erreurs, fait voir que quelque austère que fût la morale et la vie des *Esséniens*, ils étoient bien au-dessous des premiers chrétiens.

(*M. l'abbé* MALLET.)

## ESTIME. *

Dégré de considération que chacun a dans la vie commune, en vertu duquel il peut être comparé, égalé, préféré, etc. à d'autres. On divise l'*estime* en *estime simple* et en *estime de distinction.*

L'*estime simple* est ainsi nommée parce qu'on est tenu généralement de regarder pour d'honnêtes gens tous ceux qui par leur conduite, ne se sont point rendus indignes de cette opinion favorable. Hobbès pense différemment sur cet article : il prétend qu'il faudroit présumer la méchanceté des hommes jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé le contraire. Il est vrai, suivant la remarque de la Bruyère, qu'ils seroit imprudent de juger des hommes comme d'un tableau ou d'une figure, sur une première vue; il y a un intérieur en eux qu'il faut approfondir; le voile de la modestie couvre le mérite; et le masque de l'hypocrisie cache la malignité. Il n'y a qu'un très-petit nombre de gens qui discernent, et qui soient en droit de prononcer définitivement. Ce n'est que peu-à-peu, et forcés même par le temps et les occasions, que la vertu parfaite et le vice consommé viennent à se déclarer. Je conviens encore que les hommes peuvent avoir la volonté de se faire du mal les uns aux autres; mais j'en conclurois seulement qu'en estimant gens de bien tous ceux qui n'ont point donné atteinte à leur probité, il est sage et sensé de ne pas se confier à eux sans réserve.

Enfin je crois qu'il faut distinguer ici entre le jugement intérieur et les marques extérieures de ce jugement. Le premier, tant qu'il ne se manifeste point au-dehors par des signes de mépris, ne nuit à personne, soit qu'on se trompe ou qu'on ne se trompe point. Le second est légitime, lorsque, par des actions marquées de méchanceté ou d'infamie, on nous a dispensés des égards et des ménagemens. Ainsi naturellement chacun doit être réputé homme de bien tant qu'il n'a pas prouvé le contraire; soit qu'on prenne cette proposition dans un sens positif, soit plutôt qu'on l'entende dans un sens négatif, qui se réduit à celui-ci : un tel n'est pas méchant homme; puisqu'il y a

des degrés de véritable probité, il s'en trouve aussi plusieurs de cette probité qu'on peut appeler *imparfaite*, et qui est si commune.

Le fondement de l'*estime* simple, parmi ceux qui vivent dans l'état de nature, consiste principalement en ce qu'une personne se conduit de telle manière qu'on a lieu de la croire disposée à pratiquer envers autrui, autant qu'il lui est possible, les devoirs de la loi naturelle.

L'*estime* simple peut être considérée dans l'état de nature, ou comme intacte, ou comme ayant reçu quelque atteinte, ou comme entièrement perdue.

Elle demeure intacte tant qu'on n'a point violé envers les autres, de propos délibéré, les maximes de la loi naturelle, par quelqu'action odieuse ou quelque crime énorme.

Une action odieuse, par laquelle on viole envers autrui le droit naturel, porte un si grand coup à l'*estime*, qu'il n'est plus sûr désormais de contracter avec un tel homme sans de bonnes cautions : je ne sais cependant s'il est permis de juger des hommes par une faute qui seroit unique ; et si un besoin extrême, une violente passion, un premier mouvement tirent à conséquence. Quoi qu'il en soit, cette tache doit être effacée par la réparation du dommage et par des marques sincères de repentir.

Mais on perd entièrement l'*estime* simple par une profession ou un genre de vie qui tend directement à insulter tout le monde, et à s'enrichir par des injustices manifestes. Tels sont les voleurs, les brigands, les corsaires, les assassins, etc. Cependant si ces sortes de gens, et même des sociétés entières de pirates, renoncent à leur indigne métier, réparent de leur mieux les torts qu'ils ont faits, et viennent à mener une bonne vie, ils doivent alors recouvrer l'*estime* qu'ils avoient perdue.

Dans une société civile l'*estime* simple consiste à être réputé membre sain de l'état ; ensorte que, selon les loix et les coutumes du pays, on tienne rang de citoyen, et que l'on n'ait pas été déclaré infâme.

L'*estime* simple naturelle a aussi lieu dans les sociétés civiles, où chaque particulier peut l'exiger, tant qu'il n'a rien fait qui le rende indigne de la réputation d'homme de probité. Mais il faut observer que, comme elle se cou-

fond avec l'*estime* civile, qui n'est pas toujours conforme aux idées de l'équité naturelle, on n'en est pas moins réputé civilement honnête homme, quoiqu'on fasse des choses qui, dans l'indépendance de l'état de nature, diminueroient ou détruiroient l'*estime* simple, comme étant opposées à la justice : au contraire, on peut perdre l'*estime* civile pour des choses qui ne sont mauvaises que parce qu'elles se trouvent défendues par les loix.

On est privé de cette *estime* civile, ou simplement à cause d'une certaine profession qu'on exerce, ou en conséquence de quelque crime. Toute profession dont le but et le caractère renferment quelque chose de déshonnête, ou qui du moins passe pour tel dans l'esprit des citoyens, prive de l'*estime* civile : tel est le métier d'exécuteur de la haute-justice, parce qu'on suppose qu'il n'y a que des ames de boue qui puissent le prendre, quoique ce métier soit nécessaire dans la société.

L'on est sur-tout privé de l'*estime* civile par des crimes qui intéressent la société : un seul de ces crimes peut faire perdre entièrement l'*estime* civile, lors, par exemple, que l'on est noté d'infamie pour quelque action honteuse, contraire aux loix, ou qu'on est condamné à la mort avec flétrissure de sa mémoire.

Remarquons ici que les loix ne peuvent pas spécifier toutes les actions qui donnent atteinte civilement à la réputation d'honnête homme ; c'est pour cela qu'autrefois, chez les Romains, il y avoit des censeurs dont l'emploi consistoit à s'informer des mœurs de chacun, pour noter d'infamie ceux qu'ils croyoient le mériter.

Au reste, il est certain que l'*estime* simple, c'est-à-dire la réputation d'honnête homme, ne dépend pas de la volonté des souverains; ensorte qu'ils puissent l'ôter à qui bon leur semble, sans qu'on l'ait mérité par quelque crime qui emporte l'infamie, soit de sa nature, soit en vertu de la détermination expresse des loix. En effet comme le bien et l'avantage de l'état rejettent tout pouvoir arbitraire sur l'honneur des citoyens, on n'a jamais pu prétendre conférer un tel pouvoir à personne ; j'avoue que le souverain est maître, par un abus manifeste de son autorité, de bannir un sujet innocent ; il est maître aussi de le priver injustement des avantages attachés à la conserva-

tion de l'homme civil ; mais pour ce qui est de l'*estime* naturellement et inséparablement attachée à la probité, il n'est pas plus en son pouvoir de la ravir à un honnête homme que d'étouffer dans le cœur de celui-ci les sentimens de vertu : il implique contradiction d'avancer qu'un homme soit déclaré infâme par le pur caprice d'un autre, c'est-à-dire qu'il soit convaincu de crimes qu'il n'a point commis.

J'ajoute qu'un citoyen n'est jamais tenu de sacrifier son honneur et sa vertu pour personne au monde ; les actions criminelles qui sont accompagnées d'une véritable ignominie, ne peuvent être ni légitimement ordonnées par le souverain, ni innocemment exécutées par les sujets. Tout citoyen qui connoit l'injustice, l'horreur des ordres qu'on lui avoit donnés, et qui ne s'en dispense pas, se rend complice de l'injustice ou du crime, et conséquemment est coupable d'infamie. Crillon refusa d'assassiner le duc de Guise. Après la Saint-Barthelemi Charles IX ayant mandé à tous les gouverneurs des provinces de faire massacrer les Huguenots, le vicomte Dorté, qui commandoit à Bayonne, écrivit au roi : « Sire, je n'ai trouvé parmi » les habitans et les gens de guerre que de bons citoyens, » de braves soldats, et pas un bourreau ; ainsi eux et moi » supplions votre majesté d'employer nos bras et nos vies » à choses faisables. »

Il faut donc conserver très-précieusement l'*estime* simple, c'est-à-dire la réputation d'honnête homme ; il le faut, non-seulement pour son propre intérêt, mais encore parce qu'en négligeant cette réputation, on donne lieu de croire qu'on ne fait pas assez de cas de la probité ; mais le vrai moyen de mériter et de conserver l'*estime* simple des autres, c'est d'être réellement estimable, et non pas de se couvrir du masque de la probité, qui ne manque guère de tomber tôt ou tard ; alors si, malgré ces soins, on ne peut imposer silence à la calomnie, on doit se consoler par le témoignage irréprochable de sa conscience.

Voilà pour l'*estime* simple, considérée dans l'état de nature et dans la société civile : lisez sur ce sujet la dissertation de Thomasius, *de Existimatione, Famâ et Infamiâ*. Passons à l'*estime* de distinction.

L'*estime* de distinction est celle qui fait qu'entre plu-

sieurs personnes, d'ailleurs égales par rapport à l'*estime* simple, on met l'une au-dessus de l'autre, à cause qu'elle est plus avantageusement pourvue des qualités qui attirent pour l'ordinaire quelque honneur, ou qui donnent quelque prééminence à ceux en qui ces qualités se trouvent. On entend ici par le mot d'*honneur* les marques extérieures de l'opinion avantageuse que les autres ont de l'excellence de quelqu'un à certains égards.

L'*estime* de distinction, aussi-bien que l'*estime* simple, doit être considérée, ou par rapport à ceux qui vivent ensemble dans l'indépendance de l'état de nature, ou par rapport aux membres d'une société civile.

Pour donner une juste idée de l'*estime* de distinction, nous en examinerons les fondemens, et cela, ou en tant qu'ils produisent simplement un mérite en vertu duquel on peut prétendre à l'honneur, ou en tant qu'ils donnent un droit, proprement ainsi nommé, d'exiger d'autrui des témoignages d'une *estime* de distinction, comme étant dus à la rigueur.

On tient en général pour des fondemens de l'*estime* de distinction tout ce qui renferme ou ce qui marque quelque perfection ou quelqu'avantage considérable, dont l'usage et les effets sont conformes au but de la loi naturelle, et à celui des sociétés civiles. Telles sont les vertus éminentes, les talens supérieurs, le génie tourné aux grandes et belles choses, la droiture et la solidité du jugement propre à manier les affaires, la supériorité dans les sciences et les arts recommandables et utiles, la production des beaux ouvrages, les découvertes importantes, la force, l'adresse et la beauté du corps, en tant que ces dons de la nature sont acompagnés d'une belle ame; les biens de la fortune, en tant que leur acquisition a été l'effet du travail ou de l'industrie de celui qui les possède, et qu'ils lui ont fourni le moyen de faire des choses dignes de louange.

Mais ce sont les bonnes et belles actions qui produisent par elles-mêmes le plus avantageusement l'*estime* de distinction, parce qu'elles supposent un mérite réel, et parce qu'elles prouvent qu'on a rapporté ses talens à une fin légitime. L'honneur, disoit Aristote, est un témoignage d'*estime* qu'on rend à ceux qui sont bienfaisans; et quoiqu'il fût juste de ne porter de l'honneur qu'à ces sortes de gens

gens, on ne laisse pas d'honorer encore ceux qui sont en puissance de les imiter.

Du reste, il y a des fondemens d'*estime* de distinction qui sont communs aux deux sexes, d'autres qui sont particuliers à chacun, d'autres enfin que le beau sexe emprunte d'ailleurs.

Toutes les qualités, qui sont de légitimes fondemens de l'*estime* de distinction, ne produisent néanmoins par elles-mêmes qu'un droit imparfait, c'est-à-dire une simple aptitude à recevoir des marques de respect extérieur; de sorte que si on les refuse à ceux qui les méritent le mieux; on ne leur fait par-là aucun tort proprement dit, c'est seulement leur manquer.

Comme les hommes sont naturellement égaux dans l'état de nature, aucun d'eux ne peut exiger des autres, de plein droit, de l'honneur et du respect. L'honneur que l'on rend à quelqu'un consiste à lui reconnoître des qualités qui le mettent au-dessus de nous, et à s'abaisser volontairement devant lui par cette raison. Or, il seroit absurde d'attribuer à ces qualités le droit d'imposer par elles-mêmes une obligation parfaite, qui autorisât ceux en qui ces qualités se trouvent à se faire rendre par force les respects qu'ils méritent. C'est sur ce fondement de la liberté naturelle à cet égard que les Scythes répondirent autrefois à Alexandre : « N'est-il pas permis à ceux » qui vivent dans les bois d'ignorer qui tu es, et d'où tu » viens ? Nous ne voulons ni obéir ni commander à » personne. »

Aussi les sages mettent au rang des sottes opinions du vulgaire d'*estimer* les hommes par la noblesse, les biens, les dignités, les honneurs, en un mot, toutes les choses qui sont hors de nous. « C'est merveille, dit si bien Mon» taigne dans son aimable langage, que, sauf nous, au» cune chose ne s'apprécie que par ses propres qualités. » Pourquoi estimez-vous un homme tout enveloppé et » empaqueté ? Il ne nous fait montre que des parties qui » ne sont aucunement siennes, et nous cache celles par » lesquelles seules on peut réellement juger de son esti» mation. C'est le prix de l'épée que vous cherchez, non » de la gaine; vous n'en donneriez à l'aventure pas un

» quatrain, si vous l'aviez dépouillé. Il le faut juger par » lui-même, non par ses atours ; et comme le remarque « très-plaisamment un ancien, savez-vous pourquoi vous » l'*estimez* grand ? Vous y comptez la hauteur de ses pa- » tins ; la base n'est pas de la statue. Mesurez-le sans ses » échasses : qu'il mette à part ses richesses et honneurs, » qu'il se présente en chemise, a-t-il le corps propre à ses » fonctions, sain et alègre ? Quelle ame a-t-il ? Est-elle » belle, capable et heureusement pourvue de toutes ses » pièces ? Est-elle riche du sien ou de l'autrui ? La fortune » n'y a-t-elle que voir ? Si les yeux ouverts elle entend » les épées traites ; s'il ne lui chaut par où sorte la vie, » par la bouche ou par le gosier ; si elle est rassise, équita- » ble et contente : c'est ce qu'il faut voir. Les enfans rai- » sonnent plus sensément sur cette matière : faites bien, » disent-ils, et vous serez roi. »

Reconnoissons donc que les alentours n'ont aucune valeur réelle ; concluons ensuite que, quoiqu'il soit conforme à la raison d'honorer ceux qui ont intrinséquement une vertu éminente, et qu'on devroit en faire une maxime de droit naturel, cependant ce devoir, considéré en lui-même, doit être mis au rang de ceux dont la pratique est d'autant plus louable qu'elle est libre. En un mot, pour avoir un plein droit d'exiger des autres du respect ou des marques d'*estime* et de distinction, il faut, ou que celui de qui on l'exige soit sous notre puissance et dépende de nous, ou qu'on ait acquis ce droit par quelque convention avec lui, ou bien en vertu d'une loi faite ou approuvée par un souverain commun.

C'est à lui qu'il appartient de régler entre les citoyens les degrés de distinction, et à distribuer les honneurs et les dignités ; en quoi il doit avoir toujours égard au mérite et aux services qu'on peut rendre, ou qu'on a déjà rendus à l'état : chacun après cela est en droit de maintenir le rang qui lui a été assigné, et les autres citoyens ne doivent pas le lui contester.

L'*estime* de distinction ne devroit être ambitionnée qu'autant qu'elle suivroit les belles actions qui tendent à l'avantage de la société, ou autant qu'elle nous mettroit plus en état d'en faire. Il faut être bien malheureux pour rechercher les honneurs par de mauvaises voies, ou pour

y aspirer, seulement afin de satisfaire plus commodément ses passions. La véritable gloire consiste dans l'*estime* des personnes qui sont elles-mêmes dignes d'*estime*; et cette *estime* ne s'accorde qu'au mérite. « Mais (dit la Bruyère) » comme après le mérite personnel ce sont les éminentes » dignités et les grands titres dont les hommes tirent le » plus de distinction et le plus d'éclat, qui ne sait être un » Erasme, peut penser à être évêque. »

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ÉTAT POLITIQUE.

On entend ici par *état politique*, une société d'hommes vivant ensemble, sous un gouvernement quelconque, heureux ou malheureux.

De cette manière, l'on peut définir l'état; une société civile, par laquelle une multitude d'hommes sont unis ensemble sous la dépendance d'un souverain, pour jouir par sa protection et par ses soins, de la sûreté et du bonheur qui manquent dans l'état de nature.

Suivant la définition de Cicéron, l'état est une multitude d'hommes joints ensemble par des intérêts et des loix communes, auxquelles ils se soumettent d'un commun accord.

On peut considérer l'état comme une personne morale dont le souverain est la tête, et les particuliers les membres : en conséquence, on attribue à cette personne certaines actions qui lui sont propres, certains droits distincts de ceux de chaque citoyen, et que chaque citoyen, ni plusieurs, ne sauroient s'arroger.

Cette union de plusieurs personnes en un seul corps, produite par le concours des volontés et des forces de chaque particulier, distingue l'état de la multitude : car une multitude n'est qu'un assemblage de plusieurs personnes, dont chacune a sa volonté particulière; au lieu que l'état est une société animée par une seule ame, qui en dirige tous les mouvemens d'une manière constante, relativement à l'utilité commune. Voilà l'état heureux, l'état par excellence.

Il falloit, pour former cet état, qu'une multitude d'hommes se joignissent ensemble d'une façon si particulière, que la conservation des uns dépendit de la conservation des autres, afin qu'ils fussent dans la nécessité de s'entre-secourir; et que par cette union de forces et d'intérêts, ils pussent aisément repousser les insultes dont ils n'auroient pu se garantir chacun en particulier; contenir dans le devoir ceux qui voudroient s'en écarter, et travailler plus efficacement au bien commun.

Ainsi, deux choses contribuent principalement à main-

tenir l'état. La première, c'est l'engagement même, par lequel les particuliers se sont soumis à l'empire du souverain ; engagement auquel l'autorité divine, et la religion du serment ajoutent beaucoup de poids. La seconde, c'est l'établissement d'un pouvoir supérieur, propre à contenir les méchans par la crainte des peines qu'il peut leur infliger. C'est donc de l'union des volontés, soutenue par un pouvoir supérieur, que résulte le corps politique, ou l'état ; et sans cela on ne sauroit concevoir de société civile.

Au reste, il en est du corps politique comme du corps humain : on distingue un état sain et bien constitué, d'un état malade. Ses maladies viennent ou de l'abus du pouvoir souverain, ou de la mauvaise administration de l'état ; et il faut en chercher la cause dans les fautes de ceux qui gouvernent, ou dans les vices du gouvernement.

La grandeur d'un état se mesure par l'étendue de son territoire, par le calcul de ses revenus, par le dénombrement de ses habitans, par la quantité de ses villes et la force de ses places, par sa marine et par son commerce. Il y a des empires si grands, qu'ils ne peuvent que perdre et se démembrer ; d'autres si heureusement bornés, qu'ils doivent se maintenir dans leur constitution naturelle.

C'est le commerce extérieur qui fait la principale richesse des états. Il roule sur la matière, le travail et le transport ; trois objets dans le prix des marchandises. Souvent l'ouvrage surpasse la matière, et le port ou les droits l'emportent sur l'un et l'autre ; c'est alors que l'industrie produit plus que le fonds.

Un état peut être fort riche, et les citoyens mourir de faim, si l'argent ne circule pas, ou s'il se trouve dans un trop petit nombre de mains. L'usure et les monopoles font plus de ravages que les brigands de la mer et des forêts.

Qui que ce soit, dans un état qui ait le pouvoir souverain, est obligé de ne suivre d'autres règles dans sa conduite, que la tranquilité, la sûreté et le bien de tous les citoyens.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ETAT MORAL.

On entend par *état moral*, en général, toute situation où l'homme se rencontre par rapport aux êtres qui l'environnent, avec les relations qui en dépendent.

L'on peut ranger tous les états moraux de la nature humaine, sous deux classes générales ; les uns sont des états primitifs, et les autres des états accessoires.

Les états primitifs sont ceux où l'homme se trouve placé par le souverain maître du monde, et indépendamment d'aucun événement ou fait humain. Sa condition, considérée dans cet état, est que Dieu l'a fait le plus excellent de tous les animaux ; d'où il s'ensuit qu'il doit reconnoître l'auteur de son existence, admirer ses ouvrages, lui rendre un culte digne de lui, et se conduire comme un être doué de raison : de sorte que cet état est opposé à la vie et à la condition des bêtes; car pour peu que l'homme fasse usage de ses facultés et qu'il s'étudie lui-même, il reconnoît que c'est de ce premier être qu'il tient la vie, la raison, et tous les avantages qui les accompagnent ; et qu'en tout cela il éprouve sensiblement les effets de la puissance et de la bonté du créateur.

Un autre état primitif des hommes, c'est celui où ils sont les uns à l'égard des autres. Ils ont tous une nature commune, mêmes facultés, mêmes besoins, mêmes desirs. Ils ne sauroient se passer les uns des autres ; et ce n'est que par des secours mutuels qu'ils peuvent se procurer une vie agréable et tranquille : aussi remarque-t-on en eux une inclination naturelle qui les rapproche pour former un commerce de service, d'où procèdent le bien commun de tous, et l'avantage particulier de chacun.

Mais l'homme étant, par sa nature, un être libre, il faut apporter de grandes modifications à son état primitif, et donner par divers établissemens, comme une nouvelle face à la vie humaine : delà naissent les états accessoires, qui sont proprement l'ouvrage de l'homme.

Les états accessoires sont ceux où l'on est mis en conséquence de quelqu'acte humain, soit en naissant, ou après être né.

Un des premiers états accessoires, est celui de famille.

La propriété des biens, autre établissement très-important, produit un second état accessoire.

Mais il n'y a point d'état accessoire plus considérable que l'état civil, ou celui de la société civile et du gouvernement.

La propriété des biens, et l'état civil, ont encore donné lieu à plusieurs établissemens qui décorent la société, et d'où naissent de nouveaux états accessoires, tels que sont les emplois de ceux qui ont quelque part au gouvernement, comme des magistrats, des juges, des ministres de la religion, etc., auxquels l'on doit ajouter, les diverses professions de ceux qui cultivent les arts, les métiers, l'agriculture, la navigation, le commerce, avec leurs dépendances, qui forment mille autres états dans la vie.

Tous les états accessoires procèdent du fait des hommes; cependant, comme ces différentes modifications de l'état primitif sont un effet de la liberté; les nouvelles relations qui en résultent, peuvent-être envisagées comme autant d'états naturels, pourvu que leur usage n'ait rien que de conforme à la droite raison. Mais ne confondez point les états naturels dans le sens que je leur donne ici, avec l'état de nature.

Cet état de nature, est la triste situation où l'on conçoit que seroit réduit l'homme, s'il étoit abandonné à lui-même en venant au monde : en ce sens l'état de nature est opposé à la vie civilisée par l'industrie et par les services réciproques, parce que les hommes n'ont ensemble d'autres relations morales que celles qui sont fondées sur la liaison universelle qui résulte de la ressemblance de leur nature, indépendamment de toute sujétion. Sur ce pied-là, ceux que l'on dit vivre dans l'état de nature, ce sont ceux qui ne sont ni soumis à l'empire l'un de l'autre, ni dépendans d'un maître commun; ainsi, l'état de nature est alors opposé à l'état civil.

Cet état de nature est un état de parfaite liberté; un état dans lequel, sans dépendre de la volonté de personne, les hommes peuvent faire ce qui leur plaît, disposer d'eux et de ce qu'ils possèdent comme ils jugent à propos, pourvu qu'ils se tiennent dans les bornes de la loi naturelle.

Cet état est aussi un état d'égalité, en sorte que tout

pouvoir et toute jurisdiction est réciproque : car il est évident que des êtres d'une même espèce et d'un même ordre, qui ont part aux mêmes avantages de la nature, qui ont les mêmes facultés, doivent pareillement être égaux entr'eux, sans nulle subordination, et cet état d'égalité est le fondement des devoirs de l'humanité.

Quoique l'état de nature soit un état de liberté, ce n'est nullement un état de licence ; car un homme en cet état n'a pas le droit de se détruire lui-même, non plus que de nuire à un autre : il doit faire de sa liberté le meilleur usage que sa propre conservation demande de lui. L'état de nature a la loi naturelle pour règle : la raison enseigne à tous les hommes, s'ils veulent bien la consulter, qu'étant tous égaux et indépendans, nul ne doit faire tort à un autre au sujet de sa vie, de sa santé, de sa liberté et de son bien.

Mais afin que dans l'état de nature, personne n'entreprenne de faire tort à son prochain, chacun étant égal, a le pouvoir de punir les coupables par des peines proportionnées à leurs fautes, et qui tendent à réparer le dommage, et empêcher qu'il n'en arrive un semblable à l'avenir. Si chacun n'avoit pas la puissance dans l'état de nature, de réprimer les méchans, il s'ensuivroit que les magistrats d'une société politique ne pourroient pas punir un étranger, parce qu'à l'égard d'un tel homme ils ne peuvent avoir plus de droit que chaque personne en peut avoir naturellement à l'égard d'une autre ; c'est pourquoi dans l'état de nature chacun est en droit de tuer un meurtrier, afin de détourner les autres de l'hommicide. Si quelqu'un répand le sang d'un homme, son sang sera aussi répandu par un homme, dit la grande loi de la nature ; et Caïn en étoit si pleinement convaincu, qu'il s'écrioit après avoir tué son frère : *Quiconque me trouvera, me tuera.*

Par la même raison, un homme dans l'état de nature peut punir les diverses infractions des loix de la nature, de la même manière qu'elles peuvent-être punies dans tout gouvernement policé. La plupart des loix municipales, ne sont justes qu'autant qu'elles sont fondées sur les loix naturelles.

Ne soyons pas surpris si l'histoire ne nous dit que peu

de choses des hommes qui ont vécu ensemble dans l'état de nature : les inconvéniens d'un tel état, le desir et le besoin de la société, ont obligé les particuliers à s'unir de bonne-heure dans un corps civil, fixe et durable.

Remarquons encore ici, qu'il y a cette différence entre l'état primitif et l'état accessoire, que le premier étant comme attaché à la nature de l'homme et à sa constitution, est par cela même commun à tous les hommes. Il n'en est pas ainsi des états accessoires, qui supposant un fait humain, ne sauroient convenir à tous les hommes indifféremment, mais seulement à ceux d'entr'eux qui en jouissent ou qui se les sont procurés.

Ajoutons que plusieurs de ces états accessoires, pourvu qu'il n'ayent rien d'incompatible, peuvent se trouver combinés et rénnis dans la même personne; ainsi l'on peut être tout-à-la-fois, père de famille, juge, magistrat, etc.

Telles sont les idées que l'on doit se faire des divers états moraux de l'homme ; et c'est delà que résulte le système total de l'humanité. Ce sont comme autant de roues d'une machine, qui, combinées ensemble, et habilement ménagées, conspirent au même but ; mais qui, au contraire, étant mal conduites et mal dirigées, se heurtent et s'entredétruisent.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# ÉTATS GÉNÉRAUX.

On appelle *états généraux* l'assemblée des députés des différens ordres de citoyens qui composent toute une nation.

Il n'y a guères de nations policées chez lesquelles il n'y ait eu des assemblées, soit de tout le peuple ou des principaux de la nation; mais ces assemblées ont reçu divers noms, selon les temps et les pays, et leur forme n'a pas été réglée par tout de la même manière.

En France, les *états généraux* sont composés de trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers-état ou troisième ordre, qui comprend les magistrats municipaux, les notables bourgeois et le peuple. Telle est la division qui subsiste présentement, mais les choses n'ont pas été toujours réglées de même à cet égard.

Lorsque les Francs jettèrent les fondemens de la monarchie française, ils ne reconnoissoient qu'un seul ordre dans l'état, qui étoit celui des nobles ou libres; en quoi ils conservèrent quelque temps les mœurs des Germains dont ils tiroient leur origine. Dans la suite, le clergé forma un ordre à part, et obtint même le premier rang dans les assemblées de la nation. Le tiers-état ne se forma que longtemps après sous la troisième race.

Quelques historiens modernes ont qualifié très-improprement d'états, les assemblées de la nation qui, sous la première race, se tenoient au mois de mars; et sous la seconde, au mois de mai : d'où elles furent appellées Champ-de-Mars et Champ-de-Mai; on leur donnoit encore divers autres noms; et sous le règne de Pépin, elles commencèrent à prendre le nom de *parlemens*. Ces anciens parlemens, dont celui de Paris et tous les autres tirent successivement leur origine, n'étoient pas une simple assemblée d'états, dans le sens que ce terme se prend aujourd'hui; c'étoit le conseil du roi et le premier tribunal de la nation, où se traitoient toutes les grandes affaires. Le roi présidoit à cette assemblée, ou quelqu'autre personne par lui commise à cet effet. On y délibéroit de la paix et de la guerre, de la police publique et administration du royaume; on y

faisoit les loix ; on y jugeoit les crimes publics et tout ce qui touchoit la dignité et la sûreté du roi, et la liberté des peuples.

Ces parlemens n'étoient d'abord composés que des nobles, et ils furent ensuite réduits aux seuls grands du royaume, et aux magistrats qui leur furent associés. Le clergé ne formoit point encore un ordre à part, de sorte que les prélats ne furent admis à ces parlemens qu'en qualité de grands vassaux de la couronne. On ne connoissoit point encore de tiers-état; ainsi ces anciens parlemens ne peuvent être considérés comme une assemblée des trois états. Il s'en faut d'ailleurs beaucoup que les assemblées d'états ayent jamais eu le même objet ni la même autorité, ainsi qu'on le reconnoîtra sans peine en considérant la manière dont les états ont été convoqués, et dont les affaires y ont été traitées.

On ne connut pendant long-temps dans le royaume que deux ordres, la noblesse et le clergé.

Le tiers-état, composé du peuple, étoit alors presque tout serf; il ne commença à se former que sous Louis le Gros par l'affranchissement des serfs; lesquels, par ce moyen, devinrent bourgeois du roi ou des seigneurs qui les avoient affranchis.

Le peuple, ainsi devenu libre, et admis à posséder propriétairement ses biens, chercha les moyens de s'élever, et eut bientôt l'ambition d'avoir quelque part au gouvernement de l'état. Nos rois l'élevèrent par dégrés en l'admettant aux charges, et en communiquant la noblesse à plusieurs roturiers; ce qu'ils firent pour balancer le crédit des deux autres ordres, qui étoient devenus trop puissans.

Il n'y eut cependant jusqu'au temps de Philippe-le-Bel, point d'autre assemblée représentative de la nation que le parlement, lequel étoit alors composé seulement des grands vassaux de la couronne, et des magistrats qu'on choisissoit ordinairement entre les nobles.

Philippe le Bel fut le premier qui convoqua une assemblée des trois états ou ordres du royaume, en la forme qui a été usitée depuis.

La première assemblée d'*états généraux* fut convoquée par des lettres du 23 mars 1301, adressées aux barons, archevêques, évêques et prélats; aux églises cathédrales,

universités, chapitres et collèges, pour y faire trouver leurs députés; et aux baillifs royaux, pour faire élire par les villes, des syndics ou procureurs.

Ce fut à la persuasion d'Enguerrand de Marigny, son ministre, que Philippe-le-Bel assembla de cette manière les trois états pour parvenir plus facilement à lever sur les peuples une imposition pour soutenir la guerre de Flandres, qui continuoit toujours, et pour fournir aux autres dépenses de Philippe-le-Bel, qui étoient excessives. Le roi cherchoit par-là à appaiser le peuple et à gagner les esprits, sur-tout à cause de ses démêlés avec Boniface VIII qui commençoient à éclater.

Ces états tinrent plusieurs séances depuis la mi-carême jusqu'au 10 avril qu'ils s'assemblèrent dans l'église de Notre-Dame de Paris. Philippe-le-Bel y assista en personne: Pierre Flotte, son chancelier, y exposa les desseins que le roi avoit de réprimer plusieurs abus, notamment les entreprises de Boniface VIII sur le temporel du royaume.

Il représenta aussi les dépenses que le roi étoit obligé de faire pour la guerre, et les secours qu'il attendoit de ses sujets; que si l'état populaire ne contribuoit pas en personne au service militaire, il devoit fournir des secours d'argent. Le roi demanda lui-même que chaque corps formât sa résolution, et la déclarât publiquement *par forme de conseil.*

La noblesse s'étant retirée pour délibérer, et ayant ensuite repris ses places, assura le roi de la résolution où elle étoit de le servir de sa personne et de ses biens.

Les ecclésiastiques demandèrent un délai pour délibérer amplement, ce qui leur fut refusé. Cependant sur les interrogations que le roi leur fit lui-même, savoir de qui ils tenoient leurs biens temporels, et de ce qu'ils pensoient être obligés de faire en conséquence, ils reconnurent qu'ils tenoient leurs biens de lui et de sa couronne; qu'ils devoient défendre sa personne, ses enfans et ses proches, et la liberté du royaume; qu'ils s'y étoient engagés par leur serment, en prennant possession des grands fiefs dont la plupart étoient revêtus; et que les autres y étoient obligés par fidélité. Ils demandèrent en même-temps permission de se rendre auprès du pape pour un concile, ce qui leur

fut encore refusé, vû que la bulle d'indication annonçoit que c'étoit pour procéder contre le roi.

Le tiers-état s'expliqua par une requête qu'il présenta à genoux, suppliant le roi de conserver la franchise du royaume. Quelques auteurs mal informés ont cru que c'étoit une distinction humiliante pour le tiers-état, de présenter ainsi ses cahiers à genoux; mais ils n'ont pas fait attention que c'étoit autrefois l'usage observé par les trois ordres du royaume : et en effet ils présentèrent ainsi leurs cahiers en 1576. On trouve aussi dans le recueil de l'assemblée des états de 1615, que le président Miron, en présentant à genoux les cahiers du tiers-état, avoit dit au roi que la conduite qu'avoit tenu le clergé et la noblesse, de n'avoir pas présenté ses cahiers à genoux, étoit une entreprise contre la respectueuse coutume de toute ancienneté pratiquée par les plus grands du royaume, voire par les princes et par les évêques, de ne se présenter devant le roi qu'en mettant un genou en terre; soit parce qu'en général le peuple n'est point retenu, comme la noblesse et le clergé, par l'appât des honneurs et des récompenses; soit parce qu'alors le menu peuple étoit moins policé qu'il ne l'est aujourd'hui.

Tels furent les objets que l'on traita dans ces premiers états; par où l'on voit que ces sortes d'assemblées n'étoient point une suite des Champs-de-Mars et de Mai; qu'ils ne furent point établis sur le même modèle ni sur les mêmes principes. Ils n'avoient pas non plus les mêmes droits ni la même autorité, n'ayant jamais eu droit de suffrage en matière de législation, ni aucune jurisdiction, même sur leurs égaux : aussi est-il bien constant que c'est le parlement de Paris qui tire son origine de ces anciens parlemens, et non pas les états dont l'établissement ne remonte qu'à Philippe-le-Bel, et n'avoit d'autre objet que d'obtenir le consentement de la nation par l'organe de ses députés, lorsqu'on vouloit mettre quelques impôts.

Mais ces états cherchèrent peu-à-peu à s'arroger une certaine autorité que l'on eut toujours la sagesse de réduire à de justes bornes; rien n'étant plus à redouter dans une monarchie que les entreprises sur l'autorité royale; il n'en peut naître que des troubles, et quelquefois des révolutions

dans le gouvernement qui font presque toujours le malheur des peuples.

Depuis les premiers états de 1301, Philippe-le-Bel en convoqua encore plusieurs autres. Les plus connus sont ceux de 1313 ou 1314, qui s'assemblèrent dans la salle ou la cour du palais. On y avoit dressé un échaffaud pour le roi, la noblesse et le clergé; le tiers-état devoit rester de bout au pied de l'échafaud.

Après une harangue véhémente du ministre, le roi se leva de son trône et s'approcha du bord de l'échafaud pour voir ceux qui lui accorderoient l'aide qui étoit demandée, Etienne Barbette, prévôt des marchands, suivi de plusieurs bourgeois de Paris, promit de donner une aide suffisante, ou de suivre le roi en personne à la guerre. Les députés des autres communautés firent les mêmes offres; et là-dessus l'assemblée s'étant séparée sans qu'il y eût de délibération formée en règle, il parut une ordonnance pour la levée de six deniers pour livre de toutes marchandises qui seroient vendues dans le royaume.

Il en fut à-peu-près de même de toutes les autres assemblées d'états, les principaux députés dont on avoit gagné les suffrages, décidoient ordinairement, sans que l'on eut pris l'avis de chacun en particulier; ce qui fait voir combien ces assemblées étoient illusoires.

Aucun prince n'assembla si souvent les états que le roi Jean; car, sous son règne, il y en eut presque tous les ans, soit de généraux ou de particuliers jusqu'à la bataille de Poitiers.

L'objet de toutes ces assemblées étoit toujours, de la part du prince, de demander quelque aide ou autre subside pour la guerre; et de la part des états, de prendre les arrangemens convenables à ce sujet. Ils prenoient aussi souvent de-là occasion de faire diverses représentations pour la réformation de la justice, des finances et autres parties du gouvernement; après la séance des états, il paroissoit communément une ordonnance pour régler l'aide qui avoit été accordée, et pour prendre en considération les autres objets sur lesquels les états avoient délibéré, supposé que le roi jugeât à propos d'y faire droit.

Lorsque le roi Jean fut pris par les Anglais, le dauphin, encore jeune, croyant devoir ménager tous les différens

ordres du royaume dans une conjoncture si fâcheuse, assembla les états à Paris, au mois de mai 1356, dans la salle du parlement, pour lui donner aide et conseil, tant pour procurer la prompte délivrance du roi, que pour gouverner le royaume et conduire la guerre pendant son absence. Il se crut d'autant plus obligé d'en user ainsi, qu'il ne prenoit encore d'autre qualité que celle de lieutenant-général du royaume, dont la régence ne lui fut formellement déférée qu'un an après par le parlement.

Les députés ayant obtenu un délai pour délibérer entreux, tinrent des assemblées particulières dans le couvent des Cordéliers; s'étant plaint au dauphin que la présence des commissaires du roi gênoit la liberté des délibérations, ces commissaires furent rappellés. On convint de cinquante députés des trois ordres pour dresser un projet de réformation; on délibéra aussi sur ce qui touchoit la guerre et la finance.

Le dauphin étant venu à leur assemblée, ils lui demandèrent le secret, à quoi ils ne voulut pas s'obliger. Les députés, au lieu de s'occuper à chercher les moyens de délivrer le roi qui étoit prisonnier à Londres, firent des plaintes sur le gouvernement, ce qui est toujours la ressource des factieux, et voulurent profiter des circonstances pour abaisser injustement l'autorité royale, entreprise qui ne peut avoir que des suites funestes pour l'état. Ils firent des demandes excessives qui choquèrent tellement le dauphin, qu'il éluda long-temps de leur rendre réponse: mais enfin il se trouva forcé par les circonstances de leur accorder tout ce qu'ils demandoient.

Le roi qui avoit déjà pris des arrangemens avec les Anglais, fit publier à Paris des défenses de lever l'aide accordée par les états, et à eux de se rassembler. Cependant, comme les receveurs des états étoient maîtres de l'argent, le dauphin fut obligé de consentir à une assemblée. Il y en eut encore deux autres en 1357, où la noblesse ne parut point étant gagnée par le dauphin, qui d'un autre côté mit les villes en défiance contre la noblesse, pour les empêcher de s'unir.

Depuis que le dauphin eut été nommé régent du royaume, il ne laissa pas de convoquer encore, en différentes années, plusieurs états tant généraux que particuliers:

mais l'indécence avec laquelle se conduisirent les états à Paris, en 1358, fut l'écueil où se brisa la puissance qu'ils s'étoient attribuée dans des temps de trouble. Depuis ce temps, ils furent assemblés moins fréquemment, et lorsqu'on les assembla, ils n'eurent plus que la voie de simple remontrance.

Ceux de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes, tenus en 1363, présentèrent au roi un cahier ou mémoire de leurs demandes : c'est la première fois, à ce qui paroît, que les états se soient servis du terme de *cahier* pour désigner leurs demandes ; car, dans les précédens états, ces sortes de mémoire étoient qualifiés de *cédule ;* apparemment, parce qu'on n'avoit pas encore l'usage d'écrire les actes en forme de cahier. Au reste, il étoit libre au roi de faire ou de ne pas faire droit sur leurs cahiers ; mais il fut toujours nécessaire que l'ordonnance qu'il rendoit sur les cahiers des *états généraux*, fût vérifiée et enregistrée au parlement, qui représente seul le corps de la nation.

Il y eut aussi des états à Blois, en 1588, et l'insolence des demandes qu'ils firent, avança le désastre des Guises.

Les derniers *états généraux* sont ceux qui se tinrent à Paris en 1614. Le roi avoit ordonné que le clergé s'assemblât aux Augustins, la noblesse aux Cordeliers, et le tiers-état dans l'hôtel-de-ville ; mais la noblesse et le tiers-état demandèrent permission de s'assembler aussi aux Augustins, afin que les trois ordres pussent conférer ensemble : ce qui leur fut accordé.

La chambre du clergé étoit composée de cent-quarante personnes, dont cinq cardinaux, sept archevêques et quarante-sept évêques.

Cent trente-deux gentilshommes composoient la chambre de la noblesse.

Celle du tiers-état, où présidoit le prévôt des marchands, étoit composée de cent-quatre-vingt-deux députés, tous officiers de justice ou de finance.

L'ouverture des états se fit le 27 octobre, après un jeûne public de trois jours et une procession solennelle, que l'on avoit ordonnée pour implorer l'assistance du ciel.

L'assemblée se tint au Louvre dans la grande salle de l'hôtel

l'hôtel de Bourbon; le roi y siégea sous un dais de velours violet, semé de fleurs-de-lys d'or, ayant à sa droite la reine sa mère, assise dans une chaise à dos, et près d'elle Elisabeth, première fille de France, promise au prince d'Espagne, et la reine Margueritte.

A la gauche du roi étoit Monsieur, son frère unique, et Christine, seconde fille de France.

Le grand-chambellan étoit aux pieds de sa majsté; le grand-maître et le chancelier à l'extrémité du marche-pied; le maréchal de Souvré, les capitaines des gardes et plusieurs autres personnes étoient derrière, joignant leurs majestés.

Les princes, les cardinaux, les ducs étoient placés des deux côtés.

Aux pieds du trône étoit la table des secrétairesd'état.

A leur droite étoient les conseillers d'état de robe-longue, et les maîtres des requêtes; à leur gauche, les conseillers de robe-courte; et tout de suite les bancs des députés des trois ordres: les ecclésiastiques occupoient le côté droit, la noblesse le côté gauche, le tiers-état étoit derrière eux.

Le roi dit en peu de mots que son but étoit d'écouter les plaintes de ses sujets, et de pourvoir à leurs griefs.

Le chancelier parla ensuite de la situation des affaires; puis ayant pris l'ordre du roi, il dit aux députés que sa majesté leur permettoit de dresser le cahier de leurs plaintes et demandes, et qu'elle promettoit d'y répondre favorablement.

Les trois ordres firent chacun leur harangue, les députés du clergé et de la noblesse debout et découverts, le prévôt des marchands à genoux pour le tiers-état; après quoi, cette première séance fut terminée.

Dans l'intervalle de temps qui s'écoula jusqu'à la séance suivante, la cour prit des mesures pour diviser les députés des différens ordres, en les engageant à proposer chacun des articles de réformation, que l'on prévoyoit qui seroient contredits par les députés des autres ordres; on s'attacha sur-tout à écarter les demandes du tiers-état que l'on regardoit comme le plus difficile à gagner.

On se rassembla le 4 novembre suivant; le clergé demanda la publication du concile de Trente; la noblesse

demanda l'abolition de la paulette ; le tiers-état, le retranchement des tailles et la diminution des pensions.

L'université de Paris, qui vouloit avoir séance dans la chambre des députés du clergé, donna à cet effet son cahier ; mais il fut rejetté comme n'étant pas fait de concert entre les quatre facultés, qui étoient divisées entr'elles.

La noblesse et le clergé prirent de-là occasion de demander la réformation des universités, et que les jésuites fussent admis dans celle de Paris, à condition, entr'autres choses, de se soumettre aux statuts de cette université ; mais cela demeura sans effet, les jésuites n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions que l'on exigeoit d'eux.

On demanda ensuite l'accomplissement du mariage du roi avec l'infante, et celui de madame Elisabeth de France avec le prince d'Espagne.

Les trois ordres qui étoient divisés sur plusieurs objets, se réunirent tous pour un, qui fut de demander l'établissement d'une chambre pour la recherche des malversations commises dans les finances ; mais la reine éluda cette proposition.

Il y en eut une autre bien plus importante qui fut faite par les députés du tiers-état, pour arrêter le cours d'une doctrine pernicieuse qui paroissoit se répandre depuis quelque temps, tendante à attaquer l'indépendance des rois par rapport à leur temporel.

L'article proposé par le tiers-état portoit que le roi seroit supplié de faire arrêter en l'assemblée des *états généraux*, comme une loi inviolable et fondamentale du royaume, que le roi étant reconnu souverain en France, ne tenant son autorité que de Dieu seul, il n'y a sur la terre aucune puissance spirituelle ou temporelle qui ait le droit de le priver de son royaume, ni de dispenser ou d'absoudre ses sujets pour quelque cause que ce soit, de la fidélité et de l'obéissance qu'ils lui doivent ; que tous les Français généralement tiendroient cette loi pour sainte, véritable et conforme à la parole de Dieu, sans nulle distinction équivoque ou limitation ; qu'elle seroit jurée par tous les députés aux *états généraux*, et désormais par tous les bénéficiers et magistrats du royaume, avant que d'entrer en possession de leurs bénéfices ou de leurs charges :

que l'opinion contraire, aussi bien que celle qui permet de tuer ou de déposer les souverains, et de se révolter contr'eux pour quelque raison que ce soit, seroient déclarées fausses, impies, détestables et contraires à l'établissement de la monarchie française, qui dépend immédiatement de Dieu seul; que tous les livres qui enseigneroient cette affreuse doctrine, seroient regardés comme séditieux et damnables, etc; enfin que cette loi seroit lue dans les cours souveraines, et dans les tribunaux subalternes, afin qu'elle fût connue et religieusement observée.

Les partisans de la doctrine pernicieuse que cet article avoit pour objet de condamner, se donnèrent tant de mouvemens qu'ils engagèrent les députés du clergé et de la noblesse à s'opposer à la réception de cet article sous différens prétextes frivoles; comme de dire, que si l'on publioit cet article, il sembleroit que l'on eut jusqu'alors révoqué en doute l'indépendance de la couronne; que c'étoit chercher à altérer l'union qui étoit entre le roi et le Saint-Père, et que cela étoit capable de causer un schisme.

Le cardinal du Perron, qui fut député du clergé pour aller débattre cet article en la chambre du tiers-état, poussa les choses encore plus loin; il accordoit à la vérité que, pour telle cause que ce soit, il n'est pas permis de tuer les rois, et que nos rois ont tout droit de souveraineté temporelle en leur royaume: mais il prétendoit que la proposition qu'il n'y a nul cas auquel les sujets puissent être absous du serment de fidélité qu'ils ont fait à leur prince, ne pouvoit être reçue que comme problématique.

Le président Miron, pour le tiers-état, défendit la proposition attaquée par le cardinal.

Cependant les députés des deux autres ordres parvinrent à faire ôter du cahier l'article qui avoit été proposé par le tiers-état; et au lieu de cet article, ils en firent insérer un autre, portant seulement que le clergé abhorroit les entreprises faites pour quelque cause ou prétexte que ce soit, contre les personnes sacrées des rois; et que pour dissiper la mauvaise doctrine dont on a parlé, le roi seroit supplié de faire publier en son royaume la quinzième session du concile de Constance.

Les manœuvres qui avoient été pratiquées pour ôter du cahier l'article proposé par le tiers-état, excitèrent le zèle

du parlement. Les gens du roi remontrèrent dans leur requisitoire, que c'étoit une maxime reçue de tous temps en France, que le roi ne reconnoît aucun supérieur au temporel de son royaume, sinon Dieu seul; que nulle puissance n'a droit de dispenser les sujets de sa majesté de leur serment de fidélité et d'obéissance, ni de la suspendre, priver, ou dépouiller de son royaume, encore moins d'attenter ou de faire attenter par autorité, soit publique ou privée, sur les personnes sacrées des souverains; ils requirent en conséquence que les précédens arrêts intervenus à ce sujet, furent de rechef publiés en tous les sièges, afin de maintenir ces maximes; sur quoi la cour rendit un arrêt conforme au réquisitoire des gens du roi.

Les divisions que cette affaire occasionna entre les députés des états, firent presser la présentation des cahiers, afin de rompre l'assemblée. La clôture en fut faite le 23 février 1615, avec la même pompe que l'ouverture avoit été faite.

Depuis ces derniers *états généraux* il y a eu quelques assemblées de notables, entr'autres celle qui se tint à à Paris au mois de décembre 1626, jusqu'au 23 février 1627, où le duc d'Orléans présidoit.

Il paroît qu'en 1651 la noblesse se donna de grands mouvemens pour faire convoquer les *états généraux*; que le roi avoit résolu qu'on les tiendroit à Tours, mais que ces états n'eurent pas lieu.

(*M.* BOUCHER D'ARGIS.)

# ÉTERNUMENT.

L'ancienneté et l'étendue de la coutume, de faire des souhaits en faveur de ceux qui éternuent, a engagé les littérateurs à rechercher curieusement si cet usage tiroit son origine de la religion, de la superstition, des raisons de morale ou de physique. Mais toutes les recherches qu'on a faites à ce sujet, ne laissent à désirer que la vérité ou la vraisemblance. Il faudroit être aujourd'hui bien habile pour deviner si dans les commencemens l'on a regardé les *éternumens* comme amis de la nature, ou comme dangereux; chaque peuple a pu s'en former des idées différentes, puisque les anciens médecins mêmes ont été partagés: cependant aucun d'eux n'a adopté le système de Clément d'Alexandrie, qui ne considéroit les sternutations que comme une marque d'intempérance et de mollesse : c'est un système à lui tout seul.

Laissant donc à part la cause inconnue qui a pu porter les divers peuples à saluer un mouvement convulsif de la respiration, qui n'a rien de plus singulier que la toux ou le hoquet; il suffira de remarquer que les Grecs et les Romains, qui ont donné comme les autres dans cet usage, avoient la même formule de compliment à cette occasion; car, le *vivez* des uns, et le *portez-vous bien* des autres, sont absolument synonimes. Les premiers ne faisoient pas seulement ce souhait aux autres, mais encore à eux-mêmes, quand ils étoient seuls. Nous connoissons du moins une épigramme faite sur le nez d'un certain Proclus, ou le satyrique prétend que le bout en étoit si distant des oreilles, qu'il ne pouvoit s'entendre éternuer pour se faire le vœu ordinaire.

Les Romains faisoient de ce compliment, du temps de Pline, le naturaliste, un des devoirs de la vie civile; c'est lui qui nous l'apprend; chacun, dit-il, salue quand quelqu'un éternue; et il ajoute, comme une chose singulière, que l'empereur Tibère exigeoit cette marque d'attention et de respect de tous ceux de sa suite, même en voyage et dans sa litière; ce qui semble supposer que la vie libre de la campagne, ou les embarras du voyage, les dispensoient

ordinairement de certaines formalités attachées à la vie citadine.

Dans Pétrone, Giton, qui s'étoit caché sous un lit, s'étant découvert par un *éternument*, Eumolpus lui adresse aussitôt son compliment : *Salvere Gitona jubet.* Et dans Apulée, semblable contre-temps étant arrivé plusieurs fois au galant d'une femme, lequel avoit été obligé de se retirer dans la garde-robe, le mari, dans sa simplicité, supposant que c'étoit sa femme, fit des vœux pour sa santé, suivant l'usage.

La superstition qui se glisse par-tout, ne manqua pas de s'introduire dans ce phénomène naturel, et d'y trouver de grands mystères. C'étoit chez les Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains, une espèce de divinité familière, un oracle ambulant, qui, dans leur prévention, les avertissoit en plusieurs rencontres du parti qu'ils devoient prendre, du bien ou du mal qui devoit leur arriver. Les auteurs sont remplis de faits qui justifient clairement la vaine crédulité des peuples à cet égard.

Mais l'*éternument* passoit pour être particulièrement décisif dans le commerce des amans. Nous lisons dans Aristénète que Parthénis, jeune folle, entêtée de l'objet de sa passion, se détermine enfin à expliquer ses sentimens par écrit à son cher Sarpédon : elle éternue dans l'endroit de sa lettre le plus vif et le plus tendre : c'en est assez pour elle ; cet incident lui tient lieu de réponse, et lui fait juger qu'au même instant son cher amant répondoit à ses vœux, comme si cette opération de la nature, en concours avec l'idée des desirs, étoit une marque certaine de l'union que la sympathie établit entre les cœurs. Par la même raison les poëtes grecs et latins disoient, des jolies personnes, que les amours avoient éternué à leur naissance.

Après cela l'on comprend bien qu'on avoit des observations qui distinguoient les bons *éternumens* d'avec les mauvais. Quand la lune étoit dans les signes du taureau, du lion, de la balance, du capricorne ou des poissons, l'*éternument* passoit pour être d'un bon augure ; dans les autres constellations, c'étoit un mauvais présage. Le matin, depuis minuit jusqu'à midi, fâcheux pronostic ; favorable au contraire depuis midi jusqu'à minuit : pernicieux en sortant du lit ou de la table ; il falloit s'y remettre, et

tâcher ou de dormir, ou de boire, ou de manger quelque chose, pour rompre les loix du mauvais quart-d'heure.

On tiroit aussi de semblables inductions des *éternumens* simples ou redoublés, de ceux qui se faisoient à droite ou à gauche, au commencement ou au milieu de l'ouvrage, et de plusieurs circonstances qui exerçoient la crédulité populaire, et dont les gens sensés se moquoient, comme on le peut voir dans Cicéron, dans Sénèque, et dans les pièces des auteurs comiques.

Enfin, tous les présages tirés des *éternumens* ont fini, même parmi le peuple; mais on a conservé religieusement jusqu'à ce jour, dans les cours des princes, ainsi que dans les maisons des particuliers, quelque marque d'attention et de respect pour les supérieurs qui viennent à éternuer. C'est un de ces devoirs de la civilité et de l'éducation qu'on remplit machinalement sans y penser, par un salut qui ne coûte rien, et qui ne signifie rien, comme tant d'autres puérilités dont les hommes sont et dont ils seront toujours esclaves.

(*M.* DE JAUCOURT.)

## ÉTHOPEE.

Espèce particulière de description, qui a pour objet l'ame et toutes ses qualités, bonnes ou mauvaises, ses vertus et ses vices, ses talens et ses défauts.

« Lucius Catilina, sorti d'une maison illustre, avoit une » ame très-forte, et un corps vigoureux; mais il étoit d'un » caractère méchant et dépravé. Dès ses premières années, » les dissentions intestines, les meurtres, les vols, la dis- » corde civile, eurent pour lui des attraits; et ce furent les » exercices de sa jeunesse. Il est incroyable à quel point il » supportoit la faim, le froid et les veilles. C'étoit un homme » hardi, artificieux, souple, capable de tout feindre et de » tout dissimuler; avide du bien d'autrui, prodigue du » sien, emporté dans ses passions, parlant avec assez de » facilité; mais peu pourvu de jugement. Son génie vaste » le portoit toujours à des choses excessives, incroyables, » trop élevées ».

C'est Salluste qui peint Catilina par cette belle *éthopée*; mais pour en voir le développement, et pour avoir une idée entière du scélérat dont il s'agit, on peut rapprocher de cette *éthopée*, celles qu'en a faites Cicéron, dans sa harangue pour M. Cœlius, et dans sa seconde catilinaire. Il est avantageux d'ailleurs de comparer les différentes manières de l'historien et de l'orateur.

Ecoutons un des nôtres; c'est Bossuet, qui dans son *oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, parle ainsi de Cromwel : « Un homme s'est rencontré d'une profondeur » d'esprit incroyable; hypocrite raffiné, autant qu'habile » politique; capable de tout entreprendre et de tout ca- » cher; également actif et infatigable dans la paix et dans » la guerre; qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il » pouvoit lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au » reste si vigilant, et si prêt à tout, qu'il n'a jamais man- » qué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de » ces esprits remuans et audacieux, qui semblent être nés » pour changer le monde ».

Historiens, orateurs, les uns et les autres s'en tiennent aux traits caractéristiques et principaux, et n'ont garde de

s'appesantir sur des détails trop minutieux : ils ne montrent que ce qui fait à leurs vues. Les poëtes ont le même soin, jugez-en par cette *éthopée* allégorique de M. de Voltaire, qui, dans la *Henriade*, peint si bien la politique.

Ce monstre ingénieux, en détours si fertile.
Accablé de soucis, paroît simple et tranquille ;
Ses yeux creux et perçans, ennemis du repos :
Jamais du doux sommeil n'ont senti les pavots !
Par ses déguisemens à toute heure elle abuse
Les regards éblouis de l'Europe confuse :
Toujours l'autorité lui prête un prompt secours :
Le mensonge subtil règne en tous ses discours ;
Et pour mieux déguiser son artifice extrême,
Elle emprunte la voix de la vérité même.

Ce sont les historiens qui font, et qui ont besoin de faire le plus d'usage de l'*éthopée* ; mais ils sont d'ordinaire plus étendus, parce qu'ils doivent au lecteur la vérité toute entière. Tacite, riche en ce genre, est regardé, avec raison, comme le plus grand peintre de l'antiquité ; Salluste nous fourniroit moins d'exemples ; mais quelle force et quelle vérité ! Parmi les modernes, on peut dire que les *Mémoires du cardinal de Retz*, sont une magnifique galerie de tableaux parfaits ; et qu'il y en a dans le *Télémaque* de l'immortel Fénélon, une autre collection non moins précieuse.

(*M.* Beauzée.)

# ETIQUETTE.

Cérémonial écrit ou traditionnel, qui règle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places et des dignités.

Si la noblesse et les places n'étoient que la récompense du mérite, et si elles en suivoient toujours les degrés, on n'auroit jamais imaginé d'*étiquette*; le respect pour la place se seroit naturellement confondu avec le respect pour la personne. Mais comme la noblesse, et plusieurs autres distinctions sont devenues héréditaires; qu'il est arrivé que des enfans n'ont pas eu le mérite de leurs pères; qu'il y a eu nécessairement dans la distribution des places, des abus qu'il n'est pas toujours possible de prévenir ou de réparer, il a été nécessaire de ne pas laisser les particuliers juges des égards qu'ils voudroient avoir, et des devoirs qu'ils auroient à rendre: le bon ordre, la philosophie même, et par conséquent la justice, ont obligé d'établir des règles de subordination. En effet, il seroit très-dangereux dans un état, de laisser avilir les places et les rangs, par un mépris, même fondé, pour ceux qui les occupent; sans quoi le caprice, l'envie, l'orgueil et l'injustice, attaqueroient également les hommes les plus dignes de leurs rangs. Ainsi l'*étiquette*, étant un abri contre le mépris personnel, est aussi une sauve-garde pour le vrai mérite, et, ce qui est encore plus important, elle est le maintien du bon ordre. Les particuliers sont maîtres de leurs sentimens; mais non pas de leurs devoirs.

Il faut convenir que, généralement parlant, la sévérité et les minuties de l'*étiquette* ne forment pas un préjugé favorable pour un peuple qui en est trop occupé. L'*étiquette* s'étend à mesure que le mérite diminue. Le despotisme fait de l'*étiquette* une sorte de culte. D'un autre côté, il y a des peuples assez libres (les Anglais qui servent à genoux leur roi), qui conservent une *étiquette* fort cérémonieuse pour leur prince; ils semble qu'ils veuillent l'avertir par-là qu'il n'est que la représentation de l'autorité. C'est à-peu-près dans le même sens qu'on appelle *étiquettes* certains petits écriteaux qui se mettent sur des sacs, des boîtes ou des vases, pour distinguer des choses

qui y sont renfermées, et qui, sans cela, pourroient être confondues avec d'autres.

Il y avoit une *étiquette* chez les empereurs du bas empire, c'est-à-dire lorsqu'il n'y avoit plus de Romains, quoiqu'il y eut un gouvernement qui en portoit le nom.

De tout temps il y a eu des distinctions de rangs et de fonctions dans un état; mais l'*étiquette* proprement dite, n'est pas fort ancienne dans le système actuel de l'Europe; je ne croirois pas qu'on en trouvât un détail en forme avant la seconde maison de Bourgogne. Philippe-le-Bon, aussi puissant qu'un roi, souffroit impatiemment de n'en pas porter le titre. ce fut peut-être ce qui lui fit former un état de maison qui pût effacer celles des rois, par la magnificence, le nombre des officiers, et le détail de leurs fonctions. Cette *étiquette* passa dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie avec Maximilien. Les Maures avoient porté la galanterie et les fêtes en Espagne; l'*étiquette* y porta la morgue et l'ennui.

L'*étiquette* n'est ni sévère ni régulière en France. Il y a peu d'occasions d'éclat où l'on ne soit obligé de rechercher ce qui s'est pratiqué à la cour en pareilles circonstances; on l'on a oublié, et l'on tâche de se le rappeller, pour l'oublier encore. Le français est assez porté à estimer ce qu'il doit respecter, et à aimer ce qu'il estime: il n'est pas en lui de remplir froidement ni sérieusement certains devoirs; il y manque avec légéreté, ou s'en acquitte avec chaleur. Ce qui pourroit être ailleurs une marque de servitude, n'est souvent en France qu'un effet de l'inclination et du caractère.

Ajoutons cependant que la cour doit être très-attentive à faire observer toutes les *étiquettes* dont il est nécessaire d'entourer la majesté royale, et qui sont faites pour inspirer un grand respect à tout ce qui en approche.

( *M.* Duclos. )

## ÉTONNEMENT, SURPRISE.

L'ÉTONNEMENT est la plus forte impression que puisse exciter dans l'ame un événement imprévu. Selon la nature de l'événement, l'*étonnement* dégénère en *surprise*, ou est accompagné de joie, de crainte, d'admiration, de désespoir.

L'*étonnement*, dit M. l'abbé Girard, est plus dans les sens, et vient de choses blamables ou peu approuvées. La *surprise* est plus dans l'esprit, et vient de choses extraordinaires.

L'*étonnement* suppose dans l'événement qui le produit, une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs: la *surprise* y suppose une idée de merveilleux, elle peut aller jusqu'à l'admiration.

Les cœurs bien placés sont toujours étonnés des perfidies, quelques fréquentes qu'elles soient: le peuple est surpris de beaucoup d'effets naturels, dont il enrichit la liste des miracles ou des sortilèges. Plus on est expérimenté, moins on est susceptible d'*étonnement*, parce que les choses réelles donnent l'idée des possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce qu'il sait que ce qu'il ne connoît pas, n'est pas plus extraordinaire que ce qu'il connoît; et que les causes cachées sont également, comme les causes connues, des ressorts méchaniques de la nature, ou des ordres absolus de celui qui la gouverne.

(ANONYME.)

# ÉTUDE.

Terme générique qui désigne toute occupation à quelque chose qu'on aime avec ardeur : mais nous prenons ici ce mot dans le sens ordinaire, pour la forte application de l'esprit, soit à plusieurs sciences en général, soit à quelqu'une en particulier.

L'*étude* est par elle-même, de toutes les occupations, celle qui procure, aux personnes qui s'y attachent, les plaisirs les plus attrayans, les plus doux et les plus honnêtes de la vie, plaisirs uniques, propres en tout temps, à tout âge et en tous lieux. Les lettres, dit l'homme du monde qui en a le mieux connu la valeur, n'embarrasent jamais dans la vie; elles forment la jeunesse, servent dans l'âge mûr, et réjouissent dans la vieillesse ; elles consolent dans l'adversité, et elles rehaussent le lustre de la fortune dans la prospérité ; elles nous entretiennent la nuit et le jour ; elles nous amusent à la campagne, et nous délassent dans les voyages ; elles sont la ressources la plus sûre contre l'ennui, ce mal affreux et indéfinissable, qui dévore les hommes au milieu des dignités et des grandeurs de la cour.

Je fais de l'*étude* mon divertissement et ma consolation, disoit Pline, et je ne sais rien de si fâcheux qu'elle n'adoucisse. Dans ce trouble que me cause l'indisposition de ma femme, la maladie de mes gens, la mort même de quelques-uns, je ne trouve d'autre remède que l'*étude*. Véritablement, ajoute-t-il, elle me fait mieux comprendre toute la grandeur du mal ; mais elle me le fait aussi supporter avec moins d'amertume.

Elle orne l'esprit de vérités agréables, utiles ou nécessaires ; elles élève l'ame par la beauté de la véritable gloire, elle apprend à connoître les hommes tels qu'ils sont, en les faisant voir tels qu'ils ont été, et tels qu'ils devroient être ; elle inspire du zèle et de l'amour pour la patrie ; elle nous rend plus humains, plus généreux, plus justes, parce qu'elle nous rend plus éclairés sur nos devoirs, et sur les liens de l'humanité.

C'est par l'*étude* que nous sommes
Contemporains de tous les hommes,
Et citoyens de tous les lieux.

Enfin, c'est elle qui donne à notre siècle les lumières et les connoissances de tous ceux qui l'ont précédé : semblable à ces vaisseaux destinés aux voyages de long cours, qui semblent nous rapprocher des pays les plus éloignés, en nous communiquant leurs productions et leurs richesses.

Mais quand l'on ne regarderoit l'*étude* que comme une oisiveté tranquille ; c'est du moins celle qui plaira le plus aux gens d'esprit, et je la nommerois volontiers *l'oisiveté laborieuse d'un homme sage*. On sait la réponse du duc de Vivonne à Louis XIV, ce prince lui demandoit un jour à quoi lui servoit de lire : « Sire, lui répondit le duc, » qui avoit de l'embonpoint et de belles couleurs, la lec» ture fait à mon esprit ce que vos perdrix font à mes » joues ». S'il se trouve encore aujourd'hui des détracteurs des sciences, et des censeurs de l'amour pour l'*étude* ; c'est qu'il est facile d'être plaisant, sans avoir raison, et qu'il est beaucoup plus aisé de blâmer ce qui est louable, que de l'imiter ; cependant, graces au Ciel, nous ne sommes plus dans ces temps barbares où l'on laissoit l'*étude* à la robe, par mépris pour la robe et pour l'*étude*.

Il ne faut pas toutefois qu'en chérissant l'*étude*, nous nous abandonnions aveuglément à l'impétuosité d'apprendre et de connoître ; l'*étude* a ses règles aussi bien que les autres exercices, et elle ne sauroit réussir si l'on ne s'y conduit avec méthode. En général, un beau naturel, et l'application assidue, surmontent les plus grandes difficultés.

Il y a sans doute dans l'*étude* des élémens de toutes les sciences, des peines et des embarras à vaincre ; mais on en vient à bout avec un peu de temps, de soins et de patience, et pour lors on cueille les roses sans épines. Quelque austère que nous paroisse l'étude dans les commencemens, elle a de tels charmes ensuite, que nous ne nous séparons jamais d'elle sans un sentiment de joie et de satisfaction, qu'elle laisse dans notre ame.

Il faut porter son esprit sur des *études* qui le récréent, l'étendent et le fortifient, parce qu'elles récompensent tôt ou tard du temps qu'on y a employé ; et ce qui est impor-

tant, c'est de commencer de bonne heure d'entrer dans cette noble carrière. Je sais qu'il n'y a point de temps dans la vie auquel il ne soit agréable d'acquérir de la science ; mais il me paroît que d'entreprendre à la fin de ses jours de se former l'habitude et le goût de l'*étude*, c'est se mettre dans un petit charriot pour apprendre à marcher, lorsqu'on a perdu l'usage de ses jambes.

On ne peut guère s'arrêter dans l'*étude* des sciences sans décheoir : les muses ne font cas que de ceux qui les aiment avec passion ; mais cette ardeur si louable et si nécessaire n'empêche pas que l'on ne prenne des distractions et du délassement : aussi peut-on se délasser dans la variété de l'*étude* ; elle se joue avec les choses faciles, de la peine que d'autres plus sérieuses lui ont causée. Les objets différens ont le pouvoir de réparer les forces de l'ame, et de remettre en vigueur un esprit fatigué. Ce changement n'empêche pas qu'on n'ait toujours un principal objet d'*étude* auquel on rapporte particulièrement ses veilles.

Il ne faut pas regarder l'*étude* comme une occupation stérile ; mais on doit rapporter au contraire les sciences qui font l'objet de notre attachement, à la perfection des facultés de notre ame, et au bien de notre patrie. Le gain de notre *étude* doit consister à devenir meilleurs, plus heureux et plus sages. Les Egyptiens appelloient les bibliothèques *le trésor des remèdes de l'ame :* l'effet naturel que l'*étude* doit produire, est la guérison de ses maladies.

Enfin, vous aurez sur les autres hommes de grands avantages, et vous leur serez toujours supérieur, si en cultivant votre esprit dès la plus tendre enfance, par l'*étude* des sciences qui peuvent le perfectionner, vous imitez Helvidius Priscus, dont Tacite nous a fait un si beau portrait. Ce grand homme, dit-il, très-jeune encore, et déjà connu par ses talens, se jetta dans des *études* profondes ; non, comme tant d'autres, pour marquer d'un titre pompeux une vie inutile et désœuvrée, mais à dessein de porter dans les emplois une fermeté supérieure aux événemens. Elles lui apprirent à regarder ce qui est honnête, comme l'unique bien ; et ce qui est honteux, comme l'unique mal, et tout ce qui est étranger à l'ame, comme indifférent.

(M. Faiguey.)

# EUNUQUE.

La castration, ainsi que l'infibulation, dit M. de Buffon, ne peuvent avoir d'autre origine que la jalousie; ces opérations barbares et ridicules, ont été imaginées par des esprits noirs et fanatiques, qui, par une basse envie contre le genre-humain, ont dicté des loix tristes et cruelles, où la privation fait la vertu, et la mutilation le mérite.

Les Valésiens, hérétiques arabes, faisoient un acte de religion, non-seulement de se châtrer eux-mêmes, d'après Origène, mais encore de traiter de la même façon, de gré ou de force, tous ceux qu'ils rencontroient.

On ne peut rien imaginer de bisarre et de ridicule sur ce sujet, que les hommes n'ayent mis en pratique, ou par passion ou par superstition. La castration est aussi devenue un moyen de punition pour certain crimes; c'étoit la peine de l'adultère chez les Egyptiens.

L'usage de cette opération est fort ancien, et généralement répandu. Il y avoit beaucoup d'*eunuques* chez les Romains. Aujourd'hui, dans toute l'Asie, et dans une partie de l'Afrique, on se sert de ces hommes mutilés pour garder les femmes. En Italie cette opération infame et cruelle, n'a pour objet que la perfection d'un vain talent. Les Hottentots coupent un testicule à leurs enfans, dans l'idée que ce retranchement les rend plus légers à la course. Dans d'autres pays, les pauvres mutilent leurs enfans pour éteindre leur postérité; et afin que ces enfans ne se trouvent pas un jour dans la misère et dans l'affliction où se trouvent leurs parens, lorsqu'ils n'ont pas de pain à leur donner.

Il y a plusieurs espèces de castrations; ceux qui n'ont en vue que la perfection de la voix, se contentent de couper les deux testicules; mais ceux qui sont animés par la défiance qu'inspire la jalousie, ne croiroient pas leurs femmes en sûreté si elles étoient gardées par des *eunuques* de cette espèce: ils ne veulent que ceux auxquels on a retranché toutes les parties extérieures de la génération.

L'amputation des testicules n'est pas fort dangereuse, on la

la peut faire à tout âge ; cependant on préfère le temps de l'enfance ; mais l'amputation entière des parties extérieures de la génération, est le plus souvent mortelle, si on la fait après l'âge de quinze ans ; et en choisissant l'âge le plus favorable, qui est depuis sept ans jusqu'à dix, il y a toujours du danger. La difficulté que l'on trouve de sauver ces sortes d'*eunuques* dans l'opération, les rend bien plus chers que les autres. Tavernier dit qu'ils coûtent cinq ou six fois plus en Turquie et en Perse. Selon Thevenot, il périt toujours un grand nombre des nègres, que les Turcs soumettent à l'amputation totale, quoiqu'ils prennent des enfans de huit ou dix ans.

Les *eunuques* noirs viennent d'Afrique, principalement d'Ethiopie ; ils sont d'autant plus recherchés et plus chers, qu'ils sont plus horribles : on veut qu'ils aient le nez fort plat, le regard affreux, les lèvres fort grandes et fort grosses, et sur-tout les dents noires et écartées les unes des autres. Ces peuples ont communément les dents belles ; mais ce seroit un défaut pour un *eunuque* noir, qui doit être un monstre des plus hideux.

Les *eunuques* auxquels on n'a ôté que les testicules, ne laissent pas de sentir de l'irritation dans ce qui leur reste, et d'en avoir le signe extérieur, même plus fréquemment que les autres hommes : cette partie qui leur a été laissée, n'a cependant pris qu'un très-petit accroissement, si la castration leur a été faite dès l'enfance ; car elle demeure à-peu-près dans le même état où elle étoit avant l'opération. Un *eunuque*, fait à l'âge de sept ans, est, à cet égard, à vingt ans, comme un enfant de sept ans : ceux au contraire, qui n'ont subi l'opération que dans le temps de la puberté, ou un peu plus tard, sont à-peu-près comme les autres hommes.

Les adultes à qui les testicules ont été emportés, par accident ou de toute autre manière, deviennent efféminés, perdent peu-à-peu les forces du corps, la barbe ; en un mot, leur tempérament dégénère entièrement : mais le changement est sur-tout sensible par rapport à la voix, qui de mâle et grave qu'elle étoit, devient grêle, aigue, comme celle des femmes. Boerhave fait mention d'un soldat qui avoit éprouvé tous ces effets, après avoir perdu

les testicules par un coup de feu. Les jeunes gens qui contractent la criminelle habitude d'abuser d'eux-mêmes par la mastupration, ou qui se livrent trop tôt et immodérément à l'exercice vénérien, en s'énervant par des excès d'évacuation de semence dont ils frustrent la masse des humeurs, perdent souvent la voix, ou au moins discontinuent de la prendre grave; et si elle n'avoit pas encore eu le temps de devenir telle, elle reste grêle et aigue, comme celle des femmes, plus long-temps qu'il n'est naturel; ce qui ne se répare quelquefois jamais bien, si la cause de ce désordre est devenue habituelle, parce que toutes les autres parties du corps restent foibles à proportion.

(*M.* D'AUMONT.)

# EXEMPLE.

L'EXEMPLE en morale, est une action vicieuse ou vertueuse qu'on se propose d'éviter ou d'imiter.

L'*exemple* est d'une grande efficace, parce qu'il frappe plus promptement et plus vivement que toutes les raisons et les préceptes ; car la règle ne s'exprime qu'en termes vagues, au lieu que l'exemple fait naître des idées déterminées, et met la chose sous les yeux, que les hommes croient beaucoup plus que leurs oreilles.

Bien des gens regardent comme un instinct de la seule nature, ou comme l'effet de la constitution des organes, la force des *exemples*, et le penchant de l'homme à imiter ; mais ce ne sont pas-là les seules causes de la pente qui nous porte à nous modeler sur les autres, l'éducation y a sans doute la plus grande part.

Il est difficile que les mauvais *exemples* n'entraînent l'homme, s'ils sont fréquens à sa vue, et s'ils lui deviennent familiers. Un des plus grands secours pour l'innocence, c'est de ne pas connoître le vice par les *exemples* de ceux que nous fréquentons. M. de Bussi répétoit souvent, qu'à force de trouver rien qui vaille dans son chemin, on devient rien qui vaille soi-même. Il faut un grand courage pour se soutenir seul dans les sentiers de la vertu, quand on est entouré de gens qui ne les suivent point. D'ailleurs dans les états où les mœurs sont corrompues, la plupart des hommes ne tirent point de fruit du petit nombre de bons *exemples* qu'ils voyent, et dans l'éloignement ils se contentent de rendre avec froideur quelque justice au mérite.

Dans les divers gouvernemens, les principes de leur constitution étant entièrement différens, non-seulement les *exemples* de bien et de mal ne sont pas les mêmes, mais les souverains ne sauroient se modeler les uns sur les autres d'une manière utile, fixe et durable ; c'est ce que Corneille fait si bien dire à Auguste.

> Les *exemples* d'autrui suffiroient pour m'instruire,
> Si par l'*exemple* seul on pouvoit se conduire ;
> Mais souvent l'un se perd où l'autre s'est sauvé,
> Et par où l'un périt, un autre est conservé.

Enfin dans toutes les conjonctures de la vie, avant que de prendre les *exemples* pour modèles, il faut toujours les examiner sur la loi, c'est-à-dire sur la droite raison : c'est aux actions à se former sur elle, et non pas à elle à se plier pour être conforme aux actions.

( *M.* DE JAUCOURT. )

# EXPÉRIENCE.

Ce terme signifie communément la connoissance acquise par un long usage de la vie, jointe aux réflexions que l'on a faites sur ce qu'on a vu, et sur ce qui nous est arrivé de bien et de mal. En ce sens, la lecture de l'histoire est fort utile pour nous donner de l'*expérience*; elle nous apprend des faits, et nous montre les événemens bons ou mauvais qui en ont été la suite et les conséquences. Nous ne venons point au monde avec la connoissance des causes et des effets; c'est uniquement l'*expérience* qui nous fait voir ce qui est cause et ce qui est effet, ensuite notre propre réflexion nous fait observer la liaison et l'enchaînement qu'il y a entre la cause et l'effet.

Chacun tire plus ou moins de profit de sa propre *expérience*, selon le plus ou le moins de lumières dont on a été doué en venant au monde.

Homère, au commencement de l'Odyssée, voulant nous donner une grande idée de son héros, nous dit d'abord qu'Ulysse avoit vu plusieurs villes, et qu'il avoit observé les mœurs de divers peuples. Ainsi quand on dit d'un homme qu'il a de l'*expérience*, qu'il est expérimenté, qu'il est expert, on veut dire qu'outre les connoissances que chacun acquiert par l'usage de la vie, il a observé particulièrement ce qui regarde son état.

Il ne faut pas séparer le fait de l'observation : pour être un officier expérimenté, il ne suffit pas d'avoir fait plusieurs campagnes, il faut les avoir faites avec l'esprit d'observation, et avoir su mettre à profit ses propres fautes et celles des autres.

La raison qui doit nous inspirer beaucoup de confiance en l'*expérience*, c'est que la nature est uniforme aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique; ainsi toutes les fois que nous voyons les mêmes causes nous devons nous attendre aux mêmes effets, pourvu que les circonstances soient les mêmes.

Il est assez ordinaire que deux personnes qui sont de sentiment différent, allèguent chacune l'*expérience* en sa

faveur ; c'est l'observateur le plus exact, le plus désintéressé et le moins passionné, qui seul a raison. Souvent les passions sont des lunettes qui nous font voir ce qui n'est pas, ou qui nous montrent les objets autrement qu'ils ne sont. Il est rare que les jeunes gens qui entrent dans le monde, ne tombent pas en cet inconvénient faute d'*expérience*. Après les dons de la nature, l'*expérience* fait le principal mérite des hommes.

(*M.* DU MARSAIS.)

## EXPOLITION.

FIGURE de pensée par développement, où la même pensée est reprise sous différens aspects, sous différens tours, sous différentes expressions, qui servent à la développer, à l'éclaircir, à la rapprocher de toutes les sortes d'esprits, à la rendre intéressante à tous les cœurs.

Cette figure est de la plus grande ressource dans tous les genres d'éloquence; c'est le véritable principe de l'amplification oratoire; et c'est elle, selon le père Buffier, qui constitue la nature de l'éloquence: elle prend, au gré de celui qui parle, toutes sortes de formes; toutes les autres figures sont à sa disposition; et pour déguiser l'identité de la pensée, autant que pour sauver le dégoût de la monotonie, elle a droit d'employer toutes les décorations que peut lui fournir l'art de la parole. Celui de l'*expolition* se réduit à choisir ses couleurs et l'à-propos: les couleurs, selon la nature de la pensée, selon le caractère et les lumières de ceux à qui l'on parle; l'à-propos, relativement à la matière que l'on traite, et à l'importance de la pensée sur laquelle on insiste. Et sur tout cela, c'est à un sens très-droit à décider; et au goût, à diriger.

J'observerai seulement que cette figure ne convient pas à tous les styles; qu'elle seroit déplacée, par exemple, dans une simple lettre, dans un mémoire historique, dans une discussion scientifique, dans une dissertation théologique, en un mot dans tout écrit qui n'est fait que pour être lu et pour instruire. Cependant s'il s'y trouvoit des choses difficiles à saisir ou importantes à inculquer, l'écrivain doit alors insister, revenir sur la même idée, et la présenter sous différentes formes.

On sent bien que les poëtes doivent en user avec liberté et avec succès. Didon pouvoit dire simplement à Enée, *tu es un barbare*; mais Virgile lui met dans la bouche cette *expolition* si vive et si animée: « Ce n'est » point une déesse qui est ta mère, ce n'est point Dardanus qui est le chef de ta famille, perfide; c'est l'hor» rible Caucase qui t'a engendré dans ses insensibles » rochers, et ce sont des tygresses d'Hyrcanie qui t'ont » allaité. »

Corneille, qui pouvoit faire dire simplement à Polyeucte, *biens humains, je vous méprise à cause de votre fragilité*, développe ce sentiment par une magnifique *expolition*.

Source délicieuse, en misères féconde,
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?
Honteux attachemens de la chair et du monde,
Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés ?
Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre ;
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité
En moins de rien tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Les orateurs ont souvent besoin de l'*expolition* : au barreau, pour éclairer des juges, souvent peu instruits ; pour dissiper leur inattention, fille trop ordinaire de l'indifférence : en chaire, pour développer et inculquer les grandes vérités ; pour imposer silence aux passions ; pour anéantir les préjugés et les vains prétextes.

Au lieu de dire simplement, *tout passe, excepté Dieu, qui jugera tout ;* voyez combien Marsillon rend cette pensée grande et sublime par l'*expolition*, dans son sermon pour la bénédiction des drapeaux de Catinat : « Une » fatale révolution, que rien n'arrête, entraîne tout dans » les abîmes de l'éternité ; les siècles, les générations, les » empires, tout va se perdre dans ce gouffre ; tout y entre ; » et rien n'en sort ; nos ancêtres nous en ont frayé le che- » min, et nous allons le frayer dans un moment à ceux » qui viennent après nous : ainsi, les âges se renouvellent ; » ainsi, la figure du monde change sans cesse ; ainsi, les » morts et les vivans se succèdent et se remplacent con- » tinuellement : rien ne demeure, tout change, tout » s'use, tout s'éteint. Dieu seul est toujours le même, et » ses années ne finissent point : le torrent des âges et des » siècles coule devant ses yeux ; et il voit avec un air de » vengeance et de fureur, de foibles mortels, dans le » temps même qu'ils sont entraînés par le cours fatal, l'in- » sulter en passant, profiter de ce seul moment pour » déshonorer son nom, et tomber au sortir de-là, entre » les mains éternelles de sa colère et de sa justice. »

L'*expolition* seroit peut-être déplacée dans un morceau de simple raisonnement ; elle pourroit en affoiblir la force par les apprêts de l'art qui s'y décèle toujours. Cependant la division d'un discours, quoique raisonnée, doit être lumineuse ; et l'*expolition* est très-propre à y répandre la lumière. Jugez-en par celle du père Bourbaloue, dans la division de son sermon sur l'amour de Dieu : « Je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé, doit » avoir trois caractères ; l'un par rapport à Dieu, l'autre » par rapport à la loi de Dieu, et le troisième par rapport » au christianisme où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, l'amour de Dieu doit » être un amour de préférence ; par rapport à la loi de » Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de plénitude ; » et par rapport au christianisme, l'amour de Dieu doit « être un amour de perfection. Amour de préférence ; en » voilà, pour ainsi dire, le fonds : amour de plénitude ; » en voilà l'étendue : enfin amour de perfection ; en voilà » le degré. »

L'*expolition* en changeant les termes, change encore les points de vue : le fonds de la pensée demeure le même ; mais les idées en détail sont différentes ou se montrent sous des aspects différens, comme il est aisé de le voir dans cet exemple tiré de la *Phèdre* de Racine :

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin les droits les plus sacrés.
Ainsi que la vertu le crime a ses degrés ;
Et jamais on n'a vu la timide innocence
Passer subitement à l'extrême licence :
Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux.

(*M.* Beauzée.)

## EXTRAIT. (*Belles-Lettres.*)

Les journaux et autres ouvrages périodiques qui paraissent tous les mois, et où l'on rend compte des livres nouveaux, contiennent ou doivent contenir des *extraits* des matières les plus importantes, ou des morceaux les plus frappans de ces livres.

L'*extrait* d'un ouvrage philosophique, historique, etc. n'exige, pour être exact, que de la justesse et de la netteté dans l'esprit de celui qui le fait. Exprimer la substance de l'ouvrage, en présenter les raisonnemens ou les faits capitaux dans leur ordre et dans leur jour, c'est à quoi tout l'art se réduit; mais pour un *extrait* discuté, combien ne faut-il pas réunir de talens et de lumières?

Nous parlerons bientôt des *extraits* dont l'ignorance et la mauvaise foi ont de tous temps inondé la littérature. On voit des exemples de tout; mais il en est qui ne doivent trouver place dans un ouvrage sérieux et décent, que pour montrer combien on doit être en garde contre les journalistes dont la plume n'est conduite que par l'envie et la jalousie. Occupons-nous d'abord de ceux qui sont estimables. Quelques-uns d'entreux, par égard pour le public, pour les auteurs et pour eux-mêmes, se font une loi de ne parler des ouvrages qu'en historiens du bon ou du mauvais succès, ne prenant sur eux que d'en exposer le plan dans une froide analyse. C'est pour eux que nous hasardons ici quelques réflexions appliquées au genre dramatique, comme à celui de tous qui est le plus généralement connu, et le plus légérement critiqué.

La partie du sentiment est du ressort de toute personne bien organisée; il n'est besoin ni de combiner ni de réfléchir pour savoir si l'on est ému, et le suffrage du cœur est un mouvement subit et rapide Le public, à cet égard, est donc un excellent juge. La vanité des auteurs mécontens peut bien se retrancher sur la légèreté française, si contraire à l'illusion, et sur ce caractère enjoué qui nous distrait de la situation la plus pathétique, pour faire une allusion ou une équivoque plaisante. La figure, le ton, le geste d'un acteur, un bon mot placé à propos, ou tel autre

incident plus étranger encore à la pièce, ont quelquefois fait rire où l'on eût dû pleurer; mais quand le pathétique de l'action est soutenu, la plaisanterie ne se soutient point; on rougit d'avoir ri, et l'on s'abandonne au plaisir plus décent de verser des larmes. La sensibilité et l'enjouement ne s'excluent point, et cette alternative est commune aux Français avec les Athéniens, qui n'ont pas laissé de couronner Sophocle. Les Français frémissent à Rodogune, et pleurent à Andromaque: le vrai les touche, le beau les saisit; et tout ce qui n'exige ni étude ni réflexion, trouve en eux de bons critiques. Le journaliste n'a donc rien de mieux à faire que de rendre compte de l'impression générale pour la partie du sentiment, il n'en est pas ainsi de la partie de l'art; peu la connoissent, et tous en décident: on entend souvent raisonner là-dessus, et rarement parler raison. On lit une infinité d'*extraits* et de critiques des ouvrages de théâtre; le jugement sur le *Cid* est le seul dont le goût soit satisfait; encore n'est-ce qu'une critique de détail, où l'académie avoue qu'elle a suivi une mauvaise méthode en suivant la méthode de Scudéri. L'académie étoit un juge éclairé, impartial et poli; peu de personnes l'ont imitée; Scudéri étoit un censeur malin, grossier, sans lumières, sans goût: il a eu cent imitateurs.

Les plus sages, effrayés des difficultés que présente ce genre de critique, ont pris modestement le parti de ne faire des ouvrages de théâtre que de simples analyses: c'est beaucoup pour leur commodité particulière; mais ce n'est rien pour l'avantage des lettres. Supposons que leur *extrait* embrasse et développe tout le dessein de l'ouvrage, qu'on y remarque l'usage et les rapports de chaque fil qui entre dans ce tissu, l'analyse la plus exacte et la mieux détaillée sera toujours un rapport insuffisant dont l'auteur aura droit de se plaindre. Rappelons-nous ce mot de Racine: *Ce qui me distingue de Pradon, c'est que je sais écrire.* Cet aveu est sans doute très-modeste; mais il est vrai du moins que nos bons auteurs diffèrent plus des mauvais par les détails et le coloris que par le fond et l'ordonnance.

Combien de situations, combien de traits, de caractères que les détails préparent, fondent et adoucissent, et qui révoltent dans un *extrait*? Qu'on dise simple-

ment du *Misantrope*, qu'il est amoureux d'une coquette qui joue cinq ou six amans à-la-fois : qu'on dise de Cinna qu'il conseille à Auguste de garder l'empire au moment où il médite de le faire périr comme usurpateur ; quoi de plus choquant que ces disparates? Mais qu'on lise les scènes où le *Misantrope* se reproche sa passion à lui-même, où Cinna rend raison de son dessein à Maxime, on trouvera dans la nature ce qui choquoit la vraisemblance. Il n'est point de couleurs qui ne se marient, tout consiste à les bien nuer, et ce sont ces nuances qu'on néglige de faire appercevoir dans les linéamens d'un *extrait*. On croit avoir assez fait, quand on a donné quelques échantillons du style ; mais ces citations sont très-équivoques, et ne laissent présumer que très-vaguement de ce qui les précède ou les suit, vu qu'il n'est point d'ouvrage où l'on ne trouve quelques endroits au-dessus ou au-dessous du style général de l'auteur. On est donc injuste sans le vouloir, peut-être même par la crainte de l'être, lorsqu'on se borne au simple *extrait* et à l'analyse historique d'un ouvrage de théâtre. Que penseroit-on d'un critique qui, pour donner une idée du Saint-Jean de Raphael, se borneroit à dire qu'il est de grandeur naturelle, porté sur aigle, tenant une table de la main gauche et une plume de la main droite? Il est des traits sans doute dont la beauté n'a besoin que d'être indiquée pour être sentie, tel est, par exemple, le cinquième acte de *Rodogune :* tel est le coup de génie de ce peintre qui, pour exprimer la douleur d'Agamemnon au sacrifice d'Iphigénie, l'a représenté le visage couvert d'un voile, mais ces traits sont aussi rares que précieux. Le mérite le plus général des ouvrages de peinture, de sculpture, de poésie, est dans l'exécution ; et dès qu'on se bornera à la simple analyse d'un ouvrage de goût, pour le faire connoître, on sera aussi peu raisonnable que si l'on prétendoit sur un plan géométral faire juger de l'architecture d'un palais. On ne peut donc s'interdire équitablement dans un *extrait* littéraire, les réflexions et les remarques inséparables de la bonne critique. On peut parler en simple historien des ouvrages purement didactiques ; mais on doit parler en homme de goût des ouvrages de goût. Supposons que l'on eut à faire l'*extrait* de la tragédie de *Phèdre*, croiroit-on avoir bien instruit

le public, si par exemple, on avoit dit de la scène de la déclaration de Phèdre à Hypolyte : « Phèdre vient implo-» rer la protection d'Hypolite pour ses enfans, mais elle » oublie à sa vue le dessein qui l'amène. Le cœur plein » de son amour, elle en laisse échapper quelques mar-» ques. Hypolite lui parle de Thésée, Phèdre croit le re-» voir dans son fils; elle se sert de ce détour pour expri-» mer la passion qui la domine : Hypolite rougit et veut » se retirer ; Phèdre le retient, cesse de dissimuler, et lui » avoue en même-temps la tendresse qu'elle a pour lui, » et l'horreur qu'elle a d'elle-même. »

Croiroit-on de bonne foi trouver dans ses lecteurs une imagination assez vive pour suppléer aux détails qui font de cette esquisse un tableau admirable ? Croiroit-on les avoir mis à portée de donner à Racine les éloges qu'on lui auroit refusés en ne parlant de ce morceau qu'en simple historien.

Quand un journaliste fait à un auteur l'honneur de parler de lui, il lui doit les éloges qu'il mérite ; il doit au public les critiques dont l'ouvrage est susceptible, il se doit à lui-même un usage honorable de l'emploi qui lui est confié : cet usage consiste à s'établir médiateur entre les auteurs et le public; à éclairer poliment l'aveugle vanité des uns, et à rectifier les jugemens précipités de l'autre. C'est une tâche pénible et difficile ; mais avec des talens, de l'exercice et du zèle, on peut faire beaucoup pour le progrès des lettres, du goût et de la raison. Nous l'avons déjà dit, la partie du sentiment a beaucoup de connoisseurs ; la partie de l'art en a peu ; la partie de l'esprit en a trop. Nous entendons ici par esprit, cette espèce de chicane qui analyse tout, et même ce qui ne doit pas être analysé.

Si chacun de ces juges se renfermoit dans les bornes qui lui sont prescrites, tout seroit dans l'ordre : mais celui qui n'a que de l'esprit, trouve plat tout ce qui n'est que senti : celui qui n'est que sensible, trouve froid tout ce qui n'est que pensé ; et celui qui ne connoît que l'art, ne fait grace ni aux pensées ni aux sentimens, dès qu'on a péché contre les règles : voilà pour la plupart des juges. Les auteurs de leur côté ne sont pas plus équitables ; ils traitent de bornés ceux qui n'ont pas été frappés de leurs idées, d'insens-

bles ceux qu'ils n'ont pas émus, et de pédans ceux qui leur parlent des règles de l'art. Le journaliste est témoin de cette dissension, c'est à lui d'être le conciliateur. Il faut de l'autorité, dira-t-il, oui, sans doute; mais il lui est facile d'en acquérir. Qu'il se donne la peine de faire quelques *extraits*, où il examine les caractères et les mœurs en philosophe, le plan et la contexture de l'intrigue en homme de l'art, les détails et le style en homme de goût : à ces conditions, qu'il doit être en état de remplir, nous lui sommes garans de la confiance générale. Ce que nous venons de dire des ouvrages dramatiques, peut et doit s'appliquer à tous les genres de littérature.

On a calculé qu'à lire quatorze heures par jour, il faudroit huit cents ans pour épuiser ce que la bibliothèque du roi contient sur l'histoire seulement. Cette disproportion désespérante de la durée de la vie, avec la quantité des livres dont chacun peut avoir quelque chose d'intéressant, prouve la nécessité des *extraits*. Ce travail bien dirigé seroit un moyen d'occuper utilement une multitude de plumes que l'oisiveté rend nuisibles, et bien des gens qui n'ont pas le talent de produire avec l'intelligence que la nature donne, et le goût qui peut s'acquérir, réussiroient à faire des *extraits* précieux. Ce seroit en littérature un attelier public où les désœuvrés trouveroient à vivre en travaillant. Les jeunes gens commenceroient par-là; et de cet attelier il sortiroit des hommes instruits et formés en différens genres.

Il n'y a point de si mauvais livre dont on ne puisse tirer de bonnes choses, disent tous les gens d'esprit et de goût. Il n'y a pas non plus de si bon livre dont on ne puisse faire un *extrait* malignement tourné qui défigure l'ouvrage et l'avilisse : c'est le misérable talent de ceux qui n'en ont aucun; c'est l'industrie de la basse malignité, et l'aliment le plus savoureux de l'envie; c'est par cette lecture que les sots se vengent de l'homme d'esprit qui les humilie, et qu'ils goûtent le plaisir secret de le voir humilié à son tour. C'est-là qu'ils prennent l'opinion qu'ils doivent avoir des productions du génie, le droit de le juger eux-mêmes et des armes pour l'attaquer. Delà vient que dans un certain monde, les plus chéris de tous les écrivains, quoique les plus méprisés, sont des barbouilleurs de feuilles pé-

riodiques, qui travaillent les uns honteusement et en secret, et les autres à découvert avec une fière impudence, à dénaturer par leurs *extraits* les productions du talent.

On reproche à Bayle d'avoir fait d'excellens *extraits* de mauvais livres, et d'avoir trompé les lecteurs par l'intérêt qu'il savoit prêter aux ouvrages les plus arides. Il faut avouer que la plupart de ses successeurs ont bien fait ce qu'ils ont pu pour éviter ce reproche; rien de plus sec que les *extraits* qu'ils nous donnent, non-seulement des livres scientifiques, mais des ouvrages littéraires; ils ont trouvé plus facile de dépouiller que d'enrichir, et le reproche que l'on fait à Bayle est le seul qu'ils ne méritent pas.

(*M.* MARMONTEL.)

# F.

## FABLE.

On ne peut s'empêcher de regarder la vanité comme la première source des *fables* payennes. Les hommes ont cru que pour rendre la vérité plus recommandable, il falloit l'habiller du brillant cortège du merveilleux : ainsi, ceux qui ont raconté les premiers les actions de leurs héros, y ont mêlé mille fictions.

On peut regarder comme une autre source des *fables* du paganisme ; les poëtes, le théâtre, les sculpteurs et les peintres. Comme les poëtes ont toujours cherché à plaire, ils ont préféré une ingénieuse fausseté à une vérité commune ; le succès justifiant leur témérité, ils n'employèrent plus que la fiction ; les bergères devinrent des nymphes ou des nayades, les bergers, des satyres ou des faunes ; ceux qui aimoient la musique, des Apollons ; les belles voix, des muses ; les belles femmes, des Vénus ; les oranges, des pommes d'or ; les flèches et les dards, des foudres et des carreaux ; on prit les vents pour des divinités fougueuses, qui causent tant de ravages sur terre et sur mer. Falloit-il parler de l'arc-en-ciel, dont on ignoroit la nature, on en fit une divinité. Chez les payens,

Ce n'est pas la vapeur qui produit le tonnerre.
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
Echo n'est pas un son qui dans l'air retentisse,
C'est une Nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

Ils allèrent plus loin : ils s'attachèrent à contredire la vérité, de peur de se rencontrer avec les historiens. Homère a fait d'une femme infidèle, une vertueuse Pénélope ; et Virgile a fait d'un traître à sa patrie, un héros plein de piété. Ils ont tous conspiré à faire passer Tantale pour un avare, et l'ont mis de leur chef en Enfer, lui qui a été un prince

prince très-sage, et très-honnête homme. Rien ne se fait chez eux que par machine : lisez leurs poésies.

> Là pour nous enchanter tout est mis en usage.
> Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage,
> Chaque vertu devient une divinité,
> Minerve est la prudence, et Vénus la beauté....

Les relations des voyageurs ont encore introduit un grand nombre de *fables*. Ces sortes de gens, souvent ignorans, et presque toujours menteurs, ont pu aisément tromper les autres, après avoir été trompés eux-mêmes. C'est apparemment sur leurs relations que les poëtes établirent les Champs-Élysées dans le charmant pays de la Bétique; c'est de-là que nous sont venues ces *fables* qui placent des monstres dans certains pays, les harpies dans d'autres; ici des peuples qui n'ont qu'un œil; là des hommes qui ont la taille des géans.

Une autre source des *fables* doit sa naissance aux cérémonies de la religion. Les prêtres changèrent un culte stérile en un autre qui fut lucratif, par mille fabuleuses histoires qu'ils inventèrent; on n'a jamais été trop scrupuleux sur cet article. On découvroit tous les jours quelque nouvelle divinité, à laquelle il falloit élever de nouveaux autels; delà ce système monstrueux que nous offre la théologie payenne. Ajoutés ici la manie des grands d'avoir des dieux pour ancêtres; il falloit trouver à chacun, suivant sa condition, un dieu pour première tige de sa race, et vraisemblablement on ne manquoit pas alors de généalogistes, aussi complaisans qu'ils le sont aujourd'hui.

Nous ne donnerons point pour une source des *fables*, l'abus que les poëtes ont pu faire de l'ancien testament, comme tant de gens pleins de savoir se le sont persuadés; les juifs étoient une nation trop méprisée de ses voisins, et trop peu connue des peuples éloignés, d'ailleurs trop jalouse de sa loi et de ses cérémonies, qu'elle cachoit aux étrangers, pour qu'il y ait quelque rapport entre les personnages de la bible, et les héros de la *fable*.

Il est encore vraisemblable que plusieurs *fables* tirent leur source du prétendu commerce des dieux, imaginé à dessein de sauver l'honneur des dames qui avoient eu des foiblesses pour leur amans : on appelloit au secours de

leur réputation quelque divinité favorable ; c'étoit un dieu métamorphosé qui avoit triomphé de l'insensibilité de la belle. La *fable* de Rhea-Sylvia, mère de Rémus et de Romulus, en est une preuve bien connue. Amulius, son oncle, armé de toutes pièces, et sous la figure de Mars, entra dans sa cellule ; et Numitor fit courir le bruit que les deux enfans qu'elle mit au monde, avoient eu pour père le dieu de la guerre. Souvent même les prêtres étant amoureux de quelque femme, lui annonçoient qu'elle étoit aimée du dieu qu'ils servoient : à cette nouvelle, elle se préparoit à aller coucher dans le temple du dieu, et les parens l'y conduisoient en cérémonie. Si nous en croyons Hérodote, il y avoit une dame à Babylone, celle que Jupiter-Belus avoit fait choisir par son premier pontife, qui ne manquoit jamais de se rendre toutes les nuits dans son temple : delà ce grand nombre de fils qu'on donne aux dieux.

La connoissance au moins superficielle de la *fable*, n'est si générale, que parce que nos spectacles, nos pièces lyriques et dramatiques, et nos poésies en tout genre, y font de perpétuelles allusions ; les estampes, les peintures, les statues qui décorent nos cabinets, nos galeries, nos plafonds, nos jardins, sont presque toujours tirées de la *fable* : enfin, elle est d'un si grand usage dans tous nos écrits, nos romans, nos brochures, et même dans nos discours ordinaires, qu'il n'est pas possible de l'ignorer à un certain point, sans avoir à rougir de ce manque d'éducation ; mais de porter sa curiosité jusqu'à tenter de percer les divers sens, ou les mystères de la *fable*, entendre les différens systèmes de la théologie, connoître les cultes des divinités du paganisme, c'est une science réservée pour un petit nombre de savans ; cette science, qu'on nomme la mythologie, est absolument nécessaire pour avoir l'intelligence des monumens de l'antiquité.

La *fable*, ou apologue, est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. C'est ainsi que Lamothe l'a définie ; il ajoute : *C'est un petit poëme épique, qui ne le cède au grand que par l'étendue*, idée du père Lebossu, qui devient chimérique dès qu'on la presse.

On a fait consister l'artifice de la *fable* à citer les hommes au tribunal des animaux ; c'est comme si on prétendoit en

général que la comédie citât les spectateurs au tribunal de ses personnages, les hypocrites au tribunal de Tartuffe, les avares au tribunal d'Harpagon, etc. Dans l'apologue les animaux sont quelquefois les précepteurs des hommes; Lafontaine l'a dit, mais ce n'est que dans le cas où ils sont représentés meilleurs et plus sages que nous.

Le charme et l'intérêt que l'on trouve dans les *fables* de Lafontaine, prennent leur source non-seulement dans le tour naturel et facile des vers, dans le coloris de l'imagination, dans le contraste et la vérité des caractères, dans la justesse et la précision du dialogue, dans la variété, la force et la rapidité des peintures; en un mot, dans le génie poëtique, don précieux et rare, auquel tout l'excellent esprit de Lamothe n'a jamais pu suppléer; mais encore dans la naïveté du récit et du style, caractère dominant du génie de Lafontaine.

Essayons de rendre sensible l'idée que nous attachons à ce mot naïveté, qu'on a si souvent employé sans l'entendre.

La vérité de caractère a plusieurs nuances qui la distinguent d'elle-même : où elle observe les ménagemens qu'on se doit et qu'on doit aux autres, et on l'appelle *sincérité;* ou elle franchit, dès qu'on la presse, la barrière des égards, et on la nomme *franchise;* ou elle n'attend pas même pour se montrer à découvert, que les circonstances l'y engagent et que les décences l'y autorisent; et elle devient imprudence, indiscrétion, témérité, suivant quelle est plus ou moins offensante ou dangereuse. Si elle découle de l'ame par un penchant naturel et non réfléchi, elle est simplicité; si la simplicité prend sa source dans cette pureté de mœurs qui n'a rien à dissimuler ni à feindre, elle est candeur; si la candeur se joint à une innocence peu éclairée, qui croit que tout ce qui est naturel est bien, c'est ingénuité; si l'ingénuité se caractérise par des traits qu'on auroit eu soi-même intérêt à déguiser, et qui nous donnent quelqu'avantage sur celui auquel ils échappent, ou le nomme *naïveté*, ou ingénuité naïve. Ainsi la simplicité ingénue est un caractère absolu et indépendant des circonstances; au lieu que la naïveté est relative.

Hors les puces qui m'ont la nuit inquiétée,

ne seroit dans Agnès qu'un trait de simplicité, si elle parloit à ses compagnes.

Jamais je ne m'ennuie,

Ne seroit qu'ingénu, si elle ne faisoit pas cet aveu à un homme qui doit s'en offenser. Il en est de même de

L'argent qu'en ont reçu notre Allain et Georgette, etc.

Par conséquent ce qui est compatible avec le caractère naïf dans tel temps, dans tel lieu, dans tel état, ne le seroit pas dans tel autre. Georgette est naïve autrement qu'Agnès; Agnès autrement que ne doit l'être une jeune fille élevée à la cour, ou dans le monde : celle-ci peut dire et penser ingénuement des choses que l'éducation lui a rendu familières, et qui paroîtroient réfléchies et recherchées dans la première. Cela posé, voyons ce qui constitue la naïveté dans la *fable*, et l'effet qu'elle y produit.

La Mothe a observé que le succès constant et universel de la *fable*, venoit de ce que l'allégorie y ménageoit et flattoit l'amour-propre : rien n'est plus vrai, ni mieux senti; mais cet art de ménager et de flatter l'amour-propre, au lieu de le blesser, n'est autre chose que l'éloquence naïve, l'éloquence d'Esope chez les anciens, et de Lafontaine chez les modernes.

De toutes les prétentions des hommes la plus générale et la plus décidée regarde la sagesse et les mœurs : rien n'est donc plus capable de les indisposer, que des préceptes de morale et de sagesse présentés directement. Nous ne parlerons point de la satyre; le succès en est assuré : si elle en blesse un, elle en flatte mille. Nous parlons d'une philosophie sévère, mais honnête, sans amertume et sans poison, qui n'insulte personne, et qui s'adresse à tous : c'est précisément de celle-là qu'on s'offense. Les poëtes l'ont déguisée au théâtre et dans l'épopée, sous l'allégorie d'une action, et ce ménagement l'a fait recevoir sans révolte, mais toute vérité ne peut pas avoir au théâtre son tableau particulier; chaque pièce ne peut aboutir qu'à une moralité principale; et les traits accessoires répandus dans le cours de l'action, passent trop rapidement pour ne pas s'effacer l'un l'autre : l'intérêt même

les absorbe, et ne nous laisse pas la liberté d'y réfléchir. D'ailleurs l'instruction théâtrale exige un appareil qui n'est ni de tous les lieux, ni de tous les temps; c'est un miroir public qu'on n'élève qu'à grands frais et à force de machines. Il en est à-peu-près de même de l'épopée. On a donc voulu nous donner des glaces portatives aussi fidèles et plus commodes, où chaque vérité isolée eut son image distincte, et de-là l'invention des petits poëmes allégoriques.

Dans ces tableaux, on pouvoit nous peindre à nos yeux sous trois symboles différens; ou sous les traits de nos semblables, comme dans la *fable* du savetier et du financier, dans celle du berger et du roi, dans celle du meûnier et de son fils, etc., ou sous le nom des êtres surnaturels et allégoriques, comme dans la *fable* d'Apollon et Borée, dans celle de la discorde, dans les contes orientaux, et dans nos contes de fées, ou sous la figure des animaux et des êtres matériels, que le poëte fait agir et parler à notre manière : c'est le genre le plus étendu, et peut-être le seul vrai genre de la *fable*, par la raison même qu'il est le plus dépourvu de vraisemblance à notre égard.

Il s'agit de ménager la répugnance que chacun sent à être corrigé par son égal. On s'apprivoise aux leçons des morts, parce ce qu'on n'a rien à démêler avec eux, et qu'ils ne se prévaudront jamais de l'avantage qu'on leur donne : on se plie même aux maximes outrées des fanatiques et des enthousiastes, parce que l'imagination étonnée ou éblouie en fait une espèce d'hommes à part. Mais le sage qui vit simplement et familièrement avec nous, et qui sans chaleur et sans violence, ne nous parle que le langage de la vérité et de la vertu, nous laisse toutes nos prétentions à l'égalité : c'est donc à lui à nous persuader par une illusion passagère, qu'il est, non pas au-dessus de nous (il y auroit de l'imprudence à le tenter), mais au contraire si fort au-dessous, qu'on ne daigne pas même se piquer d'émulation à son égard, et qu'on reçoive les vérités qui semblent lui échapper, comme autant de traits de naïveté sans conséquence.

Si cette observation est fondée, voilà le prestige de la *fable* rendu sensible, et l'art réduit à un point déterminé. Or, nous allons voir que tout ce qui concourt à nous persuader la simplicité et la crédulité du poëte, rend la *fable*

plus intéressante ; au lieu que tout ce qui nous fait douter de la bonne foi de son récit, en affoiblit l'intérêt.

Quintilien pensoit que les *fables* avoient sur tout du pouvoir sur les esprits bruts et ignorans ; il parloit sans doute des *fables* où la vérité se cache sous une enveloppe grossière ; mais le goût, le sentiment et les graces que Lafontaine y a répandus, en ont fait la nourriture et les délices des esprits les plus délicats, les plus cultivés, et les plus profonds.

Or, l'intérêt qu'ils y prennent n'est certainement pas le vain plaisir d'en pénétrer le sens. La beauté de cette allégorie est d'être simple et transparente, et il n'y a guère que les sots qui puissent s'applaudir d'en avoir percé le voile.

Le mérite de prévoir la moralité que la Mothe veut qu'on ménage aux lecteurs, parmi lesquels il compte les sages eux-mêmes, se réduit donc à bien peu de chose : aussi Lafontaine, à l'exemple des anciens, ne s'est il guère mis en peine de la donner à deviner ; il l'a placée, tantôt au commencement, tantôt à la fin de la *fable*, ce qui ne lui auroit pas été indifférent, s'il eût regardé la *fable* comme une énigme.

Quelle est donc l'espèce d'illusion qui rend la *fable* si séduisante ? On croit entendre un homme assez simple et assez crédule, pour répéter sérieusement les contes puérils qu'on lui a faits ; et c'est dans cet air de bonne foi que consiste la naïveté du récit et du style.

On reconnoit la bonne foi d'un historien, à l'attention qu'il a de saisir et de marquer les circonstances, aux réflexions qu'il y mêle, à l'éloquence qu'il emploie à exprimer ce qu'il sent ; c'est-là sur-tout ce qui met Lafontaine au-dessus de ses modèles. Esope raconte simplement, mais en peu de mots ; il semble répéter fidèlement ce qu'on lui a dit : Phèdre y met plus de délicatesse et d'élégance, mais aussi moins de vérité. On croiroit en effet que rien ne dût mieux caractériser la naïveté, qu'un style dénué d'ornemens ; cependant Lafontaine a répandu dans le sien tous les trésors de la poésie, et il n'en est que plus naïf. Ces couleurs si variées et si brillantes sont elles-mêmes les traits dont la nature se peint dans les écrits de ce poëte, avec une simplicité merveilleuse. Ce prestige de l'art paroît d'abord inconcevable, mais dès qu'on remonte à la cause on n'est plus surpris de l'effet.

Non-seulement Lafontaine a ouï dire ce qu'il raconte ; mais il l'a vu ; il croit le voir encore. Ce n'est pas un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante ; c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent vous-même. Son érudition, son éloquence, sa philosophie, sa politique, tout ce qu'il a d'imagination, de mémoire, et de sentiment, il met tout en œuvre de la meilleure foi du monde pour vous persuader ; et ce sont tous ces efforts, c'est le sérieux avec lequel il mêle les plus grandes choses avec les plus petites, c'est l'importance qu'il attache à des jeux d'enfans, c'est l'intérêt qu'il prend pour un lapin et une belette, qui font qu'on est tenté de s'écrier à chaque instant, *le bon homme!* On le disoit de lui dans la société ; son caractère n'a fait que passer dans ses *fables.* C'est du fond de ce caractère que sont émanés ces tours si naturels, ces expressions si naïves, ces images si fidèles ; et quand la Mothe a dit, *du fond de sa cervelle un trait naïf s'arrache*, ce n'est certainement pas le travail de Lafontaine qu'il a peint.

S'il raconte la guerre des Vautours ; son génie s'élève. *Il plut du sang ;* cette image lui paroît encore foible. Il ajoute pour exprimer la dépopulation :

> Et sur son roc Prométhée espéra
> De voir bientôt une fin à sa peine.

La querelle de deux cocqs pour une poule, lui rappelle ce que l'amour a produit de plus funeste :

> Amour tu perdis Troye.

Deux chèvres se rencontrent sur un pont trop étroit pour y passer ensemble ; aucune des deux ne veut reculer ; il s'imagine voir

> Avec Louis-le-Grand
> Philippe IV qui s'avance
> Dans l'isle de la conférence.

un renard est entré la nuit dans un poulailler :

> Les marques de sa cruauté
> Parurent avec l'aube. On vit un étalage
> De corps sanglans et de carnage ;
> Peu s'en fallut que le soleil
> Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide, etc.

Lafontaine a toujours le style de la chose :

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre.
. . . . . .
Les tourterelles se fuyoient.
Plus d'amour, partant plus de joie

Ce n'est jamais la qualité des personnes qui le décide. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières; le moucheron est un héros lorsqu'il combat le lion : rien de plus philosophique, et en même-temps rien de plus naïf que ces contrastes. Lafontaine est peut-être celui de tous les poëtes qui passe d'un extrême à l'autre avec le plus de justesse et de rapidité. La Mothe a pris ces passages pour de la gaieté philosophique, et il les regarde comme une source du riant : mais Lafontaine n'a pas dessein qu'on s'égaye à rapprocher le grand du petit ; il veut que l'on pense, au contraire, que le sérieux qu'il met aux petites choses, les lui fait mêler et confondre de bonne foi avec les grandes, et il réussit en effet à produire cette illusion. Par-là son style ne se soutient jamais, ni dans le familier, ni dans l'héroïque. Si ses réflexions et ses peintures l'emportent vers l'un, ses sujets le ramènent à l'autre, et toujours si à propos, que le lecteur n'a pas le temps de desirer qu'il prenne l'essor ou qu'il se modère. En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre : on le voit dans ses peintures, dans son dialogue, dans ses harangues. Qu'on lise, pour ses peintures, la *fable* d'Apollon et de Borée, celle du chêne et du roseau; pour le dialogue, celle de l'agneau et du loup, celle des compagnons d'Ulisse, pour les monologues et les harangues, celle du loup et des bergers, celle du berger et du roi, celle de l'homme et de la couleuvre : modèles à-la-fois de philosophie et de poésie. On a dit souvent que l'une nuisoit à l'autre ; qu'on nous cite, ou parmi les anciens, ou parmi les modernes, quelque poëte plus riant, plus fécond, plus varié, plus gracieux et plus sublime, quelque philosophe plus profond et plus sage.

Mais ni sa philosophie, ni sa poésie ne nuisent à sa naïveté : au contraire, plus il met de l'une et de l'autre

dans ses récits, dans ses réflexions, dans ses peintures ; plus il semble persuadé, pénétré de ce qu'il raconte ; et plus par conséquent il nous paroît simple et crédule.

Le premier soin du fabuliste doit donc être de paroître persuadé, le second, de rendre sa persuasion amusante ; le troisième, de rendre cet amusement utile.

Nous venons de voir de quel artifice Lafontaine s'est servi pour paroître persuadé ; et nous n'avons plus que quelques réflexions à ajouter sur ce qui détruit ou favorise cette espèce d'illusion.

Tous les caractères d'esprit se concilient avec la naïveté, hors la finesse et l'affectation. D'où vient que *Janot-Lapin*, *Robin-Mouton*, *Carpillon Fretin*, *la gent trotte menu*, etc, ont tant de grace et de naturel ; d'où vient que *dom jugement*, *dame mémoire et demoiselle imagination*, quoique très-bien caractérisés, sont si déplacés dans la *fable?* Ceux-là sont du bonhomme ; ceux-ci de l'homme d'esprit.

On peut supposer tel pays ou tel siècle, dans lequel ces figures se concilieroient avec la naïveté : par exemple si on avoit élevé des autels au jugement, à l'imagination, à la mémoire, comme à la paix, à la sagesse, à la justice, etc. ; les attributs de ces divinités seroient des idées populaires, et il n'y auroit aucune finesse, aucune affectation à dire, *le dieu jugement*, *la déesse mémoire*, *la nymphe imagination ;* mais le premier qui s'avise de réaliser, de caractériser ces abstractions par des épithètes recherchées, paroît trop fin pour être naïf. Qu'on réfléchisse à ces dénominations, *dom*, *dame*, *demoiselle :* il est certain que la première peint la lenteur, la gravité, le recueillement, la méditation, qui caractérisent le jugement : la seconde exprime la pompe, le faste et l'orgueil, qu'aime à étaler la mémoire : que la troisième réunit en un seul mot la vivacité, la légèreté, le coloris, les graces, et si l'on veut le caprice et les écarts de l'imagination. Or, peut-on se persuader que ce soit un homme naïf qui le premier ait vu et senti ces rapports et ces nuances ?

Si Lafontaine emploie des personnages allégoriques, ce n'est pas lui qui les invente : on est déjà familiarisé avec eux. La fortune, la mort, le temps, tout cela est reçu.

Si quelquefois il en introduit de sa façon, c'est toujours en homme simple; c'est *que-si, que-non*, frère de la discorde, c'est *tien et mien*, son père, etc.

La Mothe, au contraire, met toute la finesse qu'il peut à personnifier des êtres moreaux et métaphysiques : *personnifions*, dit-il, *les vertus et les vices : animons selon nos besoins tous les êtres ;* et d'après cette licence, il introduit la vertu, le talent et la réputation, pour faire faire à celle-ci un jeu de mots à la fin de la *fable*. C'est encore pis, lorsque *l'ignorance grosse d'enfant*, accouche *d'admiration*, *de demoiselle opinion*, et qu'*on fait venir l'orgueil et la paresse* pour nommer l'*enfant*, qu'*ils appelent la vérité*. La Mothe a beau dire qu'il se trace un nouveau chemin ; ce chemin l'éloigne du but.

Encore une fois, le poëte doit jouer dans la *fable* le rôle d'un homme simple et crédule ; et celui qui personnifie des abstractions métaphysiques avec tant de subtilité, n'est pas le même qui nous dit sérieusement que *Jean Lapin* plaidant contre *dame Belette*, *allégua la coutume et l'usage*.

Mais, comme la crédulité du poëte n'est jamais plus naïve, ni par conséquent plus amusante que dans des sujets dépourvus de vraisemblance à notre égard, ces sujets vont beaucoup plus droit au but de l'apologue, que ceux qui sont naturels et dans l'ordre des possibles. La Mothe après avoir dit :

> Nous pouvons, s'il nous plaît, donner pour véritables,
> Les chimères des temps passez.

Ajoute :

> Mais quoi ? Des vérités modernes
> Ne pouvons-nous user aussi dans nos besoins ?
> Qui peut le plus, ne peut-il pas le moins ?

Le raisonnement du *plus au moins* n'est pas concevable dans un homme qui avoit l'esprit juste, et qui avoit longtemps réfléchi sur la nature de l'apologue. La *fable* des deux amis, le paysan du Danube, Philémon et Baucis, ont leur charme et leur intérêt particulier: mais qu'on y prenne garde, ce n'est-là ni le charme, ni l'intérêt de l'apologue. Ce n'est point ce doux sourire, cette complai-

sance intérieure qu'excite en nous Janot Lapin, la mouche du coche, etc. Dans les premières, la simplicité du poëte n'est qu'ingénue et n'a rien de ridicule : dans les dernières, elle est naïve et nous amuse à ses dépens. C'est ce qui nous a fait avancer au commencement de cet article, que les *fables*, ou les animaux, les plantes, les êtres inanimés parlent et agissent à notre manière, sont peut-être les seules qui méritent le nom de *fables*.

Ce n'est pas que dans ces sujets mêmes il n'y ait une sorte de vraisemblance à garder, mais elle est relative au poëte. Son caractère de naïveté une fois établi, nous devons trouver possible qu'il ajoute foi à ce qu'il raconte ; et de-là vient la règle de suivre les mœurs ou réelles ou supposées. Son dessein n'est pas de nous persuader que le lion, l'âne et le renard ont parlé, mais d'en paroître persuadé lui-même ; et pour cela il faut qu'il observe les convenances, c'est-à-dire, qu'il fasse parler et agir le lion, l'âne et le renard, chacun suivant le caractère et les intérêts qu'il est supposé leur attribuer : ainsi la règle de suivre les mœurs dans la *fable*, est une suite de ce principe, que tout y doit concourir à nous persuader la crédulité du poëte. Mais il faut que cette crédulité soit amusante, et c'est encore un des points où la Mothe s'est trompé ; on voit que dans ses *fables*, il vise à être plaisant, et rien n'est si contraire au génie de ce poëme :

Un homme avoit perdu sa femme ;
Il veut avoir un perroquet.
Se console qui peut ; plein de la bonne dame,
Il veut du moins chez lui remplacer son caquet.

Lafontaine évite avec soin tout ce qui a l'air de la plaisanterie ; s'il lui en échappe quelque trait, il a grand soin de l'émousser :

A ces mots l'animal pervers ?
C'est le serpent que je veux dire.

Voilà une excellente épigramme, et le poëte s'en seroit tenu-là, s'il avoit voulu être fin ; mais il vouloit être, ou plutôt il étoit naïf : il a donc achevé.

C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme, on pourroit aisément s'y tromper.

De même dans ces vers qui terminent la *fable* du rat solitaire,

> Qui désignai-je, à votre avis,
> Par ce rat si peu secourable?
> Un moine? Non; mais un dervis.

Il ajoute :

> Je suppose qu'un moine est toujours charitable.

La finesse du style consiste à se laisser deviner; la naïveté à dire tout ce qu'on pense.

Lafontaine nous fait rire, mais à ses dépens, et c'est sur lui-même qu'il fait tomber le ridicule. Quand pour rendre raison de la maigreur d'une belette, il observe qu'*elle sortoit de maladie :* quand pour expliquer comment un cerf ignoroit une maxime de Salomon, il nous avertit que *ce cerf n'étoit pas accoutumé de lire;* quand pour nous prouver l'expérience d'un vieux rat, et les dangers qu'il avoit courus, il remarque qu'*il avoit même perdu sa queue à la bataille;* quand pour nous peindre la bonne intelligence des chiens et des chats, il nous dit :

> Ces animaux vivoient entr'eux comme cousins;
> Cette union si douce, et presque fraternelle,
> Edifioit tous les voisins.

Nous rions, mais de la naïveté du poëte, et c'est à ce piège si délicat que se prend notre vanité.

Comme ce n'est pas uniquement à nous amuser, mais sur-tout à nous instruire, que la *fable* est destinée; l'illusion doit se terminer au développement de quelque vérité utile. Il faut donc que la moralité soit une vérité connue par elle-même, et à laquelle on n'ait besoin que de réfléchir pour en être persuadé :

> La vérité doit naître de la *fable.*

La Mothe l'a dit et l'a pratiqué, il ne le cède même à personne dans cette partie : comme elle dépend de la justesse et de la sagacité de l'esprit, et que la Mothe avoit supérieurement l'une et l'autre, le sens moral de ses *fables* est presque toujours bien saisi, bien déduit, bien préparé.

Lafontaine s'est plus négligé que la Mothe sur le choix de la moralité ; il semble quelquefois la chercher après avoir composé sa *fable*, soit qu'il affecte cette incertitude pour cacher jusqu'au bout le dessein qu'il avoit d'instruire, soit qu'en effet il se soit livré d'abord à l'attrait d'un tableau favorable à peindre, bien sûr que d'un sujet moral il est facile de tirer une réflexion morale. Cependant sa conclusion n'est pas toujours également heureuse ; le plus souvent profonde, lumineuse, intéressante, et amenée par un chemin de fleurs, mais quelquefois aussi commune, fausse ou mal déduite. Par exemple de ce qu'un gland, et non pas une citrouille, tombe sur le nez de Garo, s'ensuit-il que tout soit bien ? Dans la *fable* des poissons et du berger, il conseille aux rois d'user de violence : dans celle du loup déguisé en berger, il conclut,

Quiconque est loup, agisse en loup.

Si ce sont-là des vérités, elles ne sont rien moins qu'utiles aux mœurs. En général, le respect de Lafontaine pour les anciens, ne lui a pas laissé la liberté du choix dans les sujets qu'il en a pris ; presque toutes ses beautés sont de lui, presque tous ses défauts sont des autres, ajoutons que ses défauts sont rares, et tout faciles à éviter, et que ses beautés sans nombre, sont peut-être inimitables.

Nous aurions beaucoup à dire sur sa versification, où les pédans n'ont su relever que des négligences, et dont les beautés ravissent d'admiration les hommes de l'art les plus exercés, et les hommes de goût les plus délicats. Nous en parlerons à l'article *vers*.

Du reste, sans aucun dessein de louer ni de critiquer, ayant à rendre sensibles, par des exemples, les perfections et les défauts de l'art, nous croyons devoir puiser ces exemples dans les auteurs les plus estimables, pour deux raisons, leur célébrité et leur autorité, sans toutefois manquer dans nos critiques aux égards que nous leur devons ; et ces égards consistent à parler de leurs ouvrages avec une impartialité sérieuse et décente, sans fiel et sans dérision ; méprisables recours des esprits vides et des ames basses. Nous avons reconnu dans la Mothe une invention ingénieuse, une composition régulière, beaucoup de

justesse et de sagacité. Nous avons profité de quelques-unes de ses réflexions sur la *fable*, et nous renvoyons encore le lecteur à son discours, comme à un morceau de poétique excellent à beaucoup d'égards. Mais avec la même sincérité nous avons cru devoir observer ses erreurs dans la théorie, et ses fautes dans la pratique, ou du moins ce qui nous a paru tel, c'est au lecteur à nous juger.

*Voyez* APOLOGUE.

(*M.* MARMONTEL.)

# FABLIAUX.

Les anciens contes, connus sous le nom de *fabliaux*, sont des poëmes qui, bien exécutés, renferment le récit élégant et naïf d'une action inventée, petite, plus ou moins intriguée, quoique d'une certaine proportion; mais agréable ou plaisante, dont le but est d'instruire ou d'amuser.

Il nous reste plusieurs manuscrits qui contiennent des *fabliaux*: il y en a dans différentes bibliothèques, et surtout dans celle du roi; mais un manuscrit des plus considérables en ce genre, est celui de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prez. Les auteurs les moins anciens dont on y trouve les ouvrages, paroissent être du règne de Saint-Louis.

Ces sortes de poésies, des douze et treizième siècles, prouvent que dans les temps de la plus grande ignorance, non-seulement on a écrit, mais qu'on a écrit en vers. Le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain en contient plus de 150 mille. M. le comte de Caylus en a extrait quelques morceaux dans son mémoire sur les *fabliaux*. Cependant le meilleur des *fabliaux* de ce manuscrit, ainsi que ceux dont le plan est le plus exact, sont trop libres pour être cités; et en même-temps, au milieu des obscénités qu'ils renferment, on y trouve de pieuses et longues tirades de l'ancien testament; une telle simplicité fait-elle l'éloge de nos pères?

(*M.* de Jaucourt.)

# FABULISTE.

Auteur qui écrit des fables, c'est-à-dire des narrations fabuleuses, accompagnées d'une moralité qui sert de fondement à la fiction.

Non-seulement un *fabuliste* doit se proposer, sous le voile de la fiction, d'annoncer quelque vérité morale, utile pour la conduite des hommes, mais encore l'annoncer d'une manière qui ne rebute point l'amour-propre, toujours rebelle aux préceptes directs, et toujours favorable à ces déguisemens heureux qui ont l'art d'instruire en amusant.

Les enfans nouveaux venus dans le monde, n'en connoissent pas les habitans; ils ne se connoissent pas eux-mêmes; mais il convient de ne les laisser dans cette ignorance que le moins qu'il est possible. Il leur faut apprendre ce que c'est qu'un lion, un renard, un singe, et pour quelle raison on compare quelquefois un homme à de tels animaux: c'est à quoi les fables sont destinées, et les premières notions de ces choses proviennent d'elles; ensuite, par les raisonnemens et les conséquences qu'on peut tirer des fables, on forme le jugement et les mœurs des enfans. Plutôt que d'être réduits à corriger nos mauvaises habitudes, nos parens devroient travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien et au mal. Or, les fables y peuvent contribuer infiniment, et c'est ce qui a fait dire à Lafontaine qu'elles étoient descendues du Ciel pour servir à notre instruction.

> L'apologue est un don qui vient des immortels,
> Ou si c'est un présent des hommes,
> Quiconque nous l'a fait mérite des autels.

Esope, suivant tous les critiques, mérite ces autels: c'est à lui qu'on est redevable de ce beau présent c'est lui qui a la gloire de cette invention, ou du moins qui a si bien manié ce sujet, qu'on l'a regardé dans l'antiquité comme le père ou le principal auteur des apologues; c'est ce qui a engagé Philostrate à embellir cette vérité par une fiction ingénieuse. « Esope, dit-il, étant berger, menoit » souvent paître ses troupeaux près d'un temple de Mer» cure où il entroit quelquefois, faisant au dieu de pe» tites

» tites offrandes, comme de fleurs, d'un peu de lait, de » quelques rayons de miel, et lui demandant avec ins- » tance quelques rayons de sagesse. Plusieurs se rendoient » aussi dans le même temple pour le même dessein, et » faisoient au dieu des offrandes très-considérables. Mer- » cure voulant reconnoître leur piété, donna aux uns le » don de l'astrologie; aux autres, le don de la musique. » Il oublia par malheur Esope; mais comme son intention » étoit de le récompenser, il lui donna le don de faire des » fables ».

Esope a cela de commun avec Homère, qu'on ignore le vrai lieu de sa naissance; néanmoins l'opinion générale le fait sortir d'un bourg de la Phrygie. Il florissoit du temps de Solon; il naquit esclave, et servit en cette qualité plusieurs maîtres. Il apprit à Athènes la pureté de la langue grecque, comme dans sa source; perfectionna ses talens par les voyages, et se distingua par ses réponses dans l'assemblée des sept sages. Sa haute réputation étant parvenue jusqu'aux oreilles de Crésus, roi de Lydie, ce monarque le fit venir à sa cour, le prit en affection, et l'honora de sa confiance. Mais l'étude favorite d'Esope fut toujours la philosophie morale, dont il remplit son ame et son esprit, convaincu de l'inconstance et de la vanité des grandeurs humaines: on sait son bon mot sur cet article. Chylon lui ayant demandé quelle étoit l'occupation de Jupiter, remporta d'Esope cette réponse merveilleuse: « Jupiter abaisse les choses hautes, et élève les » choses basses. » Cependant il fut traité comme sacrilège; car ayant été envoyé par Crésus au temple de Delphes, pour offrir en son nom des sacrifices; ses discours, sur la nature des dieux, indisposèrent les Delphiens, qui le condamnèrent à la mort. En vain Esope leur raconta la fable de l'aigle et de l'escarbot, pour les ramener à la clémence, cette fable ne toucha point leur cœur; ils précipitèrent Esope du haut de la roche d'Hyampie, et s'en repentirent trop tard.

Après sa mort, les Athéniens se croyant en droit de se l'approprier, parce qu'il avoit eu pour son premier maître Démarchus, citoyen d'Athènes, lui érigèrent une statue. Enfin, pour consoler la Grèce entière, qui pleuroit sa perte, les poëtes furent obligés de feindre que

les dieux l'avoient ressuscité. Voilà tout ce qu'on sait d'Esope. M. de Meziriac en a fait un bel usage dans la vie de ce *fabuliste*, qu'il a publiée en 1632.

Les fables d'Esope étoient si familières aux Grecs, que pour taxer quelqu'un d'ignorance ou de stupidité; il avoit passé en proverbe de dire, *cet homme ne connoît pas même Esope.*

Il faut ajouter à sa gloire, qu'il sut employer avec art contre les défauts des hommes, les leçons les plus sensées et les plus ingénieuses dont l'esprit humain pût s'aviser. Celui qui a dit que ses apologues sont les plus utiles de toutes les fables de l'antiquité, savoit bien juger de la valeur des choses : c'est Platon qui a porté ce jugement. Il souhaitoit que les enfans sucent les fables d'Esope avec le lait, et recommande aux nourrices de les leur apprendre ; parce que, dit-il, on ne sauroit accoutumer les hommes de trop bonne heure à la vertu. Aussi ces fables ne sont-elles jamais tombées dans le mépris. Notre siècle, quelque dédaigneux et quelqu'orgueilleux qu'il soit, continue de les estimer; et le travail que M. Lestrange a fait sur ces mêmes fables en Angleterre, y est toujours très-recherché.

Socrate, songeant à concilier ensemble le caractère de poëte et celui de philosophe, fit aussi des fables qui contenoient des vérités solides, et d'excellentes règles pour les mœurs; il consacra même les derniers momens de sa vie à mettre en vers quelques-uns des apologues d'Esope.

Mais ce digne mortel, qui passe communément pour avoir eu le plus de communication avec les dieux, n'est pas le seul qui ait considéré, comme sœurs, la poésie et les fables. Phèdre, affranchi d'Auguste, et dans la suite persécuté par Séjan, suivit l'exemple de Socrate, et sa façon de penser. Se voyant sous un règne où la tyrannie rendoit dangereux tout genre d'écrire un peu libre et un peu élevé, il évita de se montrer d'une façon brillante, et vécut dans le commerce d'un petit nombre d'amis, éloigné de tous les lieux où l'on pouvoit être entendu par les délateurs. « L'homme, dit-il, se trouvant dans la » servitude, parce qu'il n'osoit parler tout haut, glissa » dans ses narrations fabuleuses les pensées de son esprit, » et se mit par ce moyen à couvert de la calomnie. » Il

s'occupa donc, dans la solitude du cabinet, à écrire des fables, et son génie poétique lui fut d'une grande ressource pour les composer en vers. Quant à la matière il la traita dans le goût d'Esope, et ne s'écarta de son modèle qu'à quelques égards, mais alors ce fut pour le mieux. Du temps d'Esope, par exemple, la fable étoit contée simplement, la moralité séparée, et toujours de suite. Phèdre ne crut pas devoir s'assujétir à cet ordre méthodique; il embellit la narration, et transporte quelquefois la moralité de la fin au commencement de la fable. Ses fleurs, son élégance et son extrême brièveté, le rendent encore très-recommandable; sa simplicité est si belle, qu'il semble difficile de s'élever à ce haut point de perfection. Son laconisme est clair, il peint toujours par des épithètes convenables; et ses descriptions, renfermées souvent en un seul mot, répandent encore de nouvelles graces dans ses ouvrages. Phèdre est devenu un de nos précieux auteurs classiques, dont on a fait plusieurs traductions françaises, et de très-belles éditions latines.

Après Phèdre, Aviénus, qui vivoit sous l'empire de Gratien, nous a donné des fables en vers élégiaques. Mais elles sont bien éloignées de la beauté et de la grace de celles de Phèdre; outre qu'elles ne paroissent guère propres aux enfans; s'il est vrai, comme le pense Quintilien, qu'il ne leur faut montrer que les choses les plus pures et les plus exquises.

Pilpay paroit plus digne de nous arrêter un moment. Quoique ce rare esprit ait gouverné l'Indostan sous un puissant empereur, il n'en étoit pas pour cela moins esclave; car les premiers ministres des souverains, et surtout des despotes, le sont encore plus que leurs moindres sujets: aussi Pilpay renferma sagement sa politique dans ses fables, qui devinrent le livre d'état, et la discipline de l'Indostan. Un roi de Perse, digne du trône, prévenu de la beauté des maximes de l'auteur, envoya recueillir ce trésor sur les lieux, et fit traduire l'ouvrage par son premier médecin. Les Arabes lui ont aussi décerné l'honneur de la traduction, et il est demeuré en possession de tous les suffrages de l'Orient. J'accorde volontiers à M. de la Mothe, que les fables de Pilpay ont plus de réputation que de valeur, qu'elles manquent par le naturel, l'unité

et la justesse des pensées, et que de plus elles sont un composé bizarre d'hommes et de génies dont les aventures se croisent sans cesse. Mais d'un autre côté Pilpay est inventeur, et ce mérite compensera toujours bien des défauts.

Enfin, le célèbre Lafontaine a paru pour effacer tous les *fabulistes* anciens et modernes; j'ose même y comprendre Esope et Phèdre réunis. Si le Phrygien a la première gloire de l'invention, le Français a certainement celle de l'art de conter, c'est la seconde; et ceux qui le suivront n'en acquerront jamais une troisième.

En vain un excellent critique des amis de Lafontaine, M. Patru, voulut le dissuader de mettre ses fables en vers; en vain il lui représenta que leur principal ornement étoit de n'en avoir aucun; que d'ailleurs la contrainte de la poésie, jointe à la sévérité de notre langue, l'embarrasseroit continuellement, et banniroit de la plupart de ses récits la brièveté, qu'on peut en appeler l'ame, puisque sans elle il faut nécessairement que la fable languisse. Lafontaine, par son heureux génie, surmonta tous ces obstacles, et fit voir que les graces du laconisme ne sont pas tellement ennemies des muses françaises, que l'on ne puisse dans le besoin les faire aller ensemble.

Nourri des meilleurs ouvrages du siècle d'Auguste, qu'il ne cessoit d'étudier; tantôt il a répandu dans ses fables une érudition enjouée, dont ce genre d'écrire ne paroissoit pas susceptible; tantôt, comme dans le paysan du Danube, il a saisi le sublime de l'éloquence. Mille autres beautés sans nombre qui nous enchantent et nous intéressent, brillent de toutes parts dans ses fables; et plus on a de goût, plus on est éclairé, plus on est capable de les sentir. Quelle admirable naïveté dans le style et le récit! Combien d'esprit voilé sous une simplicité apparente! Quel naturel! quelle facilité de tours et d'idées! quelle connoissance des travers du cœur humain! quelle pureté dans la morale! quel coloris dans les peintures!

Lafontaine, ce mortel unique dans la carrière qu'il a courue, né à Château-Thierry en 1621, mort à Paris en 1695, est le seul des grands hommes de son temps qui n'eût point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avoit droit par son mérite et par sa pauvreté. Cet homme célè-

bre, ajoute M. de Voltaire, réunissoit en lui les graces, l'ingénuité et la crédulité d'un enfant : il a beaucoup écrit contre les femmes, et il eût toujours le plus grand respect pour elles ; il faisoit des vers licencieux, et il ne laissa jamais échapper aucune équivoque ; si fin dans ses ouvrages, si simple dans son maintien et dans ses discours, si modeste dans ses produetions, que M. de Fontenelle a dit plaisamment que c'étoit par bêtise qu'il préféroit les fables des anciens aux siennes ; en effet il a presque toujours surpassé ses originaux, sans le croire et sans s'en douter.

Il a tiré d'Esope, de Phèdre, d'Aviénus, de Pilpay et de quelques autres écrivains moins connus, plusieurs de ses sujets ; mais comment les rend-il ? Toujours en les ornant et les embellissant, au point que toutes les beautés sont de lui, et les défauts, s'il y en a, sont des autres. Par exemple, le fond de la fable intitulée, *le Meûnier, son fils et l'Ane*, est empruntée de Frédérie Widebrane. Dans l'auteur latin c'est un récit sans grace, sans sel et sans finesse ; dans le poëte français c'est un chef-d'œuvre de l'art, une fable unique en son genre, une fable qui vaut un poëme entier. Chose étonnante ! tout prend des charmes sous la plume de cet aimable auteur, jusqu'aux inégalités et aux négligences de sa poésie. D'ailleurs on ne trouve nulle part une façon de narrer plus ingénieuse, plus variée, plus séduisante ; et cela est si vrai, que ses fables sont peut-être le seul ouvrage dont le mérite ne soit ni balancé ni contredit par personne en aucun pays du monde.

En un mot, le beau génie de Lafontaine lui a fait rencontrer dans ce genre de composition mille et mille traits qui paroissent tellement propres à son sujet, que le premier mouvement du lecteur est de ne pas douter qu'il ne les trouvât aussi bien que lui. C'est-là vraisemblablement une des raisons qui ont engagé plusieurs poëtes à l'imiter ; et tous, sans en excepter M. de la Motte, avec trop peu de succès.

Nous ne prétendons pas nier qu'il ne se trouve dans les fables de ce dernier écrivain, de la justesse, une composition régulière, une invention ingénieuse, quantité d'excellentes tirades, d'endroits pleins d'esprit, de finesse

et de délicatesse; mais il n'y a point ce beau naturel qui plaît tant dans Lafontaine. M. de la Mothe n'a point attrapé les graces simples et ingénues du *fablier*, de madame de Bouillon ; il semble qu'il réfléchissoit plus qu'il ne pensoit, et qu'il avoit plus de talent pour décrire que pour peindre.

On loua excessivement les fables de M. de la Mothe, lorsqu'il les récita dans les assemblées publiques de l'académie française; mais quand elles furent imprimées, elles ne soutinrent plus les mêmes éloges. Quelques personnnes se souviennent encore d'avoir ouï raconter qu'un de ses zélés partisans avoit donné à son neveu deux fables à apprendre par cœur, l'une de Lafontaine, et l'autre de la Mothe. L'enfant, âgé de six à sept ans, avoit appris promptement celle de Lafontaine, et n'avoit jamais pu retenir un vers de celle de la Mothe.

Il ne faut pas croire que le public ait un caprice injuste, quand il a improuvé dans les fables de la Mothe des naïvetés qu'il paroit avoir adoptées pour toujours dans celles de Lafontaine : ces naïvetés ne sont point les mêmes. Que Lafontaine appelle un chat qui est pris pour juge, *sa majesté fourrée*, cette épithète fait une image simple, naturelle et plaisante ; mais que M. de Lamothe appelle un cadran *un greffier solaire*, cette idée alambiquée révolte, parce qu'elle est sans justesse et sans graces.

Je suis bien éloigné de faire ces réflexions pour jeter le moindre ridicule sur le mérite distingué d'un homme des plus estimables que la France ait eu dans les lettres, et dont l'odieuse envie n'a pu ternir la gloire. M. Houdart de la Mothe, mort sexagénaire, à Paris, en 1731, après avoir eu le malheur d'être privé de l'usage de ses yeux dès l'âge de 24 ans, étoit un esprit très-pénétrant, très-étendu, un écrivain fécond et délicat; un modèle de décence, de politesse et d'honnêteté dans la critique. Ses ouvrages, en grand nombre, sont remplis de beautés, de goût et d'érudition choisie. Enfin les fables mêmes qu'il a publiées, indépendamment des autres morceaux excellens qui nous restent de lui en plusieurs genres, empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs médiocres.

(*M.* DE JAUCOURT.)

## FACÉTIES.

Faits burlesques ou plaisans, ordinairement inventés à plaisir : une naïveté, une gaudriole, un trait gaillard en fait l'assaisonnement. La *facétie* est au conte ce que la farce est à la comédie.

Deux amis, qui depuis long-temps ne s'étoient vus, se rencontrèrent par hasard. Comment te portes-tu, dit l'un : pas trop bien, dit l'autre, et je me suis marié depuis que je t'ai vu. — Bonne nouvelle ! — Pas tout-à-fait; car j'ai épousé une méchante femme. — Tant pis ! — Pas trop pourtant ; car sa dot étoit de deux mille louis. — Eh bien cela console. — Pas absolument; car j'ai employé cette somme en moutons qui sont tous morts de la clavelée. — Cela est en vérité bien fâcheux ! — Pas si fâcheux ; car la vente de leurs peaux m'a rapporté au-delà du prix des moutons. — En ce cas te voilà donc indemnisé ? — Pas tout-à-fait ; car ma maison où j'avois déposé mon argent, vient d'être consumée par les flammes. — Oh, voilà un grand malheur. — Pas si grand non plus ; car ma femme et la maison ont brûlé ensemble.

Un cocher de fiacre étoit sur la place avec son carrosse fêlé et ses chevaux amaigris. Arrive un jeune mousquetaire, qui monte et dit au cocher : à Chailloit, fouette. A Chaillot, monsieur, dit le fiacre ? Je ne vous y menerai pas. — Comment ? — Je vous dis que je ne vous menerai point à Chaillot. Non, monsieur, mes chevaux ne pourroient pas. La tête du mousquetaire s'échauffe, il ouvre la portière, s'élance sur le pavé ; et la canne en l'air : parbleu s'écrie-t-il, je t'y ferai aller. — Monsieur, je n'irai pas. — Tu n'iras pas ? — Non, monsieur, je n'irai pas. Pour lors le mousquetaire passoit aux voies de fait, quand le cocher arrêtant sa canne : tenez, monsieur, lui dit-il, je vous jure que je n'irai pas, et je vais vous en faire convenir vous-même, si vous me faites la grace d'écouter quatre mots. Le jeune militaire se disposant à l'écouter : vous voulez, dit le cocher, que j'aille à Chaillot, et je vous dis que je n'irai pas, et voici comment : vous allez me donner de votre canne sur le dos, je vous donnerai de mon

fouet sur la figure ; vous me passerez votre épée au travers du corps, ainsi vous voyez, monsieur, que je n'irai pas. A ces mots, le mousquetaire se met à rire, sa canne s'abaisse, son épée reste dans le fourreau, et il va chercher un autre cocher plus docile et moins plaisant.

(ANONYME.)

## FACHEUX.

TERME qui est du grand nombre de ceux par lesquels nous désignons ce qui nuit à notre bien-être, ce qui nous importune : nous l'appliquons aux personnes et aux choses. Si l'on fait à un commerçant quelque banqueroute considérable au moment où il est pressé par des créanciers, la banqueroute est un événement *fâcheux;* la conjoncture où il se trouve est *fâcheuse*, ses créanciers sont des gens *fâcheux*. On voit par les *fâcheux* de Molière, qu'un *fâcheux* est un importun qui survient dans un moment intéressant, où l'on est occupé, où la présence même d'un ami est de trop, et où celle d'un indifférent embarrasse et peut donner de l'humeur, quand elle dure.

(ANONYME.)

# FACILE *.*

Ce mot ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paroit l'être. Le pinceau du Corrège est *facile*. Le style de Quinaut est beaucoup plus *facile* que celui de Despréaux, comme le style d'Ovide l'emporte en facilité sur celui de Perse. Cette facilité, en peinture, en musique, en éloquence, en poésie, consiste dans un naturel heureux, qui n'admet aucun tour de recherche; et qui peut se passer de force et de profondeur. Ainsi les tableaux de Paul-Véronèse ont un air plus facile et moins fini que ceux de Michel-Ange. Les symphonies de Rameau sont supérieures à celles de Lully, et semblent moins *faciles*. Bossuet est plus véritablement éloquent et plus *facile* que Fléchier. Rousseau, dans ses épitres, n'a pas, à beaucoup près, la facilité et la vérité de Despréaux. Le commentateur de Despréaux dit que ce poëte, exact et laborieux, avoit appris à l'illustre Racine à faire difficilement des vers, et que ceux qui paroissent *faciles* sont ceux qui ont été faits avec le plus de difficulté. Il est vrai qu'il en coûte souvent pour s'exprimer avec clarté; il est vrai qu'on peut arriver au naturel par des efforts; mais il est vrai aussi qu'un heureux génie produit souvent des beautés *faciles* sans aucune peine, et que l'enthousiasme va plus loin que l'art. La plupart des morceaux passionnés de nos bons poëtes sont sortis achevés de leur plume, et paroissent d'autant plus *faciles* qu'ils ont en effet été composés sans travail: l'imagination alors conçoit et enfante aisément. Il n'en est pas ainsi dans les ouvrages didactiques: c'est-là qu'on a besoin d'art pour paroitre *facile*. Il y a, par exemple, beaucoup moins de facilité que de profondeur dans l'admirable *Essai sur l'homme* de Pope. On peut faire facilement de très-mauvais ouvrages, qui n'auront rien de gêné, qui paroîtront *faciles;* et c'est le partage de ceux qui ont, sans génie, la malheureuse habitude de composer. C'est en ce sens qu'un personnage de l'ancienne comédie, qu'on nomme *Italienne*, dit à un autre:

Tu fais de méchans vers admirablement bien.

Le terme de *facile* est une injure pour une femme; c'est quelquefois dans la société une louange pour un homme; c'est souvent un défaut dans un homme d'état. Les mœurs d'Atticus étoient *faciles*; c'étoit le plus aimable des Romains. La *facile* Cléopatre se donna à Antoine aussi aisément qu'à César. Le *facile* Claude se laissa gouverner par Agrippine. *Facile* n'est-là, par rapport à Claude, qu'un adoucissement; le mot propre est *foible*. Un homme *facile* est en général un esprit qui se rend aisément à la raison, aux remontrances, un cœur qui se laisse fléchir aux prières; et *foible* est celui qui laisse prendre sur lui trop d'autorité.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

# FACILITÉ.

Dans les arts et dans les talens, la *facilité* est une suite des dispositions naturelles. Un homme né poëte répand dans ses ouvrages cette aisance qui caractérise le don que lui a fait la nature. L'artiste que le ciel a doué du génie de la peinture, imprime à ses couleurs la légéreté d'un pinceau facile ; les traits qu'il forme sont animés et pleins de feu. Est-ce à la conformation et à la combinaison des organes que nous devons ces dispositions qui nous entraînent comme malgré nous, et qui nous font surmonter les difficultés des arts? Est-ce dans l'obscurité des causes physiques de nos sensations que nous devons rechercher les principes de cette *facilité*? Quelle qu'en soit la source, qu'il seroit avantageux de l'avoir assez approfondie pour pouvoir diriger les hommes vers les talens qui leur conviennent, pour aider la nature, et pour faire de tant de dispositions souvent ignorées, ou trop peu secondées, un usage avantageux au bien général de l'humanité! Au reste, la *facilité* seule, en découvrant des dispositions marquées pour un talent, ne peut pas conduire un artiste à la perfection ; il faut que cette qualité soit susceptible d'être dirigée par la réflexion. On naît avec cette heureuse aptitude ; mais il faudroit s'y refuser jusqu'à-ce qu'on eût préparé les matériaux dont elle doit faire usage. Il faudroit enfin qu'elle ne se développât que par dégrés ; et c'est lorsque la *facilité* est de cette rare espèce, qu'elle est un sûr moyen pour arriver aux plus grands succès. Et qu'on ne croie pas que la patience et le travail puissent subvenir absolument au défaut de *facilité :* Non, si l'un et l'autre peuvent conduire par une route pénible à des succès, il manquera toujours à la perfection qu'on peut acquérir ainsi, ce qu'on desire à la beauté, lorsqu'elle n'a pas le charme des graces. On admire dans Boileau la raison fortifiée par un choix laborieux d'expressions justes et précises : bien moins captif, le talent divin et facile de Lafontaine touche à-la-fois l'esprit et le cœur.

Le mot *facilité*, comme celui de facile, appliqué aux ouvrages d'esprit, se prend en deux sens : il désigne, ou l'aptitude de composer sans effort, et en peu de temps,

ou l'effet même de cette heureuse disposition. Ainsi, l'on dit la *facilité* d'Ovide, et la *facilité* de son style, comme on dit un poëte facile et un vers facile. Cette sorte d'extension dans certains mots, est commune à toutes les langues.

La *facilité* nous plaît dans tous les ouvrages des arts, parce qu'indépendamment du plaisir que nous recevons par les idées et les sentimens qu'ils réveillent en nous, nous aimons à y suivre la trace de l'intelligence qui y a présidé, à y reconnoître le génie ou l'industrie de l'homme; et nous admirons d'autant plus l'artiste, qu'il a vaincu de plus grandes difficultés avec plus d'aisance. De deux sauteurs agiles, celui qui fait le même tour de force, avec le moins d'effort, est celui qui nous étonne et nous plaît davantage : il en est de même dans les beaux arts.

Ce n'est pas tant la *facilité*, que l'apparence de la *facilité*, que nous aimons dans les ouvrages de l'esprit; et il s'en faut bien que cet air facile suppose toujours la *facilité* dans celui qui compose. Les écrivains en qui ont loue le plus la *facilité* du style, pourroient s'écrier avec le Guide : *O quanto e difficile questo facile !* Plusieurs des contemporains de ce grand peintre, frappés de cette grace élégante, de cette liberté de pinceau qui brille dans ses compositions, louoient cette étonnante *facilité* comme un don particulier de la nature : le Guide s'indignoit de cette idée. « Ils ne savent pas, disoit-il, avec amertume, » combien d'années j'ai consumées à observer la nature » dans toutes ses richesses et ses beautés; combien de jours » j'ai passés en contemplation devant ces statues antiques, » pour en saisir la merveilleuse harmonie, combien de » temps j'ai dérobé à la nourriture et au sommeil, pour » acquérir ce prétendu don du ciel qui m'a coûté tant de » veilles, d'études et de travaux ».

Quelle leçon pour cette classe d'écrivains présomptueux, qui prennent pour un rare talent la *facilité* d'exprimer des idés communes avec une certaine médiocrité d'élégance et de correction, soit en prose, soit en vers ! Ils se vantent d'avoir composé un épître en une matinée, ou une tragédie en six semaines. Il ne faut pas cesser de leur répéter le vers du Misantrope,

Le temps ne fait rien à l'affaire.

Nous y ajouterons un mot du fameux comte de Rochester. Un poëte vint lui lire une tragédie ; Rochester l'écouta sans donner un signe d'approbation. *Songez milord*, lui dit le poëte, *que je n'ai mis qu'un mois à la faire.* — *Comment avez vous pu y mettre tant de temps*, lui répondit le comte.

La *facilité* de composer et d'écrire n'est donc une qualité précieuse, que lorsqu'elle est jointe à un esprit supérieur, à un vrai talent ; et alors elle imprime au style un caractère de liberté, de rapidité, de grâce, qui a un grand charme pour les gens de goût.

L'air de contrainte et d'effort qui se fait sentir dans un ouvrage, semble faire partager au lecteur la peine qu'a dû éprouver l'auteur en le composant. C'est un effet de cet instinct de sympathie, qui nous associe à tous les sentimens qu'éprouvent nos semblables, et qui joue un si grand rôle dans le système des affections humaines. Nous ressemblons tous, plus ou moins, à ce Sybarite qui suoit à grosses gouttes en voyant ramer un matelot. On montroit à un évêque de Lizieux, un nouvel écrit de Balzac : « Cela est beau, dit le prélat, mais pas assez pour » la peine que cela a dû lui coûter : si j'étois à sa place, » je choisirois quelqu'autre emploi pour le service de mon » prochain ; je ne croirois pas que Dieu exigeât de moi » celui-là ».

Si la *facilité* est agréable dans toute espèce de composition, elle est pour ainsi dire essentielle aux petits ouvrages qui ne demandent ni un plan méthodique, ni une précision rigoureuse dans les idées, ni une correction sévère dans le style ; comme les épîtres, les lettres, etc.

Le défaut qui accompagne souvent la *facilité*, est la négligence ; elle ne choque pas, lorsqu'elle est l'effet de cet abandon de l'esprit, qui se laisse entraîner au mouvement naturel des sentimens et des idées ; mais il ne faut pas croire, comme beaucoup de jeunes écrivains, que la négligence soit un mérite ; on la pardonne, mais il ne faut pas en faire un objet d'éloge. Il y a peu de négligences heureuses, et toute négligence est toujours un défaut.

( *M.* VATELET ).

## FACTION *.

La principale acception de ce terme signifie un parti séditieux dans un état. Le terme de parti, par lui-même, n'a rien d'odieux; celui de *faction* l'est toujours. Un grand homme et un médiocre peuvent avoir aisément un parti à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature. On peut avoir un parti par son mérite, par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de parti. Le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'étoit fait un grand parti dans l'armée, sans y prétendre. Un chef de parti est toujours un chef de faction : tels ont été le cardinal de Retz, Henri, duc de Guise, et tant d'autres.

Un parti séditieux, quand il est encore foible, quand il ne partage pas tout l'état, n'est qu'une *faction*. La *faction* de César devint bientôt un parti dominant, qui engloutit la république. Quand l'empereur Charles VI disputoit l'Espagne à Philippe V, il avoit un parti dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une *faction*; cependant on peut dire toujours le parti de Charles VI. Il n'en est pas ainsi des hommes privés. Descartes eut longtemps un parti en France; on ne peut dire qu'il eut une *faction*. C'est ainsi qu'il y a des mots synonymes en plusieurs cas, qui cessent de l'être dans d'autres.

( *M.* DE VOLTAIRE. )

## FAIM, APPÉTIT.

L'UN et l'autre désignent une sensation qui nous porte à manger. Mais la *faim* n'a rapport qu'au besoin, soit qu'il naisse d'une longue abstinence, soit qu'il naisse de voracité naturelle, ou de quelqu'autre cause. L'*appétit* a plus de rapport au goût et au plaisir qu'on se promet des alimens qu'on va prendre. La *faim* presse plus que l'*appétit*; elle est plus vorace; tous mets l'appaise. L'*appétit* plus patient est plus délicat; certains mets le réveille. Lorsque le peuple meurt de *faim*, ce n'est jamais la faute de la providence, c'est toujours celle de l'administration. Il est également dangereux pour la santé de souffrir de la *faim*, et de tout accorder à son *appétit*. La faim ne se dit que des alimens; l'*appétit* a quelquefois une acception plus étendue; et la morale s'en sert pour désigner en général la pente de l'ame vers un objet qu'elle s'est représenté comme un bien, quoiqu'il n'arrive que trop souvent que ce soit un grand mal.

Quelle sensation singulière! quel merveilleux sens que la faim! Ce n'est point précisément de la douleur, c'est un sentiment qui ne cause d'abord qu'un petit chatouillement, un ébranlement plus importun, et non moins difficile à supporter que la douleur même: enfin, il devient quelquefois si terrible et si cruel, qu'on l'a vu armer les mères contre les propres entrailles de leurs enfans, pour s'en faire malgré elles d'affreux festins. Nos histoires parlent de ces horreurs, commises aux siéges des villes de Sancerre et de Paris, dans le triste temps de nos guerres civiles. Lisez-en la peinture dans la *Henriade* de M. de Voltaire, et ne croyez point que ce soit une fiction poëtique. Vous trouverez dans l'écriture sainte de pareils exemples de cette barbarie; et Joseph, dans l'histoire de la guerre des Juifs, raconte un trait fameux de cette inhumanité, qu'une mère exerça contre son fils pendant le dernier siège de Jérusalem par les Romains.

Il faut remarquer ici que la sensation de la *faim*, celle de la soif et celle du goût, ont ensemble la liaison la plus étroite, et ne sont, à proprement parler, qu'un organe continue.

Dès qu'il y a quelque aliment qui fait une impression désagréable sur la langue ou sur le palais, aussitôt le dégoût nous saisit, et l'imagination se révolte. Elle suffit seule par jeter dans le dégoût ; et peut même faire desirer des matières pernicieuses, ou des choses qui n'ont rien qui soit alimentaire. C'est en partie l'imagination qui donne un goût si capricieux aux filles attaquées des pâles couleurs ; ces filles mangent de la terre, du plâtre, de la craie, de la farine, des charbons, etc., et il n'y a qu'une imagination blessée qui puisse s'attacher à de tels objets. On doit regarder cette sorte de goût ridicule, comme le délire des mélancoliques, lesquels fixent leur esprit sur un objet extravagant : mais il est certain que l'impression que font ces matières est agréable ; car elles ne rebutent point les filles qui ont de telles fantaisies.

De plus, qui ne sait que les femmes enceintes desirent, mangent quelquefois avec plaisir du poisson crud, des fruits verds, de vieux harengs, et autres mauvaises drogues, et que même elles les digèrent sans peine ? Voilà néanmoins des matières désagréables et nuisibles, qui flattent le goût des femmes grosses, sans altérer leur santé, ou sans produire d'effets mauvais qui soient bien marqués. Il est donc certain que dans ces cas les nerfs ne sont plus affectés comme ils l'étoient dans la santé, et que des choses désagréables à ceux qui se portent bien, font des impressions flatteuses lorsque l'économie animale est dérangée : c'est pour cela que les chattes et d'autres femelles sont quelquefois exposées aux mêmes caprices que les filles, par rapport au goût. Souvent les médecins industrieux ont éloigné ces idées extravagantes, en attachant l'esprit malade à d'autres objets : il est donc évident qu'en plusieurs cas, l'imagination conserve ses droits sur l'estomac ; elle peut même lui donner une force qu'il n'a pas naturellement. Ajoutons que dans certains dégoûts les malades dont l'imagination est, pour ainsi dire, ingénieuse à rechercher ce qui pourroit faire quelque impression agréable, s'attachent comme par une espèce de délire à des alimens bisarres, et quelquefois par un instinct de nature, à des alimens salutaires.

Tirons maintenant une conclusion toute simple de ce discours. Nous avons déjà remarqué en le commençant que la

la *faim* est un des plus forts instincts qui nous maîtrise ; ajoutons que si l'homme se trouvoit hors d'état d'en suivre les mouvemens, elle produiroit entr'autres accidens l'hémorragie du nez, la rupture de quelques vaisseaux, la putréfaction des liquides, la férocité, la fureur, et finalement la mort au sept, huit ou neuvième jour, dans les personnes d'un tempérament robuste ; car il est difficile de croire que Charles XII ait été sans défaillance au fort de son âge et de sa vigueur, cinq jours à ne boire ni manger, ainsi que M. de Voltaire le dit dans la vie qu'il nous a donnée de ce monarque. A plus forte raison devons-nous regarder comme un conte le fait rapporté par M. Maraldi, de l'académie des sciences, que dans un tremblement de terre arrivé à Naples, un jeune homme étoit resté vivant quinze jours entiers sous des ruines, sans prendre d'alimens ni de boisson. Il ne faudroit jamais transcrire des fables de cet ordre dans des recueils d'observations de compagnies savantes. La vie d'un homme en santé ne se soutient sans alimens qu'un petit nombre de jours ; la nutrition, la réparation des humeurs, celle de la transpiration, l'adoucissement du frottement des solides, en un mot, la conservation de la machine ne peut s'exécuter que par un perpétuel renouvellement du chyle. La nature pour porter l'homme fréquemment et invinciblement à cette action, y a mis un sentiment de plaisir qui ne s'altère jamais dans la santé ; et de ce sentiment qu'il a reçu pour la conservation de son être, il en a fait par son intempérance un art des plus exquis, dont il devient souvent la victime.

*Voyez* CUISINE.

(*M.* DE JAUCOURT.)

# FAMILIARITÉ.

C'est une liberté dans les discours et dans les manières, qui suppose entre les hommes de la confiance et de l'égalité. Comme on n'a pas dans l'enfance de raison de se défier de son semblable, comme alors les distinctions de rang et d'état ou ne sont pas, ou sont imperceptibles, on n'apperçoit rien de contraint dans le commerce des enfans. Ils s'appuient sans crainte sur tout ce qui est homme: ils déposent leurs secrets dans les cœurs sensibles de leurs compagnons: ils laissent échapper leurs goûts, leurs espérances, leur caractère. Mais les compagnons deviennent concurrens, et enfin rivaux; on ne court plus ensemble la même carrière; on s'y rencontre, on s'y presse, on s'y heurte, et bientôt on n'y marche plus qu'à couvert et avec précaution.

Mais ce sont sur-tout les distinctions de rang et d'état, plus que la concurrence dans le chemin de la fortune, ou la rivalité dans les plaisirs, qui font disparoître dans l'âge mûr la familiarité du premier âge.

Elle reste toujours dans le peuple: il la conserve même avec ses supérieurs: parce qu'alors, par une sotte illusion de l'amour propre, il croit s'égaler à eux. Le peuple ne cesse d'être familier que par défiance, et les grands que par la crainte de l'égalité. Ce qu'on appelle *maintien*, *noblesse dans les manières*, *dignité*, *représentation*, sont des barrières que les grands savent mettre entr'eux et l'humanité. Ils sont ennemis de la *familiarité*, et quelques-uns même la craignent avec leurs égaux. Les uns qui prétendent à une considération qu'on ne peut accorder qu'à leur rang, et qu'on refuseroit à leur personne, s'élèvent par leur état au-dessus de tout ce qui les entoure, à proportion qu'ils prétendent plus, et qu'ils méritent moins. D'autres qui ont cette dureté de cœur, qu'on n'a que trop souvent quand on n'a point eu besoin des hommes, gênent les sentimens qu'ils inspirent, parce qu'ils ne pourroient les rendre. Ils aiment mieux qu'on leur marque du respect et des égards, parce qu'ils rendront des procédés

et des attentions. Ils sont à plaindre de peu sentir, mais à admirer s'ils sont justes.

Il y a dans tous les états des hommes modestes et vertueux, qui se couvrent toujours de quelques nuages; il semble qu'ils veulent dérober leurs vertus à la profanation des louanges; ils ne se montrent pas, mais ils se laissent voir.

La *familiarité* est le charme le plus séduisant et le lien le plus doux de l'amitié : elle nous fait connoître à nous-mêmes; elle développe les hommes à nos yeux; c'est par elle que nous apprenons à traiter avec eux : elle donne de l'étendue et du ressort au caractère : elle lui assure sa forme distinctive : elle aide un naturel aimable à sortir des entraves de la coutume, et à mépriser les détails minutieux de l'usage : elle répand sur tout ce que nous sommes l'énergie et les graces : elle accélère la marche des talens, qui s'animent et s'éclairent par les conseils libres de l'amitié : elle perfectionne la raison, parce qu'elle en exerce les forces : elle nous fait rougir : elle nous guérit des pétitesses de l'amour propre : elle nous aide à nous relever de nos fautes : elle nous les rend utiles. Hé! comment des ames vertueuses pourroient-elles regretter de frivoles démonstrations de respect, quand on les en dédommage par l'amour et par l'estime.

*Voyez* ÉGARDS.

(ANONYME.)

## FAMILIER.

Nous avons observé, en parlant de l'analogie, que dans la langue usuelle on devoit distinguer le langage du peuple et celui d'un monde cultivé et poli. C'est du premier qu'est pris le style bas; c'est du second qu'est pris le style *familier* noble, au-dessus duquel sont les différens tons du style élevé, depuis le ton sévère et majestueux de l'histoire, jusqu'au ton exalté de l'épopée, et jusqu'au ton prophétique de l'ode.

Entre le populaire et l'héroïque, entre le bas et le sublime, il y a cette ressemblance que l'un et l'autre abondent en expressions figurées, hyperboliques, pleines de force et de chaleur; parce que le langage passionné du bas peuple, comme celui des héros, est l'expression immodérée ou des mouvemens de l'ame, ou des impressions faites sur l'imagination. Du côté du peuple, la nature est franche et libre; du côté des héros, elle est fière et hardie; ainsi, l'homme inculte et grossier, l'homme altier et indépendant, laissent aller leur pensée et leur ame; l'un, parce qu'il ignore la mesure prescrite par l'usage et les convenances; et l'autre, parce qu'il dédaigne et néglige de la garder.

Entre ces deux extrêmes, le langage *familier* noble tient le milieu; et c'est à lui qu'appartiennent les ménagemens, les réserves, les détours du sentiment et de la pensée, les demi-teintes, les nuances, les reflets de l'expression.

Dans le commerce d'un monde poli jusqu'au rafinement, où il ne s'agit pas d'instruire, d'étonner, d'émouvoir, mais de flatter, de plaire, et de séduire; où la persuasion doit être insinuante, la raison modeste, la passion retenue et déguisée; où toutes les rivalités de l'amour propre s'observent réciproquement et sont comme sur le *qui-vive*; où les combats d'opinions et d'affections personnelles se passent en légères atteintes, et à la pointe de l'esprit; où l'arme de la raillerie et de la médisance est, comme les flèches des sauvages, souvent trempée dans du poison, mais si subtilement aiguisée que la piqûre en

est imperceptible ; dans ce monde, dis-je, le langage usuel doit être rempli de finesses, d'allusions, d'expressions à double face, de tours adroits, de traits délicats ou subtils; et plus il y a de société et de communication entre les esprits, plus la galanterie et le point-d'honneur ont rendu la politesse recommandable, plus aussi la langue sociale doit être maniérée et rafinée par l'usage.

Il s'ensuit 1°. que, dans aucun pays du monde, le langage *familier* noble ne doit-être plus cultivé, plus élégant que parmi nous.

2°. Que, dans les ouvrages destinés à instruire et à plaire, c'est le style qui convient le mieux parce qu'il est le plus insinuant, le plus séduisant pour l'amour propre, et qu'il a toutes les adresses dont il faut user avec les hommes vains, soit pour adoucir la censure, soit pour assaisonner la louange, soit pour déguiser la leçon.

3°. Que, dans les ouvrages de ce genre, les femmes doivent exceller : parce que dans la lice de la conversation, elles sont sans cesse exercées aux artifices de la parole ; que la surveillance réciproque de leur malice et de leurs jalousies doit les rendre plus attentives à choisir, à placer les mots ; que l'une de leurs graces est celle du langage, et qu'un desir inné de plaire leur défend de la négliger ; que foibles, elles ont besoin d'adresse, et quelquefois de ruse ; qu'il ne leur est permis de se montrer sensibles qu'avec délicatesse, instruites qu'avec modestie, passionnées qu'avec pudeur, malicieuses qu'avec l'air d'un badinage innocent et léger ; qu'ainsi leur sincérité même est toujours accompagnée d'un peu de dissimulation ; et qu'enfin ambitieuses de dominer par la persuasion, leur naturel les porte dès l'enfance à en étudier tous les moyens : de-là sur nous leur avantage pour la facilité, la grace, la légéreté, l'élégance, les nuances fines ou délicates du style, soit dans leurs lettres, soit dans les ouvrages d'agrémens qui sont les fruits de leurs loisirs.

4°. Que dans les compositions d'un style relevé, comme dans la poésie héroïque et dans la plus haute éloquence, un art essentiel à l'écrivain est de savoir du moins entremêler quelques traits du *familier* noble, de le choisir avec goût, et de le placer à propos. Ce mélange à trois avantages : l'un, de détendre le haut style, de l'assoupir, d'en

varier les tons, sans quoi il seroit roide, guindé, et monotone; l'autre, de lui donner un air de naturel et de vérité : car si jamais le héros qu'on nous fait entendre ne parle comme nous, si jamais l'orateur ne prend notre langage, nous admirerons peut-être l'art de l'orateur et du poëte, mais nous ne l'oublierons jamais; et l'art doit se faire oublier. Un troisième avantage de ce mélange du *familier* et du sublime, est de prêter à celui-ci des nuances qu'il n'auroit pas : son caractère est l'élévation, la majesté, la force, la hardiesse des figures, l'éclat des images, la véhémence et la rapidité des mouvemens; mais les souplesses de l'expression, ses délicatesses, ses demi-jours, sont du langage *familier*; et c'est de-là que le poëte et l'orateur doivent les prendre : Racine, Bossuet, Massillon, n'y manquent jamais. Quelquefois même l'expression d'usage est la plus énergique : elle est sublime dans sa simplicité; et une image, une métaphore, une hyperbole, un mot étrange ou pris de loin, gâteroit tout. *Madame se meurt, madame est morte:*

> Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?
> Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrois pas.

Voilà l'expression naturelle, et on le diroit de même sans étude et sans art.

Il est bien vrai que dans le langage de la conversation tout n'est pas digne de passer dans le style sublime; mais à cet égard le goût consiste à n'être ni trop indulgent ni trop sévère dans le choix. Il est bien vrai aussi qu'après s'être rapproché du ton de la conversation, l'orateur et le poëte doivent se relever; mais c'est en cela que consistent ces belles ondulations du style, qui, comme je l'ai dit, lui donnent de la souplesse, de la variété et du naturel, sans en dégrader la majesté : car il en est de la dignité du langage comme de celle de la personne : celle-ci doit savoir s'abaisser avec noblesse, et se relever sans orgueil.

5°. Enfin des caractères propres au style *familier*, on doit inférer que les ouvrages bien écrits dans ce style sont les plus difficiles à traduire; qu'il est même impossible qu'ils passent d'une langue à une autre sans une extrême altération; et la raison en est sensible.

Le haut style est par-tout le même, parce qu'il est partout étranger à l'usage, et qu'il est pris dans l'analogie des images avec les idées, laquelle analogie est la même dans tous les pays et dans tous les temps : au lieu que les propriétés, les singularités, les finesses, les graces, les délicatesses de chaque langue, son esprit, son génie enfin, sont consignés dans le langage de la société ; puisque c'est-là que le naturel, les mœurs, les usages d'une nation déposent leur couleur locale : de-là vient, par exemple, que Racine est plus difficile à bien traduire que Corneille ; et que dans aucune langue il n'est possible de traduire Lafontaine et madame de Sévigné.

Quand au choix des locutions qui peuvent passer du langage *familier* dans le style héroïque, il me semble qu'il est aisé de les reconnoître aux signes que voici : nulle affinité avec les idées et les images auxquelles l'opinion attache le caractère de bassesse ; rien que l'usage ait avili ; de la clarté, de la justesse, de l'analogie dans les termes ; et pour l'oreille, l'agrément qui résulte de la liaison des mots, du mélange des sons, des nombres qu'ils forment ensemble. Ce choix étoit le secret de Racine : toutes ses pièces, sans en excepter Athalie, présentent mille façons de parler prises dans le *familier* noble ; et ceux qui veulent qu'on les évite dans le langage des héros, n'ont pas l'idée de ce qui fait la grace et le naturel de la poésie dramatique.

Dans le genre de poésie dont l'hypothèse est l'inspiration, et où le poëte parle lui-même, il peut s'élever autant qu'il lui plaît, au-dessus du langage *familier* ; le sien n'est obligé d'avoir que sa vérité relative ; et le Dieu qui l'instruit, comme dans l'Epopée, ou qui le possède, comme dans l'Ode, peut et doit lui faire parler une langue extraordinaire : son style fait partie du merveilleux de son poëme. Mais dans le genre dramatique, tout est supposé naturel : le style, ainsi que l'action, y doit donc avoir avec la nature une ressemblance embellie.

Je soumets ce que je vais dire à l'examen des gens versés dans la langue de Sophocle et de Démosthène. Mais je crois entrevoir que rien n'est plus rare dans l'un et dans l'autre, que les expressions éloignées du langage *familier* noble. Par-tout où la véhémence du sentiment et l'éner-

gie qu'il veut se donner ne demande pas une figure hardie, rien ne me semble plus naturel que l'éloquence de Démosthène, et que la poésie du Sophocle; peu de métaphores, presque point d'épithètes : dans l'un, c'est la raison, dans toute sa force et presque dans sa nudité; dans l'autre, c'est le sentiment approfondi, mais rarement orné par l'expression poétique, et d'autant plus énergique et touchant, que le langage en est plus naturel.

*Voyez* STYLE.

(*M.* MARMONTEL.)

# FANATISME.

Le *fanatisme* est un zèle aveugle et passionné, qui naît des opinions superstitieuses, et qui fait commettre des actions ridicules, injustes et cruelles: non-seulement sans honte et sans remords; mais encore avec une sorte de joie et de consolation. Le *fanatisme* n'est donc que la superstition mise en action.

« Le *fanatisme*, dit un auteur moderne, est proprement un zèle de religion, aveugle et outré. Quand il se » borne a des opinions illusoires et exagérées, c'est une erreur » de l'esprit qui s'appelle plus spécialement enthousiasme. » Quand il se renferme dans des pratiques minutieuses et » frivoles, c'est une petitesse d'esprit qui se nomme superstition. Quand il produit les rêveries des illuminés » de toute espèce, c'est un écart de l'imagination exaltée, un genre de folie qui n'est que ridicule. Toutes » ces sottises se sont rencontrées, et se rencontreront toujours dans toutes les religions, parce que l'erreur est » de l'homme, et les chrétiens mêmes n'en ont pas été » exempts plus que d'autres. Les chrétiens sont des hommes; » et le Dieu qui a révélé au genre-humain ce qu'il devoit » croire, ne pouvoit pas ôter à sa créature, qu'il avoit » faite essentiellement libre, la liberté de préférer le » mensonge à la vérité, et le mal au bien, selon sa vanité » et ses passions; car Dieu ne peut pas changer les essences: c'est une vérité reconnue de quiconque n'est pas » étranger à la saine philosophie.

» Rien de tout ce que j'ai dit jusqu'ici du fanatisme » n'appartient à l'ordre légal: il est permis à tout le » monde de déraisonner dans sa croyance religieuse, à » ses risques et fortunes; à moins qu'il n'y joigne les prédications; car, dès lors, dans tout état policé, l'autorité » publique a le droit de réprimer tout ce qui tendroit à » troubler la société; et si la croyance erronée est un » mal individuel, dont l'individu n'est responsable qu'au » Ciel, qui juge les consciences, de même l'erreur propagée, qui peut avoir des conséquences dangereuses, » est justiciable du magistrat, d'autant plus qu'elle ne peut

» jamais être répandue à bonne intention, et que tout
» gouvernement humain, reposant sur la religion du pays,
» celui qui se permet d'attaquer publiquement cette reli-
» gion, qu'il lui est très-permis de ne pas croire, et même
» de ne pas pratiquer, est nécessairement un mauvais ci-
» toyen, qui attente à l'ordre public, et qui doit être
» puni.

» Mais, quand le fanatisme va jusqu'à l'intolérance et
» l'oppression, jusqu'à vouloir soumettre par la force l'opi-
» nion d'autrui, jusqu'à violenter la conscience; alors,
» c'est une tyrannie aussi odieuse qu'insensée, que tous
» les hommes doivent détester, et que tous ont le droit et
» l'intérêt de repousser.

» Tous ceux qui ont quelque teinture de l'histoire, et
» qui n'ont pas renoncé à la bonne foi, savent que le fa-
» natisme des guerres de religion, ne fut autre chose que
» l'ouvrage des passions humaines, qui abusent de tout,
» l'ouvrage de l'ambition qui entraînoit la crédulité des
» peuples, de l'hypocrisie qui égaroit leur zèle, de l'or-
» gueil intolérant qui, de sa querelle, faisoit la querelle
» du ciel. On l'a dit mille fois aux sectateurs de la nou-
» velle philosophie, qui ne pouvoient pas nier des faits,
» mais qui se retranchoient à dire qu'il falloit que la reli-
» gion fût mauvaise en elle-même, puisqu'elle étoit sus-
» ceptible de pareils abus; réponse qui étoit d'une grande
» absurdité; car tout le monde sait que le mot *abus* em-
» porte dans son accception l'idée d'une bonne chose dont
» on fait un mauvais usage, et il est aisé de sentir que
» tout principe, dont la conséquence est fausse, est né-
» cessairement faux. Or, du principe énoncé sur la reli-
» gion, il s'ensuivroit nécessairement que la liberté est
» une bien mauvaise chose, puisque la licence en est
» l'abus; que l'honneur est une bien mauvaise chose,
» puisque le duel est l'abus de l'honneur. On pourroit par-
» courir de même toutes les choses et les qualités louables,
» qui, sans exception, sont susceptibles des abus que la
» malice et la méchanceté des hommes, ou leur intérêt,
» ne manquent pas d'y introduire.

» Qui peut nier que le fanatisme de nos guerres civiles
» occasionnées par la religion, ne fût en contradiction
» manifeste avec la loi de l'évangile, qui le reprouve si

» formellement, avec cette loi de paix et d'amour qui » abhorre toute violence? Qui peut nier d'ailleurs que, » depuis long-temps, la France, en particulier, ne fût » guérie de ce fléau, de manière à n'en avoir plus rien à » craindre, puisque la tolérance civile avoit rendu l'état » civil aux protestans? Qui peut nier sur-tout que le seul » fanatisme qui se fit sentir de nos jours, ne fût éminemment le *fanatisme* de l'irréligion, porté à un excès » d'intolérance et de fureur, dont les écrits des nouveaux » philosophes fourniront à l'examen des preuves sans » nombre? »

» *Fanatisme* se dit aussi figurément, par extension, de » tout excès dans un sentiment bon et louable en lui-même; car tout excès, en passant la mesure du bien, » le change en mal. Ainsi Charles XII étoit atteint du » *fanatisme* de la gloire, en s'imaginant qu'il n'y avoit » rien de beau dans le monde, si ce n'est de faire la » guerre. Horace étoit un fanatique de patriotisme, quand » il tua sa sœur, parce qu'elle maudissoit une victoire qui » lui enlevoit son amant; et il ne fallut rien moins que » le service éminent qu'il venoit de rendre à Rome, pour « que le peuple, compensant la faute par le bienfait, consentit à lui pardonner. »

*Voyez* SUPERSTITION.

(ANONYME.)

# FANFARON.

Celui qui affecte une bravoure qu'il n'a point : un vrai *fanfaron* sait qu'il n'est qu'un lâche. L'usage a un peu étendue l'acception de ce mot ; on l'applique à celui même qui exagère ou qui montre avec trop d'affectation et de confiance la bravoure qu'il a ; et plus généralement à celui qui se vante d'une vertu, quelle qu'elle soit, au-delà de la bienséance ; mais les loix de la bienséance varient selon les temps et les lieux. Ainsi, tel homme est pour nous un *fanfaron*, qui ne l'étoit point pour son siècle, et qui ne le seroit point aujourd'hui pour sa nation. Il y a des peuples *fanfarons*. La fanfaronade est aussi dans le ton. Il y a tel discours héroïque qu'un mot ajouté ou changé feroit dégénérer en fanfaronade ; et réciproquement, il y a tel propos *fanfaron*, qu'une telle correction rendroit héroïque. Il y a plus, le même discours dans la bouche de deux hommes différens, est un discours élevé ou une fanfaronade. On tolère, on admire même dans celui qui a par devers soi de grandes actions, un ton qu'on ne souffriroit point dans un homme qui n'a rien fait encore qui garantisse et qui justifie ses promesses, je trouve en général tous nos héros de théâtre un peu *fanfarons*. C'est un mauvais goût qui passera difficilement. Il a pour la multitude un faux éclat qui l'éblouit, et il est difficile de rentrer dans les bornes de la nature, de la vérité, et de la simplicité, lorsqu'une fois on s'en est écarté. Il est bien plus facile d'entasser des sentences les unes sur les autres, que de converser avec goût et de la manière propre au sujet dont on parle.

(Anonyme.)

# FANTAISIE.

C'est une passion d'un moment qui n'a sa source que dans l'imagination : elle promet à ceux qu'elle occupe, non un grand bien, mais une jouissance agréable : elle exagère moins le mérite que l'agrément de son objet; elle en désire moins la possession que l'usage : elle est contre l'ennui la ressource d'un instant : elle suspend les passions sans les détruire : elle se mêle aux penchans d'habitude, et ne fait qu'en distraire. Quelquefois elle est l'effet de la passion même; c'est une bulle d'eau qui s'élève sur la surface d'un liquide, et qui retourne s'y confondre; c'est une volonté d'enfant, et qui nous ramène pendant sa courte durée, à l'imbécillité du premier âge.

Les hommes qui ont plus d'imagination que de bon sens, sont esclaves de mille *fantaisies*; elles naissent du désœuvrement, dans un état où la fortune a donné plus qu'il ne faut à la nature; où les desirs ont été satisfaits aussitôt que conçus : elles tyrannisent les hommes indécis sur le genre d'occupations, de devoirs, d'amusemens qui conviennent à leur état et à leur caractère : elles tyrannisent sur-tout les ames foibles qui sentent par imitation. Il y a des *fantaisies* de mode, qui pendant quelque temps sont les *fantaisies* de tout un peuple; j'en ai vu de ce genre d'extravagantes, d'utiles, de frivoles, d'héroïques, etc. Je vois le patriotisme et l'humanité devenir dans beaucoup de têtes des *fantaisies* assez vives, et qui peut-être se répandroient, sans la crainte du ridicule.

La *fantaisie* suspend la passion par une volonté d'un moment, et le caprice interrompt le caractère. Dans la *fantaisie* on néglige les objets de ses passions et ses principes, et dans le caprice on les change. Les hommes sensibles et légers ont des *fantaisies*; les esprits de travers sont fertiles en caprices. Les femmes en général, sont plus sujettes que les hommes aux caprices et aux *fantaisies*.

(Anonyme.)

# FANTOME.

Nous donnons le nom de *fantôme* à toutes les images qui nous font imaginer hors de nous des êtres corporels qui n'y sont point. Ces images peuvent être occasionnées par des causes physiques extérieures, de la lumière, des ombres diversément modifiées, qui affectent nos yeux, et qui leur offrent des figures qui sont réelles : alors notre erreur ne consiste pas à avoir une figure hors de nous, car en effet il y en a une, mais à prendre cette figure pour l'objet corporel qu'elle représente. Des objets, des bruits, des circonstances particulières, des mouvemens de passion, peuvent aussi mettre notre imagination et nos organes en mouvement; et ces organes mûs, agités, sans qu'il y ait aucun objet présent, mais précisément comme s'ils avoient été affectés par la présence de quelqu'objet, nous le montrent, sans qu'il y ait seulement de figure hors de nous. Quelquefois les organes se meuvent et s'agîtent d'eux-mêmes, comme il nous arrive dans le sommeil; alors nous voyons passer au-dedans de nous une scène composée d'objets plus ou moins décousus, plus ou moins liés, selon qu'il y a plus ou moins d'irrégularité ou d'analogie entre les mouvemens des organes de nos sensations. Voilà l'origine de nos songes.

On a appliqué le mot de *fantôme* à toutes les idées fausses qui nous impriment de la frayeur, du respect, etc. qui nous tourmentent, et qui font le malheur de notre vie : C'est la mauvaise éducation qui produit ces *fantômes*, c'est l'expérience et la philosophie qui les dissipent.

*Voyez* PHANTÔME.

( ANONYME. )

# FARCE.

Espèce de comique grossier où toutes les règles de la bienséance, de la vraisemblance et du bon sens, sont également violées. L'absurde et l'obscène sont à la *farce* ce que le ridicule est à la comédie.

Or, on demande s'il est bon que ce genre de spectacle ait dans un état bien policé des théâtres réguliers et décens. Ceux qui protègent la *farce* en donnent pour raison, que, puisqu'on y va, on s'y amuse, que tout le monde n'est pas en état de goûter le bon comique, et qu'il faut laisser au public le choix de ses amusemens.

Que l'on s'amuse au spectacle de la *farce*, c'est un fait qu'on ne peut nier. Le peuple Romain désertoit le théâtre de Térence pour courir aux bateleurs; et de nos jours *Mérope* et le *Méchant* dans leur nouveauté ont à peine attiré la multitude pendant deux mois, tandis que la *farce* la plus monstrueuse (les *Battus payent l'amende*) a soutenu son spectacle pendant deux ans entiers, et à la honte du bon goût, a eu plus de trois cents représentations de suite.

Il est donc certain que la partie du public, dont le goût est invariablement décidé pour le vrai, l'utile, et le beau, n'a fait dans tous les temps que le très-petit nombre, et que la foule se décide pour l'extravagant et l'absurde. Ainsi, loin de disputer à la *farce* les succès dont elle jouit, nous ajouterons que dès qu'on aime ce spectacle, on n'aime plus que celui-là, et qu'il seroit aussi surprenant qu'un homme qui fait ses délices journalières de ces grossières absurdités, fût vivement touché des beautés du *Misantrope* et d'*Atalie*, qu'il le seroit de voir un homme nourri dans la débauche se plaire à la société d'une femme vertueuse.

On va, dit-on, se délasser à la *farce*; un spectacle raisonnnable applique et fatigue l'esprit; la *farce* amuse, fait rire et n'occupe point. Nous avouons qu'il est des esprits, qu'une chaine régulière d'idées et de sentimens doit fatiguer. L'esprit a son libertinage et son désordre où il est plus à son aise; et le plaisir machinal et grossier

qu'il y prend sans réflexion, émousse en lui le goût de l'honnête et de l'utile; on perd l'habitude de réfléchir comme celle de marcher, et l'ame s'engourdit et s'énerve comme le corps, dans une oisive indolence. La *farce* n'exerce, ni le goût, ni la raison: de-là vient qu'elle plaît à des ames paresseuses; et c'est pour cela même que ce spectacle est pernicieux. S'il n'avoit rien d'attrayant, il ne seroit que mauvais.

Mais qu'importe, dit-on encore, que le public ait raison de s'amuser? ne suffit-il pas qu'il s'amuse? C'est ainsi que tranchent sur tout ceux qui n'ont réfléchi sur rien. C'est comme si on disoit: Qu'importe la qualité des alimens dont on nourrit un enfant, pourvu qu'il mange avec plaisir? Le public comprend trois classes; le bas peuple, dont le goût et l'esprit ne sont point cultivés, et n'ont pas besoin de l'être; le monde honnête et poli, qui joint à la décence des mœurs une intelligence épurée et un sentiment délicat des bonnes choses; l'état mitoyen, plus étendu qu'on ne pense, qui tâche de s'approcher par vanité de la classe des honnêtes gens, mais qui est entraîné vers le bas peuple par une pente naturelle. Il ne s'agit donc plus que de savoir de quel côté il est le plus avantageux de décider cette classe moyenne et mixte. Sous les tyrans et parmi les esclaves la question n'est pas douteuse; il est de la politique de rapprocher l'homme des bêtes, puisque leur condition doit être la même, et qu'elle exige également une patiente stupidité. Mais dans une constitution de choses fondées sur la justice et la raison, pourquoi craindre d'étendre les lumières, et d'ennoblir les sentimens d'une multitude de citoyens, dont la profession même exige le plus souvent des vues nobles, un sentiment et un esprit cultivé? On n'a donc nul intérêt politique à entretenir dans cette classe du public l'amour dépravé des mauvaises choses.

La *farce* est le spectacle de la grossière populace; et c'est un plaisir qu'il faut lui laisser, mais dans la forme qui lui convient, c'est-à-dire, avec des tréteaux pour théâtres, et pour salles des carrefours; par-là, il se trouve à la bienséance des seuls spectateurs qu'il convienne d'y attirer. Lui donner des salles décentes et une forme régulière, l'orner de musique, de danses, de décorations agréables

agréables, c'est dorer les bords de la coupe où le public va boire le poison du mauvais goût.

Dans le temps que le spectacle Français étoit composé de moralités et de sottises, la petite pièce étoit une *farce*, ou comédie populaire, très-simple et très-courte, destinée à délasser le spectateur du sérieux de la grande pièce. Le modèle de la *farce* est l'*Avocat Patelin*, non pas telle que Brueys l'a remise au théâtre; mais avec autant de naïveté et de vrai comique. Toutes ces scènes qui dans la comédie nous font rire de si bon cœur, se trouvent dans l'original facilement écrites en vers de huit syllabes, et très-plaisamment dialogués. Un morceau de la scène de Patelin avec le Berger suffit pour en donner l'idée.

PATELIN.

Or, viens çà, parle.... Qui es-tu?
Ou demandeur ou défendeur.

LE BERGER.

J'ai à faire à un entendeur,
Entendez-vous bien, mon doux maître?
A qui j'ai long-temps mené paistre
Les brebis, et les lui gardoye.
Par mon serment, je regardoye
Qu'il me payoit petitement.
Dirai-je tout?

PATELIN.

Déa surement
A son conseil doit-on tout dire?

LE BERGER.

Il est vrai, et vérité, sire,
Que je les lui ai assommées,
Tant que plusieurs se sont pâmées
Maintefois; et sont chentes mortes,
Tant fussent-elles saines et fortes;
Et puis-je lui faisois entendre,
Afin qu'il ne m'en peust reprendre,
Qu'ils mouroient de la clavelée;
Ha! fait-il; ne soit plus meslée,

Avec les autres, gette-là.
Volontiers fais-je. Mais cela
Se faisoit par une autre voie,
Car par Saint-Jehan, je les mangeoye,
Qui savoye bien la maladie.
Que voulez-vous que je vous die?
J'ai ceci tant continué,
J'en ai assommé et tué
Tant, qu'il s'en est apperçu;
Et quand il s'est trouvé deçu
M'aist dieu, il m'a fait espier,
Car on les ouist bien crier.....
Je sais bien qu'il a bonne cause,
Se voulez; qu'il l'aura mauvaise.

PATELIN.

Par ta foi, seras-tu bien aise?
Que donneras-tu, si je renverse
Le droit de ta partie adverse,
Et si je te renvoie absouz?

LE BERGER.

Je ne vous payerai point, en sculz,
Mais en bel or à la couronne.

PATELIN.

Donc, tu auras ta cause bonne.
. . . . . .
Si tu parles, on te prendra
Coup à coup aux positions;
Et en tel cas, confessions
Sont si très-préjudiciables
Et nuisent tant que ce sont diables.
Pour ce, veci ce que tu feras,
J'a tost, quand on t'appellera,
Pour comparoir en jugement,
Tu ne repondras nullement
Fors bée, pour rien que l'on te die;

Ce petit prodige de l'art, où le secret du comique de caractère et du comique de situation étoit découvert, eut la plus grande célébrité. Après l'avoir traduit en vers français, (car il étoit d'abord en prose) on le traduisit en vers latins pour les étrangers qui n'entendoient pas notre lan-

gue. Il sembleroit donc que dès-lors on avoit reconnu la bonne comédie ; mais jusqu'au *Menteur* et aux *Précieuses ridicules*, c'est-à-dire, durant près de deux siècles, cette leçon fût oubliée.

Dans les *farces* du même temps, il y avoit peu d'intrigue et de comique, mais quelquefois des naïvetés plaisantes, comme dans celle du *Savetier*, qui demande à Dieu cent écus, et qui lui dit de se mettre à sa place.

Beau sire, imaginez le cas,
Et que vous fussiez devenu
Ainsi que moi pauvre et tout nu,
Et que je fusse Dieu, pour voir :
Vous les voudriez bien avoir.

Au bas comique de la *farce* avoit succedé le genre insipide et plat des comédies romanesques et des pastorales ; celui-ci plus mauvais encore, faisoit regretter le premier. On y revenoit quelquefois : Adrien de Montluc donna une *farce* en 1616, sous le nom de la comédie des proverbes, où il avoit réuni tous les quolibets de son temps, lesquels sont presque tous encore usités parmi le bas peuple, et en cela cette *farce* est un monument précieux. En voici des échantillons.

» La fortune m'a bien tourné le dos, moi qui avois feu » et lieu, pignon sur rue, et une fille belle comme le » jour ! A qui vendez-vous vos coquilles ? à ceux qui vien- » nent de Saint-Michel ? Patience passe science. Marchand » qui perd ne peut rire ; qui perd son bien perd son sang. » Je ressemble à chianlit, je m'en doute. Il n'y songea » non plus qu'à sa première chemise. Il est bien loin, » s'il court toujours. Il vaut mieux se taire que de trop « parler. Tu es bien heureux d'être fait, on n'en fait plus » de si sot. Je n'aime point le bruit, si je ne le fais. Je » veux que vous cessiez vos riottes, et que vous soyez » comme les deux doigts de la main ; que vous vous embras- » siez comme frères, que vous vous accordiez comme deux » larrons en foire, et que vous soyez camarades comme » cochons. Je ne sais comment mon père est si coiffé de cet » avaleur de charrettes ferrées : quelques-uns disent qu'il » est assez avenant : mais pour moi je le trouve plus sot » qu'un panier percé, plus effronté qu'un page de cour,

» plus fantasque qu'une mule, méchant comme un âne » rouge, au reste plus poltron qu'une poule, et menteur » comme un arracheur de dents.... Vous dites-là bien des » vers à sa louange, etc. »

Cette plaisanterie d'un homme de qualité, semble avoir été faite sur le modèle du rôle de *Sancho Pança ;* elle parut la même année que mourut Michel Cervantes, le célèbre auteur de *Don Quichotte.*

Que le succès de la *farce* se soit soutenu jusqu'alors, on ne doit pas en être surpris ; mais que la bonne comédie ayant été connue et portée au plus haut degré de perfection, les *farces* de Scarron ayent réussi à côté des chefs-d'œuvre de Molière, c'est ce qu'on auroit de la peine à croire, si l'on ne savoit pas que dans tout les temps le rire est une convulsion douce, que le plus grand nombre des hommes préfère, autant qu'il le peut sans rougir, aux plaisirs les plus délicats du sentiment et de la pensée.

(ANONYME.)

# FARD.

Se dit de toute composition, soit de blanc, soit de rouge, dont les femmes, et quelques hommes même, se servent pour embellir leur teint, imiter les couleurs de la jeunesse, ou les réparer par artifice.

L'amour de la beauté a fait imaginer de temps immémorial, tous les moyens qu'on a cru propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée, ou à en rétablir les brèches; et les femmes chez qui le goût de plaire est très-étendu, ont cru trouver ces moyens dans les *fardemens*, si je puis me servir de ce vieux terme collectif, plus énergique que celui de *fard*.

L'auteur du livre d'Enoc assure qu'avant le déluge, l'ange Azaliel apprit aux filles l'art de se farder, d'où l'on peut du moins inférer l'antiquité de cette pratique.

L'antimoine est le plus ancien *fard* dont il soit fait mention dans l'histoire, et en même-temps celui qui a eu le plus de faveur. Job marque assez le cas qu'on en faisoit, lorsqu'il donne à une de ses filles le nom de *vase d'antimoine*, ou de *boîte à mettre du fard*.

Comme dans l'Orient les yeux noirs, grands et fendus, passoient, ainsi qu'en France aujourd'hui, pour les plus beaux, les femmes qui avoient envie de plaire, se frottoient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du *fard* d'antimoine pour étendre la paupière, ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en parut plus grand. Aussi Isaï, dans le dénombrement qu'il fait des filles de Sion, n'oublie pas les aiguilles dont elles se servoient pour peindre leurs yeux et leurs paupières. La mode en étoit si reçue, que nous lisons dans un des livres des rois, que Jésabel ayant appris l'arrivée de Jéhu à Samarie, se mit les yeux dans l'antimoine, ou les plongea dans le *fard*, comme s'exprime l'écriture, pour parler à cet usurpateur, et pour se montrer à lui. Jérémie ne cessoit de crier aux filles de Judée, *envain vous vous revêtirez de pourpre, et vous mettrez vos colliers d'or; en vain vous vous peindrez les yeux avec* l'antimoine, *vos amans vous mépriseront.* Les filles de Judée ne crurent point le prophète,

elles pensèrent toujours qu'il se trompoit dans ses oracles; en un mot, rien ne fut capable de les dégoûter de leur *fard*; c'est pour cela qu'Ezéchiel, dévoilant les dérèglemens de la nation juive, sous l'idée d'une femme débauchée, dit, *qu'elle s'est baignée, qu'elle s'est parfumée; qu'elle a peint ses yeux d'antimoine, qu'elle s'est assise sur un très-beau lit et devant une table bien couverte*, etc.

Cet usage du *fard*, tiré de l'antimoine, ne finit pas dans les filles de Sion; il se glissa, s'étendit, se perpétua partout. Nous trouvons que Tertullien et Saint-Cyprien déclamèrent à leur tour, très-vivement, contre cette coutume usitée de leur temps en Afrique.

Les femmes Grecques et Romaines empruntèrent des Asiatiques la coutume de se peindre es yeux avec de l'antimoine; mais pour étendre encore plus loin l'empire de la beauté, et réparer les couleurs flétries, elles imaginèrent deux nouveaux *fards* inconnus auparavant dans le monde, et qui ont passé jusqu'à nous: je veux dire le blanc et le rouge. Delà vient que les poëtes feignirent que la blancheur d'Europe ne lui venoit que parce qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de *fard* blanc de cette déesse, et en avoit fait présent à la fille d'Agénor. Quand les richesses affluerent dans Rome, elles y portèrent un luxe affreux; la galanterie introduisit les recherches les plus raffinées dans ce genre, et la corruption générale y mit le sceau.

Nos dames, dit Pline le naturaliste, se fardent par air jusqu'aux yeux; mais ce n'étoit-là qu'un crayon de leur mollesse.

Elles passoient de leurs lits dans des bains magnifiques, et là elles se servoient de pierres-ponces pour se polir et s'adoucir la peau, et elles avoient vingt sortes d'esclaves en titre pour cet usage. A cette propreté luxurieuse, succéda l'onction et les parfums d'Assyrie: enfin, le visage ne reçut pas moins de façons et d'ornemens que le reste du corps.

Poppée, cette célèbre courtisanne, douée de tous les avantages de son sexe, hors de la chasteté, usoit pour son visage d'une espèce de *fard* onctueux, qui formoit une croûte durable, et qui ne tomboit qu'après avoir été lavée avec.

une grande quantité de lait, lequel en détachoit les parties, et découvroit une extrême blancheur: Poppée, dis-je, mit ce nouveau *fard* à la mode, lui donna son nom, et Juvénal dit que si elle eût été exilée, elle eut mené avec elle son troupeau d'anesses, et se seroit montrée avec ce cortège jusqu'au pôle hyperborée.

Cette pâte, de l'invention de Poppée, qui couvroit tout le visage, formoit un masque avec lequel les femmes restoient dans l'intérieur de leurs maisons: c'étoit-là, pour ainsi dire, le visage domestique, et le seul qui étoit connu du mari. Ses lèvres s'y prenoient à la glu. Ce teint tout neuf, cette fleur de peau n'étoit faite que pour les amans; et sur ce pied-là, la nature ne donnoit rien ni aux uns ni aux autres.

C'en est assez sur les dames Grecques et Romaines. Poursuivons à présent l'histoire du *fard* jusqu'à nos jours, et prouvons que la plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique sont encore dans l'usage de se colorier diverses parties du corps de noir, de blanc, de rouge, de bleu, de jaune, de verd; en un mot, de toutes sortes de couleurs, suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté. L'amour-propre et la vanité ont également leur recherche dans tous les pays du monde; l'exemple, le temps et les lieux, n'y mettent que le plus ou moins d'entente, de goût, et de perfection.

En commençant par le nord, nous apprenons qu'avant que les Moscovites eussent été policés par le Czar Pierre premier, les femmes Russes savoient déjà se mettre du rouge, s'arracher les sourcils, se les peindre ou s'en former d'artificiels. Nous voyons aussi que les Groenlandoises se bariolent le visage de blanc et de jaune, et que les Zambliennes, pour se donner des graces, se font des raies bleues au front et au menton. Les mingreliennes, sur le retour, se peignent tout le visage, les sourcils, le front, le nez et les joues. Les Japonoises de Jédo se colorent de bleu les sourcils et les lèvres. Les insulaires de Sobréo, au nord de Nicobar, se plâtrent le visage de verd et de jaune. Quelques femmes du royaume de Décan, se font découper la chair en fleurs, et teignent ces fleurs de diverses couleurs, avec du jus de racines de leur pays.

Les Arabes sont dans l'usage de s'appliquer une couleur

bleue aux bras, aux lèvres et aux parties les plus apparentes du corps; ils mettent, hommes et femmes, cette couleur par petits points, et la font pénétrer dans la chair avec une aiguille faite exprès : la marque en est inaltérable.

Les Turquesses Africaines, les femmes Maures, les filles qui demeurent sur les frontières de Tunis, les femmes du royaume de Tripoli, la plupart des filles nègres du Sénégal, les Floridiennes de l'Amérique septentrionale, etc. toutes se teignent les cheveux, les mains, les pieds, le tour des yeux, le nez, le menton et les autres parties du visage de différentes couleurs; d'autres se font broder la peau de diverses figures d'animaux, et de fleurs de toute espèce.

Si nous revenons en Europe, nous trouverons que le blanc et le rouge ont fait fortune en France. Nous en avons l'obligation aux Italiens, qui passèrent à la cour de Catherine de Médicis. Mais ce n'est que sur la fin du dix-septieme siècle, que l'usage du rouge est devenu général parmi les femmes de condition. La mode s'en est tellement étendue depuis, qu'il n'y a pas aujourd'hui de petite bourgeoise qui n'en mette.

Quoiqu'il en soit, je ne pense point qu'on puisse réparer par les efforts de l'art les injures du temps, ni rétablir sur les rides du visage la beauté qui s'est évanouie. Je sens bien la justesse des réflexions de Rica, dans sa lettre à Usbeck. « Les femmes qui se sentent finir » d'avance par la perte de leurs agrémens, voudroient » reculer vers la jeunesse; eh! comment ne chercheroient-» elles pas à tromper les autres! elles font tous leurs ef-» forts pour se tromper elles-mêmes, et pour se dérober la » plus affligeante de toutes les idées ». Mais comme le dit Lafontaine :

> Les *fards* ne peuvent faire
> Que l'on échappe au temps, cet insigne larron ;
> Les ruines d'une maison
> Se peuvent réparer ; que n'est cet avantage
> Pour les ruines du visage ?

Cependant, loin que les *fards* produisent cet effet, j'ose assurer, au contraire, qu'ils gâtent la peau, qu'ils la rident, qu'ils altèrent et ruinent la couleur naturelle du visage:

j'ajoute qu'il y a peu de *fards* dans le genre du blanc qui ne soit dangereux. Aussi les femmes qui se servent de l'huile de talc comme d'un *fard* excellent s'abusent beaucoup; celles qui emploient la céruse, le blanc de plomb ou le blanc d'Espagne, n'entendent pas mieux leurs intérêts; celles qui se servent de préparations de sublimé, font encore plus de tort à leur santé : enfin, l'usage continuel du rouge, sur-tout de ce vermillon terrible qui jaunit tout ce qui l'environne, n'est pas sans inconvénient pour la peau, le moindre de tous est qu'il la flétrit et la dessèche.

« Si les femmes ( dit la Bruyère ) étoient telles naturel-
» lement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles per-
» dissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint,
» qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé
» qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont
» elles se fardent, elles seroient inconsolables.

» Si les femmes, continue le même auteur, veulent
» seulement être belles à leurs propres yeux, et se plaire
» à elles-mêmes, elles peuvent sans doute, dans la manière
» de s'embellir, suivre leur goût et leur caprice : mais si
» c'est aux hommes qu'elles desirent de plaire, si c'est
» pour eux qu'elles se fardent ou qu'elles s'enluminent,
» j'ai recueilli les voix, et je leur prononce de la part de
» tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le
» blanc et le rouge les rend affreuses et dégoûtantes;
» que le rouge seul les vieillit et les déguise; qu'ils haïssent
» autant à les voir avec de la céruse sur le visage, qu'avec
» de fausses dents en la bouche, et des boules de cire dans
» les machoires; qu'ils protestent sérieusement contre tout
» l'artifice dont elles usent, pour se rendre laides; et que
» bien loin d'en répondre devant Dieu, il semble au
» contraire qu'il leur ait réservé ce dernier et infaillible
» moyen de guérir des femmes ».

Afranius disoit souvent, et avec raison : « des graces
» simples et naturelles, le rouge de la pudeur, l'enjoue-
» ment et la complaisance, voilà le *fard* le plus sédui-
» sant de la jeunesse; pour la vieillesse, il n'est point
» de *fard* qui puisse l'embellir, que l'esprit et les connois-
» sances ».

Est-ce pour réparer les injures du temps, rétablir sur le visage une beauté chancelante, et se flatter de redescen-

dre jusqu'à la jeunesse, que nos dames mettent du rouge flamboyant? Est-ce dans l'espoir de mieux séduire qu'elles emploient cet artifice que la nature désavoue? Il me semble que ce n'est pas un moyen propre à flatter les yeux que d'arborer un vermillon terrible, parce qu'on ne flatte point un organe en le déchirant. Mais qu'il est difficile de s'affranchir de la tyrannie de la mode! la présence du gros rouge jaunit tout ce qui l'environne. On se résout donc à être jaune, et assurément ce n'est pas la couleur d'une belle peau; mais d'un autre côté si l'on renonce à ce rouge éclatant, il faudra donc paroître pâle. C'est une cruelle alternative; car on veut mettre absolument du rouge, de quelqu'espèce qu'il soit, vif ou pâle. On ne se contente pas d'en user lorsque les roses du visage sont flétries, on le prend même au sortir de l'enfance. Cependant, malgré l'empire de la coutume, je pense comme Plaute, et je répondrois comme lui à une jeune et jolie femme qui voudroit se mettre du rouge: « Je ne vous » en donnerai point, vous êtes à merveille, et vous iriez » barbouiller d'une peinture grossière l'ouvrage le plus » beau et le plus délicat du monde: ne faites point cette » folie, vous ne pouvez employer aucun *fard* qui ne gâte » et n'altère promptement la beauté de votre teint ».

(*M.* DE JAUCOURT.)

# FASTE.

C'est l'affectation de répandre par des marques extérieures, l'idée de son mérite, de sa puissance, de sa grandeur, etc. Il entroit du *faste* dans la vertu des stoïciens; il y en a presque toujours dans les actions éclatantes. C'est le *faste* qui élève quelquefois jusqu'à l'héroïsme, des hommes à qui il en coûteroit d'être modestes; c'est le *faste* qui rend la générosité moins rare que l'équité, et de belles actions plus faciles que l'habitude d'une vertu commune. Il entre du *faste* dans la dévotion, quand elle inspire plus de zèle que de mœurs, et moins d'attachement à ses devoirs, comme homme et comme citoyen, que de goût des pratiques extraordinaires.

On se sert plus communément du mot *faste*, pour exprimer cet appareil de magnificence, ce luxe d'apparence, et non de commodité, par lequel les grands prétendent annoncer leur rang au reste des hommes. Ils ont presque tous du *faste* dans les manières: c'est un des signes par lesquels ils font reconnoître leur état. Dans les pays où ils ont part au gouvernement, ils ont de la morgue et du dédain; dans les pays où ils ont moins de crédit que de prétentions, ils ont une politesse qui a son *faste*, et par laquelle ils cherchent à plaire sans commettre leur rang.

On demande si dans ce siècle éclairé il est encore utile que les hommes qui commandent aux peuples, annoncent la grandeur et la puissance des nations par des dépenses excessives, et par le luxe le plus fastueux? Les peuples de l'Europe sont assez instruits de leurs forces mutuelles, pour distinguer chez leurs voisins un vain luxe d'une véritable opulence. Une nation auroit plus de respect pour des chefs qui voudroient la faire passer pour riche. Des provinces peuplées, des armées disciplinées, des finances en bon ordre, imposeroient plus aux citoyens et aux étrangers, que la magnificence de la cour. Le seul *faste* qui convienne à de grands peuples, ce sont les monumens, les grands ouvrages, et ces prodiges de l'art qui font admirer le génie autant qu'ils ajoutent à l'idée de la puissance.

(Anonyme.)

## FAT *.

Un *fat* est un homme dont la vanité seule forme le caractère, qui ne fait rien par goût, qui n'agit que par ostentation; et qui, voulant s'élever au-dessus des autres, est descendu au-dessous de lui-même. Familier avec ses supérieurs, important avec ses égaux, impertinent avec ses inférieurs, il tutoie, il protège, il méprise. Vous le saluez, et il ne vous voit pas; vous lui parlez, et il ne vous écoute pas; vous parlez à un autre, et il vous interrompt. Il lorgne, il persiffle au milieu de la société la plus respectable et de la conversation la plus sérieuse. Une femme le regarde, et il s'en croit aimé; une autre ne le regarde pas, et il s'en croit encore aimé. Soit qu'on le souffre, soit qu'on le chasse, il en tire également avantage. Il dit à l'homme vertueux de venir le voir, et lui indique l'heure du brodeur et du bijoutier. Il offre à l'homme libre une place dans sa voiture, et il lui laisse prendre la moins commode. Il n'a aucune connoissance; il donne des avis aux savans et aux artistes; il en eût donné à Vauban sur les fortifications, à le Brun, sur la peinture, à Racine sur la poésie. Sort-il du spectacle, il parle à l'oreille de ses gens. Il part, vous croyez qu'il vole à un rendez-vous; il va souper seul chez lui. Il se fait rendre mystérieusement en public des billets vrais ou supposés; on croiroit qu'il a fixé une coquette, ou déterminé une prude. Il fait un long calcul de ses revenus; il n'a que 60,000 liv. de rente; il ne peut pas vivre. Il consulte la mode pour ses travers comme pour ses habits, pour ses indispositions comme pour ses voitures, pour son médecin comme pour son tailleur. Vrai personnage de théâtre, à le voir, vous croiriez qu'il a un masque; à l'entendre, vous diriez qu'il joue un rôle: ses paroles sont vaines, ses actions sont des mensonges, son silence même est menteur. Il manque aux engagemens qu'il a; il en feint quand il n'en a pas. Il ne va pas où on l'attend; il arrive tard où il n'est pas attendu. Il n'ose avouer un parent pauvre ou peu connu. Il se glorifie de l'amitié d'un grand à qui il n'a jamais parlé, ou qui ne lui a jamais répondu.

Il a du bel esprit la suffisance et les mots satyriques ; de l'homme de qualité les talons rouges, le coureur et les créanciers ; de l'homme à bonnes fortunes, la petite maison, l'ambre et les grisons. Pour peu qu'il fut fripon, il seroit en tout le contraste de l'honnête homme. En un mot, c'est un homme d'esprit pour les sots qui l'admirent ; c'est un sot pour les gens sensés qui l'évitent. Mais si vous connoissez bien cet homme ; ce n'est ni un homme d'esprit, ni un sot, c'est un *fat ;* c'est le modèle d'une infinité de jeunes sots mal élevés.

( *M.* Desmahis. )

# FAUSSETÉ.

La *fausseté* est le contraire de la vérité. Ce n'est pas proprement le mensonge, dans lequel il entre toujours du dessein. On dit qu'il y a eu cent mille hommes écrasés dans le tremblement de terre de Lisbonne, ce n'est pas un mensonge, c'est une *fausseté*. La *fausseté* est presque toujours encore plus qu'erreur. La *fausseté* tombe plus sur les faits; l'erreur sur les opinions. C'est une erreur de croire que le soleil tourne autour de la terre; c'est une *fausseté* d'avancer que Louis XIV dicta le testament de Charles II. La *fausseté* d'un acte est un crime plus grand que le simple mensonge; elle désigne une imposture juridique, un larcin fait avec la plume.

Un homme a de la *fausseté* dans l'esprit, quand il prend presque toujours à gauche; quand, ne considérant pas l'objet entier, il attribue à un côté de l'objet ce qui appartient à l'autre, et que ce vice de jugement est tourné chez lui en habitude. Il a de la *fausseté* dans le cœur, quand il s'est accoutumé à flatter et à se parer des sentimens qu'il n'a pas; cette *fausseté* est pire que la dissimulation. Il y a beaucoup de *fausseté* dans les historiens, des erreurs chez les philosophes, des mensonges dans presque tous les écrits polémiques, et encore plus dans les satyriques. Les esprits faux sont insupportables, et les cœurs faux sont en horreur.

(*M.* de Voltaire.)

# FAVEUR.

La *faveur*, du mot latin *favor*, suppose plutôt un bienfait qu'une récompense. On brigue sourdement la *faveur*; on mérite et on demande hautement des récompenses. Le Dieu *Faveur*, chez les mythologistes romains, étoit fils de la beauté et de la fortune. Toute *faveur* porte l'idée de quelque chose de gratuit; il m'a fait la *faveur* de m'introduire, de me présenter, de recommander mon ami, de corriger mon ouvrage. La *faveur* des princes est l'effet de leur goût et de la complaisance assidue; la *faveur* du peuple suppose quelquefois du mérite, et plus souvent un hasard heureux. *Faveur* diffère beaucoup de grace. Cet homme est en *faveur* auprès du roi, et cependant il n'en a point encore obtenu de graces. On dit, il a été reçu en grace. On ne dit point, il a été reçu en *faveur*, quoiqu'on dise être en *faveur* : c'est que la *faveur* suppose un goût habituel, et que faire grace, recevoir en grace, c'est pardonner, c'est moins que donner sa *faveur*. Obtenir grace, c'est l'effet d'un moment; obtenir la *faveur*, est l'effet du temps. Cependant on dit également : faites-moi la grace, faites-moi la *faveur* de recommander mon ami. Des lettres de recommandation s'appelloient autrefois *des lettres de faveur*. Sévère dit dans la tragédie de Polieucte :

> Je mourrois mille fois plutôt que d'abuser
> Des lettres de *faveur* que j'ai pour l'épouser.

On a la *faveur*, la bienveillance, non la grace du prince et du public. On obtient la *faveur* de son auditoire par la modestie, mais il ne vous fait pas grace, si vous êtes trop long. Les mois des gradués, avril et octobre, dans lesquels un collateur peut donner un bénéfice simple au gradué le moins ancien, sont des mois de *faveur* et de grace.

Cette expression *faveur* signifiant *une bienveillance gratuite*, qu'on cherche à obtenir du prince ou du public, la galanterie l'a étendue à la complaisance des femmes; et quoiqu'on ne dise point, il a eu des *faveurs* du roi : on dit,

il a eu les *faveurs* d'une dame. L'équivalent de cette expression n'est point connu en Asie, ou les femmes sont moins reines.

On appelloit autrefois *faveurs*, des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée donnés par une dame. Le comte d'Essex portoit à son chapeau un gant de la reine Elisabeth, qu'il appelloit *faveur de la reine.*

Ensuite l'ironie se servit de ce mot pour signifier les suites fâcheuses d'un commerce hasardé, *faveurs* de Vénus, *faveurs* cuisantes, etc.

Un gentilhomme s'étoit attaché depuis long-temps au cardinal Mazarin, de qui il étoit fort estimé, sans qu'il fût encore arrivé aucun changement à sa fortune; le cardinal lui faisant tous les jours des promesses, pour toute récompense. Un jour il témoigna sa peine au cardinal de ne voir jamais des effets de ses promesses. Le cardinal, qui vouloit conserver cet homme qu'il aimoit, l'appela dans son cabinet, et après avoir tâché de lui persuader la nécessité où il avoit été jusqu'alors, de distribuer les graces à de certaines personnes nécessaires au service de l'état, il lui promit de songer à lui. Le gentilhomme, qui ne faisoit pas grand cas de ses paroles, s'avisa de lui demander pour toute grace qu'il voulût bien lui accorder la *faveur* de lui frapper de temps en temps sur l'épaule avec un air de familiarité devant tout le monde; ce que fit le cardinal, et en deux ou trois ans, le gentilhomme se vit accablé de richesses, seulement pour donner son appui auprès de son éminence, qui ne lui accordoit que ce qu'elle auroit accordé à tout le monde, et qui plaisantoit avec lui de la sottise de ceux qui payoient si bien sa protection. Les hommes sont tous dupes; l'opinion donne le prix aux choses les plus communes; qui sait se donner un air important, et faire valoir ses denrées, les vend bien cher, et n'en a pas qui veut.

(*M.* DE. VOLTAIRE.)

---

FAVEURS.

## FAVEURS *.

Les *faveurs* de l'amour sont tout ce que donne ou accorde l'amour sensible à l'amour heureux; ce sont même ces riens charmans qui valent tant pour l'objet aimé : c'est que tout ce qui vient de sa maîtresse est d'un grand prix ; la fleur qu'elle a cueillie, le ruban qu'elle a porté ; voilà des trésors pour celle qui les donne, et pour celui qui les reçoit. Les *faveurs* de l'amour, toutes plus précieuses et plus aimables, se prêtent des secours et des plaisirs égaux ; c'est qu'elles ont toutes une valeur bien grande ; c'est que, toujours plus touchantes, à mesure qu'elles se multiplient, elles conduisent enfin à celle qui les couronne et qui les rassemble. Parlerons-nous de ces mystères sur lesquels il n'y a que l'amour qui doit jeter les yeux ? Instant le plus beau de la vie, où l'on obtient et où l'on goûte tout ce que peut donner de voluptueux et de sensible la possession entière de la beauté qu'on aime. Ne disons rien de ces plaisirs, ils aiment l'ombre et le silence.

Les *faveurs*, même les plus légères, doivent être secrettes; il ne faut pas plus avouer le bouquet donné, que le baiser reçu. Lisette attache une rose à la houlette de Daphnis ; ce berger peut l'offrir aux yeux de ses rivaux jaloux ; mais, aussi discret qu'il est heureux, Daphnis content jouit en secret de sa victoire : il n'y a que lui qui fait que Lisette a donné ; il n'y a qu'elle d'instruite de sa reconnoissance. Imitons Daphnis.

( *M.* de Margency )

# FAVORI, FAVORITE *.

Ces mots ont un sens, tantôt plus resserré, tantôt plus étendu. Quelquefois *favori* emporte l'idée de puissance; quelquefois seulement il signifie un homme qui plaît à son maître.

Henri III eut des *favoris*, qui n'étoient que des mignons; il en eut qui gouvernèrent l'état, comme le duc de Joyeuse et d'Epernon : on peut comparer un *favori* à une pièce d'or, qui vaut ce que veut le prince. Un ancien a dit : qui doit être le *favori* d'un prince ? C'est le peuple. On appelle les bons poëtes, *les favoris des Muses*, comme les gens heureux *les favoris de la fortune*, parce qu'on suppose que les uns et les autres ont reçu ces dons sans travail. C'est ainsi qu'on appelle un terrein fertile et bien situé, *le favori de la nature*.

La femme qui plaît le plus au sultan, s'appelle parmi nous *la sultane favorite* : on a fait l'histoire des *favorites*. C'est-à-dire des maîtresses des plus grands princes. Plusieurs princes en Allemagne ont des maisons de campagne, qu'on appelle *favorites*. *Favori* d'une dame ne se trouve plus que dans les romans et les historiettes du siècle passé.

( *M.* de Voltaire. )

# FAUX BRILLANT.

Pensée subtile, trait d'esprit ou d'imagination, qui, placé dans un ouvrage, dans un discours oratoire, étonne et surprend d'abord agréablement; mais qui, par l'examen se trouve n'avoir ni justesse ni solidité.

On ne rencontre que trop de gens dans le monde, aussi amoureux de ce clinquant, que le sont les enfans de l'Oripeau dont on habille leurs poupées. Si ces gens-là en étoient crus, dit la Bruyère, ce seroit un défaut qu'un style châtié, net et concis; un tissu d'énigmes est une lecture qui les enlève; les comparaisons tirées d'un fleuve dont le cours, quoique rapide, est égal et uniforme, ou d'un embrâsement qui, poussé par les vents, s'étend au loin dans une forêt où il cousume les chênes et les pins, ne leur fournit aucune idée de l'éloquence. Montrez-leur un feu grégeois, un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau.

Gardons-nous bien de donner dans ce goût bizarre, sous prétexte que l'esprit d'exactitude et de raisonnement affoiblit les pensées, amortit le feu de l'imagination, et dessèche le discours; on ne parle, on n'écrit que pour être entendu, pour ne rien avancer que de vrai, de juste, de conséquent, et de convenable au sujet qu'on traite.

Les antithèses bien ménagées, dit le père Bouhours, plaisent infiniment dans les ouvrages d'esprit; elles y font à-peu-près le même effet que dans la peinture, les ombres et les jours qu'un bon peintre a l'art de dispenser à propos, ou dans la musique, les voix hautes et les voix basses qu'un maître habile sait mêler ensemble. On en rencontre quelquefois dans Cicéron et dans Virgile.

Cette figure est brillante; mais les grands orateurs, les grands poëtes de l'antiquité ne l'ont pas employée sans réserve, ni semée, pour ainsi dire, à pleines-mains, comme ont fait Sénèque, Pline le jeune; et parmi les pères de l'église, Saint-Augustin, Salvien et quelques-autres. Il s'en trouve, à la vérité, quelquefois de très-belles dans Sénèque; mais pour une de cette espèce, combien y rencontre-t-on de misérables pointes et de jeux de mots,

que lui a arrachés l'affectation de vouloir faire régner partout des oppositions de paroles et de pensées. Perse frondoit déjà de son temps les déclamateurs qui s'amusoient à peigner et à ajuster des antithèses, en traitant les sujets les plus graves.

Parmi nos orateurs, M. Fléchier a fait de l'antithèse sa figure favorite, et si fréquente, qu'elle lui donne partout un air maniéré : il plairoit davantage s'il en avoit été moins prodigue. Certains critiques austères opinent à la bannir entièrement du discours, parce qu'ils la regardent comme un vernis éblouissant, à la faveur duquel on fait passer des pensées fausses, ou qui altèrent celles qui sont vraies. Peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent-ils pas ; mais pourquoi l'exclure du style orné, et du discours d'appareil, tels que les complimens académiques, les panégyriques, l'oraison funèbre, pourvu qu'on l'y emploie sobrement, et d'ailleurs qu'elle ne roule que sur les choses et jamais sur les mots.

Parmi les *faux brillans*, on doit compter les jeux de mots : on en peut distinguer de deux sortes ; ceux dont la signification est différente, et dont le son est le même. *Amantes sunt amentes* ; les amans sont des insensés. Les autres jeux de mots consistent dans une équivoque ou allusion.

L'allusion, envisagée sous ce point-de-vue, est plutôt un défaut qu'une beauté. Les exemples que nous citerons, suffiront pour faire voir combien elle est puérile.

Cet homme est bien fait et bienfaisant. Votre lettre est toute brillante d'esprit, et toute brûlante de passion.

Se lever matin est bon à la santé et à la sainteté.

Costar, de qui nous avons tiré ces exemples, condamne lui-même les allusions sur les noms propres. Si c'eût été la coutume des Romains de jouer de cette manière sur les mots, les pontifes n'eussent été que des faiseurs de pont ; les Brutus et les Porcius n'eussent pas eu un jour de repos.

Nous ne serons point assez sévères, pour interdire les allusions dans les conversations ; l'on n'est point choqué de la plaisanterie du cardinal de Richelieu, à M. Godeau, en lui donnant l'évêché de Grasse ; ce dernier lui avoit dédié la traduction du pseaume, *Benedicite Domino* ;

vous m'avez donné le bénédicité, et je vous donne grace: mais dans un style sérieux, les allusions de mots sont insupportables, et l'on est révolté contre le prédicateur qui dit :

Le fils de Dieu fut figuré à Bethléem, transfiguré sur le Thabor, et défiguré sur le Calvaire.

On doit en général user sobrement de toute espèce de figures. Les plus belles oraisons de Cicéron ne sont pas celles où il en a fait usage; et d'ailleurs on en trouve très-peu d'exemples dans ses ouvrages. En voici pourtant un tiré de son oraison pour Marcus. Cet orateur s'adresse à César. « Vous avez vaincu, lui dit-il, tous les autres » vainqueurs, par votre équité et par votre clémence ; » mais vous vous êtes aujourd'hui vaincu vous-même ; » vous avez ce semble vaincu la victoire même, en remet- » tant aux vaincus ce qu'elle vous avoit fait remporter sur » eux ; car votre clémence nous a tous sauvés, nous que vous » aviez droit, comme victorieux, de faire périr. Vous » êtes donc le seul invincible, par qui la victoire même, » toute fière et toute violente qu'elle est de sa nature, a » été vaincue ».

Voici d'autres exemples de jeux de mots, autre espèce de *faux brillant.*

Un seigneur, après avoir été long-temps le favori de son prince, et, commençant à perdre de son crédit, rencontra un jour sur l'escalier, comme il sortoit de chez le roi, son nouveau concurrent qui montoit. Celui-ci lui ayant demandé s'il y avoit quelque chose de nouveau? Rien du tout, dit-il, sinon que je descends, et que vous montez. Le mot *je descends*, est pris au simple et au figuré, et c'est en quoi consiste le jeu de mot.

Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.
Il fut vaincu par le plus grand vainqueur.
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Les jeux de mots doivent être bannis de tout ouvrage sérieux. C'est pourquoi on a critiqué les vers de Racine qu'on vient de citer. Ce qui constitue le jeu de mots de ce dernier exemple, c'est qu'on y établit une ressemblance réelle du simple au figuré : feux se prend au figuré dans le premier hémistiche, et au simple dans le second. Ces sortes de

jeux mots ne sont permis que dans les pièces de badinage ou de société, telles que sont les lettres familières, les billets, les impromptus, les épigrammes, les chansons, etc. On fit l'épitaphe suivante à M. de Marca, qui mourut avant d'avoir pris possession de l'archevêché de Paris, auquel le roi l'avoit nommé.

Ci gît monsieur de Marca,
Que le roi sagement marqua
Pour le prélat de son église ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Sur la liste le démarqua.

Voilà bien des jeux de mots dans ce peu de vers. En voici de M. de Fontenelle, qui valent mieux que ceux-là :

C'est ici madame du Tort ;
Qui la voit sans l'aimer, a tort ;
Qui l'entend et qui ne l'adore,
A mille fois plus tort encore :
Pour celui qui fît ces vers-ci,
Il n'eût aucun tort, Dieu merci.

Un homme, accoutumé sans doute aux jeux de mots, fit, dit-on, celui-ci dans le plus cruel désespoir. C'étoit un Italien amoureux d'une ingrate. Avant de se tuer, il ordonna a son homme de confiance de faire un flambleau de sa graisse ; d'aller trouver son inhumaine, et de lui faire lire, à la clarté de ce flambeau, ce billet qu'il lui écrivoit : « Tu m'as défendu de brûler pour toi, je brûle actuelle- » ment dans ta main ; et c'est à la lueur de ma flamme que » tu li mes derniers adieux ».

*Voyez* ALLUSION.

(ANONYME.)

# FEMME *.

Ce nom seul touche l'ame, mais il ne l'élève pas toujours; il ne fait naître que des idées agréables, qui deviennent, un moment après, des sensations inquiètes ou des sentimens tendres; et le philosophe qui croit contempler, n'est bientôt qu'un homme qui desire, ou qu'un amant qui rêve.

Une *femme* se faisoit peindre; ce qui lui manquoit pour être belle, étoit précisément ce qui la rendoit jolie. Elle vouloit qu'on ajoutât à sa beauté, sans rien ôter à ses graces; elle vouloit tout-à-la-fois, et que le peintre fût infidèle, et que le portrait fût ressemblant; voilà ce qu'elles seront toutes pour l'écrivain qui doit parler d'elles.

Cette moitié du genre-humain, comparée physiquement à l'autre, lui est supérieure en agrémens, inférieure en force. La rondeur des formes, la finesse des traits, l'éclat du teint; voilà ses attributs distinctifs.

Les *femmes* ne diffèrent pas moins des hommes par le cœur et par l'esprit, que par la taille et par la figure; mais l'éducation, leurs dispositions naturelles en tant de manières; la dissimulation, qui semble être pour elles un devoir d'état, ont rendu leur ame si secrète; les exceptions sont en si grand nombre, si confondues avec les généralités, que plus on fait d'observations, moins on trouve de résultats.

Il en est de l'ame des *femmes* comme de leur beauté; il semble qu'elles ne fassent appercevoir que pour laisser imaginer. Il en est des caractères en général, comme des couleurs; il y en a de primitives; il y en a de changeantes; il y a des nuances à l'infini pour passer de l'une à l'autre. Les *femmes* n'ont guère que des caractères mixtes, intermédiaires ou variables; soit que l'éducation altère plus leur naturel que le nôtre, soit que la délicatesse de leur organisation fasse de leur ame une glace qui reçoit tous les objets, les rend vivement, et n'en conserve aucun.

Qui peut définir les *femmes*? Tout à la vérité parle en elles, mais un langage équivoque. Celle qui paroit la plus indifférente est quelquefois la plus sensible; la plus

indiscrète passe souvent pour la plus fausse : toujours prévenus, l'amour ou le dépit dicte les jugemens que nous en portons; et l'esprit le plus libre, celui qui les a le mieux étudiées, en croyant résoudre des problèmes, ne fait qu'en proposer de nouveaux. Il y a trois choses, disoit un bel-esprit, que j'ai toujours beaucoup aimées, sans jamais y rien comprendre; la peinture, la musique et les *femmes*.

S'il est vrai que de la foiblesse naît la timidité, de la timidité la finesse, et de la finesse la fausseté, il faut conclure que la vérité est une vertu bien estimable dans les *femmes*.

Si cette même délicatesse d'organes qui rend l'imagination des *femmes* plus vive, rend leur esprit moins capable d'attention, on peut dire qu'elles apperçoivent plus vite, peuvent voir aussi bien, regardent moins longtemps.

Que j'admire les *femmes* vertueuses, si elles sont aussi fermes dans la vertu que les *femmes* vicieuses me paroissent intrépides dans le vice !

La jeunesse des *femmes* est plus courte et plus brillante que celle des hommes; leur vieillesse est plus fâcheuse et plus longue.

Les *femmes* sont vindicatives. La vengeance, qui est l'acte d'une puissance momentanée, est une preuve de foiblesse. Les plus foibles et les plus timides doivent être cruelles; c'est la loi générale de la nature qui, dans tous les êtres sensibles, proportionne le ressentiment au danger.

Comment seroient-elles discrètes? Elles sont curieuses; on leur fait mystère de tout: elles ne sont appellées ni au conseil, ni à l'exécution.

Il y a moins d'union entre les *femmes* qu'entre les hommes, parce qu'elles n'ont qu'un objet.

Distingués par des inégalités, les deux sexes ont des avantages presque égaux. La nature a mis d'un côté la force et la majesté, le courage et la raison; de l'autre, les graces et la beauté, la finesse et le sentiment. Ces avantages ne sont pas toujours incompatibles; ce sont quelquefois des attributs différens, qui se servent de contrepoids; ce sont quelquefois les mêmes qualités, mais dans un degré différent. Ce qui est agrément ou vertu dans

un sexe, est défaut ou difformité dans l'autre. Les différences de la nature devoient en mettre dans l'éducation; c'est la main du statuaire qui pouvoit donner tant de prix à un morceau d'argille.

Pour les hommes qui partagent entr'eux les emplois de la vie civile, l'état auquel ils sont destinés, décide l'éducation, et la différencie: pour les *femmes*, l'éducation est d'autant plus mauvaise qu'elle est plus générale, et d'autant plus négligée qu'elle est plus utile. On doit être surpris que des ames si incultes puissent produire tant de vertus, et qu'il n'y germe pas plus de vices.

Des *femmes* qui ont renoncé au monde avant que de le connoître, sont chargées de donner des principes à celles qui doivent y vivre. C'est delà que souvent une fille est menée devant un autel pour s'imposer par serment des devoirs qu'elle ne connoit point, et s'unir pour toujours à un homme qu'elle n'a jamais vu. Plus souvent elle est rappelée dans sa famille, pour y recevoir une seconde éducation, qui renverse toutes les idées de la première, et qui, portant plus sur les manières que sur les mœurs, échange continuellement des diamans mal taillés ou mal assortis, contre des pierres de composition.

C'est alors, c'est après avoir passé les trois quarts du jour devant un miroir et devant un clavessin, que Chloé entre avec sa mère dans le labyrinthe du monde: là, son esprit errant s'égare dans mille détours, dont on ne peut sortir qu'avec le fil de l'expérience: là, toujours droite et silencieuse, sans aucune connoissance de ce qui est digne d'estime ou de mépris, elle ne sait que penser; elle craint de sentir: elle n'ose ni voir ni entendre; ou plutôt, observant tout avec autant de curiosité que d'ignorance, voit souvent plus qu'il n'y en a, entend plus qu'on ne dit, rougit indécemment; sourit à contre-sens; et, sûre d'être également reprise de ce qu'elle a paru savoir et de ce qu'elle ignore, attend avec impatience, dans la contrainte et dans l'ennui, qu'un changement de nom la mène à l'indépendance et au plaisir.

On ne l'entretient que de sa beauté, qui est un moyen simple et naturel de plaire, quand on n'en est point occupé; et de la parure, qui est un système de moyens artificiels pour augmenter l'effet du premier, ou pour en tenir

lieu, et qui, le plus souvent, ne fait ni l'un ni l'autre. L'éloge du caractère ou de l'esprit d'une *femme* est presque toujours une preuve de laideur ; il semble que le sentiment et la raison ne soient que le supplément de la beauté. Après avoir formé Chloé pour l'amour, on a soin de lui en défendre l'usage.

La nature semble avoir conféré aux hommes le droit de gouverner. Les *femmes* ont eu recours à l'art pour s'affranchir. Les deux sexes ont abusé réciproquement de leurs avantages, de la force et de la beauté, ces deux moyens de faire des malheureux. Les hommes ont augmenté leur puissance naturelle par les loix qu'ils ont dictées ; les *femmes* ont augmenté le prix de leur possession par la difficulté de l'obtenir. Il ne seroit pas difficile de dire de quel côté est aujourd'hui la servitude. Quoi qu'il en soit, l'autorité est le but où tendent les *femmes* : l'amour qu'elles donnent les y conduit ; celui qu'elles prennent les en éloigne ; tâcher d'en inspirer, s'efforcer de n'en point sentir, ou de cacher du moins celui qu'elles sentent : voilà toute leur politique et toute leur morale.

Cet art de plaire, ce desir de plaire à tous ; cette envie de plaire plus qu'une autre, ce silence du cœur, ce déréglement de l'esprit, ce mensonge continuel, appellé *coquetterie*, semble être dans les *femmes* un caractère primitif, qui, né de leur condition naturellement subordonnée, injustement servile, étendu et fortifié par l'éducation, ne peut être affoibli que par un effort de raison, et détruit par une grande chaleur de sentiment : on a même comparé ce caractère au feu sacré, qui ne s'éteint jamais.

Voyez entrer Chloé sur la scène du monde ; celui qui vient de lui donner le droit d'aller seule, trop aimable pour aimer sa *femme*, ou trop disgracié de la nature, trop désigné par le devoir pour en être aimé, semble lui donner encore le droit d'en aimer un autre. Vaine et légère, moins empressée de voir que de se montrer, Chloé vole à tous les spectacles, à toutes les fêtes : à peine y paroît-elle, qu'elle est entourée de ces hommes qui, confiants et dédaigneux, sans vertus et sans talens, séduisent les *femmes* par des travers, mettent leur gloire à les déshonorer, se font un plaisir de leur désespoir, et qui,

par les indiscrétions, les infidélités et les ruptures, semblent augmenter chaque jour le nombre de leurs bonnes fortunes; espèce d'oiseleurs qui font crier les oiseaux qu'ils ont pris, pour en appeler d'autres.

Suivez Chloé au milieu de cette foule empressée; c'est la coquette venue de l'île de Crète au temple de Gnide; elle sourit à l'un, parle à l'oreille à l'autre, soutient son bras; un troisième fait signe à deux autres de la suivre. L'un d'eux lui parle-t-il de son amour, c'est Armide: elle le quitte en ce moment; elle le rejoint un moment après, et puis le quitte encore. Sont-ils jaloux les uns des autres, c'est la Célimène du Misanthrope; elle les rassure tour-à-tour par le mal qu'elle dit à chacun d'eux de ses rivaux: ainsi, mêlant artificieusement les dédains et les préférences, elle réprime la témérité par un regard sévère; elle ranime l'espérance avec un souris tendre: c'est la *femme* trompeuse d'Archiloque, qui tient l'eau d'une main, et le feu de l'autre.

Mais, plus les *femmes* ont perfectionné l'art de faire desirer, espérer, poursuivre ce qu'elles ont résolu de ne point accorder, plus les hommes ont multiplié les moyens d'en obtenir la possession: l'art d'inspirer des desirs qu'on ne veut point satisfaire, a tout au plus produit l'art de feindre des sentimens qu'on n'a pas. Chloé ne veut se cacher qu'après avoir été vue; Damis sait l'arrêter en feignant de ne la point voir: l'un et l'autre, après avoir parcouru tous les détours de l'art, se retrouvent enfin où la nature les avoit placés.

Il y a dans tous les cœurs un principe secret d'union. Il y a un feu qui, caché plus ou moins long-temps, s'allume à notre insu, s'étend d'autant plus qu'on fait plus d'efforts pour l'éteindre, et qui ensuite s'éteint malgré nous. Il y a un germe où sont renfermés la crainte et l'espérance, la peine et le plaisir, le mystère et l'indiscrétion; qui contient les querelles et les raccommodemens, les plaintes et les ris, les larmes douces et amères: répandu par-tout, il est plus ou moins prompt à se développer, selon les secours qu'on lui prête, et les obstacles qu'on lui oppose.

Comme un foible enfant qu'elle protège, Chloé prend l'amour sur ses genoux, badine avec son arc, se joue avec ses traits, coupe l'extrémité de ses ailes, lui lie les

mains avec des fleurs ; et déjà prise elle-même dans des liens qu'elle ne voit pas, se croit encore en liberté. Tandis qu'elle l'approche de son sein, qu'elle l'écoute, qu'elle lui sourit, qu'elle s'amuse également, et de ceux qui s'en plaignent, et de celles qui en ont peur, un charme involontaire la fait tout-à-coup le presser dans ses bras, et déjà l'amour est dans son cœur ; elle n'ose encore s'avouer qu'elle aime ; elle commence à penser qu'il est doux d'aimer. Tous ces amans qu'elle traîne en triomphe à sa suite, elle sent plus d'envie de les écarter, qu'elle n'eut de plaisir à les attirer. Il en est un sur qui ses yeux se portent sans cesse, dont ils se détournent toujours. On diroit quelquefois qu'elle s'aperçoit à peine de sa présence ; mais il n'a rien fait qu'elle n'ait vu. S'il parle, elle ne paroît point l'écouter ; mais il n'a rien dit qu'elle n'ait entendu : lui parle-t-elle au contraire, sa voix devient plus timide, ses expressions sont plus animées. Va-t-elle au spectacle, est-il moins en vue, il est pourtant le premier qu'elle y voit ; son nom est toujours le dernier qu'elle prononce. Si le sentiment de son cœur est encore ignoré, ce n'est plus que d'elle seule ; il a été dévoilé par tout ce qu'elle a fait pour le cacher ; il s'est irrité par tout ce qu'elle a fait pour l'éteindre : elle est triste ; mais sa tristesse est un des charmes de l'amour. Elle cesse enfin d'être coquette à mesure qu'elle devient sensible, et semble n'avoir tendu perpétuellement des pièges que pour y tomber elle-même.

J'ai lu que, de toutes les passions, l'amour est celle qui sied le mieux aux *femmes ;* il est du moins vrai qu'elles portent ce sentiment, qui est le plus tendre caractère de l'humanité, à un degré de délicatesse et de vivacité où il y a bien peu d'hommes qui puissent atteindre. Leur ame semble n'avoir été faite que pour sentir ; elle semble n'avoir été faite que pour le doux emploi d'aimer. A cette passion qui leur est si naturelle, on donne pour antagoniste une privation qu'on appelle l'*honneur ;* mais on a dit, et il n'est que trop vrai, que l'honneur semble n'avoir été imaginé que pour être sacrifié.

A peine Chloé a-t-elle prononcé le mot fatal à sa liberté, qu'elle fait de son amant l'objet de toutes ses vues, le but de toutes ses actions, l'arbitre de sa vie. Elle ne connoissoit que l'amusement et l'ennui ; elle igno-

roit la peine et le plaisir. Tous ses jours sont pleins, toutes ses heures sont vivantes, plus d'intervalles languissans; le temps, toujours trop lent ou trop rapide pour elle, coule cependant à son insu; tous ces noms si vains, si chers; ce doux commerce de regards et de sourires, ce silence plus éloquent que la parole, mille souvenirs, mille projets, mille idées, mille sentimens viennent, à tous les instans, renouveller son ame et étendre son existence: mais la dernière preuve de sa sensibilité est la première époque de l'inconstance de son amant. Les nœuds de l'amour ne peuvent-ils donc jamais se resserrer d'un côté, qu'ils ne se relâchent de l'autre?

S'il est parmi les hommes quelques ames privilégiées en qui l'amour, loin d'être affoibli par les plaisirs, semble emprunter d'eux de nouvelles forces, pour la plupart, c'est une fausse jouissance, qui, précédée d'un desir incertain, est immédiatement suivie d'un dégoût marqué, qu'accompagne encore trop souvent la haine ou le mépris. On dit qu'il croît sur le rivage d'une mer des fruits d'une beauté rare, qui, dès qu'on y touche, tombent en poussière: c'est l'image de cet amour éphémère: vaine saillie de l'imagination! fragile ouvrage des sens! foibles tributs qu'on paie à la beauté! Quand la source des plaisirs est dans le cœur, elle ne tarit point; l'amour fondé sur l'estime, est inaltérable; il est le charme de la vie, et le prix de la vertu.

Uniquement occupée de son amant, Chloé s'apperçoit d'abord qu'il est moins tendre; elle s'oupçonne bientôt qu'il est infidèle; elle se plaint, il la rassure; il continue d'avoir des torts, elle recommence à se plaindre; les infidélités se succèdent d'un côté, les reproches se multiplient de l'autre: les querelles sont vives et fréquentes, les brouilleries longues, les raccommodemens froids; les rendez-vous s'éloignent, les tête-à-tête s'abrègent, toutes les larmes sont amères. Chloé demande justice à l'amour. Qu'est devenue, dit-elle, la foi des sermens?.... Mais c'en est fait, Chloé est quittée; elle est quittée pour une autre: elle est quittée avec éclat.

Livrée à la honte et à la douleur, elle fait autant de sermens de n'aimer jamais, qu'elle en avoit fait d'aimer toujours; mais quand une fois on a vécu pour l'amour,

on ne peut plus vivre que pour lui. Quand il s'établit dans une ame, il y répand je ne sais quel charme qui altère la source de tous les autres plaisirs; quand il s'envole, il y laisse toute l'horreur du désert et de la solitude : c'est sans doute ce qui a fait dire, qu'il est plus facile de trouver une *femme* qui n'ait point eu d'engagement, que d'en trouver qui n'en ait eu qu'un.

Le désespoir de Chloé se change insensiblement en une langueur qui fait de tous ses jours un tissu d'ennuis; accablée du poids de son existence, elle ne sait plus que faire de la vie : c'est un rocher aride, auquel elle est attachée. Mais d'anciens amans rentrent chez elle avec l'espérance; de nouveaux se déclarent; des *femmes* arrangent des soupers; elle consent à se distraire; elle finit par se consoler. Elle a fait un nouveau choix qui ne sera guère plus heureux que le premier, quoique plus volontaire, et qui bientôt sera suivi d'un autre. Elle appartenoit à l'amour, la voilà qui appartient aux plaisirs; ses sens étoient à l'usage de son cœur, son esprit est à l'usage de ses sens : l'art, si facile a distinguer par-tout ailleurs de la nature, n'en est ici séparé que par une nuance imperceptible : Chloé s'y méprend quelquefois elle-même; eh! qu'importe que son amant y soit trompé, s'il est heureux! Il en est des mensonges de la galanterie, comme des fictions de théâtre, où la vraisemblance a souvent plus d'attraits que la vérité.

Horace fait ainsi la peinture des mœurs de son temps, *od. vj, l. iij.* A peine une fille est-elle sortie des jeux innocens de la tendre enfance, qu'elle se plaît à étudier des danses voluptueuses, et tous les arts et tous les mystères de l'amour. A peine une *femme* est-elle assise à la table de son mari, que d'un regard inquiet elle y cherche un amant; bientôt elle ne choisit plus; elle croit que dans l'obscurité tous les plaisirs sont légitimes; bientôt aussi Chloé arrivera à ce dernier période de la galanterie. Déjà elle sait donner à la volupté toutes les apparences du sentiment; à la complaisance, tous les charmes de la volupté. Elle sait également et dissimuler des desirs, et feindre des sentimens, et composer des ris, et verser des larmes. Elle a rarement dans l'ame ce qu'elle a dans les yeux; elle n'a presque jamais sur ses lèvres, ni ce qu'elle

a dans les yeux, ni ce qu'elle a dans l'ame : ce qu'elle a fait en secret, elle se persuade ne l'avoir point fait ; ce qu'on lui a vu faire, elle sait persuader qu'on ne l'a point vu ; et ce que l'artifice des paroles ne peut justifier, ses larmes le font excuser, ses caresses le font oublier.

Les *femmes* galantes ont aussi leur morale. Chloé s'est fait un code, où elle a dit qu'il est malhonnête à une *femme*, quelque goût qu'on ait pour elle, quelque passion qu'on lui témoigne, de prendre l'amant d'une *femme* de sa société. Il y est dit encore qu'il n'y a point d'amours éternels ; mais qu'on ne doit jamais former un engagement quand on en prévoit la fin. Elle a ajouté qu'entre une rupture et un nouveau nœud, il faut un intervalle de six mois ; et tout de suite elle a établi qu'il ne faut jamais quitter un amant sans lui avoir désigné un successeur.

Chloé vient enfin à penser qu'il n'y a qu'un engagement solide, ou ce qu'elle appelle *une affaire suivie*, qui perde *une femme*. Elle se conduit en conséquence ; elle n'a plus que de ses goûts passagers qu'elle appelle *fantaisies*, qui peuvent bien laisser former un soupçon, mais qui ne lui donnent jamais le temps de se changer en certitude. Le public porte à peine la vue sur un objet qui lui échappe, déjà remplacé par un autre ; je n'ose dire que souvent il s'en présente plusieurs tout-à-la-fois. Dans les fantaisies de Chloé, l'esprit est d'abord subordonné à la figure, bientôt la figure est subordonnée à la fortune : elle néglige à la cour ceux qu'elle a recherchés à la ville, méconnoît à la ville ceux qu'elle a prévenus à la campagne, et oublie si parfaitement le soir la fantaisie du matin, qu'elle en fait presque douter celui qui en a été l'objet. Dans son dépit, il se croit dispensé de taire ce qu'on l'a dispensé de mériter, oubliant à son tour qu'une femme a toujours le droit de nier ce qu'un homme n'a jamais le droit de dire. Il est bien plus sûr de montrer des desirs à Chloé que de lui déclarer des sentimens : quelquefois elle permet encore des sermens de constance et de fidélité : mais qui la persuade est mal-adroit ; qui lui tient parole, est perfide. Le seul moyen qu'il y auroit de la rendre constante, seroit peut-être de lui pardonner d'être infidelle ; elle craint plus la jalousie que le parjure, l'importunité que l'abandon. Elle pardonne tout à ses amans, et se permet tout à elle-même, excepté l'amour.

Plus que galante, elle croit cependant n'être que coquette. C'est dans cette persuasion qu'à une table de jeu, alternativement attentive et distraite, elle répond du genou à l'un, serre la main à l'autre, en louant ses dentelles, et jette en même-temps quelques mots convenus à un troisième. Elle se dit sans préjugés, parce qu'elle est sans principes; elle s'arroge le titre d'honnête-homme, parce qu'elle a renoncé à celui d'honnête femme; et ce qui pourra vous surprendre, c'est que dans toute la variété de ses fantaisies, le plaisir lui serviroit rarement d'excuse.

Elle a un grand nom et un mari facile: tant qu'elle aura de la beauté ou des graces, ou du moins les agrémens de la jeunesse, les desirs des hommes, la jalousie des femmes lui tiendront lieu de considération; ses travers ne l'exileront de la société, que lorsqu'ils seront confirmés par le ridicule. Il arrive enfin ce ridicule, plus cruel que le déshonneur. Chloé cesse de plaire et ne veut point cesser d'aimer; elle veut toujours paroître, et personne ne veut se montrer avec elle. Dans cette position, sa vie est un sommeil inquiet et pénible, un accablement profond, mêlé d'agitations; elle n'a guères que l'alternative du bel esprit ou de la dévotion. La véritable dévotion est l'asyle le plus honnête pour les femmes galantes; mais il en est peu qui puissent passer de l'amour des hommes à l'amour de Dieu: il en est peu qui pleurant de regret, sachent se persuader que c'est de repentir; il en est peu même qui, après avoir affiché le vice, puissent se déterminer à feindre du moins la vertu.

Il en est beaucoup moins qui puissent passer du temple de l'amour dans le sanctuaire des Muses, et qui gagnent à se faire entendre ce qu'elles perdent à se laisser voir. Quoi qu'il en soit, Chloé, qui s'est tant de fois égarée, courant toujours après de vains plaisirs, et s'éloignant toujours du bonheur, s'égare encore en prenant une nouvelle route. Après avoir perdu quinze ou vingt ans à lorgner, à persiffler, à minauder, à faire des nœuds et des tracasseries; après avoir rendu quelque honnête homme malheureux, s'être livrée à un fat, s'être prêtée à une foule de sots, cette folle change de rôle, passe d'un théâtre sur un autre; et ne pouvant plus être Phrynée, croit pouvoir être Aspasie.

Je

Je suis sûr qu'aucune *femme* ne se reconnoîtra dans le portrait de Chloé; en effet, il y en a peu dont la vie ait eu ses périodes aussi marqués.

Il est une *femme* qui a de l'esprit pour se faire aimer, non pour se faire craindre; de la vertu pour se faire estimer, non pour mépriser les autres; assez de beauté pour donner du prix à sa vertu. Également éloignée de la honte d'aimer sans retenue, du tourment de n'oser aimer, et de l'ennui de vivre sans amour, elle a tant d'indulgence pour les foiblesses de son sexe, que la *femme* la plus galante lui pardonne d'être fidelle; elle a tant de respect pour les bienséances, que la plus prude lui pardonne d'être tendre. Laissant aux folles, dont elle est entourée, la coquetterie, la frivolité, les caprices, les jalousies, toutes ces petites passions, toutes ces bagatelles qui rendent leur vie nulle ou contentieuse; au milieu de ces commerces contagieux, elle consulte toujours son cœur qui est pur, et sa raison qui est saine, préférable- ment à l'opinion, cette reine du monde, qui gouverne si despotiquement les insensés et les sots. Heureuse la *femme* qui possède ces avantages! plus heureux celui qui possède le cœur d'une telle *femme!*

Enfin il en est une autre plus solidement heureuse encore; son bonheur est dignorer ce que le monde appelle *les plaisirs;* sa gloire est de vivre ignorée. Renfermée dans les devoirs de *femme* et de mère, elle consacre ses jours à la pratique des vertus obscures: occcupée du gouvernement de sa famille, elle règne sur son mari par la complaisance, sur ses enfans par la douceur, sur ses domestiques par la bonté: sa maison est la demeure des sentimens religieux, de la piété filiale, de l'amour conjugal, de la tendresse maternelle, de l'ordre, de la paix intérieure, du doux sommeil et de la santé: économe et sédentaire, elle en écarte les passions et les besoins; l'indigent qui se présente à sa porte n'en est jamais repoussé; l'homme licencieux ne s'y présente point. Elle a un caractère de réserve et de dignité qui la fait respecter; d'indulgence et de sensibilité qui la fait aimer; de prudence et de fermeté, qui la fait craindre; elle répand autour d'elle une douce chaleur, une lumière pure, qui éclaire et vivifie tout ce qui l'environne. Est-ce la nature qui l'a placée, ou la raison qui l'a conduite au rang suprême où je la vois?

Presque toutes les *femmes* ont reçu l'éducation la plus négligée. Aussitôt qu'elles sont leurs maîtresses elles ne lisent que de mauvaises brochures, et des drames qui achèvent de leur gâter le goût. Elles mènent la vie la plus dissipée, et prétendent à la science universelle; elles se connoissent en tableaux, en architecture; elles sont glukistes et piccinistes sans savoir un mot de composition; elles font des cours, montent à cheval, jouent au billard, vont à la chasse, conduisent des calèches, passent des nuits au bal, au pharaon, écrivent au moins dix billets par jour, reçoivent cent visites, et se montrent par-tout. On les voit successivement, dans l'espace de douze heures, à Versailles, à Paris, chez un marchand, à une audience de ministre, aux promenades, dans un attelier de sculpteur, à la foire, à l'académie; à l'opéra, aux danseurs de corde, applaudissant et goûtant également Préville et Jeannot, Dauberval et le petit diable. Pour leur sensibilité, il est vrai qu'elles ont des galeries de portraits, des autels à l'amitié, des hymnes à l'amitié; elles ne brodent plus que des chiffres, ne parlent plus que de sentiment, et des charmes de la solitude, et sont toutes des esprits forts.

Les *femmes* sont par essence légères, indiscrètes, aiment à parler, à se vanter de la confiance qu'on leur témoigne. Celles même qui ont du courage et des principes, ne méritent pas plus de confiance, parce qu'elles la trahiront involontairement. La foiblesse de la construction des *femmes*, la mobilité de leurs traits, l'expression de leurs yeux, la rougeur involontaire que la moindre surprise excite en elles, la délicatesse même de leur teint qui rend cette rougeur plus visible et plus marquée, tout enfin concourt à rendre leurs premiers mouvemens indiscrets.

Il y a une espèce de *femmes* qui commencent par se faire justice à elles-mêmes, et puis qui la font aux autres; qui, étant dans le monde, y vivent conformément à leur qualité, sans scrupule et sans libertinage: le spectacle est pour elles un simple divertissement, et jamais un rendez-vous Ces *femmes* vont dans les compagnies, jouent quand l'occasion s'en présente. A la vérité on ne les rencontre pas dans les hôpitaux; mais elles payent

leurs dettes. La porte de leurs maisons n'est pas régulièrement fermée à une certaine heure ; mais leurs gens vivent dans l'exactidude ; elles reçoivent les visites des hommes ; mais elles ne connoissent aucun amant. Elles sont gaies, agréables, sans être libres ni dissipées ; les plaisanteries ne les épouvantent pas, parce qu'elles n'y comprennent que ce qu'une honnête *femme* doit y comprendre. Leurs bonnes qualités, il est vrai, n'ont pas encore atteint la perfection des vertus chrétiennes ; mais il y a plus à parier pour la sagesse de ces sortes de *femmes*, que pour celle de plusieurs dévotes de profession.

Une *femme* devoit se marier, les parties se convenoient, et on étoit à la veille du jour où devoit se célébrer le mariage. Les parens des deux futurs vont avec eux chez un notaire pour la signature du contrat. Le notaire en fait la lecture, et quand il en vint à ces mots : et en cas que la future épouse survive au futur époux, ladite future épouse remportera ses bagues, joyaux, *et cætera*. Cette femme croyant que cet *et cætera* vouloit dire *et se taira*, protesta qu'elle ne signeroit jamais un contrat qui l'obligeroit à se taire, et refusa de se marier.

( *M.* DESMAHIS. )

# FÉNÉLON.

Le Périgord doit à jamais se glorifier d'avoir donné le jour à M. de *Fénélon*, archevêque de Cambrai. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens ; tous partent d'un cœur plein de vertu, et lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, douce et riante. Son style est coulant, gracieux, harmonieux ; les hommes d'un goût délicat, voudroient qu'il fût plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé ; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. Son Télémaque inspire la vertu. On apprend, en le lisant, à s'y attacher dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, à aimer son père et sa patrie, à être roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourroit former un jour un Télémaque et un Mentor ! Louis XIV, injustement prévenu contre l'auteur, et qui croyoit voir dans ce livre une satyre continuelle de son gouvernement, fit arrêter l'impression de ce chef-d'œuvre ; et il n'a pas été permis d'y travailler en France tant que ce prince a vécu. Après la mort du duc de Bourgogne, le monarque brûla tous les manuscrits que son petit-fils avoit conservés de son précepteur.

Un jour que Louis XIV entretenoit *Fénélon* sur des matières politiques, le prélat, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des principes qu'il a si bien développés dans son Télémaque. Le prince, qui n'ajoutoit pas beaucoup de foi à toutes ces maximes, ne put s'empêcher de dire à ses courtisans, après avoir quitté *Fénélon* : Je viens d'entretenir le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume.

*Fénélon* n'acheva son Télémaque que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Il a substitué dans ce poëme une prose cadencée à la versification, et a tiré de ses fictions ingénieuses une morale utile au genre humain. L'esprit, nourri de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'étoit fait un style qui n'étoit qu'à lui, et qui couloit de source avec abondance.

J'ai vu, dit M. de Voltaire, son manuscrit original, il n'y a pas dix ratures. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai doit à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dût aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le Télémaque une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphoit avec trop de faste, Idoménée qui établissoit le luxe dans Salente, et qui oublioit le nécessaire, parurent les portraits du roi. Le marquis de Louvois sembloit, aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servoient l'état, et non le ministre. Les alliés, qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre Louis XIV, et qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnoître dans ce même Idoménée dont la hauteur révoltoit tous ses voisins. Enfin, les malins cherchèrent dans ce livre des allusions et firent des applications auxquelles *Fénélon* n'avoit peut-être jamais pensé : ils crurent voir Madame de Montespan dans Calypso, Mademoiselle de Fontanges dans Eucharis, et la duchesse de Bourgogne dans Anthiope. Les gens de goût, sans s'arrêter à ces allusions, imaginées par le désœuvrement et la méchanceté, admirèrent dans ce roman moral toute la pompe d'Homère jointe à l'élégance de Virgile, tous les agrémens de la fable réunis à toute la force de la vérité. Ils pensèrent que les princes qui le méditeroient, apprendroient à être hommes, a faire des heureux et à l'être.

On a cru que M. de *Fénélon* avoit composé les aventures de Télémaque pour servir de thêmes et d'instruction au duc de Bourgogne, ainsi que Bossuet avoit fait son histoire universelle pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu, le marquis de *Fénélon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Raucoux, a assuré à M. de Voltaire le contraire. En effet, ajoute l'auteur du siècle de Louis XIV, il n'eut pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France. Mais M. de *Fénélon* auroit pu donner

pour thêmes au duc de Bourgogne les principales réflexions de Télémaque.

Quelques gens de lettres fermant les yeux aux grandes beautés, et ne s'attachant qu'aux petits défauts, reprochèrent à l'auteur des anachronismes, des phrases négligées, des répétitions fréquentes, des longueurs, des détails minutieux, des aventures peu liées, des descriptions trop uniformes de la vie champêtre; mais leurs critiques tombées dans l'oubli, n'ôtèrent rien de son mérite à l'ouvrage critiqué. Elles n'empêchèrent point qu'on en fît des éditions innombrables. Il y en a eu plus de trente en anglais et plus de dix en hollandais. Il est toujours vrai que cet ouvrage est un des plus beaux monumens d'un siècle florissant. Il valut à son auteur la vénération de toute l'Europe, et lui vaudra celle des siècles à venir. Les Anglais sur-tout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressèrent à lui témoigner leur respect. Malboroug prenoit autant de soin qu'on épargnât ses terres, qu'il en eût pris pour celles de son château de Blenheim. Enfin, M. de *Fénélon* fut toujours cher au duc de Bourgogne qu'il avoit élevé, et lorsque ce prince vint en Flandre dans le cours de la guerre, il lui dit en le quittant : *Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis.*

Le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, avoit consulté, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, l'archevêque de Cambrai sur des points épineux qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent. Il demandoit si l'on peut démontrer l'existence de Dieu; si ce Dieu veut un culte. Il faisoit beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchoit à s'instruire; et l'archevêque répondoit en philosophe et en théologien. La nécessité de rendre des hommages publics à la divinité, suivant naturellement de l'idée de l'être souverain, *Fénélon* établit les vrais caractères de ce culte. Il fait consister le culte intérieur dans l'amour suprême de l'être infiniment aimable, et l'extérieur dans les signes sensibles de cet amour. Il ne suffit pas de le nourrir en soi-même. Il faut bénir publiquement le père commun, chanter ses miséricordes, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, et lui ramener ceux qui l'oublient. Le savant prélat cherche ensuite où est ce culte, le seul véritable, indispensable et

nécessaire. Il n'étoit point dans le paganisme qui n'imploroit que des figures inanimées, et ne demandoit que la prospérité temporelle. Ce culte se montre chez les Juifs, qui connoissoient un Dieu esprit, et qui lui donnoient leur amour; mais il n'y est encore ni général ni parfait. Il n'est public ni dominant que chez les chrétiens. Le christianisme est donc la seule religion véritable; et rien n'est plus juste ni mieux pensé, que ce que *Fénélon* établit contre ceux qui voudroient soutenir que le culte d'une volonté bornée, est indigne de l'être infini en perfections. Sa réfutation du spinosisme est aussi lumineuse; et dans ces différens écrits, ce n'est pas un maître qui parle avec autorité; c'est un frère, c'est un ami qui ménage notre délicatesse, et qui doute avec nous pour éclaircir nos doutes.

On a dit que dans ses sermons, faits la plupart dans sa jeunesse, il n'y avoit point d'éloquence, si le cœur n'étoit pas de la partie; et *Fénélon* faisoit entrer son cœur par-tout. Mais, s'il sent beaucoup, il raisonne assez peu: on diroit que ce sont des discours faits sans préparation; il y a des endroits très-pathétiques, mais il y en a de négligés et de très-foibles. C'est ce mêlange de beautés et de défauts, de force et de foiblesse, qui a fait placer ses sermons dans le second rang. *Fénélon* avoit le talent de prêcher sur-le-champ; mais cette facilité nuisoit à sa composition; il écrivoit comme il parloit; dès-lors, il devoit écrire un peu négligemment.

Ramsay, disciple de l'archevêque de Cambray, a publié la vie de son illustre maître. Les curieux qui la consulteront, ne pourront s'empêcher d'aimer *Fénélon*, et de le pleurer. Personne n'aimoit plus que lui sa patrie; mais il de pouvoit souffrir qu'on en cherchât les intérêts en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. J'aime mieux ma famille, disoit-il, que moi-même; j'aime mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime encore mieux le genre-humain que ma patrie. C'est aussi la devise de tout vrai philosophe.

*Fénélon* vécut dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres, en philosophe chrétien. Il fut le père de son peuple, et le modèle de son clergé. La douceur de ses mœurs répandue dans sa conversation comme dans ses

écrits, le fit aimer et respecter même des ennemis de la France. Il fut enlevé à l'église, aux lettres et à la patrie, le 7 janvier 1715, à 63 ans. On lit sur son tombeau une épitaphe latine, que M. d'Alembert trouvoit bien longue et bien froide, et à laquelle il désiroit que l'on substituât celle-ci. *Sous cette pierre repose Fénélon ! Passant n'efface point par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi.*

Lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Cambrai, en 1695, il remit en même-temps son abbaye de Saint-Valery, et son petit prieuré, persuadé qu'il ne pouvoit posséder aucun bénéfice avec son archevêché.

*Fénélon* a caractérisé lui-même, en peu de mots, cette simplicité qui le rendoit si cher à tous ceux qui l'approchoient. « La simplicité, dit-il dans un de ses ouvrages, » est la droiture d'une ame qui s'interdit tout retour sur » elle et sur ses actions. Cette vertu est différente de la » sincérité, et la surpasse. On voit beaucoup de gens qui » sont sincères sans êtres simples; ils ne veulent passer que » pour ce qu'ils sont, mais ils craignent sans cesse de passer » pour ce qu'ils ne sont pas. L'homme simple n'affecte ni » la vertu, ni la vérité même; il n'est jamais occupé de » lui, il semble avoir perdu ce *moi* dont on est si jaloux ». Dans ce portrait *Fénélon* se peignoit lui-même sans le vouloir. Il étoit bien mieux que modeste; car il ne songeoit pas même à l'être, il lui suffisoit pour être aimé de se montrer tel qu'il étoit, et on pouvoit lui dire : *L'art n'est pas fait pour toi; tu n'en as pas besoin.*

Voici quelques traits de cette vertu pleine d'humanité qui faisoit son caractère. On a loué avec justice le mot d'un homme de lettres qui voyoit sa bibliothèque consumée par un incendie. *Je n'aurois guère profité de mes livres, si je ne savois pas les perdre.* Le mot de *Fénélon*, qui perdit aussi ses livres par un accident semblable, est bien plus simple et plus touchant : *J'aime bien mieux*, dit-il, *qu'ils soient brûlés, que la cabane d'une pauvre famille.*

Il alloit souvent se promener seul, et à pied, dans les environs de Cambrai; et dans ses visites diocésaines, il entroit dans les cabanes des paysans, s'asseyoit auprès d'eux, les soulageoit et les consoloit. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, parlent encore de lui avec le res-

pect le plus tendre. *Voilà*, disent-ils, *la chaise de bois où notre bon archevêque venoit s'asseoir au milieu de nous; nous ne le reverrons plus !* et ils répandent des larmes.

Il recueilloit dans son palais les malheureux habitans des campagnes que la guerre avoit obligés de fuir leurs demeures, les nourrissoit et les servoit lui-même à table. Il vit un jour un paysan qui ne mangeoit point, et lui en demanda la raison. *Hélas ! monseigneur*, lui dit le paysan, *je n'ai pas eu le temps, en fuyant de ma cabane, d'emmener une vache qui nourrissoit ma famille, les ennemis me l'auront enlevée, et je n'en trouverai pas une aussi bonne. Fénélon*, à la faveur de son sauf-conduit, partit sur-le-champ, accompagné d'un seul domestique, trouva la vache, et la ramena lui-même au paysan. Malheur à ceux à qui ce trait attendrissant ne paroitroit pas assez noble pour être raconté; ils ne seroient pas dignes de l'entendre.

Un des curés de son diocèse se plaignoit de n'avoir pas pu abolir les danses les jours de fêtes. « Monsieur le curé, » lui dit *Fénélon*, ne dansons point; mais permettons à » ces pauvres gens de danser : pourquoi les empêcher d'ou- » blier un moment qu'ils sont malheureux » ?

La simplicité de la vertu de *Fénélon* obtint le triomphe le plus flatteur et le plus doux dans une occasion qui dût être bien chère à son cœur. Ses ennemis ( car à la honte de l'humanité, *Fénélon* eût des ennemis ), avoient eu la détestable adresse de placer auprès de lui un ecclésiastique de grande naissance, qu'il croyoit n'être que son grand vicaire, et qui étoit son espion. Cet homme qui avoit consenti à faire un métier si vil et si lâche, eût le courage de s'en punir. Après avoir observé long-temps l'âme douce et pure qu'il étoit chargé de noircir, il vint se jeter aux pieds de *Fénélon*, en fondant en larmes, avoua le rôle indigne qu'on lui avoit fait jouer, et alla cacher dans la retraite son désespoir et sa honte.

Ce prélat si indulgent pour les autres, n'exigeoit point qu'on le fût pour lui; non-seulement il consentoit qu'on se montrât sévère à son égard, il en étoit même reconnoissant. Le père Séraphin, capucin missionnaire, plus zélé qu'éloquent, prêchoit à Versailles devant Louis XIV ;

l'abbé de *Fénélon*, alors aumônier du roi, étoit au sermon, et s'endormit. Le père Séraphin l'apperçut; et s'interrompant brusquement au milieu de son discours: *Réveillez*, dit-il, *cet abbé qui dort, et qui apparemment n'est ici que pour faire sa cour au roi.* *Fénélon* aimoit à raconter cette anecdote; il louoit, avec la satisfaction la plus vraie, le prédicateur qui avoit montré tant de liberté apostolique, et le roi qui l'avoit approuvé par son silence. A cette occasion il racontoit qu'un jour Louis XIV fut étonné de ne voir personne au sermon, où il avoit toujours remarqué la plus grande affluence de courtisans, et où *Fénélon* se trouvoit en ce moment presque seul avec le roi. Ce prince en demanda la raison au maréchal de Luxembourg, son capitaine des gardes. *Sire*, répondit le maréchal, *j'avois fait dire que votre majesté n'iroit point au sermon; j'étois bien aise que vous connussiez par vous-même ceux qui y viennent pour Dieu, et ceux qui n'y viennent que pour vous.*

L'amour de *Fénélon* pour la vertu étoit si tendre, et pour ainsi dire si délicat, que rien de ce qui pouvoit la blesser des atteintes les plus légères ne lui paroissoit innocent. Il blâmoit Molière de l'avoir représentée dans le *Misantrope* avec une austérité odieuse et ridicule. La critique pouvoit n'être pas juste, mais le motif qui la dictoit honore la candeur de son ame. Cette critique est même d'autant plus louable, qu'on ne peut l'accuser d'avoir été intéressée; car la vertu douce et indulgente de *Fénélon* étoit bien éloignée de ressembler à la vertu sauvage et inflexible du *Misantrope*. Au contraire, *Fénélon* goûtoit beaucoup le *Tartuffe*; plus il aimoit la vertu naïve et sincère, plus il en détestoit le masque, qu'il se plaignoit de rencontrer souvent à Versailles, et plus il applaudissoit à ceux qui essayoient de l'arracher. Il ne faisoit pas, comme Baillet, un crime à Molière *d'avoir usurpé le droit des ministres du seigneur pour reprendre les hypocrites.* *Fénélon* étoit persuadé que ceux qui se plaignent qu'on leur enlève ce droit, qui n'est au fond que le droit de tout homme de bien, sont, pour l'ordinaire peu empressés d'en faire usage, et craignent même souvent qu'on ne l'exerce à leur égard. Il osoit blâmer Bourdaloue, dont il respectoit d'ailleurs les talens et les vertus, d'avoir attaqué dans un de ses

sermons, par une déclamation insipide, cette précieuse comédie, où le contraste de la fausse dévotion et de la piété sincère est peint avec des couleurs si propres à faire détester l'une et respecter l'autre. *Bourdaloue*, disoit-il avec candeur, *n'est pas tartuffe, mais ses ennemis diront qu'il est jésuite.*

Pendant la guerre de 1701, un jeune prince de l'armée des Alliés passa quelque temps à Cambrai. *Fénélon* donna quelques instructions à ce prince, qui l'écoutoit avec vénération et avec tendresse. Il lui recommanda sur-tout de de ne jamais forcer ses sujets à changer de religion. « Nulle puissance humaine, lui disoit-il, n'a droit sur la » liberté du cœur. La violence ne persuade pas, elle ne » fait que des hypocrites. Donner de tels prosélytes à la » religion, ce n'est pas la protéger, c'est la mettre en ser» vitude. Favorisez, ajoutoit-il, dans vos états le progrès » des lumières. Plus une nation est éclairée, plus elle sent » que son véritable intérêt est d'obéir à des loix justes et » sages; et tout prince digne de ce nom doit souhaiter lui» même de ne régner que par de telles loix. Son bonheur, » sa gloire, sa puissance y sont attachés. »

Durant la même guerre de 1701, *Fénélon*, tombé dans la disgrace du roi, et exilé dans son diocèse, recevoit des généraux ennemis bien plus d'accueil que des nôtres. Délaissé, pour ainsi dire, dans sa propre patrie, il pouvoit en quelque sorte la regarder comme une terre étrangère. Lorsque la France, déchirée depuis huit ans par une guerre malheureuse, acheva d'être désolée par le funeste hyver de 1709, *Fénélon* avoit dans des greniers pour cent mille francs de grains: il les distribua aux soldats qui souvent manquoient de pain, et refusa d'en recevoir le prix. *Le roi*, dit-il, *ne me doit rien; et dans les malheurs qui accablent le peuple, je dois, comme citoyen et comme évêque, rendre à l'état ce que j'en ai reçu.* C'est ainsi qu'il se vengeoit de sa disgrace.

Les différens écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres sortis de la plume de *Fénélon*, lui ont fait un nom immortel. Le charme le plus touchant de ses ouvrages est ce sentiment de quiétude et de paix qu'il fait goûter à son lecteur; c'est un ami qui s'approche de vous, et dont l'ame se répand dans la vôtre; il tempère, il sus-

pend, au moins pour un moment, vos douleurs et vos peines ; on pardonne à l'humanité tant d'hommes qui la font haïr, en faveur de *Fénélon* qui la fait aimer.

Ses dialogues sur l'éloquence, et sa lettre à l'académie française sur le même sujet sont d'un orateur et d'un philosophe. Des rhéteurs qui n'étoient ni l'un ni l'autre, l'attaquèrent et ne le refutèrent pas. Ils n'avoient étudié qu'Aristote qu'ils n'entendoient guères, et il avoit étudié la nature qui ne trompe jamais. Dans les auteurs qu'il cite pour modèles, les traits qui vont à l'ame sont ceux sur lesquels il aime à se reposer. Il semble alors, si on peut parler ainsi ; respirer doucement l'air natal, et se retrouver au milieu de ce qu'il a de plus cher.

Les mieux écrits de ses ouvrages, s'ils ne sont pas les mieux raisonnés, sont ceux peut-être qu'il a faits sur le quiétisme ; c'est-à-dire, sur cet amour désintéressé qu'il exigeoit pour l'être suprême, mais que la religion désavoue. Pardonnons à cette ame tendre et active d'avoir perdu tant de chaleur et d'éloquence même sur un pareil sujet ; il y parloit du plaisir d'aimer. *Je ne sais pas*, dit un célèbre écrivain, *si* Fénélon *fût hérétique en assurant que Dieu méritoit d'être aimé pour lui-même ; mais je sais que* Fénélon *méritoit d'être aimé ainsi.* Il défendoit la mauvaise cause avec un intérêt si séduisant, que l'intrépide Bossuet, son antagoniste, exercé à lutter contre les ministres protestans les plus redoutables, avouoit que *Fénélon* lui avoit donné plus de peine que les Claude et les Basnage ; aussi disoit-il de l'archevêque de Cambrai, ce que le roi d'Espagne, Philippe IV, disoit de M. de Turenne : *Voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits* Il y paroissoit quelquefois à la manière dure et violente, dont Bossuet attaquoit son paisible adversaire. *Monseigneur*, lui répondoit l'archevêque de Cambrai, *pourquoi me dites-vous des injures pour des raisons ? Auriez-vous pris mes raisons pour des injures.*

Quoique la sensibilité si aimable de *Fénélon* soit empreinte dans tous ses écrits, elle est encore plus profonde et plus pénétrante dans tous ceux qu'il a faits pour son élève. Il semble qu'en les écrivant, il n'ait cessé de répéter à lui-même : *ce que je vais dire à cet enfant fera le bonheur ou le malheur de vingt millions d'hommes.*

Il disoit que n'ayant pu obtenir que le duc de Bourgogne voyageât reellement lui-même, il l'avoit fait voyager avec Mentor et Télémaque. « S'il voyageoit un jour, » ajoutoit-il, je voudrois que ce fût sans appareil, moins » il auroit de cortège, plus la vérité approcheroit de lui; » il verroit ailleurs beaucoup mieux que chez lui le bien » et le mal, pour adopter l'un et pour éviter l'autre; et » délivré pour quelques momens de l'embarras d'être » prince, il goûteroit le plaisir d'être homme. »

N'oublions pas la circonstance la plus intéressante peut-être de l'éducation de ce prince, et qui fait le plus aimer son instituteur. Quand *Fénélon* avoit commis dans cette éducation quelque faute, même légère, (il étoit difficile qu'il en fît d'autres) il venoit s'accuser lui-même auprès de son disciple. Quelle autorité douce et puissante il acquéroit sur lui par cette respectable sincérité! Que de vertus il lui enseignoit à-la-fois! l'habitude d'être simple et vrai, même aux dépens de son amour propre; l'indulgence pour les fautes d'autrui; la docilité pour reconnoître et avouer les siennes; le courage même de s'en accuser; la noble ambition de se connoître et l'ambition plus noble encore de se vaincre! *Si tu veux*, dit un philosophe, *faire entendre et aimer à ton fils la sévère vérité, commence par la dire, lorsqu'elle est fâcheuse pour toi même.*

On assure, ce qui seroit bien digne de l'ame noble et généreuse de Louis XIV, que ce prince, sur la fin de sa vie, rendit enfin justice à *Fénélon;* qu'il eût même avec lui un commerce de lettres, et que quand il apprit sa mort il le regretta. Sans doute les malheurs qu'il éprouva dans ses dernières années avoient tempéré ses idées de gloire et de conquête, et l'avoient rendu plus digne d'entendre la vérité. *Fénélon* avoit prévu ces malheurs. Il existe de lui, en original, une lettre manuscrite adressée ou destinée à Louis XIV, et dans laquelle il prédit à ce prince les revers affreux qui bientôt désolèrent et humilièrent sa vieillesse. Cette lettre est écrite avec l'éloquence et la liberté d'un ministre de l'Être Suprême, qui plaide auprès de son roi la cause des peuples; l'ame douce de *Fénélon* semble y avoir pris la vigueur de Bossuet pour dire au souverain les plus courageuses vérités. On ignore si cette lettre a été lue par le monarque; mais qu'elle étoit

digne de l'être ! qu'elle le seroit d'être lue et méditée par tous les rois ! Ce fut quelque temps après l'avoir écrite que *Fénélon* eût l'archevêché de Cambrai. Si Louis XIV a vu la lettre, et qu'il ait ainsi récompensé l'auteur, c'est peut-être le moment de sa vie où il a été le plus grand. Mais son mécontentement du Télémaque nous fait douter avec regret de ce trait d'héroïsme qu'il nous seroit si doux de célébrer.

Les ennnemis de l'archevêque de Cambrai ont prétendu très-faussement qu'il n'avoit pris parti contre le Jansénisme, que parce que le cardinal de Noailles s'étoit déclaré contre le quiétisme. Il y eût même un mauvais plaisant qui lui fit cette épitaphe, ou plutôt cette épigramme très-injuste.

Ci gît qui deux fois se damna,
L'une pour Molinos, l'autre pour Molina.

Les Jansénistes ajoutoient qu'il vouloit faire sa cour au père Letellier, leur ennemi ; mais son ame noble et franche étoit incapable d'un tel motif. La douceur seule de son caractère, et l'idée qu'il s'étoit faite de la bonté suprême, le rendoient peu favorable à la doctrine du père Quénel qu'il appeloit *impitoyable et désespérante*. Pour le combattre il consultoit son cœur. « Dieu, disoit-il, » n'est pour eux que l'*Être terrible;* il est pour moi l'*Être* » *bon et juste*. Je ne puis me résoudre à en faire un » tyran, qui nous ordonne de marcher, en nous mettant aux fers, et qui nous punit si nous ne marchons » pas. » Mais en proscrivant des principes qui lui paroissoient trop durs, et dont les conséquences étoient désavouées par ceux qu'on accusoit de les soutenir, il ne pouvoit souffrir qu'on les persécutât. *Soyons à leur égard*, disoit-il, *ce qu'ils ne veulent pas que Dieu soit à l'égard des hommes; pleins de miséricorde et d'indulgence*. On lui représentoit que les Jansénistes étoient ses ennemis déclarés, et qu'ils n'oublioient rien pour décrier sa doctrine et sa personne : *c'est une raison de plus*, répondoit-il, *pour les souffrir et leur pardonner*.

Un bref du pape du 13 mars 1699, ayant condamné le livre des *Maximes des Saints*, *Fénélon* se soumit sans restriction et sans réserve. Il publia un mandement contre son propre ouvrage, et annonça lui-même en chaire sa

condamnation. Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du Saint-Sacrement, un soleil porté par deux anges, qui foulaient aux pieds divers livres hérétiques, sur l'un desquels étoit le titre du sien.

Le pape Innocent XII, qui estimoit infiniment *Fénélon*, fut moins scandalisé du livre des *Maximes des Saints*, que de la chaleur de quelques prélats qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit : « *Fénélon* a » péché par excès d'amour divin, et vous autres par défaut » d'amour pour le prochain ».

Un poëte, pour faire sentir combien ces disputes sont dangereuses à la religion, composa les vers suivans :

Dans ces fameux combats, où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre, que c'est la charité!
C'est la foi qui périt, et personne n'y pense.

Le livre de l'*Explication des Maximes des Saints*, est écrit d'un style pur, élégant, vif, affectueux; les principes y sont présentés avec art, et les contradictions sauvées avec bien de l'adresse. L'auteur publia plusieurs écrits pour défendre ce premier ouvrage. Pendant cette dispute, madame de Grignan, fille de madame de Sévignée, dit un jour à Bossuet : mais est-il donc vrai que l'archevêque de Cambrai ait tant d'esprit? Ah! madame, répondit Bossuet, *il en a à faire trembler*. M. de Bose, son successeur dans l'Académie Française, en mars 1715, dit dans son discours de réception : « Il fit craindre aux légions du » Seigneur qu'il ne tournât contre elles le glaive de la » parole. »

On agitoit devant la reine de Pologne, épouse du roi Stanislas, qui de Bossuet ou de *Fénélon* avoit rendu de plus grands services à la religion : *l'un la prouve*, dit cette princesse, *mais l'autre la fait aimer*.

Les desirs de *Fénélon* étoient modérés comme ses écrits, et sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes. Il composa sur un air de Lulli ces vers, que M. de Voltaire assure tenir du marquis de *Fénélon* son neveu, depuis ambassadeur à la Haie.

Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois trop savoir:
Je ne veux en partage
Que badinage,
Je touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Cette anecdote, ajoute M. de Voltaire, seroit peu importante par elle-même, si elle ne prouvoit à quel point nous voyons souvent avec des regards différens, dans la tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand et si intéressant dans l'âge où l'esprit, plus actif, est le jouet de ses desirs et de ses illusions.

M. de *Fénelon* recevoit les étrangers tout aussi bien que les français, et ne leur cherchoit pas de ridicules. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur pays. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs françaises. Au contraire, il disoit souvent: la politesse est de toutes les nations; les manières de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.

Pourroit-on croire, si les registres de l'Académie Française ne l'attestoient, que le jour où *Fénélon* fût élu par cette compagnie, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion? Heureusement pour eux, et sur-tout pour l'Académie, ils seront à jamais inconnus, et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité forceroit de haïr leur mémoire. Quelqu'illustres qu'ils eussent été par leur naissance, par leurs dignités, par leurs ouvrages même, on ne pourroit se rappeler qu'avec douleur qu'ils ont donné une boule noire à *Fénélon*.

(ANONYME.)

---

FERMETÉ,

## FERMETÉ, CONSTANCE.

La *fermeté* est le courage de suivre ses desseins et sa raison, et la *constance* est une persévérance dans ses goûts. L'homme ferme résiste à la séduction, aux forces étrangères, à lui-même : l'homme constant n'est point ému par de nouveaux objets, et il suit le même penchant qui l'entraîne toujours également. On peut être constant en condamnant soi-même sa *constance ;* celui-là seul est ferme, que la crainte des disgraces, de la douleur et de la mort même, l'espérance de la gloire, de la fortune, ou des plaisirs, ne peuvent écarter du parti qu'il a jugé le plus raisonnable et le plus honnête. Dans les difficultés et les obstacles, l'homme ferme est soutenu par son courage, et conduit par sa raison ; il va toujours au même but : l'homme constant est conduit par son cœur, qui lui fournit des ressources contre le dégoût et l'ennui d'un même objet ; il a toujours les mêmes besoins. On peut être constant avec une ame pusillanime, un esprit borné : mais la *fermeté* ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison.

La *fermeté* empêche de céder, et donne au cœur des forces contre les attaques qu'on lui porte ; elle tient de la résistance, et répand un éclat de victoire ; la *constance* empêche de changer ; elle tient de la persévérance, et fait briller l'attachement.

La légèreté et la facilité sont opposées à la *constance* ; la fragilité et la foiblesse sont opposées à la *fermeté*.

La fermeté est l'exercice du courage de l'esprit ; elle suppose une résolution éclairée : on dit la *fermeté* de l'ame, de l'esprit ; l'opiniâtreté au contraire suppose de l'aveuglement.

Ceux qui ont loué la *fermeté* du style de Tacite, n'ont pas tant de tort que le prétend le père Bouhours : c'est un terme hasardé, mais placé, qui exprime l'énergie et la force des pensées et du style. On peut dire que la Bruyère a un style ferme, et que d'autres écrivains n'ont qu'un style dur.

*Exemples de fermeté.*

Un homme nommé Bournazel, avoit été condamné à

perdre la tête par arrêt du parlement de Bordeaux, pour avoir assassiné le sieur de la Tour. Les parens de Bournazel obtinrent sa grace de Charles IX, malgré les plaintes et les protestations de la veuve. Pour l'appaiser, le roi lui fit offre de tous les biens du coupable; mais la veuve de la Tour, en lui montrant le fils du défunt, lui répondit : « Sire, à Dieu ne plaise que je ne vende le » sang de mon époux ! Puisque le crédit du meurtrier est » au-dessus de la justice et des loix, accordez à mon fils » la grace dont il aura besoin pour venger la mort de son « père par celle de l'assassin, à laquelle je l'exhorterai tous » les jours. »

Le chancelier Voisin, ayant appris qu'un scélérat avoit trouvé assez de protection pour obtenir des lettres de grace, vint trouver Louis XIV. Sire, lui dit-il, votre majesté ne peut accorder des lettres de grace dans un cas pareil. Je les ai promises, répondit le roi, qui n'aimoit pas à être contredit; allez me chercher les sceaux. — Mais, sire.... — Faites ce que je veux. Le chancelier apporta les sceaux; le roi scelle les lettres, et les rend à Voisin. Ils sont pollués, dit celui-ci, en les repoussant sur la table, je ne les reprends plus. Louis XIV s'écrie : quel homme ! Le monarque aussitôt jette les lettres de grace au feu. Je reprends les sceaux, dit alors le chancelier, le feu purifie tout.

Pendant que Louis XV étoit malade à Metz, un des médecins qui le servoit lui présenta une potion pour laquelle il montroit beaucoup de répugnance; le docteur insistoit sur la nécessité de la prendre : le prince repoussoit toujours le vase. Le médecin désespéré de cette résistance, lui dit courageusement : *Je le veux.* Cette expression hardie tira le monarque de sa léthargie. Il tourna les yeux vers lui avec étonnement, et dit : *Vous le voulez. Oui je le veux, sire, il faut que je sois votre maître aujourd'hui, pour que dans quatre jours vous soyez le nôtre.*

( *M.* DE VOLTAIRE. )

## FÉROCE.

Epithète que l'homme a inventée pour désigner dans quelques animaux qui partagent la terre avec lui, une disposition naturelle à l'attaquer, et que tous les animaux lui rendroient à juste titre, s'ils pouvoient parler; car quel animal dans la nature est plus *féroce* que l'homme? L'homme a transporté cette dénomination à l'homme qui porte contre ses semblables la même violence et la même cruauté que l'espèce humaine entière exerce sur tous les êtres sensibles et vivans. Mais si l'homme est un animal *féroce* qui s'immole les autres animaux, quelle bête est-ce que le tyran qui dévore les hommes, et qui après avoir usurpé l'autorité légitime, ne règne que par la terreur, la cruauté et l'injustice? Il y a, ce me semble, entre la *férocité* et la cruauté, cette différence que, la cruauté étant d'un être qui raisonne; elle est particulière à l'homme; au lieu que la *férocité* étant de tout être qui sent, elle peut être commune à l'homme et à l'animal.

(Anonyme.)

## FEU (*au figuré.*)

Le *feu*, sur-tout en poésie, signifie souvent l'amour, et on l'emploie plus élégamment au pruriel qu'au singulier. Corneille dit souvent un beau *feu*, pour un amour vertueux et noble: un homme a du *feu* dans la conversation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes et lumineuses, mais des expressions vives, animées par les gestes. Le *feu* dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière et de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées. Le *feu* n'est un mérite dans le discours et dans les ouvrages que quand il est bien conduit. On a dit que les poëtes étoient animés d'un *feu* divin, quand ils étoient sublimes: on n'a point de génie sans *feu*, mais on peut avoir du *feu* sans génie.

(*M.* de Voltaire.)

# FIDÉLITÉ.

La *fidélité* est une vertu qui consiste à garder fermement sa parole, ses promesses ou ses conventions, en tant qu'elles ne renferment rien de contraire aux loix naturelles, qui en ce cas-là, rendent illicite la parole données, les promesses faites et les engagemens contractés; mais autrement rien ne peut dispenser de ce à quoi l'on s'est obligé envers quelqu'un: encore moins est-il permis, en promettant, en contractant, d'user d'équivoques ou d'obscurités dans le langage; ce ne sont-là que des artifices odieux.

Les vices de ceux avec qui l'on a contracté, ne doivent pas non plus donner atteinte à la *fidélité* des engagemens, et ne sont pas par eux-mêmes un motif suffisant pour refuser à l'homme vicieux l'accomplissement de ce qu'on lui a promis. « Lorsqu'un poëte, dit admirablement Cicéron » dans ses offices, met dans la bouche d'Atrée ces pa» roles: *je n'ai point donné, et ne donne point ma foi* » *à qui n'en a point;* il a raison de faire parler ainsi ce » méchant roi, pour bien représenter son caractère: mais » si l'on veut établir là-dessus pour règle générale, que » la foi donnée à un homme sans foi, est nulle, je crains » bien que l'on ne cherche sous ce voile spécieux, une » excuse au parjure et à l'*infidélité*. » Ainsi le serment, la promesse, la parole une fois donnée de faire quelque chose, en demande absolument l'exécution; la bonne foi ne souffre ni raisonnemens ni incertitudes.

Elle est la source de presque tout commerce entre les êtres raisonnables: c'est un nœud sacré qui fait l'unique bien de la confiance dans la société de particulier à particulier; car dès l'instant qu'on auroit posé pour maxime qu'on peut manquer à la *fidélité* sous quelque prétexte que ce soit, par exemple, pour un grand intérêt, il n'est pas possible de se fier à un autre lorsque cet autre pourra trouver un grand avantage à violer la foi qu'il a donnée. Mais si cette foi est inviolable dans les particuliers, elle l'est encore plus pour les souverains, soit vis-à-vis les uns des autres, soit vis-à-vis de leurs sujets: quand même

elle seroit bannie du reste du monde, disoit l'infortuné roi Jean, elle devroit toujours demeurer inébranlable dans le cœur et dans la bouche des rois.

(*M.* DE JAUCOURT.)

LA FIDÉLITÉ EN AMOUR n'est pas la constance, mais c'est une vertu plus délicate, plus scrupuleuse et plus rare. Je dis que c'est une vertu plus rare. En effet, on voit beaucoup d'amans constans; on trouve peu d'amans fidèles: c'est qu'en général les hommes sont plus aisément séduits qu'ils ne sont véritablement touchés.

La *fidélité* est donc cette attention continuelle par laquelle l'amant occupé des sermens qu'il a faits, est engagé sans cesse à ne jamais devenir parjure. C'est par elle que toujours tendre, toujours vrai, toujours le même, il n'existe, ne pense et ne sent que pour l'objet aimé; il ne trouve que lui d'aimable. Lisant dans les yeux adorés et son amour et son devoir, il sait que pour prouver la vérité de l'un, il ne doit s'écarter jamais des règles que lui prescrit l'autre.

Que de choses charmantes pour l'amant qui est fidèle! Qu'il trouve de bonheur à l'être, et de plaisir à penser qu'il le sera toujours! Les plus grands sacrifices sont pour lui les plus chers. Sa délicatesse voudroit qu'ils fussent plus précieux encore. C'est la belle Thétis qui desiroit que Jupiter soupirant pour elle, eut encore plus de grandeur, pour le sacrifier à Pelée avec plus de plaisir.

La *fidélité* est la preuve d'un sentiment très-vrai, et l'effet d'une probité bien grande.

Il ne faut qu'aimer d'un amour sincère, pour goûter la douceur qu'on sent à demeurer fidèle. Passer tous les instans de sa vie près de l'objet qui en fait le charme, employer tous ses jours à faire l'agrément et le plaisir des siens, ne songer qu'à lui plaire, et penser qu'en ne cessant point de l'aimer, on lui plaira toujours; voilà les idées délicieuses du véritable amant, et la situation enchantée de l'amant fidèle.

Je dis encore que la *fidélité* appartient à une ame honnête. En effet, examinons ce qu'en amour les femmes font pour nous, et nous verrons par-là ce que nous devons faire pour elles.

Ce qui est préjugé dans l'ordre naturel, devient loi dans l'ordre civil, l'honneur, la réputation et la gloire, pures chimères pour la femme de la nature, sont pour la femme qui vit en société, dans l'ordre le plus nécessaire de ses devoirs. Instruite dès l'enfance de ce que prescrivent ces mêmes devoirs et de ce qui les altère, quels efforts ne doit-elle pas faire, quand elle veut y manquer ? Que l'on regarde la force de ses chaînes, et l'on jugera de celle qu'il faut pour les briser. Voilà pourtant tout ce qu'il en coûte à la femme qui devient sensible, pour l'avouer. Ajoutez à cet état forcé les craintes de la foiblesse naturelle et les combats de la fierté mourante. Quelle reconnoissance ne devons-nous donc pas avoir pour de si grands sacrifices ! Ce n'est qu'en aimant bien, comme en aimant toujours, que nous pouvons les mériter ; c'est en portant la *fidélité* jusqu'au scrupule, en pensant enfin que les choses agréables, même les plus légères, que l'on dit à l'objet qui n'est pas l'objet aimé, sont autant de larcins que l'on fait à l'amour. On voit assez par-là qu'il n'y a guère que l'amour vertueux qui puisse donner l'amour fidèle.

( *M.* DE MARGENCY )

## FIERTE.

Est une de ces expressions, qui n'ayant d'abord été employées que dans un sens odieux, ont été ensuite détournées à un sens favorable. C'est un blâme quand ce mot signifie la vanité hautaine, altière, orgueilleuse, dédaigneuse. C'est presque une louange quand il signifie la hauteur d'une ame noble. C'est un juste éloge dans un général qui marche avec *fierté* à l'ennemi. Les écrivains ont loué la *fierté* de la démarche de Louis XIV. Ils auroient dû se contenter d'en remarquer la noblesse. La *fierté* de l'ame sans hauteur est un mérite compatible avec la modestie. Il n'y a que la *fierté* dans l'air et dans les manières qui choque; elle déplaît dans les rois mêmes. La *fierté* dans l'extérieur, dans la société, est l'expression de l'orgueil : la *fierté* dans l'ame est de la grandeur Les nuances sont si délicates, qu'esprit fier est un blâme, ame fière une louange, c'est que par esprit fier on entend un homme qui pense avantageusement de soi-même : et par ame fière on entend des sentimens élevés. La *fierté* annoncée par l'extérieur est tellement un défaut, que les petits qui louent bassement les grands de ce défaut, sont obligés de l'adoucir, ou plutôt de le relever par une épithète, *cette noble fierté*. Elle n'est pas simplement la vanité qui consiste à se faire valoir par les petites choses, elle n'est pas la présomption qui se croit capable des grandes, elle n'est pas le dédain qui ajoute encore le mépris des autres à l'air de la grande opinion de soi-même, mais elle s'allie intimement avec tous ces défauts. On s'est servi de ce mot dans les romans et dans les vers, sur-tout dans les opéras, pour exprimer la sévérité de la pudeur; on y rencontre par-tout vaine *fierté*, rigoureuse *fierté*. Les poëtes ont eu peut-être plus de raison qu'ils ne pensoient. La *fierté* d'une femme n'est pas simplement la pudeur sévère, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour-propre met à sa beauté. On a dit quelquefois la *fierté* du pinceau, pour signifier des touches libres et hardies.

(*M.* de Voltaire.)

# FIGURE.

Figure se prend pour le visage. Cet homme a une belle ou une vilaine *figure*. Elle est le siége principal de la beauté. Mais quels traits, quels contours exige-t-elle ? En un mot, qu'est-ce que la beauté ?

Mille voix s'élèvent et s'empressent de me satisfaire. Oui, j'en conviens avec vous, Français, Italien, Allemand, Européen, qu'à s'en tenir à vos expressions en général, ce que vous appelez béauté chez l'un, peut passer pour beauté chez l'autre. Mais dans le fait, que vos belles se ressemblent peu ! l'une est blonde, l'autre est brune; l'une regorge d'embonpoint, et l'autre en manque; j'admire avec celui-ci les graces de celle-là, avec l'autre la vivacité de la sienne; avec vous l'air fin de la vôtre; je vous suis tous dans les contours du modèle que vous me présentez. Je n'y vois pas toujours ce que vous y voyez; mais n'importe, je consens qu'il y soit; et malgré ma complaisance, je ne trouve point de raison pour me determiner en faveur de l'un au préjudice de l'autre.

Vous criez tous à l'injustice, mais vous n'êtes pas d'accord entre vous; et voilà la preuve de mon impartialité. Si je veux bien convenir que chacun des traits que vous relevez avec tant de feu, soient des traits de beauté, convenez à votre tour qu'aucun de vos objets ne rassemblant lui seul tous ceux que vous m'avez vantés, du moins il ne doit pas être préféré.

Mais d'ailleurs, qui vous a accordé qu'il n'y a point d'autres traits de beauté, et qui plus est, que les contraires ne les constituent pas ? Voyez cette Chinoise; elle est ce que son pays a jamais imaginé de plus beau; le bruit de ses charmes retentit dans un empire aussi bien civilisé et plus puissant qu'aucun autre. Vous demandez de grands yeux bien fendus, bien ouverts, et celle-ci les a très-petits, extrêmement distants l'un de l'autre, et ses paupières pendantes en couvrent la plus grande partie. Le nez, selon vous, doit être bien pris et élevé, remarquez combien celui-ci est court et écrasé. Vous exigez un visage rond et poupin, le sien est plat et quarré; des oreilles

petites, elle les a prodigieusement grandes; une taille fine et aisée, elle l'a grossière et pesante; des cheveux blonds, si elle les avoit tels, les Chinois l'auroient en horreur; des pieds mignons, ici seulement vous vous accordez: mais qu'est-ce que les vôtres en comparaison des siens? Un enfant de six ans ne mettroit pas sa chaussure.

Ce contraste vous étonne, mais ce n'est pas le seul; parcourons rapidement le globe; et chaque dégré, pour ainsi dire, nous en fournira d'aussi frappans. Ici, les uns pressent les lèvres à leurs enfans pour les leur rendre plus grosses, et leur écrasent le nez et le front; et là les autres leur applatissent la tête entre deux planches, ou avec des plaques de plomb, pour leur rendre le visage plus grand et plus large. Ils ont tous le même but; ils s'empressent, tandis que les os sont encore tendres, de les former au moule de la beauté qu'ils ont imaginée. Le Tartare ne veut que très-peu de nez; et dans presque toute l'Inde Orientale, on demande des oreilles immenses; il y a des peuples entiers à qui elles descendent jusques sur les épaules. Cette nation aime les cheveux noirs et les dents blanches; et la nation voisine idolâtre les cheveux blancs et les dents noires. Celle-ci s'arrache les deux dents du milieu de la machoire supérieure, et celle-là se perce la machoire inférieure. L'une se met une cheville tout au travers du nez, et l'autre y attache des anneaux à tous les cartilages. Le Chinois a le visage plat et quarré, et le front du Siamois se retrécissant en pointe autant que le menton, forme une losange. Le Persan veut des brunes, et le Turc des rousses. Ici, les teints sont rouges ou jaunes, et là verds ou bleus. Enfin, car ce détail seroit immense, tous les hommes se figurent leurs dieux fort beaux, et les diables fort laids; mais par-tout où les hommes sont blancs, les dieux sont blancs et les diables noirs; et par-tout où les hommes sont noirs, les dieux sont noirs et les diables blancs.

Quel affreux spectacle me dites-vous! j'en conviens; mais je remarque par-tout dans les yeux des amans le même feu et la même langueur. On jure au nez court et aux vastes oreilles d'une belle, la même ardeur et la même constance que vous jurez à la petite bouche et aux grands yeux de celle qui vous charme.

N'allez pas m'opposer que ce sont des barbares; les

Asiatiques, et parmi eux les Chinois ne le sont point du tout. Les Grecs et les Romains dont le bon goût est reconnu, et à qui nous devons nos meilleures idées sur le beau, n'etoient pas plus d'accord entr'eux et avec vous. Les premiers aimoient de grands et de gros yeux, et les autres de petits fronts et des sourcils croisés. Des beautés grecques et romaines ne feroient assurément pas une beauté française, italienne ou anglaise, etc.

Tous les cœurs, dites-vous, volent au-devant de celle que j'aime. Tous les amans parlent ainsi : et je sais mille autres femmes de qui l'on en dit autant, qui n'ont pas le moindre trait de ressemblance avec l'objet que vous préférez. Bien plus, interrogeant ses autres adorateurs. L'un est épris de sa bouche, l'autre est enchanté de sa taille ; celui-ci adore ses yeux, celui-là ne voit rien de comparable à son teint; il y en a qui aiment en elle des qualités qu'elle n'a pas. Aucun n'a été blessé du même trait, et tous s'étonnent qu'on puisse l'avoir été d'un autre.

Vous même, avez-vous eu toujours les mêmes goûts? Opposez vos amours d'un temps à vos amours d'un autre, et par la contradiction qui en résulte, jugez de vos idées.

Je ne suis donc pas plus éclairé, malgré vos promesses, que je ne l'étois auparavant. La revue que nous avons faite des différens peuples de la terre, bien loin de nous fixer dans nos recherches, n'a servi qu'à y jeter plus de difficulté. Il n'en est pas ainsi du beau en général ; car quand la définition que j'en donnerois ne vous satisferoit pas, je ne serois pas du moins en peine de vous montrer des modèles qui enlèveroient tous les suffrages. Tous les peuples de la terre admireroient la façade du Louvre, les jardins de Versailles et de Marly, l'église de Saint-Pierre de Rome, en un mot les merveilles de ce genre qui sont répandues dans le monde. Les chef-d'œuvres des Raphaels, des Michels-Anges, des Titiens, des Rubens, des Lebrun, des Pujets, des Girardons, frapperont quiconque aura des yeux. *L'Iliade*, *l'Eneïde*, *Rodogune*, *Athalie*, etc., feront toujours et par-tout les délices des amateurs des belles lettres. Enfin, ce qui sera réellement beau chez l'un, sera beau chez l'autre; l'on en rendra raison, l'on en donnera même des règles. Il n'en sera pas de même de la beauté ; transportez une française à la Chine et une

chinoise à Paris, elles exciteront beaucoup de curiosité, si vous voulez, mais pas à beaucoup près autant de sentimens ; et ces deux peuples si opposés dans leur goût, ne se céderont rien l'un à l'autre.

Si l'Androgyne de Platon étoit aussi vrai qu'il est ingénieusement trouvé, rien ne seroit si facile que la solution de ce problême. Essayons de le dénouer d'une autre façon.

L'intérêt, les passions, les préjugés, les usages, les mœurs, le climat, l'âge, le tempérament, agissent diversément sur chaque individu, et doivent produire par conséquent une variété infinie de sensations.

Notre imagination qui nous sert si bien dans toutes les occasions, se surpasse dans celles de ce genre : elle ne nous laisse voir que par ses yeux ; et cette enchanteresse nous déguise si bien ses caprices, qu'elle nous les fait adorer.

Si l'on me demandoit donc à présent ce que c'est que la beauté, je dirois que de même que chaque peuple s'est fait des mœurs, des usages et des goûts différens ; et que de même que chaque particulier y tient plus ou moins au caractère général, de même aussi ils se sont fait des idées différentes de la beauté ; et que celles-là peuvent être appellées *belles*, qui réunissent dans leurs personnes les qualités que leur nation exige : mais que d'ailleurs cette règle, toute restreinte qu'elle est, est encore sujette à des exceptions sans nombre. Combien d'amans qui soupirent pour des appas aussi imaginaires que les sujets de jalousie qu'ils leur causent? Combien d'inconstances ridicules ou dépravées? Combien de maris quittent une femme d'une *figure* et d'un esprit agréable, pour s'attacher à une maîtresse laide et maussade ? En un mot, du moment qu'il sera prouvé que l'imagination préside à notre choix, ne nous étonnons plus de rien : qui pourroit rendre raison de ses fantaisies?

Mais quoi ! après avoir établi qu'il y a un beau réel dans toutes choses, faudra-t-il conclure qu'il est chez l'homme seulement idéal et arbitraire ? Non, l'homme est le chef-d'œuvre de la création, et rien ne peut entrer avec lui en comparaison de beauté. Mais parmi celles qui sont si libéralement répandues sur les races des hommes, quelle est celle qui doit avoir la préférence ? J'avouerai de

grand cœur que ces têtes applaties, ces nez écrasés, ces joues et ces lèvres percées; ces pieds si petits avec lesquels on ne peut pas marcher, doivent être mis hors des rangs, parce que la nature y paroît évidemment forcée. J'entendrai dire avec plaisir qu'un œil noir et vif, bien ouvert et placé à fleur de tête, paroissant plus propre à remplir sa destination, doit être par conséquent plus beau que celui de l'Asiatique, qui, tout petit qu'il est, est encore couvert d'une ample paupière : mais je m'appercevrai avec douleur que la question est jugée par une des parties; et que si la grandeur de l'organe décide en sa faveur, les Grecs qui, pour célébrer la beauté de Junon, chantoient ses yeux de bœuf, doivent l'emporter sur nous. Que celui qui se croira assez habile pour démontrer la juste proportion de l'œil, s'apprête à nous donner l'inverse de la bouche, que nous voulons petite; et quand enfin de démonstration en démonstration, il parviendroit à donner la règle pour trouver ce beau suprême qui devroit faire règle pour tous, qui s'y soumettra ? Voyons-nous qu'une belle femme enlève les adorateurs d'une moins belle, avec cette rapidité que le beau l'emporte sur le moins beau; Quelques hommes et quelques femmes se partageroient entre eux l'empire des cœurs; le reste languiroit dans le mépris et l'abandon. Mais il est une autre source d'erreur ou d'équité dans nos jugemens. C'est notre ressemblance que nous ne pouvons nous empêcher d'approuver dans les autres; sans compter une infinité de conjectures relatives au plaisir et au but des passions, qui nous déterminent quelquefois, même à notre insu. Un homme droit seroit bien laid si tous les autres étoient bossus. Il n'y a pas jusqu'à l'imbécillité qui n'ait un préjugé en sa faveur : on a dit, vive les sots pour donner de l'esprit.

Ainsi donc l'empire prétendu de la beauté, dont on vante tant la puissance et l'étendue, bien apprécié, n'est que celui de notre propre imagination sur notre cœur, et qu'une passion déguisée sous ce nom pompeux : mais je conviendrai qu'elle est la plus noble et la plus naturelle de toutes; la plus noble, par rapport à son objet; la plus naturelle, parce qu'elle prend sa source dans un penchant que Dieu a mis en nous, et du quel nous ne faisons qu'abuser. J'ajouterai même qu'elle sera une vertu politique,

toutes les fois que dégagée de toute idée grossière, elle excitera en nous d'heureux efforts pour nous rendre plus aimables, plus doux, plus lians, plus complaisans, plus généreux, plus attentifs, et par conséquent plus dignes et plus utiles membres de la société.

( *M.* D'ABBES DE CABROLES. )

## FILS.

La relation du *fils* au père, entraîne des devoirs que celui-là doit nécessairement remplir, et dont le tableau laconique tracé d'un style oriental, par l'auteur du bramine inspiré, vaudra mieux que tout ce que l'on pourroit dire d'une manière didactique.

« Mon *fils* (dit ce bramine) apprends à obéir : l'obéis-» sance est un bonheur ; sois modeste, on craindra de te » faire rougir.

» Reconnoissant, la reconnoissance attire le bienfait ; » humain, tu recueilleras l'amour des hommes ; juste, » on t'estimera ; sincère, tu seras cru ; sobre, la sobriété » écarte la maladie ; prudent, la fortune te suivra.

» Cours au désert, mon *fils*, observe la cicogne ; qu'elle » parle à ton cœur ; elle porte sur ses aîles son père âgé, » elle lui cherche un asyle, elle fournit à ses besoins.

» La piété d'un enfant pour son père, est plus douce que » l'encens de Perse offert au soleil, plus délicieuse que les » odeurs qu'un vent chaud fait exhaler des plaines aroma-» tiques de l'Arabie

» Ton père t'a donné la vie, écoute ce qu'il dit, car il » le dit pour ton bien ; prête l'oreille à ses instructions, » car c'est l'amour qui les dicte.

» Tu fus l'unique objet de ses soins et de sa tendresse, » il ne s'est courbé sous le travail que pour t'applanir le » chemin de la vie ; honore donc son âge, et fais respecter » ses cheveux blancs.

» Songes de combien de secours ton enfance a eu be-» soin, dans combien d'écarts t'a précipité le feu de ta » jeunesse, tu compatiras à ses infirmités, tu lui tendras » la main dans le déclin de ses jours.

» Ainsi sa tête chauve entrera en paix dans le tombeau ; » ainsi tes enfans à leur tour marcheront sur les mêmes » pas à ton égard. »

*Voyez* Enfant.

(*M.* de Jaucourt.)

# FINESSE.

La *finesse*, dans le sens figuré, s'applique à la conduite, aux discours, aux ouvrages d'esprit. Dans la conduite, *finesse* exprime toujours, comme dans les arts, quelque chose de délié ; elle peut quelquefois subsister sans l'habileté, il est rare qu'elle ne soit pas mêlée d'un peu de fourberie ; la politique l'admet, et la société la réprouve. Le proverbe des *finesses cousues de fil blanc*, prouve que ce mot, au sens figuré, vient du sens propre de *couture fine, d'étoffe fine.*

La *finesse* n'est pas tout-à-fait la subtilité. On tend un piége avec *finesse*, on en échappe avec subtilité ; on a une conduite fine, on joue un tour subtil ; on inspire la défiance, en employant toujours la *finesse.* On se trompe presque toujours en entendant *finesse* à tout. La *finesse*, dans les ouvrages d'esprit, comme dans la conversation, consiste dans l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de la laisser aisément appercevoir : c'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot. Un chancelier offrant un jour sa protection au parlement, le premier président se tournant vers sa compagnie : *Messieurs*, dit-il, *remercions monsieur le chancelier, il nous donne plus que nous ne lui demandons ;* c'est-là une répartie très-fine. La *finesse*, dans la conversation, dans les écrits, diffère de la délicatesse ; la première s'étend également aux choses piquantes et agréables, au blâme et à la louange même, aux choses même indécentes, couvertes d'un voile à travers lequel on les voit sans rougir. On dit des choses hardies avec *finesse.* La délicatesse exprime des sentimens doux et agréables, des louanges fines ; ainsi la *finesse* convient plus à l'épigramme, la délicatesse au madrigal. Il entre de la délicatesse dans les jalousies des amans ; il n'y entre point de *finesse.* Les louanges que donnoit Despréaux à Louis XIV, ne sont pas toujours également délicates, ses satyres ne sont pas toujours assez fines. Quand Iphigénie, dans Racine, a reçu l'ordre de son père de ne plus voir Achille, elle s'écrie :

Dieux plus doux, vous n'aviez demandé que ma vie.

Le véritable caractère de ce vers, est plutôt la délicatesse que la *finesse.*

Voici un trait de *finesse* d'un paysan :

Louis XIV faisant la revue de ses Gardes-Française et Suisse, dans la plaine d'Ouille, un habitant de ce village qui avoit semé des pois sur une pièce de terre qui lui appartenoit, la trouva ce jour-là couverte d'un bataillon de Suisses, qui foulèrent ses pois sous leurs pieds ; cet homme, que la curiosité de voir le roi avoit amené sur ce champ, fut bien étonné quand il vit le bouleversement de ses pois : il imagina une ruse pour avoir un dédommagement de la perte qu'il faisoit, et cette ruse lui réussit. Il se mit à crier à tue-tête *Miracle ! Miracle !* Qu'avez-vous bon homme, lui dit un officier, à crier *miracle ?* Le paysan, sans répondre, continua à crier, *miracle ! miracle !* Ce qui étant venu jusqu'aux oreilles du roi, sa majesté fit venir ce paysan, et lui demanda elle-même pourquoi il crioit ainsi *miracle?* C'est, dit-il, sire, que j'avois semé des pois sur cette pièce de terre (en la montrant au roi) et il y est venu des Suisses. Cette ingénieuse saillie plut si fort à Louis XIV, qu'il fit généreusement dédommager le paysan.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

---

FLAGELLANS.

# FLAGELLANS.

Nom qui fut donné dans le treizième siècle à certains pénitens qui faisoient profession de se discipliner en public aux yeux de tout le monde.

Les auteurs s'accordent assez à mettre le commencement de la secte des *flagellans* vers l'an 1260, et la première scène à Pérouse. Un certain Rainier, dominicain, touché des maux de l'Italie, déchirée par les factions des Guelphes et des Gibelins, imagina cette sorte de pénitence pour désarmer la colère de Dieu. Les sectateurs de ce dominicain alloient en procession de ville en ville, et de village en village, le corps nu depuis la ceinture, jusqu'à la tête, qui étoit couverte d'une espèce de capuchon. Ils portoient une croix d'une main, et de l'autre un fouet composé de cordes noueuses et semées de pointes dont ils se fouettoient avec tant de rigueur, que le sang découloit sur leurs épaules.

Cette troupe de gens étoit précédée de plusieurs prêtres, montrant tous l'exemple d'une flagellation qui n'étoit que trop bien imitée.

Cependant la fougue de ce zèle insensé commençoit à tomber entièrement, quand la peste qui parut en 1348, et qui emporta une prodigieuse quantité de personnes, réporta une prodigieuse quantité de personnes, réveilla la piété, et fit renaître avec violence le fanatisme des *flagellans*, qui pour lors passa de la folie jusqu'au brigandage, et se répandit dans presque toute l'Europe. Ceux-ci faisoient profession de se fouetter deux fois le jour, et une fois chaque nuit; après quoi ils se prosternoient en terre en forme de croix, et crioient miséricorde. Ils prétendoient que leurs flagellations unissoient si bien leur sang à celui de Jésus-Christ, qu'au bout de trente-quatre jours ils gagnoient le pardon de leurs péchés, sans qu'ils eussent besoin de bonnes œuvres, ni de s'approcher des sacremens. Ils se portèrent enfin à exciter des séditions, des meurtres et des pillages.

Le roi Philippe de Valois empêcha cette secte de s'établir en France; Gerson écrivit contre, et Clément VI

défendit expressément toutes flagellations publiques; en un mot, les princes par leurs édits, et les prélats par leurs censures, tâchèrent de réprimer cette dangereuse et criminelle manie.

Au reste, on voit encore en Italie, à Avignon, et dans plusieurs lieux de la Provence, des ordres de pénitens qui sont obligés par leurs instituts de se fouetter en public ou en particulier, et qui croient honorer la divinité en exerçant sur eux-mêmes une sorte de barbarie; fanatisme pareil à celui de quelques prêtres parmi les Gentils, qui se déchiroient le corps pour se rendre les Dieux favorables. Il faut espérer que l'esprit de philosophie et de raison qui règne dans ce siècle, pourra contribuer à détruire les restes d'une triste manie, qui loin d'être agréable à Dieu, fait injure à sa bonté, à sa sagesse, à toutes ses perfections, et déshonore l'humanité.

(*M.* DE JAUCOURT.)

## FLATTER.

Ce terme, au moral, signifie caresser, adoucir, inspirer de la confiance. C'est dans ce sens que l'on dit qu'il faut *flatter* les sots, les furieux, les personnes emportées par un accès violent de colère. On se garde bien avec ces gens-là, d'opposer ni force de corps directe, lorsqu'on n'est pas sûr de vaincre leurs efforts par une force très-supérieure; ni contradiction marquée dans les idées, les raisons et les considérations ou les conseils qu'on emploie auprès d'eux; on fait au contraire semblant de vouloir les aider; on paroît approuver leurs desseins, on loue leurs résolutions; mais on a soin de leur offrir de nouveaux motifs auxquels ils n'avoient pas pensé, et qui peuvent les engager à se laisser conduire un peu différemment; on paroît prendre un vif intérêt à ce qui les touche, avoir une grande estime pour leur sagesse, leur être tout dévoué: par-là on gagne leur confiance, ils nous regardent comme leurs amis, ils nous laissent faire à notre gré; ils nous aident eux-mêmes, sans s'en défier, à réussir dans le dessein où nous sommes de nous les assujétir, et d'exécuter par eux et sur eux toute autre chose que ce qu'ils avoient d'abord dans l'ame.

C'est dans le même sens qu'un homme galant, qui connoît la passion qu'une femme a naturellement pour la gloire d'être préférée à toutes ses semblables, se garde bien de louer en sa présence, ou à son préjudice, d'autres femmes, quelques supérieures qu'elles lui soient, ou de blâmer en elle des défauts que sincèrement il devroit y reprendre: il l'irriteroit par cette conduite mal-adroite, il choqueroit son amour-propre; cette passion décidée s'efforceroit de renverser l'obstacle qu'on lui oppose, blanchiroit d'écume cette digue imprudemment élevée; et enfin, au lieu de la confiance que le galant vouloit inspirer, il ne s'attireroit que la haine la plus violente; et au lieu des succès qu'il espéroit obtenir, il se verroit chassé comme un objet odieux et détesté: au lieu que flattant adroitement la vanité de la dame, louant tout ce qui est en elle, même ses vices, faisant semblant d'y voir des perfections qui

lui manquent, rabaissant par des satyres toutes les autres femmes, celle-ci le regarde comme un homme intéressant pour sa gloire, essentiel à son bonheur, digne de toute sa confiance, en faveur de qui elle ne peut rien faire de trop pour le récompenser du plaisir qu'elle goûte à contempler le mérite dont il lui a fait croire qu'elle étoit douée.

Le courtisan, plus adroit encore, parce qu'il a à ménager des intérêts plus considérables auprès des grands et des princes, se fait un art de la flatterie : à celui dont il veut captiver la faveur, il dérobe la vue de tout ce qui pourroit lui déplaire; il n'offre à ses regards que des objets qui l'affectent agréablement. Or, rien ne déplaît plus à un grand que la vue de ses défauts, qui, à ses propres yeux, le rabaissent au-dessous de ceux à qui il commande ou veut commander; on le flatte donc en l'empêchant d'appercevoir ses propres imperfections; on lui persuade qu'il en est exempt; dominant ou voulant dominer, il seroit bien aise de justifier dans son propre esprit l'usage de son autorité, et d'en établir le droit incontestable sur une supériorité de mérite naturelle et acquise, au-dessus de tous ceux qu'il veut voir soumis à ses ordres. C'est ici un nouveau foible que l'adroit courtisan sait *flatter*; il loue dans un grand dont il brigue la faveur et la confiance, et les défauts qu'il a, et les vertus qu'il n'a pas, mais qu'il devroit avoir; il applaudit à toutes ses actions, quelles qu'elles soient : toutes ses prétentions sont justes, toutes ses entreprises légitimes, tous ses projets possibles et glorieux pour lui. A-t-il des défauts, on les imite; a-t-il des goûts mauvais, on les adopte; fait-il des fautes, chacun s'empresse à les justifier et à les faire envisager comme des démarches convenables et dignes d'éloges. Les grands peu satisfaits des avantages de leur puissance, recherchent encore ceux de l'estime, et l'on sent bientôt qu'ils sont redoutables, si on ne leur fait pas sentir qu'ils méritent d'être estimés, et qu'on en est persuadé. Ils ont en main les châtimens et les récompenses, dont ils disposent au gré de leur volonté; on ne se fie pas assez à leur bon sens, pour croire que d'eux-mêmes ils suivront les conseils de la raison dans leurs distributions; on n'a pas assez bonne opinion de leur jugement, pour se promettre qu'en ne consultant que lui, ils préféreront toujours le plus grand mérite; plus souvent

encore, un courtisan qui sent le peu qu'il en a réellement, et par-là même qu'il ne doit pas espérer des preuves d'estime d'un prince qui connoîtroit son peu de valeur, s'efforcera de paroître aux yeux de son maître mieux instruit qu'un autre de sa supériorité, et plus sensible à son mérite ; par-là il se rend agréable, et s'il ne se fait estimer, il trouve en flattant, le moyen de plaire, qui est le plus sûr de tous pour gagner la confiance et obtenir des témoignages d'affection. Moins le prince aura de pénétration et de lumières, plus aisément on le conduira, plus facilement on l'induira en erreur, et on le préviendra. Or, le vrai moyen d'empêcher un homme de se perfectionner, d'acquérir des connoissances et du mérite, ou de parvenir à la capacité nécessaire à son rang, mais redoutable aux mauvais sujets qui l'environnent; c'est de lui persuader qu'il est parfait, que son mérite est supérieur à celui de tous ses sujets; que son goût, son jugement, ses volontés, sont la règle du vrai, du bon, du convenable : et quelle obligation n'a pas un prince, un grand seigneur, une femme coquette, en général un homme, à celui qui lui persuade une pensée si flatteuse? Ainsi, *flatter* les hommes, c'est les conduire où l'on veut par l'attrait du plaisir qu'ils goûtent en les représentant à eux-mêmes, comme ayant toutes les perfections qui leur manquent, et comme exempts de tous les défauts qui les rendent mésestimables; c'est se rendre par-là maître de leurs mouvemens, de leurs volontés, de leurs goûts et de leurs résolutions.

(ANONYME.)

# FLATTERIE *.

La *flatterie* est une profusion de louanges fausses ou exagérées qu'inspire à celui qui les donne son intérêt personnel. Elle est plus ou moins coupable ; basse, puérile, selon ses motifs, son objet et les circonstances. Elle a pris naissance parmi des hommes, dont les uns avoient besoin de tromper, et les autres d'être trompés. C'est à la cour que l'intérêt prodigue les louanges les plus outrées aux dispensateurs sans mérite des emplois et des graces ; on cherche à leur plaire, en les rassurant sur des foiblesses dont on seroit désolé de les guérir ; plus ils en ont, plus on les loue, parce qu'on les respecte moins, et qu'on leur connoît plus le besoin d'être loués. On renonce pour eux à ses propres sentimens, aux privilèges de son rang, à sa volonté, à ses mœurs.

Cette complaisance sans bornes est une *flatterie* d'action, plus séduisante que les éloges les mieux apprêtés. Il y a une autre *flatterie* plus fine encore, et souvent employée par des hommes sans force de caractère, qui ont des ames viles et des vues ambitieuses.

C'est la *flatterie* d'imitation qui répand dans une cour les vices et les travers de deux ou trois personnes, et les vices et les travers d'une cour sur toute une nation. Les succès de ces différens genres de *flatterie* en ont fait un art qu'on cultive sous le nom d'*art de plaire* ; il a ses difficultés ; tout le monde n'est pas propre à les vaincre, et on n'y réussit guère quand on est né pour servir son prince et sa patrie.

Il s'en faut beaucoup que la *flatterie* ait toujours des motifs de fortune, les hommes en place pour objet, et la cour pour asyle. Dans les pays où l'amour des distinctions, sous le nom d'*honneur*, remue du plus au moins tous les hommes, les louanges sont l'aliment de l'amour-propre dans tous les ordres et dans tous les états : on y vit de l'opinion des autres ; tout le monde y est inquiet de sa place dans l'estime des hommes, et cette inquiétude augmente en proportion du peu de mérite et de l'excès de la vanité. On y poursuit la louange avec fureur, on l'y sol-

licite avec bassesse ; elle y est donnée sans ménagement, et reçue sans pudeur. Il y auroit quelquefois de la barbarie à la refuser à des hommes si remplis de leurs prétentions, et si tourmentés de la crainte d'être ridicules, ou de celle d'être ignorés.

Ils veulent paroître, c'est le desir de tous ; ils veulent couvrir d'un voile brillant leurs défauts ou leur nullité : les louanges leur donnent une apparence passagère, dont ils se contentent, et la constance dans le travail, l'étude de leurs devoirs, l'humanité, ne leur donneroient que du mérite et de la vertu.

La galanterie, ce reste des mœurs de l'ancienne chevalerie, que maintiennent le goût du plaisir et la forme du gouvernement, rend la *flatterie* indispensable vis-à-vis des femmes ; une adulation continuelle et de feintes soumissions leur font oublier leur foiblesse, leur dépendance et leurs devoirs : elles leur deviennent nécessaires ; ce n'est que par la *flatterie* que nous les rendons contentes de nous et d'elles-mêmes, et que nous obtenons leur appui et leurs suffrages.

De cette multitude de besoins de vanité dans une nation légère, de la nécessité de plaire par les louanges, par la complaisance, par l'imitation : de la petitesse des uns, de la lâcheté des autres, de la fausseté de tous, résulte une *flatterie* générale, insupportable au bon sens. Elle apprend à mettre une foule de différences dangereuses entre l'exercice des vertus et le savoir-vivre ; elle est un commerce puérile dans lequel on rend fidèlement mauvaise foi pour mauvaise foi, et où tout est bon hors la vérité. Elle a sa langue, ses usages, ses devoirs mêmes, dont on ne peut s'écarter sans danger, et auxquels on ne peut se soumettre sans foiblesse.

Des philosophes qui par leur mérite étoient faits pour corriger, ou du moins pour modérer les travers de leurs concitoyens, ont trop souvent encouragé la *flatterie* par leur exemple ; et ce n'est que dans ce siècle que les premiers des hommes par leurs lumières ne s'avilissent plus par l'adulation.

(ANONYME.)

## FLATTEUR *.

Le *flatteur* est un homme qui tient, selon Platon, un commerce de plaisir sans honneur, et, selon Théophraste, un commerce honteux qui n'est utile qu'à lui : j'ajoute qu'il fait outrage à la vérité, et pour dire encore plus, qu'il se rend coupable d'une lâche et basse trahison.

L'homme vrai, qui tient le milieu entre l'adulateur et le misanthrope, est l'ami qui n'écoute avec nous que les principes de la droiture, la liberté du sentiment et du langage. Je sais trop que le *flatteur*, pour mieux séduire, emprunte le nom d'ami, en imite la voix, en usurpe les fonctions et le contrefait avec tant d'art, que vous le prendriez pour tel; mais ôtez le masque dont il couvre son visage, vous verrez que ce n'est qu'un courtisan fardé, sans pudeur, sans attachement, et qui ne cherche en vous que son propre intérêt.

Le *flatteur* peut employer la séduction des paroles, des actions, des écrits, des gestes, et quelquefois tous ces moyens réunis : aussi Platon distingue-t-il ces quatre espèces de *flatteurs*. Cependant Plutarque prétend que Cléopatre trouva le secret de flatter Marc-Antoine de plusieurs autres manières inconnues aux philosophes de la Grèce; mais si l'on y prend garde, toutes les diverses manières de flatter Antoine, dont usoit cette reine d'Egypte, et qui sont exposées par l'auteur des vies des hommes illustres, tombent dans quelqu'une des quatre espèces établies par Platon.

Le *flatteur* qui use de la séduction n'est pas rare, et elle porte l'homme à louer les autres, et sur-tout les ministres et les princes qui gouvernent, du bien qu'ils ne font pas. Celui qui flatte par des actions va jusqu'à imiter le mal qu'ils font, tandis que l'écrivain prostitue sa plume à altérer les faits, et à les présenter sous de fausses couleurs. L'éloquence, fertile en traits de ce genre, semble consacrée à flatter les passions de ceux qui commandent, à pallier leurs fautes, leurs vices et leurs crimes mêmes. Enfin les orateurs chrétiens sont entrés quelquefois en société avec les panégyristes profanes, et ont porté la fausseté de l'éloge jusques dans le sanctuaire de la vérité.

Après cela il n'est pas étonnant que la flatterie, conjointement avec la satyre, ait empoisonné les fastes de l'histoire. Il est vrai que la satyre impose plus que la flatterie aux siècles suivans; mais les historiens *flatteurs* en tirent parti pour relever le mérite de leurs héros, et pour déguiser avec plus d'adresse leurs honteuses adulations; ils répandent gratuitement sur la mémoire des morts tout le venin d'une lâche médisance, parce qu'ils n'ont rien à craindre ni à espérer de ceux qui sont dans le tombeau.

Si les hommes réfléchissoient sur l'indignité du principe qui produit la flatterie, et sur la bassesse du *flatteur*, celui-ci deviendroit aussi méprisable qu'il le mérite. Son caractère est de renoncer à la vérité sans scrupule, de ne louer que les personnes dont il attend quelque bienfait, de leur vendre ses louanges et de ne songer qu'à ses avantages. *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute:* il n'a point de caractère particulier; il se métamorphose en tout ce que son intérêt demande qu'il soit: sérieux avec ceux qui le sont; gai avec les personnes enjouées, mais jamais malheureux avec ceux qui le deviennent, il ne s'arrête pas à un vain titre: il adore plus dévotement celui qui a le pouvoir sans le titre, que celui qui a le titre sans le pouvoir: également bas et lâche, il suit toujours la fortune, et change toujours avec elle; il n'a point de honte de donner à Vatinius les mêmes éloges qu'il accordoit précédemment à Caton; peu embarrassé de garder aucune règle de justice dans ses jugemens, il loue ou il blâme, suivant que les hommes sont élevés ou abaissés, dans la faveur ou dans la disgrace.

Cependant le monde n'est rempli que de gens qu'il séduit, parce qu'il n'y a point de maladie de l'esprit plus agréable et plus étendue que l'amour de la flatterie. La vapeur du sommeil ne coule pas plus doucement dans les yeux appesantis et dans les membres fatigués des corps abattus, que les paroles flatteuses s'insinuent pour enchanter nos ames. Quand les humeurs du corps sont disposées à recevoir une influence maligne, le mal qui en résulte y cause de grands ravages: ainsi quand l'esprit a quelque penchant à sucer le subtil poison du *flatteur*, toute l'économie raisonnable en est bouleversée. Nous commençons les premiers à nous flatter, et alors la flatterie des autres

ne sauroit manquer de succès : nous sommes toujours prêts à l'adopter : delà vient que les graces que nous répandons sur le *flatteur* nous sont représentées par le faux miroir de notre amour-propre comme dues à cet homme qui sait nous réconcilier agréablement avec nous-mêmes. Vaincus par des insinuations si douces, nous prêtons volontiers l'oreille aux artifices qu'on met en usage pour aveugler notre raison, et qui triomphent de nos foiblesses. L'envie de posséder certaines qualités que nous n'avons pas, ou de paroître plus que nous ne sommes, augmente notre affection pour celui qui nous revêt des caractères qui nous sont étrangers, qui appartiennent à d'autres, et qui nous conviennent peut-être aussi mal que feroient leurs habits.

Lorsque notre vanité n'est pas assez vive pour nous perdre, le *flatteur* ne manque pas de la réveiller et de nous attribuer adroitement des vertus dont nous avons besoin, et si souvent que nous croyons enfin les posséder. En un mot, le *flatteur* corrompt sans peine notre jugement, empoisonne nos cœurs, enchante notre esprit, et le rend inhabile à découvrir la vérité.

Il y a plus, les hommes viennent promptement vis-à-vis les uns des autres à la même bassesse, où une longue domination conduit insensiblement les peuples asservis ; c'est pour cela que dans les grands états policés, la société civile n'offre guère qu'un commerce de fausseté, où se prodigue mutuellement des louanges sans sentiment, et même contre sa propre conscience : savoir vivre dans de tels pays, c'est savoir flatter, savoir déguiser ses affections.

Mais le *flatteur* triomphe sur-tout dans les cours des monarques. J'ai entendu quelquefois comparer les *flatteurs* aux voleurs de nuit, dont le premier soin est d'éteindre les lumières ; et la comparaison m'a paru juste ; car les *flatteurs* des rois ne manquent jamais d'éloigner de leurs personnes tous les moyens qui pourroient les éclairer : d'ailleurs, puisqu'il y a un si petit nombre de gens qui osent représenter la vérité à leurs supérieurs, comment celui-là la connoîtra-t-il, qui n'a point de supérieur au monde ? Pour peu qu'on s'apperçoive qu'il ait un goût dominant, celui de la guerre, par exemple, il n'y a personne autour de lui qui ne travaille à fortifier cette rage

funeste, et qui n'aime mieux trahir le bien public que de risquer de déplaire au monarque ambitieux. Carnéades disoit que les enfans des princes n'apprennent de droit fil (c'est une expression de Montaigne) qu'à manier des chevaux, parce qu'en tout autre exercice chacun fléchit sous eux, et leur donne gain de cause; mais un cheval qui n'est ni courtisan ni *flatteur*, jette le fils du roi par terre, comme il feroit le fils d'un palefrenier.

Anthiocus, au rapport de Tite-Live, s'étant égaré dans les bois, passa la nuit chez un paysan; et lui ayant demandé ce qu'on disoit du roi, le paysan lui répondit que c'étoit un bon prince; mais qu'il se fioit trop à ses favoris, et que la passion de la chasse lui faisoit souvent négliger des choses très-essentielles. Le lendemain, toutes les personnes de la suite d'Anthiocus le retrouvèrent, et l'abordèrent avec les témoignages du zèle le plus vif, et du respect le plus empressé. Alors, reprenant sa pourpre et son diadême : « Depuis la première fois, leur dit-il, que je » vous ai quittés, on ne m'a parlé qu'hier sincèrement sur » moi-même. » On croira bien qu'il le sentoit; et peut-être n'y a-t-il eu qu'un Sully dans le monde qui ait osé dire à son maître la vérité, lorsqu'il importoit à Henri IV de la connoître.

La flatterie se trouvera toujours venir des inférieurs aux supérieurs : ce n'est qu'avec l'égalité et avec la liberté, source de l'égalité qu'elle ne peut subsister. La dépendance l'a fait naître : les captifs l'emploient pour leurs souverains, dit Madame de Staal.

« Les esclaves, dit Démosthène, les lâches *flatteurs*, » voilà ceux qui ont vendu à Philippe notre liberté, et qui » la vendent encore maintenant à Alexandre; ce sont eux » qui ont détruit parmi nous cette règle, où les anciens » Grecs faisoient consister toute leur félicité, de ne point » connoître de supérieurs, de ne souffrir point de maître. » Aussi l'adulation prend-elle son accroissement et ses » forces en proportion de la dépendance. » Les Samiens ordonnèrent par un décret public que les fêtes qu'ils célébroient en l'honneur de Junon, et qui portoient le nom de cette déesse, seroient appellées les *fêtes de Lysandre*. Adrien ayant perdu son mignon Antinoüs, desira qu'on lui bâtit des temples et des autels; ce qui fut exécuté avec tout

le dévouement qu'on pouvoit attendre d'une nation accoutumée depuis long-temps aux plus honteuses bassesses.

Enfin la flatterie monte à son dernier période sous les tyrans, quand la liberté est perdue, et avec la perte de la liberté, celle de la honte et de l'honneur. Tacite peint énergiquement les malheurs de sa patrie, lorsque, parlant de Séjan qui, dans son administration, avoit été la principale idole des Romains, il met ces paroles dans la bouche de Terentius: « Nous avons adoré les esclaves qu'il » avoit affranchis; nous avons vendu nos éloges à ses » valets; et nous avons regardé comme un honneur de » parler à ses concierges. »

On sait le trait de flatterie impudente, et, si l'on veut, ingénieuse, de Vitellius à Caligula. Ce Vitellius étoit un de ces courtisans *quibus principum honesta atque inhonesta laudare mos est*, qui louent également toutes les actions de leurs princes, bonnes ou mauvaises. Caligula ayant mis dans sa tête d'être adoré comme un Dieu, quoiqu'il ne fût qu'un monstre, pensa qu'il lui étoit permis de débaucher les femmes du premier rang, comme il avoit fait ses propres sœurs. « Parlez, Vitellius, lui dit-il un jour, » ne m'avez vous pas vu embrasser Diane? C'est un mys- » tère, répondit le gouverneur de Syrie: il n'y a qu'un » Dieu tel que votre majesté, qui puisse le révéler. »

Les *flatteurs* infâmes allèrent encore plus loin sous le règne de Néron, que les Vitellius sous celui de Caligula: ils devinrent alors des calomniateurs assidus, cruels et sanguinaires. Les crimes dont ils chargèrent le vertueux Thrasea Petus, étoient de n'avoir point applaudi à Néron, ni encouragé les autres à lui applaudir; de n'avoir pas reconnu Poppée pour une déesse, de n'avoir jamais voulu condamner à mort les auteurs de quelques vers satyriques contre l'empereur, non qu'il approuvât de tels gens et leurs libelles, ajoutèrent ses délateurs, mais parce qu'il appuyoit son avis de ce qu'il lui sembloit qu'on ne pouvoit pas, sans une espèce de cruauté, punir capitalement une faute contre laquelle les loix avoient prononcé des châtimens plus modérés. Si Néron eût régné dans le goût de Trajan, il auroit méprisé les libelles. Comme les bons princes ne soupçonnent point de fausseté les justes éloges qu'ils méritent, ils n'appréhendent pas la satyre et la calomnie. « Quand

» je parle de votre humanité, de votre générosité, de » votre clémence, et de votre vigilance, disoit Pline à » Trajan, je ne crains point que votre majesté s'imagine » que je la taxe de nourrir des vices opposés à ces sortes de » vertus. »

Il me semble néanmoins, malgré tant de *flatteurs* qui s'étudient à corrompre les rois, en tout temps et en tous lieux, que ceux que la providence a élevés au faîte du gouvernement, pourroient se garantir du poison d'une adulation basse et intéressée, en faisant quelques unes des réflexions que je vais prendre la liberté de leur proposer.

1°. Qu'ils daignent considérer sérieusement qu'il n'y a jamais eu un seul prince dans le monde qui n'ait été flatté; jamais peut-être un seul qui n'ait été gâté par la flatterie. » L'honneur que nous recevons de ceux qui nous craignent, » (peut se dire un monarque à lui-même) ce n'est pas » honneur; ces respects se donnent à la royauté, non à » moi: quel état puis-je faire de l'humble parler et cour- » toise révérence de celui qui me les doit, vu qu'il n'a pas » en son pouvoir de me les refuser?... Nul ne me cherche » presque pour la seule amitié qui soit entre lui et moi; » car il ne se sauroit guère coudre d'amitié où il y a si peu » de correspondance. Ma hauteur m'a mis hors de propor- » tion; ils me suivent par contenance, ou, plutôt que moi, » ma fortune, pour en accroître la leur: tout ce qu'ils » me disent et font, ce n'est que fard, leur liberté étant » bridée par la grande puissance que j'ai sur eux. Je ne vois » donc rien autour de moi que couvert et masqué... Le » bon roi, le méchant, celui qu'on haît, celui qu'on » aime, autant en a l'un que l'autre. De mêmes apparen- » ces, de mêmes cérémonies étoit servi mon prédécesseur, » et le sera mon successeur. »

MONTAIGNE.

2°. Seconde considération contre la flatterie, que je tirerai de l'auteur immortel de Télémaque: c'est aux précepteurs des rois qu'il appartient de leur parler dignement et éloquemment. « Ne voyez-vous pas, dit le » sage Mentor à Idomenée, que les princes gâtés par » l'adulation trouvent sec et austère tout ce qui est libre » et ingénu? Ils vont même jusqu'à s'imaginer qu'on

» manque de zèle, et qu'on n'aime pas leur autorité, dès » qu'on n'a point l'ame servile, et qu'on ne les flatte pas » dans l'usage le plus injuste de leur puissance : toute pa- » role libre leur paroît hautaine : ils deviennent si délicats » que tout ce qui n'est point bassesse les blesse et les irrite. » Cependant, l'austérité de Philoclès ne vaut-elle pas » mieux que la flatterie pernicieuse des autres ministres ? » Où trouverez-vous un homme sans défauts ? Et ce dé » faut de vous représenter trop hardiment la vérité, n'est- » il pas celui que vous devez le moins craindre ? Que dis- » je ? N'est-ce pas un défaut nécessaire pour corriger les » vôtres, et pour vaincre le dégoût de la vérité où la flat- » terie fait toujours tomber ? Il vous faut quelqu'un qui » vous aime mieux que vous ne savez vous aimer vous- » même, qui vous parle vrai, et qui force tous vos retran- » chemens. Souvenez-vous qu'un prince est trop heureux » quand il naît un seul homme sous son règne, avec cette » générosité qui est le plus précieux trésor de l'empire, et » que la plus grande punition qu'il doit craindre des Dieux, » est de perdre un tel ami. »

Isocrate donnoit de pareils conseils à Nicoclès. « Ne » prenez pas pour vos amis des *flatteurs*, et choisissez » pour vos ministres ceux qui sont les plus capables de vous » aider à bien conduire l'état. Comptez sur la fidélité, » non de ceux qui louent tout ce que vous dites ou ce que » vous faites, mais de ceux qui vous reprennent lorsque » vous commettez quelque faute ; permettez aux personnes » sages et prudentes de vous parler avec hardiesse, afin » que quand vous serez dans quelque embarras, vous trou- » viez des gens qui travaillent à vous en tirer : ainsi, vous » saurez bientôt discerner les *flatteurs* artificieux d'avec » ceux qui vous servent avec affection. »

3°. Pline remarque judicieusement que les empereurs les plus haïs ont toujours été les plus flattés. « Parce que, » dit-il, la dissimulation est plus ingénieuse et plus arti- » ficieuse que la sincérité. » C'est une troisième considéra- » tion que le princes ne sauroient trop faire.

4°. Ils se préserveront encore infiniment des mauvais effets de l'adulation, en ne se livrant jamais au plaisir de se voir louer qu'après s'être assurés que leurs actions sont dignes d'éloges, et s'être convaincus qu'ils possèdent les

vertus qu'on leur accorde. L'empereur Julien disoit que, pour compter sur les louanges qu'on donne aux rois, il faudroit que ceux qui les donnent, fussent en état de pouvoir blâmer impunément.

5°. Enfin les princes seront fort au-dessus du poison de la flatterie, lorsque, contens de reconnoître par des bienfaits les louanges sensées dont ils tâchent de se rendre dignes, ils auront encore un plus grand empressement pour profiter des avis qu'on leur donnera, autoriser la liberté qu'on prendra de leur en donner, en mesurer le prix et la récompense par l'équité de ce à quoi on les engagera, et par l'utilité que leurs sujets en retireront. Le prince qui agira de cette manière est sans doute véritablement grand, très-grand, admirable; ou, pour me servir de l'expression de Montaigne, « il est cinq cens brasses au-dessus des » royaumes; il est lui-même a soi son empire. »

Si le hasard fait jamais tomber cet écrit entre les mains de quelque roi, fils de roi, issus de roi, et que leur patience s'étende jusqu'à lire cet article, je les prie d'agréer le zèle avec lequel j'ose chercher à les préserver du poison de la flatterie, et prendre en même-temps leurs intérêts contre des monstres qui les trahissent, qui les perdent, qui les empêchent de faire le bonheur de leurs peuples, et d'être ici bas les images de Dieu.

(*M.* DE JAUCOURT.)

## FLEURETTE *.

La *fleurette* est un jeu de l'esprit; c'est un sujet galant; c'est une jolie chose que dit à une femme aimable l'homme qui veut lui plaire. La *fleurette* n'a pas un grand éclat: c'est une simple fleur: mais elle est toujours agréable lorsqu'elle réunit une expression ingénieuse à une idée riante.

Les *fleurettes* sont une petite branche de la galanterie; peut-être même pourroit-on dire que la *fleurette* donne une image, foible à la vérité, mais pourtant assez fidelle de ce que l'amour fait sentir, comme de ce que la galanterie fait dire.

Les *fleurettes* n'ont pas l'air bien redoutables; et peut-être par-là sont-elles un peu dangereuses: ce ne sont, il est vrai, que les armes les plus légères de l'amour; mais enfin ce sont ses armes; et l'on sait bien que ce Dieu n'en a point qui ne puissent blesser.

(*M.* de Voltaire.)

## FLEURI, (Discours.)

Un *discours fleuri* est rempli de pensées plus agréables que fortes, d'images plus brillantes que sublimes, de termes plus recherchés qu'énergiques : cette métaphore, si ordinaire, est justement prise des fleurs qui ont de l'éclat sans solidité. Le style *fleuri* ne messied pas dans ces harangues publiques, qui ne sont que des complimens. Les beautés légères sont à leur place quand on n'a rien de solide à dire : mais le style *fleuri* doit être banni d'un plaidoyer, d'un sermon, de tout livre instructif. En bannissant le style *fleuri*, on ne doit pas rejeter les images douces et riantes, qui entreroient naturellement dans le sujet. Quelques fleurs ne sont pas condamnables ; mais le style *fleuri* doit être proscrit dans un sujet solide. Ce style convient aux pièces de pur agrément, aux idylles, aux églogues, aux descriptions des saisons, des jardins ; il remplit avec grace une stance de l'ode la plus sublime, pourvu qu'il soit relevé par des stances d'une beauté plus mâle. Il convient peu à la comédie, qui, étant l'image de la vie commune, doit être généralement dans le style de la conversation ordinaire. Il est encore moins admis dans la tragédie, qui est l'empire des grandes passions et des grands intérêts ; et si quelquefois il est reçu dans le genre tragique et dans le comique ; ce n'est que dans quelques descriptions où le cœur n'a point de part, et qui amusent l'imagination avant que l'ame soit touchée ou occupée. Le style *fleuri* nuiroit à l'intérêt dans la tragédie, et affoibliroit le ridicule dans la comédie. Il est très à sa place dans un opéra français, où d'ordinaire on effleure plus les passions qu'on ne les traite.

Le style *fleuri* ne doit pas être confondu avec le style doux.

Ce fut dans ces jardins, où par mille détours
Inachus prend plaisir à prolonger son cours ;
Ce fut sur ce charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphir fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais,
Mais le zéphir léger, et l'onde fugitive,
Ont bientôt emporté les sermens qu'elle a faits.

C'est-là le modèle du style *fleuri*. Ou pourroit donner pour exemple du style doux, qui n'est pas le doucereux, et qui est moins agréable que le style *fleuri*, ces vers d'un autre opéra :

Plus j'observe ces lieux, et plus je les admire;
Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant

Le premier morceau est *fleuri*, presque toutes les paroles sont des images riantes; le second est plus dénué de ces fleurs; il n'est que doux.

On dit quelquefois c'est un *esprit fleuri*, pour signifier un homme qui possède une littérature légère, et dont l'imagination est riante.

(*M.* DE VOLTAIRE.)

## FOIBLESSE.

Disposition habituelle ou passagère de notre ame, qui nous fait manquer malgré nous, soit aux lumières de la raison, soit aux principes de la vertu. On appelle *foiblesses* les effets de cette disposition.

La foiblesse que j'appelle habituelle est à-la-fois dans le cœur et dans l'esprit; la *foiblesse* que j'appelle passagère, vient plus ordinairement du cœur. La première constitue le caractère de l'homme foible, la seconde est une exception dans le caractère de l'homme qui a des *foiblesses*, Quand je parle ici de l'homme, on entend bien que je veux parler des deux sexes, puisqu'il est question de *foiblesses*.

Personne n'est exempt de *foiblesses*, mais tout le monde n'est pas homme foible. On est homme foible sans savoir pourquoi, et parce qu'il n'est pas en soi d'être autrement; on est homme foible, ou parce que l'esprit n'a point assez de lumières pour se décider, ou parce qu'il n'est pas assez sûr des principes qui le déterminent pour s'y tenir fortement attaché; on est homme foible par timidité, par paresse, par la mollesse et la langueur d'une ame qui craint d'agir, et pour qui le moindre effort est un tourment. Au contraire, on a des *foiblesses*, ou parce qu'on est séduit par un sentiment louable, mais trop écouté, ou parce qu'on est entraîné par une passion. L'homme foible, dépourvu d'imagination, n'a pas même la force qu'il faut pour avoir des passions; l'autre n'auroit point de *foiblesses* si son ame n'étoit sensible, ou son cœur passionné. Les habitudes ont sur l'un tout le pouvoir que les passions ont sur l'autre. On abuse de la facilité du premier, sans lui savoir gré de ce qu'on lui fait faire, parce qu'on voit bien qu'il le fait par *foiblesse*; on sait gré à l'autre des *foiblesses* qu'il a pour nous, parce qu'elles font des sacrifices. Tous deux ont cela de commun qu'ils sentent leur état, et qu'ils se le reprochent; car s'ils ne le sentoient pas, il y auroit d'un côté imbécillité, et de l'autre folie; mais par ce sentiment, l'homme foible de vient une créature malheureuse, au lieu que l'état de l'autre a ses plai-

sirs comme ses peines. L'homme foible le sera toute sa vie; toutes les tentatives qu'il fera pour sortir de sa *foiblesse*, ne feront que l'y plonger plus avant. L'homme qui a des *foiblesses* sortira d'un état qui lui est étranger; il peut même s'en relever avec éclat. Turenne n'étant plus jeune eut la *foiblesse* d'aimer madame de C**; il eut la foiblesse plus grande de lui révéler le secret de l'état; il répara la première en cessant d'en voir l'objet: il répara la seconde en l'avouant, ce qu'un homme foible n'eût jamais fait.

Ajoutons quelques traits à la peinture de l'homme foible. Livré à lui-même, il seroit capable des vertus qui n'exigent de l'ame aucun effort; il seroit doux, équitable, bienfaisant: mais par malheur il n'agit presque jamais d'après ses propres impressions. Comme il aime à être conduit, il l'est toujours; pour le dominer il ne faut que l'obséder. On lui fait faire le mal qu'il déteste, on l'empêche de faire le bien qu'il chérit. Il craint d'être éclairé sur son état, parce qu'il le sent; il repousse la vérité quand on la lui présente, et devient opiniâtre par *foiblesse*. Quelquefois aussi quand il est offensé, il fait le mal de son propre mouvement, parce qu'alors l'émotion qu'il éprouve le met hors de lui-même, et qu'il ne distingue plus ni le bien ni le mal. On aime quelquefois les gens foibles; rarement on les estime. C'est un grand malheur pour les peuples quand ils sont gouvernés par des princes foibles: car l'abus que l'on fait de leur autorité, cause ordinairement des maux à l'état, qu'il est difficile de réparer.

Il y a d'autres personnes qu'on appelle foibles, quoique leur caractère soit totalement opposé au précédent. Toute leur ame est active, leur imagination s'allume aisément; elles sont toujours agitées par une ou par plusieurs passions qui se combattent et qui les déchirent; elles n'ont jamais rien vu de sens froid; elles sont bonnes ou méchantes, suivant le sentiment qui les affecte: personnes dangereuses dans la société, et plutôt folles que foibles.

Il ne faut pas confondre les personnes foibles avec celles qui ont *des foibles*. On entend par ces dernières celles qui ont un penchant quelconque: le goût du plaisir est le *foible*

des jeunes gens; le desir de plaire, celui des femmes; l'intérêt, celui des vieillards; l'amour de la louange, celui de tout le genre humain. Il est des *foibles* qui viennent de l'esprit, il en est qui viennent du cœur. Moins un peuple est éclairé, plus il est susceptible des *foibles* qui viennent de l'esprit. Dans les temps de barbarie, l'amour du merveilleux, la crainte des sorciers, la foi aux présages, aux diseurs de bonne aventure, etc., étoient des *foibles* fort communs. Plus une nation est polie, plus elle est susceptible des *foibles* qui viennent du cœur, 1.° parce que faire des fautes sans le savoir, ce n'est pas être foible, c'est être ignorant; 2.° parce que, à mesure que l'esprit acquiert plus de lumières, le cœur acquiert plus de sensibilité. Les femmes sont plus susceptibles des *foibles* de l'esprit, parce que leur éducation est plus négligée, et qu'on leur laisse plus de préjugés; elles sont aussi plus susceptibles des *foibles* du cœur, parce que leur ame est plus sensible. La dureté et l'insensibilité sont les excès contraires aux *foibles* du cœur, comme l'esprit fort est l'excès opposé aux *foibles* de l'esprit.

Le *foible* de l'ame n'est point celui du cœur. Un ame foible est sans ressort et sans action; elle se laisse aller à ceux qui la gouvernent. Un cœur foible s'amollit aisément, change facilement d'inclinations, ne résiste point à la séduction, à l'ascendant que les passions prennent sur lui; il peut néanmoins subsister avec un esprit fort; car on peut penser fortement et agir foiblement. L'esprit foible reçoit les impressions sans les combattre, embrasse les opinions sans examen, s'effraie sans cause, et tombe naturellement dans la superstition.

(ANONYME.)

# FOLIE.

S'ÉCARTER de la raison, sans le savoir, parce qu'on est privé d'idées, c'est être imbécille ; s'écarter de la raison, le sachant, mais à regret, parce qu'on est esclave d'une passion violente, c'est être foible ; mais s'en écarter avec confiance, et dans la ferme persuasion qu'on la suit, voilà, ce me semble, ce qu'on appelle être fou. Tels sont du moins ces malheureux qu'on enferme, et qui peut-être ne diffèrent du reste des hommes, que parce que leurs *folies* sont d'une espèce moins commune, et qu'elles n'entrent pas dans l'ordre de la société.

Mais puisque la *folie* n'est qu'une privation d'idées : pour en acquérir des notions plus distinctes, tâchons de connoître son contraire. Qu'est-ce que la raison ? Ce qu'on appelle ainsi, au moins dans un sens contraire à la *folie*, n'est autre chose, en général, que la connoissance du vrai, non de ce vrai que l'auteur de la nature a réservé pour lui seul, qu'il a mis loin de la portée de notre esprit, ou dont la connoissance exige des combinaisons multipliées ; mais de ce vrai sensible ; de ce vrai qui est à la portée de tous les hommes, et qu'ils ont la faculté de connoître, parce qu'il leur est nécessaire, soit pour la conservation de leur être, soit pour le bien général de la société.

Le vrai est physique ou moral : le vrai physique consiste dans le juste rapport de nos sensations avec les objets physiques, ce qui arrive quand ces objets nous affectent de la même manière que le reste des hommes : par exemple, c'est une *folie* que de croire entendre les concerts des anges comme certains anthousiastes ; ou de voir, comme Dom Quichotte, des géans au lieu de moulins à vent, et l'armée d'Alifanfaron, au lieu d'un troupeau de moutons.

Le vrai moral consiste dans la justesse des rapports que nous voyons, soit entre les objets moraux, soit entre ces objets et nous. Il résulte de là que toute erreur qui nous entraîne, est *folie*. Ce sont donc de véritables *folies* que tous les travers de notre esprit, toutes les illusions de l'amour-propre, et toutes nos passions, quand elles sont

portées jusqu'à l'aveuglement ; car l'aveuglement est le caractère distinctif de la *folie*. Qu'un homme commette une action criminelle, avec connoissance de cause, c'est un scélérat ; qu'il la commette persuadé qu'elle est juste, c'est un fou. Ce qu'on appelle, dans la société, dire ou faire des *folies*, ce n'est pas être fou, car on les donne pour ce qu'elles sont. C'est peut-être sagesse, si l'on veut faire attention à la foiblesse de notre nature. Quelque haut que nous fassions sonner les avantages de notre raison, il est aisé de voir qu'elle est pour nous un fardeau pénible, et que pour en soulager notre ame, nous avons besoin de temps en temps au moins de l'apparence de la *folie*.

La *folie* paroît venir quelquefois de l'altération de l'ame qui se communique aux organes du corps, quelquefois du dérangement des organes du corps, qui influe sur les opérations de l'ame : c'est ce qu'il est fort difficile de démêler, quelle qu'en soit la cause, les effets sont les mêmes.

Suivant la définition que j'ai donnée de la *folie* physique et morale, il y a mille gens dans le monde dont les *folies* sont vraiment physiques, et beaucoup dans les maisons de force qui n'ont que des *folies* morales. N'est-ce pas, par exemple, une *folie* physique que celle du malade imaginaire ?

Tout excès est *folie*, même dans les choses louables ; l'amitié, le désintéressement, l'amour de la gloire sont des sentimens louables, mais la raison doit y mettre des bornes ; c'est une *folie* que d'y sacrifier, sans nécessité, sa réputation, sa fortune et son bonheur.

Quelquefois, néanmoins, cet excès est vertu, quand il part d'un principe de devoir généralement reconnu. C'est qu'alors l'excès n'est pas réel, car si le principe est tel qu'il ne soit pas permis de s'en écarter, il ne peut plus y avoir d'excès. En retournant à Carthage, Regulus fut un homme vertueux, il ne fut pas un fou.

Quelquefois aussi on regarde comme vertu un excès réel, quand il tient à un motif louable : c'est qu'alors on ne fait attention qu'au motif, et au petit nombre de gens capables de si beaux excès.

Souvent l'excès est relatif soit à l'âge, soit à l'état, soit à la fortune. Ce qui est *folie* dans un vieillard ne l'est pas

dans un jeune homme; ce qui est *folie* dans un état médiocre et avec une fortune bornée, ne l'est pas dans un rang élevé ou avec une grande fortune.

Il y a des choses où la raison ne se trouve que dans un juste milieu, les deux extrêmes sont également *folie*; il y a de la *folie* à tout condamner comme à tout approuver; c'est un fou que le dissipateur qui donne tout à ses fantaisies, comme l'avare qui refuse tout à ses besoins; et le sybarite, plongé dans les voluptés, n'est pas plus sensé que l'hypocondriaque, dont l'ame est fermée à tout sentiment de plaisir; il n'y a de vrais biens sur la terre que la santé, la liberté, la modération des desirs, la bonne conscience. C'est donc une *folie* du premier ordre, que de sacrifier volontairement de si grands biens.

Parmi nos *folies* il y en a de tristes, comme la mélancolie; d'impétueuses, comme la colère et l'humeur; de douloureuses, comme la vengeance, qui a toujours devant les yeux un outrage imaginaire ou réel, et l'envie, pour qui tous les succès d'autrui sont un tourment.

Il y a des fous gais: tels sont en général les jeunes gens; tout les intéresse, parce que tout leur est inconnu; tous leurs sentimens sont excessifs, parce que leur ame est toute neuve: un rien les met au désespoir, mais un rien les transporte de joie; ils manquent souvent de l'aisance et de la liberté, mais ils possèdent un bien préférable à ceux-là, ils sont gais; *folie* aimable, et qu'on peut appeller heureuse, puisque les plaisirs l'emportent sur les peines; *folie* qui passe trop vite, qu'on regrette dans un âge plus avancé, et dont rien ne dédommage.

Il est des *folies* satisfaisantes sans être gaies: telle est celle de beaucoup de gens à talens, sur-tout à petits talens. Ils attachent d'autant plus d'importance à leur art, que dans la réalité il en a moins. Mais cette *folie* flatte leur amour-propre; elle a encore pour eux un autre avantage; ils auroient peut-être été médiocres dans leur état, elle les y rend supérieurs; elle a même quelquefois reculé les limites de l'art.

Il est enfin des *folies* auxquelles on seroit tenté de porter envie: de cette espèce est celle d'un petit bourgeois qui, par son travail et par son économie, s'étant acquis une aisance au-dessus de son état, en a conçu pour lui-même la

plus sincère vénération. Ce sentiment éclate en lui dans son air, dans ses manières, dans ses discours. Au milieu de ses amis, il aime à faire le dénombrement de ce qu'il possède. Il leur raconte cent fois, mais avec une satisfaction toujours nouvelle, les détails les moins intéressans de sa vie et de sa fortune. Dans l'intérieur de sa maison il ne parle que par sentences; il se regarde comme un oracle, et est regardé comme tel par sa femme, par ses enfans, et par les gens qui le servent. Cet homme-là assurément est fou, car ni sa petite fortune, ni le petit mérite qui la lui a procurée, ne sont dignes de l'admiration et du respect qu'ils lui inspirent; mais cette *folie* ne fait tort à personne, elle amuse le philosophe qui en est le spectateur; et pour celui qui la possède, elle est un vrai trésor, puisqu'elle fait son bonheur.

Que si quelques-uns de ces fous paroissoient pour la première fois chez une nation qui n'eût jamais connu que la raison, il est vraisemblable qu'on les feroit enfermer. Mais parmi nous l'habitude de les voir les fait supporter; quelques-unes de leurs *folies* nous sont nécessaires, d'autres nous sont utiles, presque toutes entrent dans l'ordre de la société, puisque cet ordre n'est autre chose que la combinaison des *folies* humaines. Que s'il en est quelques-unes qui paroissent inutiles ou même contraires, elles sont le partage d'un si grand nombre d'individus, qu'il n'est pas possible de les en exclure. Mais elles ne changent pas de nature pour cela: chacun reconnoît pour *folie* celle qui n'est pas la sienne, et souvent la sienne propre quand il la voit dans un autre.

(ANONYME.)

# FORFAIT.

On distingue les mauvaises actions des hommes relativement au degré de leur méchanceté. Ainsi faute, crime, *forfait*, désignent tous une mauvaise action. La faute est moins grave que le crime; elle tient de la foiblesse humaine, et va contre les règles du devoir. Le crime, moins grave que le *forfait*, est la plus grande des fautes; il est contre les loix de la nature, et part de la malice du cœur. Le *forfait* est le plus grand des crimes; il vient de scélératesse et d'une corruption entière du cœur; il blesse les sentimens d'humanité, viole la foi, et attaque la sûreté publique.

Les emportemens de la colère et les intrigues de la galanterie sont des fautes. Les calomnies et les assassinats sont des crimes. Les incendies et les empoisonnemens sont des *forfaits*.

Les loix n'ont presque point décerné de peines contre les fautes; elles en ont attaché à chaque crime: elles sont quelquefois dans le cas d'en inventer pour punir le *forfait*.

Dans une mauvaise action, il y a l'offense faite à l'homme, et l'offense commise envers Dieu; cette dernière se désigne par le mot de péché, et ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion. Le péché va proprement contre les mouvemens de la conscience. Les mensonges, les jugemens téméraires, et la médisance sont des péchés. Le prêtre donne l'absolution au pécheur, le juge envoie le coupable au supplice.

Il y a des fautes plus ou moins graves; des crimes plus ou moins grands; des *forfaits* plus ou moins atroces. Si le méchant qui attente à la vie de son père, commet un horrible *forfait*, quel nom donnerons-nous à celui qui assassineroit le père du peuple?

Il faut pardonner la faute, détester le crime, ne point décider sur le péché, et avoir horreur du *forfait*.

(ANONYME.)

## FORMALISTES.

On donne ce nom à des hommes minutieux dans leurs procédés, qui connoissent toutes les petites loix des bienséances de la société, qui y sont sévérement assujétis, et qui ne permettent jamais aux autres de s'en écarter. Le *formaliste* sait exactement le temps que vous pouvez laisser entre la visite qu'il vous a faite, et celle que vous avez à lui rendre; il vous attend tel jour, à tel heure : si vous y manquez, il se croit négligé, et il s'offense. Il ne faut qu'un homme comme celui-là pour embarrasser, contraindre et refroidir toute une compagnie. Il est toujours sur le qui-vive, et il y tient les autres : il a tant de petits jougs qu'il porte avec une soumission religieuse, qu'on a peine à comprendre qu'il ait la moindre notion des grandes qualités sociales. Il n'y a rien qui répugne tant aux ames simples et droites, que les formalités; comme ces personnes se rendent à elles-mêmes un témoignage de la bienveillance qu'elles portent à tous les hommes, elles ne se tourmentent guère à montrer ce sentiment qui leur est habituel, ni à le démêler dans les autres. Les formalités en quelque genre que ce soit, donnent, ce me semble, un air de méfiance, et à celui qui les observe, et à celui qui les exige.

(Anonyme.)

## FORME SUBSTANTIELLE.

Terme barbare de l'ancienne philosophie scholastique, dont on s'est principalement servi pour désigner de prétendus êtres matériels qui n'étoient pourtant pas matière. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ce que cela signifie : nous dirons seulement que la question si épineuse de l'ame des bêtes a donné occasion à cette opinion absurde. Voici, selon toutes les apparences, par quels degrés les scholastiques y ont été conduits, c'est-à-dire par quelle suite de raisonnemens ils sont parvenus à déraisonner.

Si les bêtes sentent, pensent, et même raisonnent, comme l'expérience paroît le prouver, elles ont donc en elles un principe distingué de la matière : car ce seroit renverser les preuves de la spiritualité de l'ame, que de croire que Dieu puisse accorder à une substance étendue le sentiment et la pensée. Or, si l'ame des bêtes n'est point matière, pourquoi s'éteint-elle à la destruction de leur corps? Pourquoi l'être suprême ayant mis dans les animaux un principe de sentiment semblable à celui qu'il a mis dans l'homme, n'a-t il pas accordé à ce principe l'immortalité qu'il a donnée à notre ame? La philosophie de l'école n'a pu trouver à cette difficulté d'autre réponse, sinon que l'ame des bêtes étoit matérielle sans être matière, au lieu que l'ame de l'homme étoit spirituelle : comme si une absurdité pouvoit servir à résoudre une objection, et comme si nous pouvions concevoir un être spirituel sous une autre idée que sous l'idée négative d'un être qui n'est point matière.

Les philosophes modernes, plus raisonnables, conviennent de la spiritualité de l'ame des bêtes, et se bornent à dire qu'elle n'est pas immortelle, parce que Dieu l'a voulu ainsi.

Mais l'expérience nous prouve que les bêtes souffrent ; que leur condition sur ce point est à-peu-près pareille à la nôtre, et souvent pire. Or, pourquoi Dieu, cet être si bon et si juste, a-t-il condamné à tant de peines des êtres qui ne l'ont point offensé, et qu'il ne peut même dé-

dommager de ces peines dans une vie future? Croire que les bêtes sentent, et par conséquent qu'elles souffrent, n'est-ce pas enlever à la religion le grand argument que Saint-Augustin tire des souffrances de l'homme, pour prouver le péché originel? Sous un Dieu juste, dit ce père, toute créature qui souffre doit avoir péché.

Descartes, le plus hardi, mais le plus conséquent des philosophes, n'a trouvé qu'une réponse à cette objection terrible : ça été de refuser absolument tout sentiment aux animaux; de soutenir qu'ils ne souffrent point, et que destinés par le créateur aux besoins et au service de l'homme, ils agissent en apparence comme des êtres sentans, quoiqu'ils ne soient réellement que des automates. Toute autre réponse, de quelques subtilités qu'on l'enveloppe, ne peut, selon lui, mettre à couvert la justice divine. Cette métaphisique est spécieuse sans doute; mais le parti de regarder les bêtes comme de pures machines, est si révoltant pour la raison, qu'on l'a abandonné, nonobstant les conséquences apparentes du système contraire. En effet, comment peut-on espérer de persuader à des hommes raisonnables, que les animaux dont ils sont environnés, et qui, à quelques légères différences près, leur paroissent des êtres semblables à eux, ne sont que des machines organisées? Ce seroit s'exposer à nier les vérités les plus claires. L'instinct qui nous assure de l'existence des corps, n'est pas plus fort que celui qui nous porte à attribuer le sentiment aux animaux.

Quel parti faut-il donc prendre sur la question de l'ame des bêtes? Croire, d'après le sens commun, que les bêtes souffrent; croire en même-temps, d'après la religion, que notre ame est spirituelle et immortelle; que Dieu est toujours sage et toujours juste, et savoir ignorer le reste.

C'est par une suite de cette même ignorance, que nous n'expliquerons jamais comment les animaux, avec des organes pareils aux nôtres, avec des sensations semblables, et souvent plus vives, restent bornés à ces mêmes sensations, sans en tirer comme nous une foule d'idées abstraites et réfléchies; les notions métaphysiques, les langues, les lois, les sciences et les arts. Nous ignorerons du moins jusqu'où la réflexion peut porter les animaux, et pourquoi elle ne peut les porter au-delà. Nous

ignorerons aussi toujours, et par les mêmes raisons, en quoi consiste l'inégalité des esprits ; si cette inégalité est dans les ames, ou dépend uniquement de la disposition du corps, de l'éducation, des circonstances de la société ; comment ces différentes causes peuvent influer si différemment sur des ames qui seroient toujours égales d'ailleurs, ou comment des substances simples peuvent-être inégales par leur nature. Nous ignorerons si l'ame pense ou sent toujours ; si la pensée est la substance de l'ame, ou non ; si elle peut subsister sans penser ou sentir ; en quel temps l'ame commence à être unie au corps, et mille autres choses semblables. Les idées innées sont une chimère que l'expérience réprouve : mais la manière dont nous acquérons des sensations et des idées réfléchies, quoique prouvée par la même expérience, n'est pas moins incompréhensible. Toute la philosophie, sur une infinité de matières, se borne à la devise de Montagne. L'intelligence suprême a mis au-devant de notre vue un voile que nous voudrions arracher en vain : c'est un triste sort pour notre curiosité et notre amour-propre ; mais c'est le sort de l'humanité.

(*M.* D'ALEMBERT.)

# FORNICATION.

On a employé ce terme pour signifier le commerce des personnes libres. Il n'est point d'usage dans la conversation, et n'est guère reçu aujourd'hui que dans le style marotique. La décence l'a banni de la chaire.

La *fornication* en tant qu'union illégitime de deux personnes libres et non parentes, est proprement un commerce charnel que la religion condamne. L'ancienne loi oblige celui qui a commis la *fornication* avec une vierge, à l'épouser ou à lui donner de l'argent, si son père la refuse en mariage. Elle ne paroît pas avoir imposé de peine pour la *fornication* avec une fille publique, ou même avec une veuve. Ce n'est pas que cette *fornication* fut permise; nous voyons par un passage des actes des apôtres qu'on prescrivoit aux juifs nouvellement convertis, de conserver, entr'autres observations légales, l'abstinence de la *fornication* et des chairs étouffées. Cette attention à faire marcher de pair deux abstinences si différentes, paroît prouver, ou que la manducation des chairs étouffées, indifférente en elle-même, étoit traitée par la loi des juifs comme un grand mal, ou que la *fornication* étoit regardée comme une simple faute contre la loi, plutôt que comme un crime. La loi nouvelle a été plus sévère et plus juste. Un chrétien regarde comme un plus grand mal de jouir d'un commerce charnel, qui n'est pas revêtu de la dignité du sacrement, que de manger de la chair de cochon ou de la chair étouffée. Mais la simple *fornication*, quoique péché en matière grave, est de toutes les unions illégitimes, celle que le christianisme condamne le moins: l'adultère est traité avec raison, par l'évangile, comme un crime beaucoup plus grand. En effet, au péché de la *fornication*, il en joint deux autres; le larcin, parce qu'on dérobe le bien d'autrui; la fraude, par laquelle on donne à un citoyen des héritiers qui ne doivent pas l'être. Cependant, abstraction faite de la religion, de la probité même, et considérant uniquement l'économie de la société, il n'est pas difficile de sentir que la *fornication* lui est, en un sens, plus nuisible que l'adultère; car elle

tend ou à multiplier dans la société la misère et le trouble, en y introduisant des citoyens sans état et sans ressource; ou, ce qui est peut-être encore plus funeste, à faciliter la dépopulation par la ruine de la fécondité. Cette observation n'a point pour objet de diminuer la juste horreur qu'on doit avoir de l'adultère; mais seulement de faire sentir les différens aspects sous lesquels on peut envisager la morale, soit par rapport à la religion, soit par rapport à l'état. Les législateurs ont principalement décerné des peines contre les forfaits qui portent le trouble parmi les hommes; il est d'autres crimes que la religion ne condamne pas moins, mais dont l'être suprême se réserve la punition. L'incrédulité, par exemple, est pour un chrétien un aussi grand crime, et peut-être un plus grand crime que le vol; cependant il y a des loix contre le vol, et il n'y en a pas contre les incrédules qui n'attaquent point ouvertement la religion dominante; c'est que les opinions, même absurdes, qu'on ne cherche point à répandre, n'apportent aucun dommage à personne: aussi y a-t-il plus d'incrédules que de voleurs. En général, on peut observer, à la honte et au malheur du genre-humain, que la religion n'est pas toujours un frein assez puissant contre les crimes que les loix ne punissent pas, ou même dont le gouvernement ne fait pas une recherche sévère, et qu'il aime mieux ignorer que punir. C'est donc avoir du christianisme une très-fausse idée, et même lui faire injure, que de le regarder, par une politique toute humaine, comme uniquement destiné à être une digue aux forfaits. La nature des préceptes de la religion, les peines dont elle menace, à la vérité aussi certaines que redoutables, mais dont l'effet n'est jamais présent; enfin, le juste pardon qu'elle accorde toujours à un repentir sincère, la rendent encore plus propre à procurer le bien de la société, qu'à y empêcher le mal. C'est à la morale douce et bienfaisante de l'évangile, qu'on doit le premier de ces effets; des loix rigoureuses et bien exécutées, produiront le second.

(*M.* D'ALEMBERT.)

FORTUIT

# FORTUIT *.

Terme assez commun dans la langue, et tout-à-fait vide de sens dans la nature. Nous disons d'un événement qu'il est *fortuit*, lorsque la cause nous en est inconnue; que sa liaison avec ceux qui le précèdent, l'accompagnent ou le suivent, nous échappe ; en un mot, lorsqu'il est au-dessus de nos connoissances, et indépendant de notre volonté. L'homme peut être heureux ou malheureux par des cas *fortuits*; mais il ne le rendent point digne d'éloge ou de blâme ; de châtiment ou de récompense. Celui qui réfléchira profondément à l'enchaînement des événemens, verra, avec une sorte d'effroi, combien la vie est *fortuite*; et il se familiarisera avec l'idée de la mort, le seul événement qui puisse nous soustraire à la servitude générale des êtres.

Tout étant lié dans la nature, les événemens dépendent les uns des autres ; la chaîne qui les unit est souvent imperceptible, mais n'en est pas moins réelle.

Supposez un événement de plus ou de moins dans le monde, ou même un seul changement dans les circonstances d'un événement, tous les autres se ressentiront de cette altération légère, comme une montre toue entière se ressent de la plus petite altération essuyée par une des roues. Mais, dit-on, il y a des événemens qui ont des effets, et d'autres qui n'en ont point ; et ces derniers, au moins, n'influent pas dans le système général du monde. Je réponds, 1°. qu'on peut douter s'il y a aucun événement sans effet ; 2°. que, quand même il y auroit des événemens sans effet, si ces événemens n'eussent pas existé, ce qui leur a donné naissance, n'eût pas existé non plus ; la cause qui les a produits n'eût donc pas été exactement telle qu'elle est, ni par conséquent la cause de cette cause ; et ainsi en remontant. Il y a dans un arbre des branches extrêmes qui n'en produisent point d'autres ; mais supposez une feuille de moins à une des branches, vous ôtez à la branche ce qu'elle avoit pour produire cette feuille, vous changez donc à certains égards cette branche, et, par

conséquent, celle qui l'a produite, ainsi de suite jusqu'au tronc et aux racines. Cet arbre est l'image du monde.

On demande si la chaîne des événemens est contraire à la liberté. Voici quelques réflexions sur cet important sujet.

Soit que les loix du mouvement, instituées par le Créateur, aient leur source dans la nature même de la matière, soit que l'Être Suprême les ait librement établies, il est constant que notre corps est assujéti à ces loix; qu'il en résulte, dans notre machine, depuis le premier instant de son existence, une suite de mouvemens dépendans les uns des autres, dont nous ne sommes nullement les maîtres, et auxquels notre ame obéit par les loix de son union avec le corps. D'un autre côté, chaque événement étant prévu par l'intelligence divine, et existant de toute éternité dans ses décrets, tout ce qui arrive doit infailliblement arriver; la liberté de l'homme paroît inconciliable avec ces vérités. Nous sentons néanmoins que nous sommes libres; l'expérience et une opération facile de notre esprit suffisent pour nous en convaincre. Accoutumés à faire à plusieurs reprises, souvent même dans des occasions semblables en apparence, des actions directement opposées, nous séparons par abstraction le pouvoir d'agir d'avec l'action même; nous regardons ce pouvoir subsistant, même après que l'action est faite, ou pendant que nous faisons l'action contraire; et ce pouvoir oisif, quoique réel, est ce que nous appelons *liberté*. En vain la toute puissance du Créateur; en vain la sagesse de ses vues éternelles, qui assujétit et qui règle tout, nous paroissent incompatibles avec cette liberté de l'homme; le sentiment intérieur, et, si on peut parler ainsi, l'instinct contraire doit l'emporter. Il en est ici comme de l'existence des corps, à laquelle nous sommes forcés de revenir, par quelque sophisme qu'on l'attaque. Nous sommes libres, parce que, dans la supposition que nous le fussions réellement, nous ne pourrions pas en avoir une conscience plus vive que celle que nous en avons. D'ailleurs cette conscience est la seule preuve que nous puissions avoir de notre liberté; car la liberté n'est autre chose qu'un pouvoir qui ne s'exerce pas actuellement; et ce pouvoir ne peut être connu que par la cons-

vience, et non par l'exercice actuel, puisqu'il est impossible d'exécuter en même-temps deux actions opposées.

Supposons mille mondes existans à-la-fois, tous semblables à celui-ci, et gouvernés, par conséquent, par les mêmes loix; tout s'y passeroit absolument de même. Les hommes en vertu de ces loix feroient aux mêmes instans les mêmes actions dans chacun de ces mondes; et une intelligence différente du Créateur qui verroit à-la-fois tous ces mondes si semblables, en prendroit les habitans pour des automates, quoiqu'ils n'en fussent pas, et que chacun d'eux, au-dedans de lui-même, fût assuré du contraire. Le sentiment intérieur est donc la seule preuve que nous ayons, et que nous puissions avoir d'être libres.

Cette preuve nous suffit, et paroît bien supérieure à toute autre; car de dire avec quelques philosophes que les loix sont fondées sur la liberté, qu'il seroit injuste de punir les crimes, s'ils étoient nécessaires, c'est établir une vérité bien claire par une preuve bien foible. Les hommes fussent-ils de pures machines, il suffiroit que la crainte fût un des mobiles principaux de ces machines, pour que cette crainte fut un moyen efficace d'empêcher un grand nombre de crimes. Il ne seroit alors ni juste ni injuste de les punir, parce que sans liberté il n'y a ni justice ni injustice; mais il seroit toujours nécessaire d'arrêter la méchanceté des hommes, par des châtimens, comme on oppose à un torrent funeste des digues puissantes qui le forcent à changer son cours. L'effet nécessaire de la crainte est d'arrêter la main de l'automate réel ou supposé; supprimer ou arrêter ce ressort, ce seroit en empêcher l'effet: les supplices seroient donc, dans une société même d'automates, (qui n'existe pas,) une roue nécessaire pour régler la machine.

La notion du bien et du mal est donc une suite de la notion de la liberté, et non pas la notion de la liberté une suite de la notion du bien et du mal moral.

A l'égard de la manière dont notre liberté subsiste avec la providence éternelle, avec la justice par laquelle Dieu punit le crime, avec les loix immuables auxquelles tous les êtres sont soumis, c'est un secret incompréhensible pour nous, dont il n'a pas plu au Créateur de nous révéler

la connoissance ; mais ce qui n'est peut-être pas moins incompréhensible ; c'est la témérité avec laquelle certains hommes qui se croient ou qui se disent sages, ont entrepris d'expliquer et de concilier de tels mystères. En vain la révélation nous assure que cet abyme est impénétrable, la philosophie orgueilleuse a entrepris de le sonder, et n'a fait que s'y perdre. Les uns croient avoir réussi par une distinction entre le faillible et le nécessaire ; distinction qui, pour être réelle, ne nous laissera pas des idées plus nettes, dès que nous voudrons l'approfondir de bonne foi : les autres, pour expliquer comment Dieu est l'auteur de tout, sans l'être du péché, disent que Dieu en produit tout le physique, sans en produire le moral, qui est une privation ; comme si, en leur accordant même cette distinction futile et chimérique, il ne restoit pas toujours à expliquer comment la sagesse de Dieu peut concourir à un physique auquel le moral est nécessairement attaché ; et comment sa justice punit ensuite ce même moral, suite nécessaire du physique qu'il a produit : ceux-ci, en faisant agir l'homme d'une manière très-subordonnée à Dieu, et dépendante de décrets prédéterminans, sauvent réellement la puissance de Dieu aux dépens de notre liberté : ceux-là, au contraire, plus amis de l'homme en apparence, croient sauver la perfection et l'intelligence divine, en admettant en Dieu une science indépendante de ses décrets, et antérieure à nos actions. Ils ne s'apperçoivent pas non-seulement qu'ils détruisent, par ce système, la providence et la toute-puissance de Dieu, en faisant la volonté de l'homme indépendante, mais qu'ils retombent, sans y penser, ou dans le système de la fatalité, ou dans l'Athéisme ; car la science de Dieu ne peut être fondée que sur la connoisance qu'il a des loix immuables par lesquelles l'univers est gouverné, et de l'effet infaillible de ces loix ; et Dieu ne peut devoir cette connoissance qu'à la dépendance où ces loix et leurs effets sont de lui. C'est ainsi qu'en voulant concilier (malgré l'oracle de Dieu même) les deux vérités dont il s'agit, on ne fait qu'anéantir l'une des deux ou peut-être affoiblir l'une et l'autre : aussi n'y a-t-il aucune secte de Scholastiques qui, après s'être épuisée en raisonnemens, en distinctions, en subtilités et en

systêmes sur cet important article, ne revienne enfin, pressée par les objections, à la profondeur des décrets éternels. Tous ces Sophistes, en avouant leur ignorance un peu plutôt, n'auroient pas eu la peine de faire tant de détours pour revenir au point d'où ils étoient partis. Le vrai philosophe n'est ni Thomiste, ni Moliniste, ni Congruiste ; il reconnoît et voit par-tout la puissance souveraine de Dieu ; il avoue que l'homme est libre, et se tait sur ce qu'il ne peut comprendre.

( *M.* D'ALEMBERT. )

# FORTUNE.

Ce mot a différentes acceptions en notre langue : il signifie, ou la suite des événemens qui rendent les hommes heureux ou malheureux, et c'est l'acception la plus générale ; ou un état d'opulence, et c'est en ce sens qu'on dit *faire fortune*, *avoir de la fortune*. Enfin lorsque ce mot est joint au mot *bon*, il désigne les faveurs du sexe ; *aller en bonne-fortune*, *avoir des bonnes-fortunes*. L'objet de cette dernière acception est trop peu sérieux pour obtenir place dans un ouvrage tel que celui-ci.

Quant au premier sens de ce mot, la *fortune* n'est autre chose que la fatalité, entant qu'elle amène la possesion ou la privation des richesses et des honneurs : d'où l'on peut voir que *fortune* dans notre langue est moins général que fatalité ou destin, puisque ces derniers noms désignent tous les événemens qui sont relatifs aux êtres sensibles ; au lieu que celui-là ne s'applique qu'aux événemens qui amènent la possession ou la privation des richesses. C'est pourquoi si un homme perd la vie par un événement imprévu, on attribue cet événement au destin, à la fatalité ; s'il perd ses biens, on accuse la *fortune*.

La *fortune* est bonne ou mauvaise, le destin est favorable ou contraire : on est heureux ou malheureux. La fatalité est la dernière raison qu'on apporte des faveurs ou des rigueurs de la *fortune*, du bonheur ou du malheur.

La seconde acception du mot *fortune*, nous présente les réflexions suivantes.

Il y a des moyens vils de faire *fortune*, c'est-à-dire, d'acquérir des richesses ; il y en a de criminels ; il y en a d'honnêtes.

Les moyens vils consistent en général dans le talent méprisable de faire bassement sa cour. Ce talent se réduit, comme le disoit autrefois un prince de beaucoup d'esprit, à savoir être auprès des grands *sans humeur et sans honneur*. Il faut cependant observer que les moyens vils de parvenir à l'opulence, cessent en quelque manière de l'être lorsqu'on ne les emploie qu'à se procurer l'étroit nécessaire. Tout est permis, excepté le crime, pour sortir d'un

état de misère profonde ; delà vient qu'il est souvent plus facile de s'enrichir, en partant de l'indigence absolue, qu'en partant d'une *fortune* étroite et bornée. La nécessité de se délivrer de l'indigence, rendant presque tous les moyens excusables, familiarise insensiblement avec ces moyens ; il en coûte moins ensuite pour les faire servir à l'augmentation de sa *fortune*.

Les moyens de s'enrichir peuvent être criminels en morale, quoique permis par les loix ; il est contre le droit naturel et contre l'humanité que des millions d'hommes soient privés du nécessaire comme ils le sont dans certains pays, pour nourrir le luxe scandaleux d'un petit nombre de citoyens oisifs. Une injustice si criante et si cruelle ne peut être autorisée par le motif de fournir des ressources à l'état dans les temps difficiles. Multiplier les malheureux pour augmenter les ressources, c'est se couper un bras pour donner plus de nourriture à l'autre. Cette inégalité monstrueuse entre la *fortune* des hommes, qui fait que les uns périssent d'indigence, tandis que les autres regorgent de superflu, étoit un des principaux argumens des épicuriens contre la providence, et devoit paroître sans replique à des philosophes privés des lumières de l'évangile. Les hommes engraissés de la substance publique, n'ont qu'un moyen de réconcilier leur opulence avec la morale, c'est de rendre abondamment à l'indigence ce qu'ils lui ont enlevé, supposé même que la morale soit parfaitement à couvert, quand on donne aux uns ce dont on a privé les autres. Mais pour l'ordinaire, ceux qui ont causé la misère du peuple, croient s'acquitter en le plaignant, ou même se dispensent de le plaindre.

Les moyens honnêtes de faire *fortune*, sont ceux qui viennent du talent et de l'industrie ; à la tête de ces moyens, on doit placer le commerce. Qu'elle différence pour le sage entre la *fortune* d'un courtisan faite à force de bassesses et d'intrigues, et celle d'un négociant qui ne doit son opulence qu'à lui-même, et qui par cette opulence procure le bien de l'état ! C'est une étrange barbarie dans nos mœurs, et en même-temps une contradiction bien ridicule, que le commerce, c'est-à-dire, la manière la plus noble de s'enrichir, soit regardé par les nobles avec mépris, et qu'il serve néanmoins à acheter la

noblesse. Mais ce qui met le comble à la contradiction et à la barbarie, c'est qu'on puisse se procurer la noblesse avec des richesses acquises par toutes sortes de voies.

Un moyen sûr de faire *fortune*, c'est d'être continuellement occupé de cet objet, et de n'être pas scrupuleux sur le choix des routes qui peuvent y conduire. On demandoit à Newton comment il avoit pu trouver le système du monde : *C'est*, disoit ce grand philosophe, *pour y avoir pensé sans cesse.* A plus forte raison réussira-t-on par cette opiniâtreté dans des entreprises moins difficiles, sur-tout quand on sera résolu d'employer toutes sortes de voies. L'esprit d'intrigue et de manège est donc bien méprisable, puisque c'est l'esprit de tous ceux qui voudront l'avoir, et de ceux qui n'en ont point d'autre. Il ne faut d'autre talent pour faire *fortune*, que la résolution bien déterminée de la faire, de la patience et de l'audace. Disons plus : les moyens honnêtes de s'enrichir, quoiqu'ils supposent quelques difficultés réelles à vaincre, n'en présentent pas toujours autant qu'on pourroit le penser. On sait l'histoire de ce philosophe, à qui ses ennemis reprochoient de ne mépriser les richesses, que pour n'avoir pas l'esprit d'en acquérir. Il se mit dans le commerce, s'y enrichit en un an, distribua son gain à ses amis, et se remit ensuite à philosopher.

( *M.* D'ALEMBERT. )

## FOU.

BOUFFON de cour entretenu aux dépens du prince.

L'usage des rois d'avoir des *fous* ou des bouffons à leur cour, pour les divertir par leurs bons mots, leurs gestes, leurs plaisanteries, ou leurs impertinences : cet usage, dis-je, tout ridicule qu'il est, remonte assez haut dans l'histoire moderne.

Au commencement du neuvième siècle, l'empereur Théophile, avoit pour *fou* un nommé *Dandery*, qui par son indiscrétion pensa causer les plus cuisans chagrins à l'impératrice Théodora. Il s'avisa d'entrer un jour brusquement dans le cabinet de cette princesse, lorsqu'elle faisoit ses prières devant un oratoire orné de très-belles images qu'elle gardoit en grand secret pour éviter que l'empereur, qui étoit ICONOCLASTE, en eût connoissance. Dandery, qui n'avoit jamais vu d'images, lui demanda vivement ce que c'étoit : à quoi Théodora répondit que c'étoit des poupées qu'elle préparoit pour donner à ses filles : sur cela Dandery vint dire au dîner de l'empereur, qu'il avoit trouvé l'impératrice occupée à baiser les plus jolies poupées du monde. Théodora eut bien de la peine à se tirer de ce mauvais pas : mais elle fit si bien châtier le *fou* de l'empereur, qu'elle le corrigea pour jamais de parler de tout ce qui pourroit la regarder.

Après l'expédition des croisades, on vit la mode d'avoir des *fous* s'établir dans toutes les cours de l'Europe, dans celles d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et de France. Ici les princes du bon air voulurent avoir des *fous* à leur suite, qui leur servissent de jouet et d'amusement. Là, les grandes maisons se procuroient un *fou* qu'on habilloit ridiculement, afin que l'héritier présomptif eût occasion de se divertir de ses discours ou de ses bévues. En Italie, Nicolas III, marquis d'Est et de Ferrare, avoit à sa suite un *fou* ou bouffon nommé *Gonelle*, qui devint célèbre par ses reparties.

En France, on poussa la chose plus loin que par-tout ailleurs : car l'emploi de *fou* à la cour y fût érigé en titre d'office particulier. On conserve dans les archives de

Troies en Champagne une lettre de Charles V, qui écrivit au maire et aux échevins, que son *fou* étant mort, ils eussent à lui envoyer un autre *fou*, suivant la coutume. A Saint Maurice de Senlis, on lit cette épitaphe: « Cy gist » Thevenin de Saint-Légier, *fou* du roi notre sire, qui » trépassa le premier juillet 1374: priez Dieu pour l'ame » de ly. »

Le *fou* de François Ier., nommé *Triboulet*, disoit que Charles-Quint étoit plus *fou* que lui de passer par la France pour aller aux Pays-Bas; mais, lui dit François Ier., *si je le laisse passer! en ce cas*, dit Triboulet, *j'effacerai son nom de mes tablettes, et j'y mettrai le vôtre.* Cependant Charles-Quint avoit raison de ne pas hésiter, en se rendant dans les Pays-Bas, de passer en France sur l'invitation d'un monarque qui, après la bataille de Pavie, mandoit à la duchesse d'Angoulême: *Tout est perdu, hormis l'honneur.*

Le *fou* d'Henri II s'appeloit Brusquet. Il avoit d'abord exercé la médecine; mais n'y faisant rien et voulant faire fortune, il ne conçut pas, comme Memnon, le projet insensé d'être sage; au contraire, il forma le projet sensé d'être *fou*, emploi qui lui valut beaucoup d'argent. Ce n'étoit pas seulement auprès de Henri qu'il faisoit valoir ses bouffoneries; il s'en servoit encore pour mettre à contribution les princes, les ambassadeurs, et jusqu'aux moindres gentilshommes. Lorsqu'il entroit dans une maison, et qu'il appercevoit un flambeau ou quelques vases d'argent, il les saluoit comme si c'étoit des personnes de sa connoissance, entamoit la conversation, leur faisoit des questions plaisantes, et ne manquoit jamais de se faire répondre des sottises. Alors entrant dans une fureur comique, il tiroit son épée; et sous prétexte d'avoir reçu un démenti ou quelqu'autre injure, il frappoit dessus ces vases d'estoc et de taille, et les mettoit en pièces. Il les fourroit ensuite sous son manteau, et chargé de butin il gagnoit la porte; c'étoit-là le dénouement où il avoit toujours soin d'amener ses farces.

Le dernier *fou* de cour dont il soit parlé dans notre histoire, est le fameux l'Angely, que M. le prince amena des Pays-Bas, et qu'il se fit un plaisir de donner à Louis XIV. Mais l'Angely étoit un *fou* plein d'esprit qui trouva

le secret de plaire aux uns, de se faire craindre des autres, et d'amasser par cette adresse une somme de vingt-cinq mille écus de ce temps-là. On sait à ce sujet les deux vers de Despréaux, et le bon mot de Marigny, qui étant un jour au dîner du roi ; dit à quelqu'un, en voyant l'Angely qui amusoit Louis XIV par ses bons mots ; « de tous » nous autres *fous* qui avons suivi M. le prince, il n'y a » que l'Angely qui ait fait fortune. » Cependant les railleries piquantes de l'Angely le firent à la fin chasser de la cour ; et depuis, cette espèce de *fous* n'y a plus paru. L'Angely disoit qu'il n'alloit pas au sermon, *parce qu'il n'aimoit pas le brailler et qu'il n'entendoit pas le raisonner.*

Une dame ayant rêvé qu'elle gagnoit un terne à la loterie de France, fit part de ce songe à une de ses amies, qui lui conseilla de mettre à la loterie et de prendre un terne, attendu, lui dit-elle, qu'en dormant elle venoit peut-être d'avoir une inspiration du ciel. Mais l'embarras étoit de choisir des numéros. Tandis qu'elles flottoient dans l'incertitude, une autre dame survint, qui fut d'avis qu'il falloit aller consulter un des habitans des petites maisons, c'est-à-dire un *fou* ; ces sortes de gens lui paroissant infaillibles dans leurs prédictions. La rêveuse crut devoir suivre ce singulier conseil et conta le motif qui l'amenoit au premier *fou* qu'elle rencontra. Cet homme, après l'avoir attentivement écoutée, lui demande du papier et un crayon, réfléchit un instant, écrit quelques chiffres sur un morceau de papier, le roule et l'avale, et dit ensuite gravement à la dame : *Si vous voulez revenir demain, vos numéros seront sortis.*

(*M.* DE JAUCOURT.)

FIN DU TOME QUATRIÈME.

# TABLE

## *Des Articles contenus dans le quatrième Volume ;*

Les articles marqués d'une étoile, sont ceux qui ont déjà paru dans la collection imprimée en 6 vol. *in*-12, à Genève, 1769, sous le même titre d'*Esprit d'Encyclopédie.*

## TOME QUATRIÈME.

## E.


| | Pages |
|---|---|
| *Eglogue.* | 1 |
| *Egoïsme.* | 16 |
| *Elégance* *. | 20 |
| *Elégie.* | 26 |
| *Elève, Ecolier, Disciple.* | 35 |
| *Eloge* *. | 37 |
| *Eloquenee* *. | 42 |
| *Eloquence poétique.* | 50 |
| *Eloquence de la chaire.* | 53 |
| *Emmailloter.* | 73 |
| *Empirisme.* | 78 |
| *Emprunt.* | 85 |
| *Emulation.* | 88 |
| *Encyclopédie* *. | 90 |
| *Enfance.* | 106 |

*Enfant* Pages 108
*Enjouement.* 111
*Ennui* *. 112
*Enseigne* *. 117
*Entêtement.* 130
*Entr'acte.* 132
*Entrée.* 135
*Envie* *. 137
*Envie déréglée.* 139
*Epargne.* 141
*Epicure* ( morale d') *. 146
*Epigramme.* 154
*Epistolaire.* 162
*Epitaphe.* 174
*Epitre dédicatoire.* 177
*Equité.* 178
*Equivoque.* 180
*Erotique.* 187
*Erreur.* 190
*Espérance.* 192
*Esprit* *. 194
*Esséniens* *. 201
*Estime.* *. 204
*Etat politique.* 212
*Etat moral.* 214
*Etats généraux.* 218
*Eternuement.* 229
*Ethopée.* 232
*Etiquette.* 234
*Etonnement , surprise.* 236
*Etude.* 237
*Eunuque.* 240
*Exemple.* 243
*Experience.* 245
*Expolition.* 247
*Extrait ( Belles Lettres. )* 250

# F.

*Fable.* Pages 256
*Fabliaux.* 271
*Fabuliste.* 272
*Facéties.* 279
*Fâcheux.* 280
*Facile.* 281
*Facilité.* 283
*Faction.* 286
*Faim, appetit.* 287
*Familiarité.* 290
*Familier.* 292
*Fanatisme.* 297
*Fanfaron.* 300
*Fantaisie.* 301
*Fantome.* 302
*Farce.* 303
*Fard.* 309
*Faste.* 315
*Fat* *. 316
*Fausseté.* 318
*Faveur* *. 319
*Faveurs* *. 321
*Favori, Favorite* *. 322
*Faux brillant.* 323
*Femme* *. 327
*Fénélon.* 340
*Fermeté, Constance.* 353
*Féroce.* 355
*Feu* (au figuré.) 355
*Fidélité.* 356
*Fierté.* 359
*Figure.* 360
*Fils.* 366

| | |
|---|---|
| *Finesse.* | Pages 367 |
| *Flagellans.* | 369 |
| *Flatter.* | 371 |
| *Flatterie.*.* | 374 |
| *Flatteur *.* | 376 |
| *Fleurette *.* | 384 |
| *Fleuri*, (Discours.) | 385 |
| *Foiblesse.* | 387 |
| *Folie.* | 390 |
| *Forfait.* | 394 |
| *Formalistes.* | 395 |
| *Forme substantielle.* | 396 |
| *Fornication.* | 399 |
| *Fortuit *.* | 401 |
| *Fortune.* | 406 |
| *Fou.* | 409 |

*ERRATA.*

Page 12, ligne 19, grossiers; *lisez* grossières.
Page 14, après la ligne 7, M. de Jaucourt; *lisez* M. Marmontel.
Page 26, ligne première, la douceur; *lisez* la douleur.
Page 37, ligne 21, célèbre; *lisez* célébré.
Page 58, ligne première, controviste; *lisez* controversiste.
Page 104, ligne 11, qu'un vase; *lisez* qu'une vase.
Page 124, ligne première, et un morceau; *lisez* est un morceau.
Page 127, ligne 2, arabest; *lisez* arabes.
Page 177, ligne 3, trop honteux; *lisez* sont trop honteux.
Page 184, ligne 31, par l'abus de termes; *lisez* que par l'abus des termes.
Page 228, ligne 11, furent; *lisez* fussent.
Page 235, ligne 22, on l'on a oublié; *lisez* on l'a oublié.
Page 252, ligne 22, porté sur aigle; *lisez* porté sur un aigle.
Page 306, après le 13e vers, Je sais bien qu'il a bonne cause, ajoutez cet autre vers: mais vous trouverez bien la clause.
Page 324, ligne 35, faiseurs de pont; *lisez* faiseurs de pointes.
Page 369, ligne 23, supprimez, reporta une prodigieuse quantité de personnes.
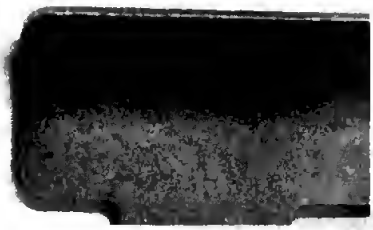
f9314